

SERGE THION

VÉRITÉ HISTORIQUE OU VÉRITÉ POLITIQUE ?

Le dossier de l'affaire Faurisson
La question des chambres à gaz

AAARGH

Ouvrage édité à l'enseigne de La Vieille Taupe, avec la participation et sous la responsabilité de Jacob Assous, Denis Authier, Jean-Gabriel Cohn-Bendit, Maurice Di Scullo, Jean-Luc Redlinski, Gabor Tamàs Rittersporn et Serge Thion.

© La Vieille Taupe

Tous droits d'édition, de reproduction et traduction réservés pour tous pays. (Samizdat autorisé dans les pays totalitaires).

I.S.B.N. : 2-903279-02-0

Correspondance uniquement : La Vieille Taupe, B. P. 9805, 75224 Paris Cedex 05

Ce texte a été affiché sur Internet à des fins purement éducatives, pour encourager la recherche, sur une base non-commerciale et pour une utilisation mesurée par le Secrétariat international de l'Association des Anciens Amateurs de Récits de Guerre et d'Holocauste (Aaargh). L'adresse électronique du Secrétariat est : aaarghinternational@hotmail.com. L'adresse postale est : PO Box 81475, Chicago, IL 60681-0475, USA.

Afficher un texte sur le Web équivaut à mettre un document sur le rayonnage d'une bibliothèque publique. Cela nous coûte un peu d'argent et de travail. Nous pensons que c'est le lecteur volontaire qui en profite et nous le supposons capable de penser par lui-même. Un lecteur qui va chercher un document sur le Web le fait toujours à ses risques et périls. Quant à l'auteur, il n'y a pas lieu de supposer qu'il partage la responsabilité des autres textes consultables sur ce site. En raison des lois qui instituent une censure spécifique dans certains pays (Allemagne, France, Israël, Suisse, Canada, et d'autres), nous ne demandons pas l'agrément des auteurs qui y vivent car ils ne sont pas libres de consentir.

Nous nous plaçons sous la protection de l'article 19 de la Déclaration des Droits de l'homme adoptée par l'Assemblée générale de l'Onu à Paris, le 10 décembre 1948, qui stipule : «Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontière, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.»

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE: LE COMMENT DU POURQUOI ?.....	5
CHAPITRE I: L'ASPECT HISTORIQUE	13
CHAPITRE II: L'AIR DU TEMPS, LE TEMPS SE COUVRE	21
DEUXIÈME PARTIE: LE DOSSIER DE L'AFFAIRE FAURISSON	27
CHAPITRE I: A-T-ON LU FAURISSON ?	28
CHAPITRE II: CE QU'EST L'AFFAIRE FAURISSON	35
CHAPITRE III: L'ÉCLATEMENT DE L'AFFAIRE	69
CHAPITRE IV: DE LA MISÈRE EN MILIEU ENSEIGNANT	90
1. – La droite, la gauche.....	95
2. – Plus loin, à gauche	96
3. – La L.I.C.A., c'est quoi ?	121
CHAPITRE V: LE RÉVISIONNISME A L'ÉTRANGER	124
CHAPITRE VI: DE LA NÉCESSITÉ DE L'AFFAIRE FAURISSON	130

PREMIÈRE PARTIE

Souvent, il semble que l'esprit s'oublie, se perde, mais à l'intérieur, il est toujours en opposition avec lui-même. Il est progrès intérieur comme Hamlet dit de l'esprit de son père : « Bien travaillé, vieille taupe ! »
Hegel

Nous reconnaissons notre vieil ami, notre vieille taupe qui sait si bien travailler sous terre pour apparaître brusquement : la Révolution.
Marx

Ce qu'il y a de terrible quand on cherche la vérité,
c'est qu'on la trouve.

Chapitre I

LE COMMENT DU POURQUOI ?

« En matière de vérité, il n'y a pas de sources impures. »
Pierre Vidal-Naquet, *Bulletin d'information sur le Cambodge*, juin
1978, n 3, page 12.

Voici un individu qui affirme que les chambres à gaz des camps de concentration allemands n'ont jamais existé, qu'elles sont essentiellement un mythe, né des horreurs de la guerre. Scandale. On se dit que cet homme est soit un fou, soit un nostalgique du nazisme. Que les fous délirent ou que des nazis cherchent à blanchir l'Allemagne hitlérienne, rien que de très normal. Le contraire, même, serait surprenant. D'un côté, il y a de plus en plus de fous à cause, dit-on, de la vie moderne. De l'autre côté, nazis, nazillons et autres crânes vides d'extrême droite n'ont jamais cessé de rêver au Reich millénaire. Si j'en crois mes souvenirs, leur influence a sérieusement décliné depuis la fin de la guerre d'Algérie, et le démantèlement de l'O.A.S. Quel que soit donc la façon de classer cet individu et ses affirmations provocatrices, son cas semble clair et dépourvu du moindre intérêt.

Mais, chose étrange, le fait divers s'enfle, prend des proportions inattendues, envahit la presse malgré le désir répété qu'elle marque de cesser d'en parler. Des ministres commentent, des parlementaires interpellent le gouvernement, l'un d'eux, un giscardien, en profite pour demander l'introduction en France du *Berufsverbot*, l'interdiction professionnelle des « extrémistes ». Depuis octobre 1978, la presse ne parvient plus à se censurer elle-même parce qu'il y a des troubles à l'université de Lyon II, parce que, couvert d'injures, l'intéressé se débat et bombarde les journaux de droits de réponse, que des procès de presse s'instruisent, qu'on en parle à l'étranger, et qu'enfin les mouvements antiracistes, avec en tête la L.I.C.A., décident d'écraser le malotru en lui faisant un procès sous l'inculpation, assez originale en droit français, d'avoir « volontairement faussé la présentation de l'Histoire ». ¹ Notons ce H majuscule, et attendons de voir comment la justice se débrouillera avec cette hypostase.

La rumeur court la ville, quand elle n'est pas imprimée noir sur blanc, que les idées de ce M. Faurisson sont irrecevables parce qu'elles sont le fait d'un nazi, ou d'un pro-nazi, et d'un antisémite. Qu'il récuse l'un et l'autre qualificatifs, qu'il gagne là-dessus un procès en diffamation contre *Le Matin de Paris*, ne changera rien aux convictions de ses détracteurs fondées non tellement sur ce qu'il dit que sur les intentions plus ou moins louches qu'on lui prête. Il faut dire tout net que ces procès

¹ Texte de l'assignation de la L.I.C.A.

d'intention n'honorent pas les censeurs, mais surtout que là n'est pas la question. On peut certainement dire que M. Faurisson est un homme de droite et, pour être plus précis, une manière d'anarchiste de droite. Néanmoins, il faut aussi le rappeler, ses élèves et beaucoup de ses collègues le tenaient, jusqu'au déclenchement de l'affaire, plutôt pour un homme de gauche. C'est, dans tous les cas, un homme seul. Quant à ses sentiments politiques, pour autant que je les connaisse, je ne leur trouve rien d'attrayant, sinon un refus des tabous intellectuels et une certaine propension, que je partage, à se ranger du côté des vaincus, de ceux qui se trouvent, ou se retrouvent du mauvais côté du manche. Ce n'est pas tout à fait suffisant, à mes yeux, pour fonder une morale politique, mais c'est un assez bon vaccin contre les illusions du pouvoir.

Ce qu'il faut récuser avec la dernière énergie, c'est l'idée qu'un argument quelconque proféré par un ennemi politique soit automatiquement considéré comme faux, nul et non avenu. Je connais des gens de droite capables, à l'occasion, de dire des choses fort sensées et des gens de gauche susceptibles d'énoncer des énormités à vous glacer le sang. Ni l'un ni l'autre de ces deux faits, connus de chacun, ne m'a jamais amené, ni personne d'autre, à changer d'opinion politique. Mais il a pu m'apprendre quelque chose, ou me faire changer d'opinion sur un point bien précis ; à moi de l'intégrer dans mon interprétation.

Il ne faut donc pas se contenter de réclamer la liberté d'expression de nos ennemis, fussent-ils ennemis de la liberté, comme aussi essentielle que la nôtre, dont elle est indivisible, mais encore insister sur le droit de les comprendre, d'interpréter leurs dires sans se faire traiter idiotement de complice. Certains de mes amis et moi-même, à un certain moment, avons réalisé qu'il se passait dans le F.L.N. algérien des luttes qui s'accompagnaient d'épurations sanglantes, avec assassinats, mesures arbitraires, tortures, etc. C'est surtout la presse d'extrême droite qui le racontait en détails mais nous pouvions de notre côté en recueillir quelques échos assourdis. Cela, pour déplorable que nous pouvions le trouver, ne nous empêchait pas de poursuivre une action solidaire des combattants algériens puisque nous voulions que l'Algérie revienne aux Algériens. Pendant ce temps-là, Jeanson et d'autres parlaient de la révolution socialiste en marche en Algérie. Valait-il mieux se bercer de cette illusion ridicule ou, en reconnaissant ce qu'il y avait de bien-fondé dans la presse fasciste, continuer lucidement un combat, en sachant qu'il avait des limites ?

Inversement, fallait-il, quelques années plus tard, accepter les élucubrations des maoïstes qui rêvaient leur Prochine, parce qu'ils offraient des garanties de gauche ? Et, rétrospectivement, ne veut-on pas voir que seuls, les services de renseignements américains ont dit, dès avant la fin de la guerre au Cambodge en 1975, que les Khmers rouges déportaient les populations, régnaient en certains endroits avec la plus extrême brutalité, et avaient des accrochages militaires avec le Viêtcong ? Reconnaître que la C.I.A. avait raison sur ces faits matériels, que nous avons eu tort à ce moment-là de n'y voir que de la propagande, est-ce que cela nous entraînerait à justifier l'intervention américaine et son cortège de massacres, responsables du déclenchement de ces atrocités en chaîne ? On pourrait multiplier les exemples par mille.

Rien non plus n'oblige, parce qu'on comprend qu'on s'est trompé à aller pleurer des larmes d'innocence bafouée dans les colonnes de la presse adverse et de vendre à bon prix le récit pitoyable de ses naïvetés successives. Il y a toujours des gangsters qui se font flics, des staliniens qui deviennent chiraquiens et des maoïstes pour aller aux petits soupers de Giscard. Il y a même de faux renégats comme ceux qui revendent une imaginaire sympathie pour les Khmers rouges afin de battre plus bruyamment

leur prétendue culpabilité. Tous ceux-là, quand ils se détrompent, ils se trompent autrement.

Faurisson, donc, à mon avis, est un homme de droite. Ce qu'il pense de la signification politique de ses affirmations ne nous intéresse pas particulièrement. Ses intentions, nous n'avons nul motif de les discuter. Mais il émet des affirmations à propos de *faits* et de *réalités* d'un passé proche. Certes, qu'un individu plus ou moins qualifié écrive n'importe quoi sur n'importe quel sujet est une constatation d'une accablante banalité. Il vous suffit de connaître un peu une question pour l'avoir étudiée de près, ou une situation pour l'avoir vécue, pour vous rendre compte que les colonnes de journaux et les rayons des librairies sont encombrés d'élucubrations que rien ne distingue apparemment d'ouvrages sérieux qui méritent notre estime. L'effroyable tragédie de la déportation s'est révélée un sujet propice à toutes sortes d'affabulations que seuls d'anciens déportés peuvent identifier du premier coup d'œil. Pour nous c'est plus difficile.

Affirmer que les chambres à gaz n'existaient pas fait donc immédiatement penser à ce « n'importe quoi », à l'universel et fadasse ketchup qui assaisonne à notre époque tous les mets de l'esprit. L'apparition de ce personnage scandaleux s'est d'ailleurs faite dans le sillage d'une autre affaire, nettement bouffonne : l'interview de Darquier de Pellepoix, vieux débris vichyste, antisémite authentique, avec qui il était facile d'amalgamer notre encombrant tabellion. Les journaux, dans un bel ensemble, ne s'en privèrent pas.

Devant de si chétifs adversaires, confondus au mépris de la réalité, on a alors vu se lever une touchante unanimité nationale. Ministres, parlementaires, éditorialistes de tous bords, soupçonnèrent les nouvelles générations d'ignorer le passé, et peut-être même de s'en foutre. La diffusion du drame romancé américain *Holocauste* fut décidée en hâte. Dans *Le Monde*, on vit donner la grosse artillerie, avec une déclaration solennelle signée par trente-quatre des plus connus de nos historiens.¹ Après avoir rappelé les données de la politique hitlérienne d'extermination, telles qu'elles nous sont habituellement connues, la déclaration se termine par le paragraphe suivant :

Un dernier mot pour finir. Chacun est libre d'interpréter un phénomène comme le génocide hitlérien selon la philosophie qui est la sienne. Chacun est libre de le confronter ou de ne pas le confronter avec d'autres entreprises de meurtre, antérieures, contemporaines, postérieures ; chacun est libre, à la limite, d'imaginer ou de rêver que ces faits monstrueux n'ont pas eu lieu. Ils ont malheureusement eu lieu et personne ne peut en nier l'existence sans outrager la vérité. Il ne faut pas se demander comment, techniquement, un tel meurtre de masse a été possible. Il a été possible techniquement puisqu'il a eu lieu. Tel est le point de départ obligé de toute enquête historique sur ce sujet. Cette vérité, il nous appartenait de la rappeler simplement : il n'y a pas, il ne peut y avoir de débat sur l'existence des chambres à gaz.

C'est là que j'ai décroché. *Hic jacet lepus* : des historiens de métier disent qu'il ne faut pas se demander comment un événement a pu se passer, pour le motif que, convaincu de son existence, l'historien n'est pas désireux de la remettre en question. Voici une intolérable borne qu'aucun d'entre eux n'accepterait de voir mise à ses propres recherches, dans le domaine historique qui lui est propre. En y pensant

¹ « La politique hitlérienne d'extermination: une déclaration d'historiens », *Le Monde*, 21 février 1979

davantage, le vertige me gagne : de quel événement historique, de quelque nature qu'il soit (économique d'abord, mais aussi militaire, culturel, social, psychologique, etc.), pourrais-je fournir une raison sans m'être interrogé, à un moment ou à un autre, sur son mode d'existence technique, sur le *comment* de son *pourquoi* ? Je comprends bien pourquoi d'aussi éminents historiens ont signé ce texte. (Je ne me demande pas pourquoi d'autres historiens, tout aussi éminents, ne l'ont pas signé, ni pourquoi la plupart des véritables spécialistes du problème s'en sont également abstenus.) Ils l'ont fait par solidarité intellectuelle et politique, plus que par compétence réelle puisque dans l'ensemble ils travaillent dans des domaines très différents. Ils ont signé en confiance. Ce qui me paraît le plus frappant, c'est justement que pour faire cet acte politique - interdire tout débat sur l'existence des chambres à gaz - des historiens cautionnent un texte qui limite expressément le domaine de la recherche à ce qui est l'acquis de la génération précédente. Pour moi, qui fais quelque peu profession de cette recherche, le diktat est inadmissible.

On m'objecte que l'intention de ce texte n'est pas du tout d'interdire quoi que ce soit, que sa formulation est sans doute un peu maladroite, et même ambiguë, et que je choisis de le comprendre de la façon la moins indulgente. Il voudrait tout simplement dire que des faits - la politique d'extermination, l'utilisation massive des chambres à gaz - sont connus, que de multiples preuves parfaitement convaincantes sont à la disposition du public et qu'il est absurde de vouloir nier des évidences. Et l'on rappelle les écrits qui mettent en cause l'existence physique de Jésus de Nazareth, Jeanne d'Arc, Napoléon, etc. Je trouve l'analogie plaisante, sans plus. On me dit en somme qu'il ne faut pas se mettre martel en tête et qu'intervenant au milieu d'un débat sur l'existence des chambres à gaz, « il ne peut y avoir de débat » là-dessus. La contradiction n'est pas mince. Si j'écris que le général de Gaulle n'a jamais existé, je doute que *Le Monde* consacre plusieurs pages à me réfuter. Si l'on me dit par conséquent qu'il y a des *limites* à un débat historique, j'en tomberai d'accord. Il y a certainement des affirmations qui ne valent pas la peine d'être discutées. Il arrive encore souvent à l'Académie des sciences des mémoires qui entendent résoudre la quadrature du cercle alors qu'elle a décidé, à juste raison, de ne plus les examiner.

Encore faut-il que les données de base soient claires pour tout le monde, étudiées de façon à peu près exhaustives et que la discussion sur l'établissement des faits ait été menée à son terme. Ensuite se déploie le jeu des interprétations. Qu'est-ce qu'une discussion ici ? L'examen des arguments, leur évaluation, leur rejet ou leur acceptation au nom de raisons explicites, par exemple l'analyse des compatibilités avec le contexte.

Le débat qui a eu lieu dans *Le Monde* n'est pas une discussion dans ce sens-là (sauf, très partiellement, deux articles de G. Wellers). La déclaration des historiens affiche ses couleurs : voici la version des faits, telle que nous la contresignons ; sur l'objet du débat, on ne discute pas puisque étant exclu de notre interprétation il n'a pas de réalité. La difficulté, celle de répondre à Faurisson (c'est ce qu'attendent certains lecteurs) est escamotée puisqu'on dit qu'il n'y a pas lieu de lui répondre (c'est ce qu'attendent certains autres lecteurs). Il n'est pas étonnant que la conclusion de cette déclaration soit maladroite ou ambiguë. Si elle ne l'était pas, elle devrait choisir entre deux positions également brutales : soit « tout cela est idiot parce que ça ne cadre pas avec notre interprétation », soit « cela nous gêne, nous émeut pour des raisons personnelles, cela touche à l'indicible, nous ne supportons pas un tel débat qui outrage ce que nous ressentons de plus sacré ».

Je reviendrai sur cette première conclusion implicite et je la critiquerai. Quant à la seconde, on ne me fera pas l'injure de croire que je ne suis pas conscient de tout

ce que cela peut soulever d'émotions, et je les trouve parfaitement compréhensibles. Je remarque d'ailleurs que l'émotion la plus vive se retrouve chez ceux qui n'ont pas connu la déportation. Les déportés, ceux que je connais, ont conscience de n'avoir connu que des aspects parcellaires de la déportation et ils ne se retrouvent pas toujours dans les écrits qui en traitent. Je voudrais revenir sur cette deuxième conclusion implicite de la déclaration puisqu'elle met les auteurs dans la difficile situation d'avoir à expliquer longuement qu'ils ne veulent pas en parler, au moins d'une manière qui s'écarte de l'orthodoxie. Ils auraient pu préférer le silence, traiter cette affaire par le mépris et je suis persuadé que cette attitude existe. Je la comprends et je peux même l'approuver. Je ne vois pas au nom de quoi on devrait toujours se soumettre à toutes les remises en cause apportées par l'air du temps. On peut se carrer dans ses certitudes et refuser poliment un débat que l'on pense inutile ou douloureux. Mais si l'on décide d'intervenir, si l'anxiété de convaincre vous taraude, alors il faut être prêt à s'expliquer sur tout, à déballer la charpie, à supporter les coups d'épingle de la critique.

Pour résumer son sentiment sur le sens de cette affaire, l'un des signataires de la déclaration me dit : « Ceux qui visent ce que les Juifs ont de plus sacré sont des antisémites », allusion à ce que l'on nomme maintenant d'un terme emprunté au rituel, l'holocauste.¹ Il est facile ici d'être très clair : cette affirmation est totalement irrecevable. Que chacun place le sacré où il le voit, soit. Qu'il impose à autrui de le respecter comme article de foi, non. Pour un matérialiste, le sacré n'est qu'une catégorie mentale parmi d'autres, dont il peut même suivre l'évolution historique. On ne peut pas faire semblant de faire révérence à tous les sacrés protéiformes engendrés par la totalité des croyances humaines. Il ne serait pas sage non plus de trier. Il me suffit que l'on respecte les individus en chair et en os, et leur liberté matérielle et morale. Il n'est peut-être pas inutile, au moment où la dernière mode est le retour au religieux, où l'on mélange allégrement les ayatollah et les braderies « judéo-chrétiennes » du premier éphèbe venu, de réaffirmer qu'aucune croyance n'est en soi respectable. Chacun se débrouille avec les siennes et celles des autres. Ni dieu ni maître. C'est le moins que l'on puisse réclamer dans une société laïque. Libre aux idolâtres de ne point écouter les contempteurs des idoles. On m'opposera peut-être qu'entre l'absence de respect pour le sacré d'autrui et le passage à l'acte pour interdire une croyance, il n'y a qu'un pas, vite franchi. En réalité, on n'abat les idoles que pour les remplacer par des fétiches et on a vu que les révolutions s'entendaient assez bien à remplir à leur profit les formes d'un sacré qu'elles avaient auparavant cherché à vider de leur contenu. L'homme est croyant, dit-on partout et je le suis peut-être aussi puisque je crois qu'il ne devrait pas l'être.

Il y a, pour ne pas maintenir l'aura du sacré, autour du phénomène nazi une autre raison, plus contingente, mais définitive : le temps qui passe. Pour ceux qui arrivent maintenant à l'âge d'homme, la guerre d'Algérie est à peu près aussi lointaine que celle de 14 ; on voit d'ailleurs ses jeunes anciens combattants frétiller du désir d'émuler leurs anciens, le 11 novembre devant nos tristes monuments aux morts. La deuxième guerre mondiale est aussi reléguée dans ces temps antédiluviens. Les sensibilités ne sont plus les mêmes et la réitération des discours d'après-guerre tombe à plat. La mode rétro, c'est d'abord la mode transfo. L'effet de la diffusion du téléfilm *Holocauste* semble avoir été ambigu, on en voit des signes multiples.²

¹ Ce terme signifie proprement « sacrifice par le feu offert par les Juifs » : le retournement ultérieur du sens reste dans une perspective théologique.

² Voir la série de Gilbert Comte dans *Le Monde*, 29 et 30 mars 1979.

Je relève ainsi dans les journaux un article qui rend compte d'un ouvrage allemand récent sur Hitler :¹

Les jeunes Allemands nés après la guerre ont à l'égard de la politique nazie des sentiments mêlés. L'incompréhension bouleversée devant l'étendue des horreurs commises par les nazis et remises à l'ordre du jour par la retransmission de la série *Holocauste* à la télévision se combine avec une impatience et un agacement de moins en moins dissimulés devant la culpabilité silencieuse et refoulée de leurs aînés. Une culpabilité qu'ils ne veulent plus ni accepter ni assumer, et qui donne naissance à une sorte de curiosité distanciée, froide et sans complexe, pour une période historique qu'ils connaissent le plus souvent fort mal, mais avec laquelle ils ne peuvent pas ne pas se confronter. C'est une curiosité pour l'histoire... La condamnation ne suffit plus : sauf pour une infime minorité d'incorrigibles, la cause est entendue. Mais il leur faut s'informer et analyser pour comprendre ce qui est arrivé et surtout comment cela a pu arriver.

Ce type nouveau d'interrogation, chez nos jeunes voisins, ne conforte pas les craintes de ceux qui redoutent un mouvement subreptice vers la réhabilitation :

La condamnation d'ensemble d'Hitler ne pâtit pas de ce parti pris de détachement et de non-conformisme, bien au contraire : elle n'en devient que plus convaincante. Elle est le résultat non pas d'une thèse, mais d'une analyse et d'une évaluation qui ne gomme aucun des aspects contradictoires, aucune des incohérences et des ruptures du moins apparentes et qui jalonnent la vie et surtout l'action publique d'Hitler et qui proposent des interprétations éclairantes sur ce qui y reste encore à beaucoup d'égards énigmatique.

Je garde en réserve « ce qui reste d'énigmatique » et je rappelle le titre de l'article : « Prendre Hitler au sérieux ». Cet ouvrage, qui semble prendre l'histoire au sérieux, n'est certes pas issu de l'école révisionniste, où se range Faurisson. Mais il semble s'y apparenter par ce souci de distance qui marque la naissance de cette période à l'histoire. C'est précisément ce que l'on veut dire par *l'histoire jugera*. C'est parce qu'ils sentent confusément ce changement de statut d'un passé qui, finalement, est le leur que tant d'intellectuels et de politiciens s'insurgent contre une évolution qui les engloutit. La temporalité de l'action, la leur, celle de leurs proches, survivants et disparus, réverbère encore dans les consciences, longtemps après que la poussière est retombée sur leurs traces, imperceptible aux autres qui sont happés par l'avenir. Je le sais aussi, ce n'est pas sans vertige que je mesure le flot écoulé entre les temps forts de mes participations à ce qui faisait des événements. Et le souvenir, qui déforme, et tranche.

Cette digression ne s'achèvera pas sans répondre à une sorte d'objection seconde, qui est la spécificité du destin juif, et surtout tel qu'il s'est incurvé pendant la période nazie. Ce qui vaudrait peut-être pour le sacré des autres, relativement, ne vaudrait pas pour lui, parce qu'il est un phénomène unique que le reste de l'humanité doit des comptes au peuple juif. Il faut donc là aussi dire qu'il n'y a de destin des hommes ou des groupes d'hommes que singulier et que la spécificité des uns est à peu près hermétique à la spécificité des autres. Pour moi qui ne me connais pas d'autre

¹ *Le Monde dimanche*, 7 octobre 1979. Compte rendu par Erhard Friedberg de l'ouvrage de Sébastien Haffner, *Anmerkungen zu Hitler*, Kindler, Munich 1978.

patrie que l'archipel des amitiés et des rencontres, qui me suis fait de toutes un peu, et sur plusieurs continents, un homme vaut un homme. Ce qu'ils ont en commun, ce qui est comparable de l'un à l'autre, est bien mince et vaut peu. Ce sont les singularités, autrement riches emmêlées, juxtaposées, à peine transmissibles qui sont la trame réelle de nos errances. Je ne conçois pas, pour parler d'expérience, que l'on puisse croire qu'il y a plus de gloire ou de malheur à être Juif, ou zoulou, ou mélanésien, ou mnong, avec les extrêmes diversités que représentent ces appartenances, plus ou moins choisies et assumées. Je n'aime pas ces généralités qu'on vous balance comme des obus de 75. Nous devenons tous trop interlopes et disparates pour supporter encore longtemps ces vieilles chimères : vous êtes ceci, je suis cela...

Ce n'est qu'au prix d'un recours théologique avoué ou non, que l'on peut ainsi singulariser un groupe et lui assigner un rôle distinctif : On voit bien comment une idéologie fondée sur la notion d'*élection* prédispose à l'affirmation d'une spécificité irréductible. Mais n'importe quel groupe humain est fondé à se jouer sa propre théophanie, au nom d'une intériorité qui ne s'accorde à aucune autre. On peut en choisir une, ou n'en choisir aucune.

Personne ne niera qu'il existe une sorte d'hésitation, ou même de censure, à l'égard de tout discours tenu sur les Juifs, ou sur des Juifs, ou le sionisme, ou Israël, si la parole émise n'a pas été d'abord, d'une façon ou d'une autre, *autorisée*. Pour l'écouter, il faut savoir, comme on dit, d'où on parle. Faute d'une sanction appropriée, d'une marque de légitimation, tout discours sur ce sujet est voué aux gémonies, livré au soupçon, il arrive ainsi qu'on entende des propos qui, tenus par un Juif critiquant par exemple le sionisme ou telle attitudes des institutions juives, seront considérées comme intolérables dans la bouche d'un gentil, l'accord se faisant là-dessus entre Juifs et non-Juifs. Le terme même de « juif » a longtemps été évité dans le vocabulaire de la gauche. Pour s'autoriser, un discours qui traite d'un aspect quelconque de la judéité se doit de conjurer une culpabilité, c'est-à-dire de transférer celle des coupables (les nazis, leurs partisans et les antisémites) sur ceux qui ne le sont pas mais qui doivent l'assumer puisqu'ils font partie d'une collectivité qui a engendré lesdits coupables. Le grand référent, d'usage universel, c'est Auschwitz. C'est le mot de passe, le symbole qui dédouane. Ouvrez un journal, n'importe quel jour, vous trouverez le nom d'Auschwitz mentionné, en rapport avec n'importe quoi. Il dit tout.

Et, bien sûr, il ne dit rien. Qu'arrivera-t-il, si par un refus qui m'est habituel de ce qui m'apparaît comme une simple convention, je me prends à considérer la *réalité* de ce que fut cette morne plaine, à tâcher de comprendre ce que fut l'édification de ce qui fut d'abord historiquement une gigantesque entreprise industrielle et politique ? Si derrière le symbole, je cherche les faits auxquels je serais tenté d'appliquer les méthodes d'intellection dont je ferais usage en d'autres occasions ? Suis-je un monstre froid, à prétendre continuer à raisonner devant le spectacle insoutenable de l'horreur ?

Je sais qu'il y a des choses pour lesquelles il n'y a pas de mots. J'ai vu un jour à Danang, au Viêt-Nam, quelques braves G.I. aligner deux centaines de cadavres de villageois qui avaient été napalmés dans la nuit. J'étais dans la foule vietnamienne, à regarder cela, hébété. Les Américains rigolaient et prenaient des photos, pour envoyer à la maison. Comment dire ? Comment en parler ? Laissons s'évanouir ces visions dans les brumes des passions passées. Laissons à ceux qui le désirent le soin de recourir aux pénibles démarches de la raison, s'ils veulent savoir le comment de tous les pourquoi. D'autres ne se sentiront pas la force de séparer l'émotion qui les étirent de l'usage parfois glaçant de la raison analysante : je les comprends, je préfère leur repos et je n'attends pas leur réponse. Car, en effet, il s'agit, pour reprendre un mot qui fait diantrement moderne, de « banaliser », si banaliser veut dire appliquer des règles

uniformes de jugement à tel événement comme à tel autre. Mais l'historien choque toujours le témoin puisqu'il banalise l'expérience toujours unique de celui qui est passé par là.

S'il s'agit vraiment de faire savoir aux jeunes générations ce qui s'est passé pour qu'on ne « revoie plus jamais ça », il faut leur présenter la vérité d'aussi près qu'on peut la serrer, débarrasser l'image de la déportation de tous les mythes qui l'encombrent, et répondre aussi clairement que possible à toutes les questions qui ne manqueront pas d'être posées. C'est certainement cela le respect que l'on doit à ceux qui ont souffert. Toute indignation qui n'aurait pas pour raison exclusive la recherche de la vérité, avec ce que cela comporte d'occasions de douter, aurait sûrement une portée politique visant davantage le présent que le passé ; il faudrait la traiter en procédé polémique qui utilise à mauvais droit la souffrance des autres. Pour l'instant, je note que cet aspect politique - et, *volens nolens*, polémique - risque de dominer. Je demande donc, pour être un peu méthodique, que l'on suspende un moment le jugement politique, afin que l'on puisse se demander s'il existe la moindre raison de se poser le problème des chambres à gaz en termes de faits historiques.

CHAPITRE I

L'ASPECT HISTORIQUE

Il y a une raison, à mes yeux très simple, et que personne ne refusera : il a existé et il existe encore des désaccords graves entre les témoins, entre les déportés, entre les nazis accusés devant les tribunaux alliés, et entre les historiens qui ont tenté des synthèses sur l'histoire de la déportation, au sujet de l'emplacement, du fonctionnement et de l'existence même de *certaines* chambres à gaz.

On peut s'en donner une idée en lisant les trois petites pages (sur 667) que consacre Olga Wormser-Migot au « problème des chambres à gaz » dans sa thèse sur le *Système concentrationnaire nazi, 1933-1945*.¹ Elle n'y discute que de Mauthausen et de Ravensbrück ; elle remarque que les témoignages se contredisent, que beaucoup sont bourrés d'invéraisemblances, que les commandants des camps « semblent avoir renchéri dans l'horreur » (p. 540) au cours de leurs procès, où leurs « confessions » (les guillemets sont d'O. W.-M.) lui paraissent « très singulières » (p. 543). Parlant des témoignages qui placent des chambres à gaz à Mauthausen et Oranienburg, elle écrit que « ces affirmations nous paraissent de l'ordre du mythe ». Quant à Ravensbrück, où la chambre à gaz aurait été une « baraque en bois » (d'après Marie-Claude Vaillant-Couturier), « on remarquera enfin que les déclarations sur l'existence des chambres à gaz de Ravensbrück la situent à partir de février 1945, date de l'arrivée des évacués d'Auschwitz » (p. 544), affirmation qui est d'ailleurs contestée.

Ces passages d'une historienne qui a consacré des années à la recherche, ont douloureusement ému Germaine Tillion, ethnologue réputée, elle-même déportée à Ravensbrück pour fait de résistance. Elle avait, dès le début de son séjour au camp et après la libération, rassemblé ce qui pouvait l'être de données sur les déportées et sur le fonctionnement du camp. Par un travail d'une remarquable minutie et d'une grande prudence dans la méthode, elle est arrivée à reconstituer une bonne partie de l'histoire de ce camp de femmes.² Elle démontre, par exemple, que certains souvenirs précis sont totalement faux, ou déplacés dans le temps ou l'espace. Il faut pour établir un fait même minime, de nombreux recoupements. Il est donc tout à fait remarquable qu'elle puisse montrer que l'existence de la chambre à gaz ne faisait de doute pour personne, sûrement pas pour les S.S. du camp au cours de leur procès, et n'en donner aucune preuve indiscutable, au point de ne pas la faire figurer sur le plan pourtant détaillé qu'elle donne du camp (p. 2723). On comprend, à la lecture de ce livre grave et émouvant qu'elle ne puisse pas imaginer avoir à fournir de preuves de ce qui lui paraît si manifestement et évidemment vrai.

Les historiens de profession se rangent pourtant de l'autre côté et considèrent cette chambre à gaz comme mythique. Cela est fort troublant. En cherchant un peu plus loin, on s'aperçoit que l'on possède des témoignages, enregistrés à Nuremberg et

¹ P.U.F., Paris 1968.

² *Ravensbrück*, Le Seuil, Paris 1973.

ailleurs, sur des chambres à gaz que la plupart des historiens parmi les plus hostiles à l'idée que les chambres en question n'auraient pas existé, ne considèrent plus *aujourd'hui* comme ayant existé. Le directeur du très officiel Institut für Zeitgeschichte, de Munich, a écrit en 1960 qu'il n'y avait eu aucun « anéantissement massif de Juifs par le gaz » dans le « vieux Reich » (l'Allemagne) mais qu'il y en avait eu dans les territoires occupés de Pologne, notamment à Auschwitz-Birkenau, Sobibor, Treblinka, Chelmo et Belzec.¹ Je crois que c'est là le consensus des tenants de l'histoire telle que nous la connaissons habituellement. Certains objecteront que cette déclaration n'exclut pas les gazages « non massifs » ou les gazages de non-Juifs, comme à Dachau où, paraît-il, la proportion de Juifs était faible. Mais la lettre de Broszat s'intitule : « Keine Vergasung in Dachau », en réponse à un article précédemment paru dans le même journal.

Si l'on accepte la thèse selon laquelle les chambres à gaz n'ont servi que dans les territoires polonais, il faut éliminer du catalogue des infamies nazies celles qui sont pourtant mentionnées, et même attestées, à Dachau, Struthof (en Alsace), Ravensbrück, Mauthausen-Hartheim, et beaucoup d'autres encore.² David Rousset, dans les premières pages de son remarquable *Les Jours de notre mort*, parle d'une chambre à gaz à Buchenwald, dont personne ne prétend qu'elle ait existé.³ Au camp de Dachau, les autorités ont dû ajouter sur le tard une pancarte sur la prétendue chambre à gaz pour préciser qu'elle n'a jamais servi. Germaine Tillion nous fournit pourtant le rapport de M. Albert Fribourg, ingénieur chimiste, capitaine et membre de la mission militaire française auprès de l'U.S. Army, qui a visité Dachau six jours après la libération du camp en avril 1945 (pp. 249-251). Il dit, lui, qu'elle a servi.

Alors que croire ? Comment le profane pourra-t-il se dépêtrer de ces documents, tous convaincants à première vue, qui affirment des choses si complètement contradictoires ? Peut-on se fier à ces « ouvrages de seconde main [qui] exigent de leurs auteurs beaucoup de patience, de temps, de mérite, car pour ne pas se perdre dans ce fatras sanglant, il faut déchiffrer d'innombrables paperasses incroyablement fastidieuses dont les plus importantes ont été falsifiées » ?⁴ Dans quel dédale sommes-nous tombés ? Ces falsifications, tous les auteurs disent qu'elles existent, mais ils ne s'entendent pas pour les identifier. Pour juger un peu de nos connaissances sur cette effroyable période, si proche et si lointaine, on peut se référer à l'un de ceux qui ont le plus travaillé la question, Léon Poliakov, en lisant ceci dans le nouvel avant-propos qu'il a donné en 1974 à la réédition de son classique *Bréviaire de la haine* :⁵

On constate donc un état de choses assez surprenant. D'une part, le génocide hitlérien est devenu l'un des grands mythes du monde contemporain, aujourd'hui encore mal dissociable de toute prise de position politique ou éthique face aux Juifs, et que les églises ou les chefs d'État, ou les étudiants parisiens en révolte, ou les moralistes et les romanciers de tous les pays ont

¹ *Die Zeit*, 19 août 1960.

² Voir la réponse de Serge Choumoff à O. Wormser-Migot dans *Le Monde* du 7 juin 1969 ainsi que dans une brochure publiée en 1972 par l'Amicale des portes de Mauthausen, *Les Chambres à gaz de Mauthausen*, 96 p.

³ Ed. Du Pavois, Paris 1947, 786 p. Cf. p. 57. Pour celle-ci, voir l'ouvrage cité de Germaine Tillion, p. 263. On me fait remarquer que cet ouvrage est un roman, qui intègre en un même lieu des actions qui se sont déroulés, en réalité, dans plusieurs endroits. Soit. Mais alors il ne fallait pas appeler Buchenwald ce lieu composite. C'est une confusion inutile.

⁴ Germaine Tillion, *op. cit.*, p. 7.

⁵ Le livre de poche, 1974, p. 12-13, (première édition: 1951).

invoqué de tant de façons différentes. D'autre part, malgré l'intérêt constant porté par le grand public à l'histoire de la Deuxième Guerre mondiale, malgré le procès Eichmann et malgré le récent renouveau de la production historique traitant de Hitler lui-même, les historiens, universitaires et autres, se désintéressent de son entreprise la plus spécifique, celle qui a fait de son nom un repoussoir et une insulte. En conséquence nos connaissances sur la solution finale de la question juive ont moins progressé au cours des vingt-cinq dernières années que celles que nous pouvons avoir de la Saint-Barthélemy, ou de l'Égypte antique.

Pourquoi cette réticence des chercheurs, complémentaire de la faculté d'oubli du public ? Ne serait-ce pas en raison d'une diffuse culpabilité, celle-là même en vertu de laquelle l'antisémitisme, depuis 1945, est frappé d'interdit, ou camouflé sous d'autres vocables ? Ce serait alors le même effroi qui le fait censurer avec la dernière sévérité (symptôme, pour le psychologue, de sa latence au fond des cœurs) et qui déconseille de savoir ce qui est *réellement* arrivé aux Juifs, ou comment opéraient leurs bourreaux, et pourquoi ils le devinrent. [Puis-je souligner ce « comment » et ce « pourquoi » ?] Tel semble être le lien entre l'impopularité du sujet, et la proscription du mot, sinon de la chose ; et c'est donc à une censure ou à des résistances de ce genre, mais projetées sur le passé, qu'il faut attribuer la tendance à ne pas s'attarder à ce « mauvais côté » de l'histoire que fut la souffrance des Juifs.

Il n'est pas peu surprenant de voir ce même Léon Poliakov, qui semble ici appeler de ses vœux des recherches nouvelles, plus approfondies, traitant du comment et du pourquoi, débarrassées de cette « culpabilité diffuse » qui censure le sujet, se trouver parmi les signataires de la déclaration des trente-quatre, et même d'en être l'un des promoteurs, comme on dit en droit canon. N'en déplaît à ces nouveaux concordistes, un âpre débat existe entre des auteurs qui professent des principes fort semblables. Ne souhaitent-ils pas, eux dont c'est le métier faire litière des légendes, des faux témoignages, des « falsifications » qui obscurcissent ces questions *factuelles* ? M. Planchais qui fait le chapeau de la déclaration des historiens est certainement coupable de légèreté lorsqu'il écrit : « Qu'il n'y ait pas eu de chambre à gaz dans tous les camps de concentration, même dans certains de ceux où on prétend les présenter aux pèlerins et aux touristes, est un fait que reconnaissent les spécialistes et les témoins directs. » C'est faux ; soit M. Planchais n'est pas informé de l'existence de ces dissensions, soit il les passe sous silence.

Et si la tendance de la recherche contemporaine, entérinée par les trente-quatre qui ignorent le débat mentionné plus haut, consiste à repousser vers l'Est ces symboles de l'assassinat de masse, en introduisant une distinction que n'a jamais connue l'administration allemande entre camps « d'extermination » et camps « de concentration » (seul vocable historiquement attesté), est-il donc totalement illégitime de vouloir s'assurer que cette fois-ci les documents ne sont pas falsifiés, que les témoins n'ont pas commis d'erreur, que les aveux judiciaires procèdent tous d'une bonne foi contrôlable, que l'on a enfin mis un peu d'ordre et de sérieux dans la critique particulièrement attentive qui s'impose à une documentation d'où la vérité apparaît si fuyante, que l'on aura enfin mis au point une méthode pour discriminer entre les fausses preuves concernant l'existence de chambres à gaz dans des camps de l'Ouest et les autres, souvent d'origine identique, concernant les camps de l'Est ? Comment empêchera-t-on de se poser des questions sur la façon dont travaillait le Tribunal de

Nuremberg,¹ un tribunal dont le statut précise qu'il « ne sera pas lié par les règles techniques relatives à l'administration des preuves », qu'il « n'exigera pas que soit rapportée la preuve de faits de notoriété publique mais [qu'il] les tiendra pour acquis ».² Comment évitera-t-on de se poser quelques questions sur la valeur de la documentation produite par le côté soviétique ? « Après la libération du camp d'Auschwitz la commission extraordinaire d'État de l'Union soviétique pour l'examen des crimes allemands, présidée par le général Dimitri J. Koudriavtcev s'est immédiatement mise à l'œuvre ».³ En cette période d'apogée du stalinisme, les plus beaux titres de gloire des juristes soviétiques sont encore les procès de Moscou. Il s'en est fallu d'assez peu qu'à Nuremberg les mêmes juristes soviétiques ne réussissent à refiler aux nazis la responsabilité des massacres d'officiers polonais à Katyn, dont les charniers ne furent découverts que par l'avance de l'armée allemande. Mais sur ce plan-là, étrangement, des gens pourtant prévenus semblent tout disposés à faire confiance aux Soviétiques et aux Polonais dont l'antisémitisme bien connu garantirait alors l'honnêteté, tout en considérant que l'antisémitisme des nazis garantit l'inverse. Quel sérieux est-ce là ?

Et au-delà de ces questions de fait, n'y a-t-il pas matière à repenser ? « Toute historiographie - dit Paul Veyne - dépend, d'une part, de la problématique qu'elle se donne, de l'autre, des documents dont elle dispose. Et si une historiographie est bloquée, cela est dû, tantôt au manque de documents, tantôt à une problématique sclérosée. Or l'expérience prouve que la sclérose de la problématique survient toujours beaucoup plus tôt que l'épuisement des documents : même quand la documentation est pauvre, il y a toujours des problèmes qu'on ne pense pas à se poser. »⁴

Il me semble bien que Poliakov, dans le passage cité plus haut, décrit un phénomène qui ressemble à une « historiographie bloquée ».⁵ On pourrait s'étendre sur les raisons - historiques - de ce blocage, ou plutôt de son immobilisation sur ce qu'elle était dans l'immédiat après-guerre, période de reconstruction tant matérielle qu'idéologique. Il faudrait parler du climat de cette période, du monopole que s'arrogeaient les communistes et leurs compagnons de route sur tout ce qui avait trait à la guerre et à la Résistance, sur les terreurs et les infamies qui ont suivi sous le nom d'épuration. Lisez, ou relisez *De la paille et du grain* et la *Lettre aux directeurs de la Résistance* de Jean Paulhan, qui fut résistant et, surtout, un esprit critique.⁶

Le commun des mortels croit sans doute, comme je l'ai cru pendant longtemps, que nous avons sur le sujet de la politique d'extermination nazie une vaste quantité de documents et d'informations vérifiables. « Abondance de preuves » titre un article de Georges Wellers, orfèvre en la matière.⁷ François Delpech, qui expose tout bonnement « la vérité sur la 'solution finale » parle de la « multiplicité des témoignages, des documents et des travaux de toutes sortes ».⁸ Ce n'est point l'avis d'un autre spécialiste, Léon Poliakov : « Seule, la campagne d'extermination des Juifs

¹ « Nuremberg avait un défaut: il avait été établi par les vainqueurs qui jugeaient un vaincu » dit Jean-Paul Sartre, en rendant compte des travaux du Tribunal Russel, *Le Monde*, 10 mai 1975.

² Art. 19 et 21 du statut du Tribunal militaire interallié.

³ Légende d'une photo insérée dans les pages 176 177 de *Auschwitz*, ed. française, Interpress, Varsovie, 1978.

⁴ *L'Inventaire des différences*, Le Seuil, 1976, p. 14.

⁵ Pour une discussion plus générale, voir Pierre Aycoberry, *La Question nazie, les interprétations du national-socialisme, 1922-1975*, Le Seuil, Points-Histoire, Paris 1979.

⁶ *De la paille et du grain*, Gallimard, Paris 1948 ; *Lettre aux directeurs de la Résistance*, Editions de Minuit, Paris 1952, réédité par J.-J. Pauvert, Paris 1968.

⁷ *Le Monde*, 29 décembre 1978.

⁸ *Le Monde*, 8 mars 1979.

reste, en ce qui concerne sa conception, ainsi que sous bien d'autres aspects essentiels, plongée dans le brouillard. Des inférences et considérations psychologiques, des récits de troisième ou quatrième main, nous permettent d'en reconstituer le développement avec une vraisemblance considérable. Certains détails, cependant, resteront inconnus à tout jamais. En ce qui concerne la conception proprement dite du plan d'une extermination totale, les trois ou quatre principaux acteurs se sont suicidés en mai 1945. Aucun document n'est resté, n'a peut-être jamais existé. Tel est le secret dont les maîtres du IIIe Reich, aussi vantards et cyniques qu'ils aient été à d'autres occasions, ont entouré leur crime majeur. »¹ Sur quel autre sujet se satisferait-on de considérations psychologiques et de récits de troisième ou quatrième main pour qualifier la reconstitution de considérablement vraisemblable ? Ne voit-on pas même comme une invraisemblance psychologique dans la dernière phrase citée ? Je ne peux pas me satisfaire de ce genre d'affirmation. Elle repose sur du sable : je ne dis pas que M. Poliakov a tort, ou qu'il a raison, mais qu'il nous donne toutes les raisons de considérer comme des hypothèses ce qu'il nous décrit ensuite comme des conclusions. Ces hypothèses seraient donc à vérifier par d'autres moyens puisque, nous dit-on, il n'existe pas de documents, aussi difficile à croire que ce soit quand on a quelques lueurs sur le fonctionnement de la machine administrative allemande.

Il s'est pourtant développé, en marge des institutions, une autre école, qui se dit révisionniste, assez hétéroclite d'ailleurs, dont le trait commun me paraît l'insistance sur le fait qu'une partie de l'image que nous nous faisons de l'Allemagne nazie vient en droite ligne de la propagande de guerre alliée, propagande qui n'était pas beaucoup plus soucieuse de la vérité que celle des ennemis qu'elle combattait. Personne d'ailleurs ne niera que cette propagande ait existé, ni qu'elle ait pu avoir un aspect mensonger caractérisé. Le « monde libre » nous a habitués, à l'occasion de ses guerres impériales, à des campagnes d'intoxication très efficaces, la guerre d'Algérie, les opérations de la C.I.A., l'Indochine, etc. On pourrait multiplier les exemples *ad nauseam*.² Chacun le sait mais n'est peut-être pas conscient que les effets d'une propagande ne se dissipent pas toujours entièrement après qu'ait vécu l'événement qui en a provoqué le surgissement. J'ai ainsi longtemps propagé l'idée que la guerre d'Algérie avait fait un million de morts jusqu'à une époque très récente où quelques amis, mieux au courant, m'ont charitablement fait savoir que des recherches plus sérieuses situaient le chiffre entre le tiers et la moitié de celui que j'avais pris, en toute bonne foi, dans la propagande algérienne. En ce qui concerne l'Allemagne nazie, personne ne semble s'être donné pour tâche de délimiter nettement ce qui est propagande, invention des témoins, affabulations officielles et ce qui relève du domaine des faits prouvables. Ce travail a pourtant été fait pour la Première Guerre mondiale et pourrait servir de modèle.³

Ce n'est pas le lieu de débattre ce sujet au fond. Je ne suis pas historien de l'Allemagne, mais le problème est justement que ce courant n'est pas reconnu, que son existence est tue par la presse. L'affaire Faurisson apparaît justement comme une sorte de percée de l'école révisionniste, d'autant plus brusque et inopinée qu'elle a été

¹ *Bréviaire de la haine*, p. 171, Calmann-Lévy, Paris. Ce livre a certes été écrit en 1951 mais dans sa préface de 1974, l'auteur constate qu'il n'y a eu de guerre en un quart de siècle et que « les travaux sérieux font également défaut sur des questions de détail », pp. 11-12.

² Voir le dossier rassemblé par Noam Chomsky et Edward S. Herman, *The Political Economy of Human Rights*, 2 volumes, South End Press, Boston 1979.

³ Jean Norton Cru, *Mémoires, 1929; Du témoignage*, 1930. Ce dernier texte a été partiellement réédité par J.-J. Pauvert en 1967. Cf. Marie Bonaparte, *Mythes de guerre*.

empêchée pendant longtemps. Il faut un peu la connaître pour comprendre la critique que lui adresse l'historien François Delpech :

Les « révisionnistes » utilisent tous une vieille méthode polémique dont l'efficacité n'est plus à démontrer : l'hypercritique. Le procédé consiste à chercher dans l'immense littérature, forcément très inégale, qui a été consacrée à la persécution nazie, des erreurs ou des exagérations qu'ils montent en épingle et ressassent indéfiniment pour jeter la suspicion sur l'ensemble et tout nier en bloc.

Il y a beau temps que les historiens dénoncent la critique exagérée et tiennent pour vrai ou pour très probable tout fait attesté par deux sources indépendantes et bien informées, sous réserve de vérification ultérieure. Ils acceptent volontiers et même souhaitent les objections et les remises en question, pourvu qu'elles soient raisonnables et fondées sur des arguments sérieux. Tel n'est pas le cas actuellement dans la campagne qui tend à faire douter de la réalité de l'holocauste. Il est cependant délicat de répondre à l'hypercritique, car on risque de se noyer dans le détail et de perdre de vue le dessin de l'ensemble.

On peut, sur le principe, répondre que la notion d'hypercritique est rarement employée parce qu'elle est instable et même, d'une certaine façon, contradictoire. Si, comme le dit le *Robert*, c'est une « critique minutieuse [un] exercice systématique du doute », il n'y a là rien de vraiment répréhensible. Descartes était donc un hypercritique. Si l'on veut dire que la critique n'est plus la critique, que le doute n'est plus le doute, puisque nier l'évidence n'est pas un doute mais une certitude, alors le mot n'a plus guère de sens. Mais passons.

On s'amusera de voir attribuer aux historiens l'image naïve de la déontologie journalistique, avec l'histoire des deux sources indépendantes qui se recoupent. Personne ne travaille de la sorte. Il y a les bonnes sources et les mauvaises, l'astuce étant de les bien jauger, car on ne peut évidemment presque jamais s'assurer que deux sources sont indépendantes l'une de l'autre. Mais j'apprécie surtout le « sous réserve de vérification ultérieure ». Ultérieure à quoi ? N'est-ce pas la porte ouverte aux remises en cause, si d'aventure la vérification tarde, ou s'avère impossible ? Notons aussi la probité qui consiste à souhaiter « les objections et les remises en question » fondées sur des « arguments sérieux ». On pourrait croire que l'historien, attaché à dissiper tous les doutes, va démontrer que les arguments de Faurisson ne sont pas sérieux, qu'ils ne résistent pas à l'examen. « Tel n'est pas le cas », dit-il en manière de réfutation définitive, et d'ajouter qu'on risquerait de se « noyer dans le détail ». Voilà donc une bonne partie de ses confrères condamnés au chômage pour avoir commis l'erreur de s'attacher aux détails. On aura compris que l'hypercritique se révèle très précieuse pour se sauver d'une noyade, à laquelle on n'hésite pas à condamner le poisson.

Le plus incroyable, donc, pour qui s'inquiète de cette question, est - entre l'énormité des faits et la généralité de leur représentation - l'étroitesse des sources, si l'on veut bien écarter la foule des témoins qui n'ont pas vu mais qui ont entendu dire. Il est proprement stupéfiant de constater que la pièce maîtresse est l'ensemble des aveux passés devant les tribunaux alliés par les chefs de camps allemands. Si l'on veut bien imaginer un instant la situation de ces hommes vaincus, jouant leur peau entre les mains de leurs geôliers, un petit jeu où vérité et mensonge sont les éléments de base d'une tactique de survie, on ne se dira pas prêt à tout prendre de leurs déclarations

pour argent comptant. Mais que prendre et que laisser ? Il n'existe pas d'étude exhaustive de tous les procès faits aux responsables nazis en Allemagne, en Pologne, en U.R.S.S., en France, etc. Tout le monde ne peut pas aller aux archives mais chacun peut se donner le frisson de l'esprit critique en relisant les confessions de Höss, l'un des commandants d'Auschwitz, en relevant les incohérences et les bizarreries, en ayant à l'esprit qu'il écrivait dans sa prison, avec l'aide du juge d'instruction polonais, avant son jugement et, au bout du tunnel, la corde de l'échafaud. Voilà un petit exercice critique, à la portée de tous, et qui est fort salubre.¹

D'autres documents émanent de témoins, involontaires ou occasionnels ; les plus connus sont Gerstein, Kremer, Nyiszli, etc. Ce n'est pas à moi d'entrer dans le vif du sujet. Je dirai seulement que les étrangetés abondent, qu'elles sont bien sûr connues des auteurs qui appuient leurs thèses sur ces témoignages, et qu'ils leur fournissent des explications qui sont, je crois, discutables, c'est-à-dire que l'on devrait pouvoir les discuter. C'est une partie importante du débat, qui n'a pas véritablement eu lieu.²

Les éléments nouveaux, dans l'ordre documentaire, sont rares. Pourtant, ainsi que le prévoyait l'auteur révisionniste américain A. R. Butz, les services de renseignement américains détenaient dans leurs archives des photos aériennes prises en 1944, à basse altitude, au-dessus du complexe d'Auschwitz.³ Des analystes de la C.I.A. en ont publié une série qu'ils ont tâché de confronter avec les éléments historiographiques fournis par les commissions d'enquête polonaises.⁴ Ces clichés datent du 4 avril, du 26 juin, du 26 juillet, du 25 septembre, c'est-à-dire une période, si je me réfère à Léon Poliakov,⁵ où les incinérations atteignaient les chiffres les plus élevés : 12 000 à 15 000 par jour en mai-juin, et même 22 000, selon le témoignage du Dr Robert Lévy.⁶ Les photos montrent les environs des crématoires déserts. Pas de foule, pas d'agitation visible, pas même d'activité. On voit une fois un groupe de détenus près d'un train non loin des crématoires. Le texte ajoute : « Bien que les survivants se souviennent que de la fumée et des flammes sortaient continuellement des cheminées des crématoires et qu'elles étaient visibles des kilomètres à la ronde, la photographie que nous avons examinée n'en offre aucune preuve positive » (p. 11). Le reste est à l'avenant. Les deux analystes, qui ont le texte polonais en main, ne songent évidemment pas un instant à mettre quoi que ce soit en doute. Ils essaient simplement de repérer sur les photos les éléments d'information qu'ils ont, mais, curieusement, ces photos n'apportent rien. On peut tout au plus dire qu'elles ne confirment pas ce qui est écrit de l'utilisation des crématoires. Sans être un maniaque de l'hypercritique, on peut souhaiter que de telles contradictions ne soient pas simplement laissées telles quelles.

Si certains croient pouvoir se satisfaire des données disponibles, d'autres semblent convaincus qu'il reste encore beaucoup à découvrir. On apprend ainsi

¹ Rudolf Höss, *Le Commandant d'Auschwitz parle*, Julliard, Paris 1959 ; réédité en Petite Collection Maspero, Paris 1979, 290 p.

² Voir la petite note un peu embarrassée de Léon Poliakov et Pierre Vidal-Naquet « A propos du témoignage sur Kurt Gerstein » (faut-il lire « de » K. Gerstein ?), *Le Monde*, 8 mars 1979.

³ *The Hoax of the Twentieth Century*, Historical Review Press, Southam 1976, p. 150.

⁴ Dino A. Brugioni et Robert G. Poirier, *The Holocaust Revisited: A Retrospective Analysis of the Auschwitz-Birkenau Complex*, Central Intelligence Agency, National Technical Information Service, Washington 1979, 19 p.

⁵ *Op. cit.*, p. 304.

⁶ *Témoignages strasbourgeois*, Paris 1947, p. 433, cité par Poliakov. Toujours dans la même page, Poliakov dit que d'après une source polonaise la capacité des crématoires était de 12 000 par jour et cite Höss qui mentionne une capacité maximale de 4 000. Aucun commentaire sur l'incohérence complète de tous ces chiffres ; il fait comme s'il ne s'en rendait pas compte. Au lecteur de se débrouiller.

incidemment dans *Le Monde* que le président Carter a nommé une commission spéciale « afin de rassembler la documentation sur le génocide des juifs lors de la Seconde Guerre mondiale », qu'elle est présidée par Élie Wiesel (ancien déporté à Auschwitz), qu'elle a envoyé une délégation de quarante-quatre membres en Pologne, en U.R.S.S. et en Israël, qu'à Moscou ils ont rencontré l'ancien procureur soviétique de Nuremberg, devenu procureur général de l'U.R.S.S. : « Selon Élie Wiesel toutefois, c'est leur rencontre avec le procureur général Roman Rudenko qui a présenté le plus d'intérêt, compte tenu de l'objectif de cette visite. Les Soviétiques détiennent en effet les plus riches archives sur les camps d'extermination (leurs troupes ont libéré Auschwitz Treblinka, Majdanek, etc.). Jusqu'à présent les chercheurs occidentaux n'y avaient pas accès. A la suite de cet entretien, les membres de la commission américaine espèrent que les Soviétiques leur ouvriront ces archives.¹

¹ *Le Monde*, 8 août 1979.

CHAPITRE II

L'air du temps, le temps se couvre

Je dois certainement faire part au lecteur des convictions qu'une brève étude de cet énorme dossier peut avoir suscitées en moi. Une seule, ferme, bien assise : on peut douter que les choses se soient passées ainsi. La version de l'histoire de l'extermination telle qu'elle est donnée dans la déclaration des historiens, dans l'article de François Delpech, qui reprennent celle de Poliakov et d'innombrables livres, laquelle reprend à son tour les travaux un peu hâtifs, non exempts de certains partis pris, du Tribunal militaire interallié de Nuremberg, cette version qui a tous les caractères d'un credo universel me paraît souffrir de très étonnantes faiblesses. Elle a les vertus d'une hypothèse cohérente en apparence, confortée par des documents interprétés sélectivement. On n'a pas pris assez garde que d'autres interprétations sont également possibles, sans choquer la raison. Cette version des choses laisse beaucoup trop de questions irrésolues pour être considérée par des esprits de sang-froid comme définitivement acceptable.

Pour le reste, je ne sais pas. Y a-t-il eu des chambres à gaz à Auschwitz, et ailleurs ? Faurisson et d'autres pensent que non. Je connais leurs arguments, je connais ceux de l'opinion adverse, je suis incapable de décider. Car enfin, même si l'on peut s'assurer qu'il était impossible que les choses se passent comme le disent des témoignages de valeur douteuse, il a pu se passer autre chose, à un rythme moins rapide, à une échelle plus réduite. Je ne vois pas comment en conscience je pourrais dans l'état actuel des recherches, trancher. Ce sera la tâche, je crois, d'une prochaine génération d'historiens professionnels.

Il y a eu des déportations et des morts en quantités énormes. Les chiffres que l'on en donne sont de simples estimations, et les discordes à ce sujet sont importantes. Avec la certitude qu'une très grande majorité des déportés juifs avaient été gazés, on n'a jamais fait de recherche sérieuse sur ce que sont devenus les déportés après leur départ, à l'échelle globale. Les chiffres mêmes de la déportations ne sont connus qu'avec une extrême imprécision. On sait par exemple qu'un institut officiel français se refuse à les publier. Pour d'autres pays, on ne sait même pas si les données ont été collationnées. Il y a sans doute eu des gazages artisanaux, mais la question des méthodes industrielles d'extermination n'est pas traitée d'une façon qui répondrait à toutes les questions que l'on est en droit de se poser sur le fonctionnement de toute autre entreprise industrielle, dans un autre contexte. C'est ce que j'ai appelé le comment du pourquoi.¹ Tout cela converge vers un ensemble de doutes lancinants,

¹ Comme le remarque R. Faurisson, aucun tribunal n'a jamais ordonné une expertise technique d'une chambre à gaz. Il ne semble pas non plus que l'on ait sollicité l'avis d'ingénieurs ni de chimistes sur la marche de complexes « crématoires-chambres à gaz » et les contraintes techniques de leur fonctionnement. L'usage du gaz cyanhydrique comme désinfectant est pourtant bien connu ; il y a des règlements d'utilisation dans de nombreuses armées et administrations civiles depuis bien avant la Seconde Guerre mondiale.

qui incluent mais qui dépassent la seule question de l'existence des chambres à gaz. Si l'on veut bien me reconnaître le droit de savoir, à moi comme aux autres, on ferait bien de ne pas mettre d'obstacle, de ne pas imposer de préalable à des enquêtes qui devraient un jour dissiper le « brouillard » dont parle Poliakov.

Beaucoup de mes amis s'effraient. Qu'on le veuille ou non me disent-ils, même avec les plus nobles motivations, soulever ce genre de question revient à mettre en doute la réalité du génocide, à donner des arguments aux antisémites et à aider la droite. De plus, ajoutent les plus soucieux de ma tranquillité, tu seras toi-même assimilé aux antisémites.

Lourde responsabilité, graves risques en effet, s'ils venaient à avoir raison. Que peut-on contre des rumeurs, des déformations dues parfois à de sincères indignations, des perfidies où les sentiments se mêlent ? Je ne suis pas homme à avoir recours à des tribunaux, je ne voudrais pas me battre, je n'estime pas assez les insulteurs pour leur rendre la monnaie de leur pièce. Je n'ai comme protection que le bon sens des autres, que la certitude qu'un malentendu peut se dissiper avec un peu de bonne volonté, et surtout l'assurance que l'on peut vivre en supportant des désaccords, même avec des proches. Après tout, il n'y a pas beaucoup de gens de ma génération politique avec qui je me sois senti toujours d'accord sur tout. L'affaire n'est donc pas très personnelle mais, si l'on insiste, que mes écrits répondent de moi.¹ J'écarte aussi l'idée que l'on pourrait donner des arguments aux antisémites : ces gens-là n'en ont pas besoin. Ils ont derrière eux une solide tradition de faux, de mensonges et de calomnies. Il suffit.

Aider la droite est par contre une objection qui mérite examen. On remarquera d'abord qu'il ne s'agirait guère d'une aide directe. Au moment où l'affaire Faurisson a fait la une des journaux, ministres et députés giscardiens ont été parmi les plus agressifs. D'un autre côté, tous ceux qui ont été à un moment ou à un autre gaullistes, et ça fait du monde, considèrent probablement que la légitimité politique actuelle prend ses sources à la Libération, époque où toutes les culpabilités ont été massées sur l'Allemagne. On ne voit pas bien ce qu'ils pourraient faire d'une éventuelle révision. Si l'on va plus à droite, on trouve une frange pétainiste qui charge aussi l'Allemagne de tous les péchés pour mieux mettre en relief la bénévolence de leur maréchal. Il reste la droite fasciste et le conglomerat appelé « nouvelle droite ». Je laisserai à d'autres le soin de déterminer si ses inspireurs sont des loups déguisés en agneaux, ou seulement d'anciens fascistes qui se sont un peu rangés. Il semble qu'elle plonge quelques racines dans le terreau de l'hitlérisme mais que ses seules chances de succès politiques résident dans un modernisme qui lui interdit de se présenter comme continuatrice du nazisme. Comme les états-majors se préparent toujours pour la dernière guerre, l'antifascisme n'est prêt qu'à affronter des formes disparues. Que reste-t-il ? Les anciens de la division Charlemagne ? Quelques autres admirateurs du Führer ? Ils n'ont pas d'existence politique. Aucune aide n'empêchera ces fantômes de finir de se dissoudre.

Réduisons la question à son articulation centrale : ôter un crime majeur du catalogue des ignominies nazies reviendrait à réhabiliter le III^e Reich ou à le « banaliser », à le rendre comparable à d'autres régimes politiques. Ceci procède d'un

¹ Pour contenter quelques esprits chagrins, il faudrait peut-être que j'arbore quelques médailles et que je fasse ronfler quelques titres. Je renvoie donc à deux ouvrages, *Le Pouvoir pale*, Le Seuil, Paris 1969, un essai sur l'Afrique du Sud, et *Des Courtisanes aux partisans*, Gallimard, Paris 1971, un essai sur la crise cambodgienne et à des articles dans *Le Monde*, *Le Monde Diplomatique*, *Libération*, *Les Temps modernes*, *Alétheia*, *Esprit* et d'autres en France et à l'étranger. J'en tiens la liste à la disposition des plus curieux.

amalgame : on suppose aux auteurs qui mettent en doute l'existence des chambres à gaz l'intention de mettre en doute toutes les autres horreurs beaucoup mieux connues et attestées. Ce n'est qu'un procédé polémique. Pour ceux qui veulent combattre la peste brune pour ne jamais en voir le retour, toute la question est de juger du bon moyen : accumuler le maximum d'histoires atroces, avec le risque de se voir reprocher des exagérations ou même des inventions, ou alors délimiter un ensemble de vérités irréfragables, peut-être moins frappantes pour l'imagination, mais que nul ne pourra mettre en doute.

J'ai constaté ainsi avec surprise que dans la littérature spécialisée on ne fait nulle part mention de quelque chose dont j'ai entendu parler mille fois : le savon que l'on aurait fabriqué avec des cadavres juifs. On a pourtant vu de ces savons. J'avoue éprouver un certain soulagement à l'idée que ces objets répugnants sont aussi mythiques que les clous de la sainte croix, les poils de la barbe du prophète, la dent du bouddha, que j'ai vus ici et là.

Je remarque aussi que l'un des trente-quatre historiens signataires, E. Le Roy Ladurie, reprenant les chiffres établis par un démographe soviétique dissident qui impute au stalinisme un déficit net de 17 millions de personnes, apporte un soulagement : en écartant des calculs fantaisistes et assez incroyables comme ceux de Soljénitsyne (60 millions), il circonscrit le phénomène, il aide à le rendre intelligible et il fournit une base beaucoup plus probable et vraisemblable à un jugement, à une évaluation morale et politique. Personne, ce me semble, n'a accusé Le Roy Ladurie de vouloir de la sorte « banaliser » le stalinisme ni le réhabiliter. On sait par ailleurs qu'il en est bien guéri. On perçoit au contraire qu'il s'agit d'établir une pièce incontestable, et d'autant plus accablante de ce fait, dans un procès qui reste à instruire complètement, puisque les successeurs de Khrouchtchev y ont renoncé.

Alors deux poids, deux mesures ? Je ne crois pas. La différence, c'est que les propos de Le Roy Ladurie reprennent ceux d'un dissident soviétique dont on attendrait plutôt qu'il fasse comme Soljénitsyne, qu'il en rajoute. Le fait qu'il en retranche sur des estimations courantes est ressenti comme la preuve que son seul souci est celui de la vérité. Les affirmations des révisionnistes concernant les chambres à gaz et le chiffre, corrélativement réduit, des victimes de la déportation ne sont pas généralement attribués à un pur souci de vérité. On les suppose de simples instruments, utilisant de mauvaise foi les lacunes de la documentation ou exploitant le caractère conjectural des chiffres habituellement avancés. (On sait que le chiffre de six millions est une estimation dénuée de caractère scientifique et qui reste discutée entre tenants de la même tendance historique ; il existe, avec les mêmes méthodes, des estimations nettement plus hautes et d'autres nettement plus basses. Il n'y a aucune raison d'affirmer, comme le font certains, que l'on ne saura jamais, tant que la totalité des archives n'aura pas été fouillée. C'est très loin d'être le cas.) On leur refuse la confiance parce qu'en retranchant du nombre des victimes, ils semblent tirer un profit politique alors que le dissident soviétique qui fait la même chose semble perdre un avantage politique. Ceci me paraît indubitable s'il s'agit bien d'une droite qui, souterrainement, cherche à saper la condamnation morale dont le nazisme fait presque universellement l'objet. Que certains, des individus ou des groupes, manifestent ce genre de duplicité, c'est non seulement possible, mais probable. Il y a, parmi les auteurs révisionnistes (j'ai dit que cette « école » était hétéroclite), des gens qui sont idéologiquement des nazis. Il en est d'autres qui ne le sont pas. Mais cette question doit passer au second plan si l'on prend garde que le critère de la rentabilité politique d'une affirmation ne coïncide pas avec le critère de la vérité des faits. Pour en finir avec cet exemple, je ferai remarquer que Le Roy Ladurie n'a évidemment pas les

moyens de vérifier par lui-même les dires du démographe soviétique, et il ne le prétend pas ; il ne fait qu'exposer ces dires en cautionnant par là-même la probabilité que ces dires soient vrais, puisque ni lui ni le dissident n'en tirent profit. Mais sur le fond nous sommes dans l'impossibilité de savoir si ce qui est dit est vrai. Nous échangerons l'estimation courante que nous avons en tête pour adopter celle que Le Roy Ladurie propose, à cause du critère de l'intérêt politique de son auteur : c'est évidemment très flou et, à seconde vue nous n'accepterons ce chiffre qu'à titre provisoire, en attendant mieux. Mais on ne peut pas faire une règle de n'accepter une affirmation que si l'on se persuade que son auteur n'a aucun intérêt politique à l'exprimer. Ceci reviendrait à rejeter comme fausse toute affirmation qui conforterait un point de vue établi. La réalité est beaucoup plus ambiguë, sans même insister sur le fait que l'on ne mesure pas toujours bien la façon dont autrui comprend ses propres intérêts politiques. J'ai eu quelques conversations curieuses en Algérie, après l'indépendance, avec des gens qui ne comprenaient pas que je critique très violemment la politique de De Gaulle : pour eux, qu'un Français choisisse de mettre son intérêt politique dans la cause de l'indépendance algérienne le rendait traître à la France et condamnable, comme ils condamnaient les traîtres l'Algérie.

Les propagandes suscitent les contre-propagandes, et l'on perd son âme (on dit aujourd'hui sa crédibilité) à se compromettre dans les unes comme dans les autres, au nom d'intérêts qui sont par nature changeants. Pour certains, et pour moi, *la vérité est la seule arme que l'on ne peut pas retourner contre celui qui l'utilise*. Que l'intérêt politique coïncide ou non avec elle est affaire de circonstances, de choix, de morale politique.

Il en est des mythes politiques comme des boules de neige : plus ils roulent, plus ils grossissent. Nous en avons un exemple tout frais sous les yeux. Pour avoir suivi de près, depuis une dizaine d'années la situation au Cambodge, je me suis cru autorisé à écrire ceci : « C'est vers le début de 1977 qu'apparaît d'abord dans la presse de droite américaine, le chiffre de deux millions de morts. Si l'on examine de près les faits sur lesquels il repose, on se rend compte qu'il est totalement fabriqué. Les deux millions lancés par la presse américaine ont été repris tels quels par la propagande de Hanoi qui, brusquement, sans explication, est passée à trois millions, chiffre repris sans vergogne par la presse occidentale (Antenne 2, *Le Monde*), habituellement moins empressée de répéter ce que dit Hanoi. Un mythe est efficace quand il arrange tout le monde.¹ Et je croyais pouvoir ajouter : « Il ne paraît pas déraisonnable de dire que depuis 1975 il y a eu un million de morts, peut-être moins, peut-être plus. » Je m'inscrivis donc en faux contre les Lacouture et leur invention aberrante de l'idée d'« auto-génocide », contre les André Fontaine qui disent que le chiffre de trois millions est accepté par tout le monde, les Sihanouk, les journaux communistes, etc. Le lendemain, on trouve une petite dépêche de l'A.F.P. dans *Le Monde*, en bas de page, en provenance de ceux qui possèdent les plus amples moyens de s'informer : « Selon les estimations du Département d'État américain, environ 1,2 million de Cambodgiens sont morts depuis 1975 du fait de la guerre et de la famine, réduisant la population du Kampuchéa à environ 5,7 millions de personnes. »²

Cette estimation est réductrice, elle n'a aucune chance de faire la une des journaux bien qu'elle soit de loin la meilleure aux yeux des quelques experts de la situation au Cambodge. Elle ne change, c'est évident, rien au jugement que l'on peut porter sur tel régime politique. On pourrait croire qu'elle va néanmoins donner un

¹ *Libération*, 4 octobre 1979.

² 6 octobre 1979.

coup d'arrêt, même discret, à l'inflation des médias, en un mot que les journalistes vont la lire et la prendre en considération. Quelques jours plus tard, le 11 octobre, le commentateur d'Antenne 2, dans « Spéciale Cambodge » dit qu' « il y avait huit millions de Cambodgiens il y a deux ans, il y en a quatre aujourd'hui », sans même remarquer que cela veut dire qu'il n'y aurait pas eu de morts avant 1977. Le lendemain, le record est battu par J.-M. Cavada, sur F.R.3 qui affirme qu'il reste 3 millions de Cambodgiens sur 7 millions. Pour *Libération* du lendemain, il en reste 2. Pour moi qui passe des mois à obtenir et à scruter des documents, à analyser des interviews à tenter de reconstituer péniblement des faits à peu près intelligibles, qui connais le pays, les gens et la gravité de la situation, je me fais l'effet d'être un idiot, que l'on matraque à coups de chiffres déments. Et si je proteste au nom de ce que je crois être l'élémentaire vérité, on me regarde d'un drôle d'œil : n'aurait-il pas des sympathies cachées pour Pol Pot ?

Veut-on un autre exemple tout chaud ? De petits malins lancent le bruit : « Bokassa anthropophage ». On comprend très vite, en lisant attentivement quelques bons journaux qu'il s'agit d'un canard. Peu importe, le mythe est lancé ; joli rideau de fumée pour justifier après coup l'intervention militaire française en Centrafrique. Il fallait anesthésier l'opinion publique, surtout africaine.

Le mécanisme de tout cela est simple : en rajouter, agrémenter de détails auxquels on ne penserait pas spontanément, et qui font d'autant plus vrais. Les hitlériens excellaient à ce petit jeu, mais les communistes et les démocraties occidentales n'y sont pas moins bons. Si les intellectuels ont quelque responsabilité dans ce bas monde, c'est la déconstruction et non la consolidation. La recherche pénible, souvent rebutante, parfois impossible, de la vérité n'aidera aucune des forces politiques qui fondent leur domination sur l'ignorance et le mensonge. Et s'il se trouvait qu'il y ait quelques vérités désagréables à découvrir dans l'histoire des années quarante, vaut-il mieux que ce soit la droite qui en ait le crédit, qui s'en serve comme d'une arme, ou la gauche ? Et s'il n'y a rien à trouver, si on vide l'abcès, et qu'on se retrouve à peu près avec les mêmes conclusions que celles qui sont en vigueur actuellement, qu'aurions-nous perdu ?

Beaucoup, finalement, tomberont d'accord avec ce qui vient d'être dit. Ils opposeront une dernière objection, qu'ils estiment rédhitoire : ce n'est pas le moment de poser ce genre de problème, l'antisémitisme relève la tête, voyez les livres qui paraissent, les tracts, les attentats. Je répondrai qu'il faut garder son calme, qu'à y regarder de près il ne se passe guère plus de choses maintenant qu'auparavant, qu'une certaine inquiétude monte dans la communauté juive, c'est possible, mais que l'inquiétude monte un peu partout. L'idée que l'antisémitisme monte est une idée qui a constamment été reprise depuis la guerre : il n'y a jamais eu de période où l'on a dit qu'il baissait. C'est donc une idée fautive, un effet de perspective. S'il fallait attendre qu'il ait disparu, on serait aux calendes grecques. Il ne faut pas se faire d'illusion : la question de l'existence des chambres à gaz a déjà été posée plusieurs fois depuis vingt ans, elle le sera encore, que l'on s'en occupe ou non. Des articles, des livres s'accumulent, qui ne reçoivent pas d'autre réponse que : cette question n'existe pas. En Allemagne, ils sont interdits et leurs auteurs sanctionnés. C'est une tactique à très courte vue, qui ne présage rien de bon. On ne doit pas réprimer dans cette affaire. C'est pourtant ce qu'une partie de la gauche a cru devoir faire. J'ai d'autres propositions à faire, qui sont les suivantes :

1° **Arrêter les poursuites judiciaires contre Faurisson (ou d'autres).** Les tribunaux ne sont pas en mesure de résoudre quoi que ce soit. De plus, je ne trouve pas honorable de s'attaquer à un homme seul sous le motif que ses opinions sont

choquantes. Il est non seulement trop facile mais stupide de s'abriter derrière les lois. Je pense à celles que le Front populaire a votées pour réprimer la propagande fasciste et que la droite a utilisées pendant la guerre d'Algérie, et encore maintenant, contre ceux qui la critiquent ou qui simplement gênent sa politique (par exemple, l'affaire Alata, l'affaire Mongo Beti, etc., livres interdits parce qu'ils décrivent de l'intérieur des dictatures africaines « amies » de la France) ;

2° **Ouvrir un débat de technique historique.** Il faut sans doute commencer par examiner les arguments de Faurisson et des révisionnistes, sans hésiter à se « noyer dans les détails ». Ce sont des détails qui comptent ! Il serait souhaitable qu'un ensemble d'historiens acceptent de s'atteler à cette tâche. Le lieu et la forme du débat reste à fixer entre ceux qui voudraient y participer ;

3° **Se donner les moyens d'élargir les sources.** Il faudrait demander des avis et des expertises techniques. A côté de cela, il reste des archives qui n'ont pas encore été exploitées, en particulier des archives allemandes qu'il faudrait inventorier aux États-Unis, en France et évidemment, avant tout, en Union Soviétique. Je ne croirais pas inutile une démarche auprès des autorités gouvernementales pour qu'elles agissent dans leurs négociations avec les Soviétiques afin que l'accès à ces archives devienne une contrepartie à des avantages convoités par eux ;

4° **Faire largement connaître les résultats de ces recherches en évitant de leur donner un caractère de vérité officielle.** Il importe que ces affaires restent entre honnêtes gens et gens honnêtes, ce qui implique que ne s'en mêlent pas les pouvoirs publics et politiques, syndicaux et religieux, etc.

Je ne sais si je demande *trop*. Il me semble que c'est le moins que l'on puisse faire.

14 octobre 1979.

DEUXIÈME PARTIE

LE DOSSIER DE L'AFFAIRE FAURISSON

Une conception de la société future qui ne prévoirait pas institutionnellement la libre
possibilité de la contestation - aussi radicale soit-elle - peut favoriser le
développement d'une nouvelle forme d'État répressif.
Pierre Vidal-Naquet, *La Torture dans la République*, éd. de Minuit, p. 177.

Attendu que les chambres à gaz ont existé, et que le simple fait de vouloir insérer dans
un quotidien un article dont l'auteur se pose la question de leur existence porte atteinte
au respect des bonnes mœurs...
Tribunal de police de Lyon, 27 juin 1979.

La première génération des droits de l'homme est celle de 1789 (droits politiques),
la seconde date de 1946 (droits sociaux), la troisième s'ouvre aujourd'hui (droit de
savoir).
Pierre Drouin, « Le rapport Lenoir. La fin de la société du secret,
Le Monde, 20 septembre 1979.

La justice n'a pas coutume de coucher avec les vainqueurs.
Sophocle.

J'ai vaguement idée que la vérité doit être en danger dans un monde où l'erreur si
aisément entasse, pour sa défense, les lettres publiques sur les commémorations en
Sorbonne, et les potins sur les faux.
Jean Paulhan, *De la paille et du grain*, Œuvres complètes, tome IV, p.337.

Dans les crises historiques, les acteurs, s'ils ont le temps et le goût d'observer, se
sentent dépassés par ce qu'ils voient en train de se faire ; s'ils ne sont pas dupes des
explications officielles qu'on donne ou qu'ils se donnent, il ne leur reste plus, après
l'événement, que l'étonnement de s'être mis dans des états pareils ; plus souvent, ils
croient tout ce qu'ils disent et ce que proclament leurs théologiens ; cette version,
amie de la mémoire, devient la vérité historique de demain.
Paul Veyne, *Comment on écrit l'histoire*, 1re éd., Le Seuil, p. 231.

La société française est fragile parce qu'elle refuse les vérités qui blessent ou tout
simplement gênent. En temps de guerre étrangère ou coloniale, le bourrage de
crâne a atteint chez nous un degré qui a toujours stupéfié les Anglo-Saxons.
Et en temps de paix ?
Jacques Fauvet, *Le Monde*, 6 novembre 1979.

CHAPITRE PREMIER

A-T-ON LU FAURISSON ?

Que nuist scavoir tousjours et tousjours apprendre,
feust-ce d'un sot, d'un pot, d'une gedoufle, d'une moufle, d'une
pantoufle ?
François Rabelais, *Tiers Livre*.

Ce Robert Faurisson, professeur de lettres comme on les faisait dans le temps, n'en est pas à son premier esclandre. C'est sur notre scène littéraire, plus riche autrefois en vaillantes polémiques que le morne temps où nous sommes, qu'apparaît en 1961 un article de R. Faurisson consacré à une interprétation du sonnet des « Voyelles » de Rimbaud.¹ L'auteur propose de décrypter ce sonnet fameux en montrant que sa signification véritable est de caractère érotique et qu'il décrit le corps féminin « *in coïtu* ».

A l'époque où la guerre d'Algérie semble s'éterniser, où les Algériens sont victimes dans les rues de Paris et de la banlieue des plus scandaleuses ratonnades, policières et populaires, où la police ne patrouille plus que mitrailleuse au poing en « chassant le faciès », où la gauche murmure gravement « paix en Algérie » et croit à la montée d'un fascisme tout en laissant à de Gaulle et à ses barbouzes le soin de le combattre, la presse s'enflamme pour ce grave problème qu'est l'interprétation d'un sonnet. Douce France !

On aura compris que cette première affaire Faurisson n'a guère retenu, à l'époque, mon attention non plus que celle de quelques-uns de mes contemporains. Le monde littéraire, lui, a tremblé sur ses bases. Tenants et adversaires de la thèse de Faurisson se sont affrontés en champ clos. On a vu rompre des lances à Sabatier, Kanters, Pieyre de Mandiargues, Bonnefoy, Breton qui « approuve dans son ensemble » l'interprétation audacieuse du petit prof de lettres, pourtant bien austère, du fort prude lycée de jeunes filles de Vichy, alors que tombe comme un couperet le verdict d'Étiemble : schizophrénie.²

J'ignore si la polémique s'est éteinte et comment l'on enseigne aujourd'hui le sonnet fameux aux potaches (si même « Voyelles » a droit de cité dans tous les manuels) mais elle s'est en tout cas poursuivie jusqu'en 1968, quand Étiemble se résigna à faire un livre contre :

N'eût été l'insistance de mon éminent collègue M. Faurisson, j'aurais sans doute laissé en vrac toutes ces notes ; mais comment résister à celui qui, célèbre pour avoir décelé sous chaque voyelle une des fioritures du coït, me sommait de me prononcer ? A l'en croire, je n'avais pas écrit assez de lignes

¹ *Bizarre*, N. 21-22, 1961

² Voir les débuts de cette polémique dans *Paris-Presse* du 9 novembre 1961, *Combat* du décembre 1961, *L'Observateur littéraire* du 28 décembre 1961 et du 11 janvier 1962, *Rivarol* du 28 décembre 1961, *NRF* du janvier 1962, *Le Figaro littéraire* du 13 janvier 1962, *Le Monde* du 3 février 1962, lettre d'Étiemble du 10 février 1962 et du 24 février 1962 (réponse du R. Faurisson), *Les Temps modernes* de mars 1962, etc.

sur ces vers. Ce volume apaisera-t-il sa boulimie ?

...dit le prière d'insérer.¹

Pas plus en 1961 que maintenant, je ne me sens poussé à prendre le moindre parti en cette querelle. On peut, je crois, de l'extérieur du cénacle, apprécier la fine mécanique de la proposition de Faurisson tout en continuant à professer une haute estime pour le style d'Étiemble, sa fougue et ses courages. Tout en préférant donc rester au-dessus de cette mêlée, je relève, avec l'intérêt rétrospectif que soulèvent aujourd'hui d'autres écrits de Faurisson, quelques notations qui viennent, au fort de la bataille, sous la plume d'O. Mannoni :²

La question de l'interprétation des textes de Rimbaud a repris une nouvelle actualité à la suite d'une tentative courageuse et radicale qu'il n'est pas mauvais de considérer - non pas avec l'idée de l'approuver en tout - mais parce qu'elle va jusqu'au bout d'un certain chemin et devient de ce fait exemplaire. On peut y voir, mêlées, des démarches qui aboutissent à un enrichissement valable du sens, selon des méthodes correctes et en même temps une telle peur devant ce qu'il y a de proprement poétique dans la parole de Rimbaud, que quelques-unes des interprétations données pour les plus profondes peuvent paraître des artifices pour refuser les textes.

Il ajoute plus loin une remarque dont la pertinence semble générale, appliquée aux productions ultérieures de cet enragé critique de textes :

Ce n'est pas sans quelque étonnement, d'ailleurs, qu'on remarque la passion extrême avec laquelle, au sujet de ces quatorze vers, les divers interprètes brandissent leurs diverses interprétations. Ils manifestent une extraordinaire intolérance. Où peuvent bien être les sources d'une pareille énergie ? Il s'agit peut-être de la simple et classique colère avec laquelle tout vrai croyant rêve d'exterminer, dans la personne de ses adversaires, tout ce qui lui reste à lui-même de doutes obscurs. Le fanatisme accourt à l'aide des convictions mal assurées. Il semblerait pourtant qu'il n'y a pas matière à perdre son sang-froid.

C'est par un autre coup de tonnerre dans le ciel serein de nos lettres que Faurisson allait déclencher en 1972 une nouvelle polémique, qui portait cette fois sur Lautréamont. Que faire d'autre ici, sinon reprendre le péremptoire prière d'insérer qui accompagne cette fois-ci un copieux dossier qui s'avoue thèse de lettres :³

L'œuvre de Lautréamont n'a jamais été lue pour ce qu'elle est : une joyeuse et magistrale contrefaçon du moralisme pontifiant. *Les Chants de Maldonne* et les *Poésies* sont deux fantaisies bouffonnes. Isidore Ducasse s'y présente successivement sous les apparences d'un Tartarin (ou d'un Fenouillet) du vice et de la vertu. Il fait mine de braver - admirons le style - le « crabe de

¹ *Le Sonnet des voyelles. De l'audition colorée à la vision érotique*, Gallimard, Les Essais 139, 244 p.

² O. Mannoni, « Le besoin d'interpréter », *Les Temps modernes*, n° 190, mars 1962, p. 1347-1361. Ici p. 1350 et 1354. Les écrits de Faurisson sur ce sujet sont rassemblés dans *A-t-on lu Rimbaud ? (suivi de : l'Affaire Rimbaud)*, J.-J. Pauvert, rééd. 1971, 63 p.

³ *A-t-on lu Lautréamont?*, Gallimard, Les Essais 170, 1972, 433 p.

la débauche » et le « boa de la morale absente ». Une floraison de janotismes, de cuistreries et d'absurdités cocasses donne toute leur saveur à ces deux divertissements satiriques.

Encore fallait-il, pour les mettre à jour, veiller à lire sans préjugé, ligne à ligne, mot à mot et au ras du texte : précaution élémentaire que négligent parfois les commentateurs, en particulier ceux de la nouvelle critique. On a beaucoup crié au génie surréaliste de Lautréamont. En fait de génie, c'est celui de la bêtise prudhommesque qui s'exprime par le truchement de ces deux grotesques que sont le « Chantre » et le « Poète ». L'œuvre d'Isidore Ducasse (1846-1870) constitue l'une des plus prodigieuses mystifications littéraires de tous les temps...

La soutenance fut d'ailleurs fort mouvementée ainsi qu'en rendit compte Jacqueline Piatier qui qualifiait l'impétrant tour à tour de pétaradant, d'impavide, de Scarron, de prophète et de téméraire archer. « Mais on rit, et c'est là l'important. »¹

En montant à l'assaut des écoles de critique, ancienne et nouvelle, Faurisson expose ses divergences sur le mode burlesque :

La critique de textes (trois écoles)

Trois façons de voir un texte. Trois façons de voir les choses, les gens, les textes. Trois façons de voir un stylobille et d'en parler.

1. – **L'ancienne critique** déclare : « Cet objet est une pointe Bic. Il sert à écrire. Replaçons-le dans son contexte historique : nous reconnaissons dans cet objet le « style » des Anciens ; il se présente ici sous une forme moderne ; il est pratique, aisé à manier et à transporter ; il a son autonomie. Voyons le cadre socio-économique dans lequel il s'inscrit : il obéit aux contingences de la production industrielle en série : il est bon marché ; il se consomme et il se jette. Décrivons-le [il est remarquable que l'ancienne critique ait tendance à retarder ce moment de la description qui devrait en bonne logique précéder tout autre moment ; on dirait qu'elle a peur de la réalité et qu'elle ne l'aborde qu'au terme d'une sorte de mouvement tournant, d'allure historique, qui lui donne des apparences réfléchies] : cette pointe Bic se compose d'un étui, d'un conduit pour l'encre, d'un capuchon, d'une pointe métallique - l'ensemble est surtout fait de matière plastique molle ou dure ; l'étui est bleu, blanc et doré ; sa section est hexagonale ; sa forme est allongée. Préoccupons-nous de savoir qui est l'auteur de cette œuvre et ce que l'auteur a dit de son œuvre : découvrons ainsi que cet objet est fabriqué dans les usines du baron Bich ; cet industriel est honorablement connu ; voyez ce qu'en ont dit *Paris-Match*, *Jours de France* et *France-Soir* ; le baron Bich n'a pas caché comment, pourquoi et pour qui il avait conçu et fabriqué ce produit ; il en est le producteur et il connaît donc son affaire mieux que personne ; il est allé jusqu'à faire des confidences sur son produit ; il a révélé ainsi que toute sa pensée, toute son intention pouvait se résumer en ceci : « J'ai, d'abord et avant tout, pensé aux travailleurs, aux gagne-petit. »

2. – **La nouvelle critique** survient et déclare : « L'ancienne n'intéresse plus grand monde. Ses vues sont sclérosées. Elles sont l'expression d'une société qui s'est figée vers 1880-1900. Encore Taine, Renan et Lanson n'étaient-ils, à tout prendre, que les continuateurs de Sainte-Beuve. Honorons

¹ « Maldoror entre M. Prudhomme et M. Fenouillard », *Le Monde*, 23 juin 1972.

les vieillards. Ils sont émouvants. Mais ils sont dépassés. Par qui ? Mais par nous, en toute modestie. Voici ce qu'il faut comprendre : les choses ne disent pas ce qu'elles veulent dire ni même ce qu'elles disent. De même pour les gens et pour les mots. Il faut chercher autour, en dessous, à travers. Le regard doit à la fois se promener négligemment et, subitement, venir percer les choses. Cette « pointe Bic » [l'appellation est plate et bassement circonstanciée] n'est que tout à fait accessoirement cela. Elle est un agencement de *structures*. De telle forme. Dans tel contexte à la fois [et non : successivement] historique, économique, social, esthétique, individuel. Ici tout est dans tout, et réciproquement. Cet objet [ob-jet] est un ensemble de structures scripturaires ou scripturales où se conjuguent différents systèmes de coloration bleuâtre et de matité translucide. Il s'agit d'une réalité chatoyante et arachnéenne à capter dans la complexité des lacis et des modulations. Ce tube est anaphorique [ça se porte la pointe en avant]. Dans ce tube s'inscrit l'intériorité de l'objet [l'ob-jet]. Ce tube est l'élément charnière grâce auquel l'étendue interne de l'œuvre s'articule en un volume signifiant. Toute thématique relève ainsi à la fois d'une cybernétique [ça bouge] et d'une systématique [c'est construit]. Un déchiffrement psychanalytique s'impose. On sait que le baron Bich est féru de marine à voile. Il est hanté par l'America Cup qu'il n'est jusqu'ici jamais parvenu à gagner. Eh bien, regardez cette pointe anaphorique. Il est manifeste que le baron a opéré un transfert sur les structures de la pointe Bic. Notez cette manière offensive de fendre les flots dans le contexte d'une société tout entière tournée vers la production et la consommation. Ce que le baron ne réussit pas sur les flots, il le tente ailleurs. A un autre niveau d'analyse, on pourrait aussi parler de symbole phallique. A ce point de vue, il n'est pas inintéressant de relever que, pour baptiser l'objet [l'ob-jet] en question, le baron a procédé soit à l'amputation de la lettre H [Bich a donné Bic] soit à l'ablation de cette lettre. L'amputation peut s'interpréter de différentes façons sur lesquelles il convient de passer. Quant à l'ablation, elle peut se comprendre comme le signe d'une appartenance, discrète et émouvante à une entité « Homo » de type balzacien. réinterprété avec tant de finesse par Roland Barthes dans son *S/Z*. Mais d'autres déchiffrements structuralistes sont possibles : par exemple, selon la conscience imaginante de Bachelard, la conscience perceptive [ou : a-thétique de soi] de Merleau-Ponty, la sentimentalité ontologique de Jean Wahl, la méditation marcelienne du corps et, de façon plus générale, l'intentionnalité phénoménologique. » (NB : toute cette dernière phrase figure dans *L'Univers imaginaire de Mallarmé*, de J.-P. Richard, thèse, 1961 ; tout le baragouin ontologique de ma **nouvelle critique** se trouve dans les premières pages de cette œuvre.)

3. – **La critique de toujours** s'étonne de tant de science et de si peu de jugeotte. Elle va droit à l'objet. C'est là son premier mouvement. Son premier mouvement n'est pas de tourner autour du pot. Elle ne veut d'abord savoir ni qui, ni quoi, ni qu'est-ce. Elle ne veut connaître ni l'époque, ni le lieu. Ni le nom de l'auteur, ni ses déclarations. Pas de commentaire, pas de philosophie. Montrez-moi ça Elle examine de loin et de près. Elle voit écrit Reynolds. A priori, l'objet serait un stylobille de la marque Reynolds. Méfiance toutefois ! La réalité correspond-elle à la dénomination et à l'apparence ? C'est à voir. Nouvel examen de l'objet. Serait-ce un stylobille postiche ? Cette apparence de stylobille pourrait dissimuler, que sais-je ? une arme, un micro, de la poudre à éternuer. Tout est à examiner soigneusement. Le résultat de l'examen pourra

être que je suis incapable de m'expliquer cet objet. En conséquence, je me garderai bien de faire comme si je me l'expliquais. Et je ne prétendrai pas l'expliquer aux autres. Je ne ferai pas de commentaire. Je me tairai. La **critique de toujours** a de redoutables exigences : réfléchir avant de parler ; commencer par le commencement ; se taire quand, en fin de compte, on n'a rien à dire. Un bel exemple de cette critique (toujours prônée, rarement mise en pratique) : l'histoire de la dent d'or racontée par Fontenelle. Les illustres professeurs se sont ridiculisés tandis que l'orfèvre anonyme a pensé juste, droit et vrai.

La conclusion de Jacqueline Piatier, un peu choquée par « cette thèse hénaurme », n'est pas défavorable : Lautréamont est

sans doute moins facile à réduire que ne le croit M. Faurisson, qui fait ce simple raisonnement : si l'on a fait trop dire aux *Chants de Maldoror* c'est qu'ils ne veulent rien dire. Mais M. Faurisson dans son simplisme n'est pas non plus facile à réduire. On ne peut nier qu'il ait mis le doigt sur quelques-uns de nos maux et qu'il fasse régner, là où il passe, une bonne santé mentale et verbale que la jeunesse trouve à son goût. Sans barguigner, la Sorbonne a accordé à sa thèse la mention *très honorable*, tandis que, célébré à la fois par nos modernes abstracteurs de quintessence et par cet amateur de Pierre Dac, auquel il trouve que Lautréamont ressemble, Isidore Ducasse entrait vraiment dans la gloire.

La presse, là encore, allait batailler fermement pour ou contre les idées de Faurisson.¹

Il s'explique sur ce qu'il appelle sa méthode, par exemple dans cette interview aux *Nouvelles littéraires*.²

Un point commun, parmi beaucoup d'autres, de la plupart des tenants de la nouvelle critique, mais aussi de l'ancienne critique, c'est leur répugnance à s'attaquer directement aux textes et à en parler avec les mots de tous les jours. Le « paléo » et le « néo » ont besoin, pour analyser un texte, d'une foule de considérations historiques, psychologiques, linguistiques ou psychanalytiques, qui me paraissent de purs alibis. « Paléo » et « néo » sont plus ou moins d'accord pour décrier la recherche du sens premier et vérifiable. Je suis pourtant persuadé que nous ne cessons de commettre, sur des textes français, comme sur des textes latins, grecs, hébreux ou chinois, des faux sens et des contresens. Il faut chercher la lettre avant de chercher l'esprit. Les textes n'ont qu'un sens ou bien il n'y a pas de sens du tout.

Ce sens peut être double (comme dans l'ironie, par exemple), mais cela ne fait jamais qu'un sens. Souvent on ne le trouve pas. Parfois, on s'imagine l'avoir trouvé et, un peu plus tard, on s'aperçoit qu'il n'en est rien. Un mot pris isolément peut avoir plusieurs sens, mais, dès lors qu'il s'insère dans une phrase, il tend à perdre, et même très vite, cette aptitude-là. Il ne faut pas confondre « sens » avec « sentiment ». Un même texte peut inspirer les

¹ L'ouvrage suivant de Faurisson, *La clé des « Chimères » et « Autres Chimères » de Nerval*, J.-J. Pauvert, 1976, 140 p., n'a pas soulevé les mêmes passions. Habitude du public ou moindre prestige du Nerval ?

² 10-17 février, « Je cherche midi à midi. » Propos recueillis par Gérard Spiteri.

sentiments les plus contradictoires : on lui donne alors tel ou tel sens, mais cela ne revient absolument pas à affirmer qu'il possède tous ces sens, qu'il les contient en même temps ! Qu'on attribue une qualité à telle personne ne signifie nullement que cette personne est dotée de cette qualité-là. Je voudrais bien que la critique littéraire accepte cette dure loi du sens, comme les physiciens acceptent la loi de la pesanteur. Quant à l'Université, j'estime que certains de ses représentants apprennent aux gens à lire « entre les lignes » ; pour ma part, ce sont d'abord les lignes que je cherche à lire. C'est déjà assez difficile.

– *A quoi exercez vous vos étudiants ?*

Je les entraîne à la « critique de textes et documents » (littérature, histoire, médias, etc.). Si, dans un texte réputé historique (mais ces réputations ne sont-elles pas de l'ordre du préjugé ?), ils relèvent les mots de « Napoléon » ou de « Pologne », j'interdis que leur analyse fasse état de ce qu'ils croient savoir de Napoléon ou de la Pologne ; ils doivent se contenter de ce qui est dit dans le texte. Un texte ainsi examiné, à cru et à nu, avec les yeux du profane et sans chiqué, prend un relief intéressant. Excellent moyen, d'ailleurs, de détecter les falsifications et « fabrications » en tous genres. Mes étudiants appellent cela la « méthode Ajax » parce que ça récuré, ça décape et ça lustre.

Que cette méthode soit suffisante pour tout comprendre d'un texte, pour satisfaire en tout cas à l'ensemble des curiosités qu'il peut susciter en moi, j'en doute fort, et je ne rejeterai pas d'un geste aussi décidé les autres écoles critiques, bien que l'on sache à quel grotesque certains cuistres ont pu les amener, à *Tel Quel* ou ailleurs.

Ce qui est certain, c'est que ce souci de prendre les textes au ras des mots ne pouvait manquer d'amener Faurisson à travailler sur des textes, littéraires ou non, liés à certains événements cruels de notre époque, et à proposer de les récurer à l'aide de sa « méthode Ajax ». Que l'on accepte ou non d'y voir une manière propre à jauger et à juger entièrement d'un texte, le simple bon sens suffirait à y voir en tout cas un préalable dont l'intérêt est évident : il faut commencer par lire les textes pour ce qu'ils se donnent avant de les interpréter.

Ainsi, au moment où l'affaire Faurisson se déclenche, en 1978, plusieurs journaux s'emparent de l'un des thèmes de travail qu'il avait donné à ses étudiants lyonnais : « *Le Journal d'Anne Frank est-il authentique ?* » Dans l'amalgame et les insinuations qui allaient s'ensuivre, la chose allait inmanquablement prendre les allures d'une provocation antisémite. Affaire de contexte. L'imputation était d'autant plus facile (le thème était formulé interrogativement mais le lecteur devait supposer que Faurisson répondait par la négative) qu'il n'avait rien publié sur ce travail de recherche ; il voulait en peaufiner la rédaction. Dans l'état, il apparaît nettement à la lecture de cette analyse très serrée que le texte attribué à la jeune Anne Frank est ce que l'on peut appeler une supercherie littéraire. Ceci n'enlève évidemment rien au tragique du sort qu'elle a connu.

Le mieux, là aussi, est de juger sur pièces.¹ Que le lecteur veuille bien s'y reporter pour voir s'il ne trouvera pas ensuite intolérablement calomnieuses les affirmations d'un vice-président de la fédération du Rhône de la L.I.C.A., M. René Nodot :²

Faurisson n'a pas trouvé tout seul la calomnie contre le journal d'Anne Frank. Le « promoteur » de cette affaire abjecte est un ancien collaborateur de

¹ Voir les *Ecrits révisionnistes* de R. Faurisson, vol. 1.

² *Le Droit de vivre*, février 1979.

la Gestapo, Ernst Romer, qui fut condamné à 1500 marks d'amende pour avoir lancé par tracts une campagne sur ce thème. Le gestapiste a bien entendu fait appel. Le procès est venu devant la cour de Hambourg. Le père d'Anne Frank, toujours vivant, a produit devant la cour la pièce à conviction décisive : l'original du journal...

CHAPITRE II

CE QU'EST L'AFFAIRE FAURISSON

L'affaire qui nous occupe a commencé en 1974 d'une assez curieuse manière : le 17 juillet surgit dans *Le Canard enchaîné* une lettre adressée trois mois auparavant par Faurisson au Dr Kubovy, directeur du Centre de documentation juive de Tel Aviv. En voici le texte, en rétablissant les passages tronqués par *Le Canard* :

Puis-je me permettre de vous demander votre sentiment, votre sentiment personnel, sur un point particulièrement délicat de l'histoire contemporaine : les chambres à gaz hitlériennes vous semblent-elles avoir été un mythe ou une réalité ? Auriez-vous l'obligeance de me préciser éventuellement dans votre réponse quel crédit, selon vous, il convient d'accorder au « document Gerstein », à la confession de R. Höss, au témoignage Nyiszli (faut-il dire Nyiszli-Kremer ?) et, d'une façon générale, à ce qui s'est écrit de ce point de vue sur Auschwitz, sur le gaz Zyklon B, sur le sigle « N.N. » (« Nacht und Nebel » ou « Nomen Nescio » ?) et sur la formule de « solution finale » ? Votre opinion sur la possibilité d'existence de ces chambres a-t-elle varié depuis 1945 ou bien reste-t-elle aujourd'hui ce qu'elle était il y a vingt-neuf ans ? Je n'ai pu, jusqu'à présent, découvrir de photographies de chambres à gaz qui paraissent présenter quelque garantie d'authenticité. Ni le Centre de documentation juive de Paris, ni l'Institut für Zeitgeschichte de Munich n'ont pu m'en fournir. Auriez-vous, pour votre part, connaissance de photographies à verser au dossier de la question ? Merci d'avance pour votre réponse et peut-être pour votre aide. Veuillez recevoir, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Canard ne faisait que la reprendre de *Tribune juive Hebdo* (14 juin 1974) qui, elle-même, la reprenait du quotidien israélien *Yedioth Aharonoth* (26 mai 1974) où la lettre avait abouti, le destinataire étant décédé. Il s'agissait d'une lettre semblable à celle que Faurisson avait envoyée à plusieurs dizaines de destinataires, historiens et spécialistes connus, à travers le monde.

Dès le 25 juin, on en parle au conseil de l'université (Sorbonne nouvelle-Censier) où enseigne Faurisson. Sa lettre porte l'en-tête de l'université :

Le Président [M. Las Vergnas] a été saisi par quelques collègues de la parution dans l'hebdomadaire *Tribune juive* d'un article signé par M. Faurisson

et qui contient des doutes inadmissibles quant à l'existence des camps de concentration nazis. Or cet article a été écrit sur du papier à en-tête de notre université (centre Censier). En conséquence, le Président souhaite que le conseil l'invite à adresser, en son nom, au journal en question un désaveu total des allégations de notre collègue, celles-ci mettant en cause le renom de notre université. Le conseil approuve unanimement cette attitude.

Robert Faurisson remarque :

[...] qu'une *lettre* est ici présentée à deux reprises comme un *article*. Une lettre publiée sans le consentement de son auteur est présentée comme un article qui aurait été, par ses soins, remis à un journal. Des *questions* sur l'existence des *chambres à gaz* deviennent des *doutes* quant à l'existence des *camps de concentration*; puis ces doutes sont qualifiés, à leur tour d'*allégations*. Ces doutes, déclarés inadmissibles, et ces allégations qui appelleraient un désaveu total, mettraient en cause le renom d'une université.

– Depuis quand condamne-t-on quelqu'un sans qu'il soit admis à présenter sa défense (ne serait-ce qu'au titre d'« observateur invité » : qualité dont seul a bénéficié le collègue qui a « saisi » le Président de cette affaire.) ?

– Depuis quand le Président et son conseil ont-ils qualité pour juger les recherches d'un professeur, recherches sur lesquelles ils ne disposent que d'une lettre tronquée ?

– Depuis quand l'Université conteste-t-elle le droit au doute et à la recherche ?

Ces remarques, il les affiche à Censier pour répondre aux rumeurs qui circulent et à d'autres affiches, injurieuses à son égard. Il fait suivre son nom de la mention « membre adhérent du S.N.E.Sup », ce qui lui vaut bientôt d'être exclu dudit syndicat, car cette mention « tend à laisser croire que les questions posées par Faurisson, et qu'il présente comme de nature exclusivement scientifique, peuvent avoir la caution du S.N.E.Sup ; mais une campagne menée depuis des années pour essayer de déterminer des degrés dans l'horreur des crimes nazis, alors que se développent par ailleurs des tentatives de réhabilitation de l'hitlérisme, ne peut manquer de faire l'objet d'une exploitation politique et le S.N.E.Sup se refuse évidemment à lui donner la moindre caution. La commission estime donc que l'utilisation du sigle S.N.E.Sup dans ce contexte est de nature à porter un préjudice moral au syndicat ». ¹ Limitons-nous à trois remarques : il faut avoir l'esprit singulièrement borné pour ne pas se rendre compte qu'il y a évidemment eu des degrés dans l'horreur. Ensuite, personne n'a jamais soupçonné un syndicat d'universitaires de cautionner les recherches de ses adhérents. Le S.N.E.Sup ne fait pas précisément figure de société savante. Ce petit jésuitisme n'a d'autre fonction, au moment où un adhérent (de longue date) a besoin de soutien en raison des attaques dont il se sent l'objet, que de le laisser tomber. Troisième point, intéressant parce qu'il ressort en 1974 comme en 1979, comme il ressortait il y a vingt ans et comme on souhaite qu'il ne ressorte pas dans vingt ans : le coup de la « campagne de réhabilitation de l'hitlérisme ».

¹ SNESup, commission des conflits, délibération du 4 octobre 1975.

Cette campagne est à l'évidence permanente chez certains de ceux qui participèrent à l'entreprise (pas tous, il y a aussi des repentis) et d'autres, plus jeunes, qui vivent dans la nostalgie du bon Adolf. Cette campagne, depuis 1945, n'a jamais connu autre chose que des échecs piteux. On proteste moins contre les campagnes de réhabilitation d'autres tyrannies criminelles comme celle de la famille royale française (voir les contorsions récentes du comte de Paris) ou de M. Bonaparte, à l'occasion du bicentenaire de sa naissance, célébré par l'État français aux frais du contribuable. Que la naissance du Führer soit célébré dans deux cents ans par un éventuel État allemand me paraît probable, les mêmes causes produisant les mêmes effets. Le fait d'exalter le dictateur liberticide du 18 Brumaire n'entraîne pas ipso facto que notre régime politique ressemble à celui du fameux précurseur de Bokassa. Souhaitons la même chose aux Allemands du XXIIe siècle. Ajoutons que ceux qui veulent vraiment réhabiliter Hitler, ou Pétain, ou Louis XVI, ou Trotski le disent. Leur entreprise n'aurait guère de sens s'ils n'en avouaient hautement le but. Il importe donc de ne pas se tromper d'adversaire et de cesser ce petit chantage permanent. Il ne peut d'ailleurs faire taire que ceux qui ont précisément le souci de ne pas se faire confondre avec les partisans déclarés de l'hitlérisme, et dont le propos est autre.

A la suite de ce détournement de correspondance, Faurisson fut, comme on le pense, abreuvé de diffamations et de menaces diverses (lettres, coups de téléphone, graffiti chez lui, dans un style typiquement antinazi : « Faurisson, tu crèveras »).

Il fournit aussi le point de départ d'un litige qui opposa longuement Faurisson aux instances de l'université de Lyon II, où il vint enseigner en 1974. Il avait des raisons de penser que les rumeurs hostiles engendrées par la publicité donnée à l'un de ses thèmes de recherche, avait eu pour effet d'empêcher le déroulement normal de sa carrière universitaire. Il eut la candeur de s'en offusquer. Une longue procédure judiciaire le faisait débouter en Conseil d'État en octobre 1978. Il va de soi que l'atmosphère de l'université lyonnaise en était quelque peu affectée et qu'en face de collègues hostiles, il ne pouvait compter que sur des appuis rares et discrets.

Cela n'empêche pas l'auteur de la « méthode Ajax » de continuer à travailler. C'est la lecture des livres d'un ancien déporté, Paul Rassinier, qui l'a mis sur cette piste. Nous parlerons plus loin de Rassinier et des incroyables calomnies dont il a été la victime. Il souhaitait, avant sa mort en 1967, que de jeunes chercheurs reprennent le flambeau et contribuent à faire davantage de lumière sur cette période douloureuse de la guerre et de la déportation.

Faurisson constitue des dossiers, envoie des lettres dans tous les azimuts pour demander de la documentation, fréquente assidûment les salles de lecture, comme celle du Centre de documentation juive contemporaine, enquête auprès des professionnels de l'usage des gaz, de la crémation, se rend en Autriche et en Pologne pour visiter les lieux, armé d'un mètre et d'un appareil photo, il interroge les témoins et les archivistes, il analyse les textes. Il tire des conclusions. Il cherche à les publier. C'est là que rien ne va plus.

Dans une lettre publiée en droit de réponse, il décrit rapidement sa démarche :¹

Jusqu'en 1960, j'ai cru à la réalité de ces gigantesques massacres en « chambres à gaz ». Puis, à la lecture de Paul Rassinier, ancien déporté résistant et auteur du *Mensonge d'Ulysse* j'ai commencé à avoir des doutes. Après quatorze ans de réflexion personnelle, puis quatre ans d'une enquête acharnée, j'ai acquis la certitude, comme vingt autres auteurs révisionnistes,

¹ *Le Monde*, 16 janvier 1979.

que je me trouvais devant un mensonge historique. J'ai visité et revisité Auschwitz et Birkenau où l'on nous présente une « chambre à gaz reconstituée » et des ruines dites de « crématoires avec chambres à gaz ». Au Struthof (Alsace) et à Majdanek (Pologne), j'ai examiné des locaux présentés comme des « chambres à gaz en état d'origine ». J'ai analysé des milliers de documents, en particulier au Centre de documentation juive contemporaine de Paris : archives, sténogrammes, photographies, témoignages écrits. J'ai inlassablement poursuivi de mes questions spécialistes et historiens. J'ai cherché, mais en vain, un seul ancien déporté capable de me prouver qu'il avait réellement vu, de ses propres yeux, une « chambre à gaz ». Je ne voulais surtout pas d'une illusoire abondance de preuves ; j'étais prêt à me contenter d'une preuve, d'une seule preuve. Cette preuve, je ne l'ai jamais trouvée. Ce que j'ai trouvé, en revanche, ce sont beaucoup de fausses preuves, dignes des procès de sorcellerie et déshonorantes pour les magistrats qui s'en étaient accommodés. Et puis j'ai trouvé le silence, la gêne, l'hostilité et, pour terminer, les calomnies, les insultes, les coups.

En même temps qu'il « poursuit inlassablement de ses questions spécialistes et historiens », il entame avec la presse, et surtout avec *Le Monde*, une sorte de guérilla pour obtenir que l'on y publie ses vues, et cela dès 1966, sans guère de succès. En voici un exemple symptomatique : Faurisson avait envoyé à Charlotte Delbo une lettre analogue à celle qui, expédiée au Dr Kubovy, avait fait surface dans *Le Canard enchaîné*. Charlotte Delbo, écrivain, auteur de plusieurs récits sur la déportation¹, assortie d'un commentaire. Plus correct que *Le Canard*, *Le Monde* demande à Faurisson l'autorisation de publier cette lettre - privée - et il refuse. Elle est néanmoins publiée avec le commentaire de Charlotte Delbo, mais le nom de Faurisson a disparu. Pour qui a lu, à cette époque, *Le Canard enchaîné*, l'allusion est transparente. L'article s'intitule « Démythifier ou falsifier » :²

« Les chambres à gaz hitlériennes vous semblent-elles avoir été un mythe ou une réalité ? (...) Votre opinion sur la possibilité d'existence de ces chambres a-t-elle varié depuis 1945 ou bien reste-t-elle aujourd'hui ce qu'elle était il y a vingt-neuf ans ? Je n'ai pu, jusqu'à présent, découvrir de photographies de chambres à gaz qui paraissent présenter quelque garantie d'authenticité. Ni le Centre de documentation juive de Paris ni l'Institut für Zeitgeschichte de Munich n'ont pu m'en fournir. Auriez-vous connaissance de photographies à verser au dossier de la question ? Je vous remercie d'avance pour votre réponse, et, peut-être, pour votre aide. »

Questions qu'on peut trouver étranges quand elles sont adressées au témoin que je suis. Pourtant, elles me sont posées par une lettre que j'ai reçue tout récemment.

Sans doute cette lettre ne mériterait-elle qu'un haussement d'épaules, un mouvement de pitié (pauvre dément...) ou une réponse ironique (quoi, Monsieur, mettez-vous toute l'histoire en doute jusqu'à l'invention de Niepce ? Nierez-vous la Saint-Barthélemy, la prise de la Bastille et la bataille de Waterloo parce que le reporter de *Paris-Match* n'y était pas ?). Oui, sans

¹ « Ecrivain, Charlotte Delbo a publié quatre récits sur la déportation: *Aucun de nous ne reviendra*, *Une connaissance inutile*, *Mesure de nos jours*, *Le Convoy du 24 janvier* (éd. de Minuit), et une pièce : *Qui rapportera ces paroles ?* » (Oswald).

² Charlotte Delbo, *Le Monde*, 11 août 1974.

doute, ne mériterait-elle que cela, cette lettre, si elle n'était écrite sur papier à en-tête d'une faculté des lettres et si son signataire ne faisait suivre son nom de son titre : maître de conférences.

Voilà donc un professeur qui s'est documenté uniquement pour avoir des preuves *a contrario*, des preuves contre la vérité, et qui espère que je l'aiderai à trouver ces preuves. Car enfin, comment supposer que R. Höss, dont on a publié l'autobiographie (*Le Commandant d'Auschwitz parle*) aurait dit qu'il considérait de son devoir, bien que cela lui fût pénible, de coller son œil au hublot de la chambre à gaz pour chaque fournée qui y passait ? Pour donner des armes à l'accusation alors qu'il chipotait sur les chiffres : deux millions huit cent mille juifs gazés, d'après lui, et non quatre millions comme le tribunal le soutenait ?

Les chambres à gaz me semblent-elles avoir été un mythe ou une réalité... La question m'accable. Ainsi nous aurions lutté avec une volonté surhumaine pour sortir d'Auschwitz, nous aurions lutté dans des conditions si terribles que notre survie tient du miracle, notre volonté de survivre aurait été soutenue par la volonté de dire ensuite cet indicible que nous avons vécu, nous aurions, en rentrant, porté témoignage pour tenir la promesse que nous avons faite là-bas : dire ce que c'était, et, aujourd'hui, on vient nous demander si les chambres à gaz étaient un mythe ?

Non, Monsieur, la rangée d'énormes cheminées d'où sortait jour et nuit une épaisse fumée noire n'est pas une invention des survivants. Certes, une photographie ne montre aucune différence entre ces cheminées et celles de hauts-fourneaux, mais l'odeur ? L'odeur de la chair qui brûle ? L'odeur n'est pas retenue par la photographie. De même, une photographie de la chambre à gaz montre un hangar banal. Mais j'ai vu déferler sur Auschwitz, où je suis arrivée le 27 janvier 1943, des Juifs de toute l'Europe, des populations entières que les S.S. poussaient vers ce hangar et qui y disparaissaient pour toujours. Excusez-moi, monsieur, à Birkenau j'étais privée de tout, même d'un appareil-photo.

Mon opinion sur la possibilité d'existence de ces chambres à gaz ? Ce n'est pas une opinion que j'ai, c'est la certitude de les avoir vues. Et que cette certitude ait pu varier depuis vingt-neuf ans... Quelle question ! J'étais encore assez jeune alors pour n'être pas à l'âge sénile aujourd'hui.

Heureusement, j'avais de la marge. Que je doive user de cette marge pour protester contre un esprit pervers me désespère.

En être là ! Que nous en soyons là ! Le « rétro », qui fait de l'esthétisme avec le nazisme, qui romantise l'hitlérisme, lui donne une trouble fascination, est plus qu'une mode qu'auraient lancée des intellectuels blasés ou à court d'imagination. Le danger est plus grave. On révisé l'histoire pour en réviser les leçons. On veut effacer la vérité pour qu'une renaissance du fascisme ne paraisse pas une menace mortelle. N'étaient-ils pas beaux, ces S.S. dans leurs uniformes, et virils, et ardents à l'amour et investis de ce pouvoir suprême : donner la mort ? N'est-ce pas un héros ce bel S.S., un modèle à proposer à des jeunes gens qui cherchent un but à leur vie ? Oui, l'entreprise est plus grave qu'il n'y paraît. Qu'on permette à une survivante d'Auschwitz de demander qu'on y réfléchisse.

Faurisson s'estimant mis en cause (et qui d'autre le serait ?) envoie une réponse où il dit notamment :

Des chambres à gaz auraient-elles cependant fonctionné « en quelques points de Pologne et notamment à Auschwitz-Birkenau » ? Mme Delbo affirme en avoir vu une. Mais qu'a-t-elle vu au juste ? Elle ne nous le dit pas. Elle mêle les fours crématoires (où l'on brûlait les cadavres) avec les chambres à gaz (ou, à ce qu'on prétend, on tuait jusqu'à dix mille personnes par jour). Höss, dit-elle, avoue qu'il collait son œil au hublot de la chambre à gaz. Pour ma part, je lis dans l'ouvrage qu'elle cite (*Le Commandant d'Auschwitz parle...* Julliard, 1970, p. 288) que Höss regardait l'intérieur de la chambre à gaz « à travers le trou de la serrure de la porte ». Cette absurdité, jointe à cent autres de même acabit, fait de la « confession » de Höss un document auquel on peut accorder autant de valeur qu'aux aveux des procès de Moscou, de Prague ou, comme c'est le cas ici, de Varsovie. D'ailleurs, le manuscrit de Höss n'est, en fait, pas consultable et les versions qui en circulent sont gravement contradictoires.

Il est troublant que des détenus qui ont passé plus de trois ans à Auschwitz-Birkenau affirment n'y avoir jamais vu de chambre à gaz, tel est le cas de Benedikt Kautsky, déporté juif et leader du Parti social-démocrate autrichien. Rien ne permet de dire que les « actions spéciales » crûment relatées dans le journal saisi sur le chirurgien d'Auschwitz Johann-Paul Kremer (*Cahiers d'Auschwitz* n° 13, 1971) soient des gazages. Enfin, une question : la Croix-Rouge internationale a-t-elle, sur le sujet, procédé, en septembre 1944, à une enquête minutieuse auprès de prisonniers de toutes les catégories et a-t-elle conclu à l'inexistence, passée et présente, de ces chambres à gaz que la radio anglaise situait à Auschwitz-Birkenau ?

Les déportés sont morts de faim, de froid, de maladies, d'épidémies, de mauvais traitements. Ils ont parfois été exécutés par armes à feu ou par pendaison. Ils ont parfois été victimes des bombardements alliés. Ils ont été décimés par d'incessants transferts. A toutes ces horreurs faut-il ajouter celle, bien plus abominable et parfaitement démoniaque, des chambres à gaz ? Je l'ai cru. Je ne le crois plus guère. Mais le doute n'interdit pas la recherche ; au contraire.

A quoi réplique, dans une lettre, Pierre Viansson-Ponté :

« Puisque vous n'étiez pas nommé, il ne saurait exister aucun droit de réponse. Quant à la lettre initiale, elle était adressée à Mme Delbo et une lettre appartient, vous le savez, à son destinataire. Au surplus, il ne nous paraît pas souhaitable de relancer une polémique apparemment sans issue. Seuls des faits nouveaux et importants pourraient justifier que nous informions alors nos lecteurs » (26 août 1974).

Faurisson ne se rebute pas pour si peu. Il propose de s'expliquer, par une lettre à Jacques Fauvet du 20 juin 1975 :

Le nombre total des détenus passés par Auschwitz, par Birkenau et par leurs sous-camps est au maximum de... 500 000 (voyez *Hommes et femmes à Auschwitz*, Hermann Langbein, Fayard, 1975, pp. 51 à 61). Dans la première

confession que les Polonais lui aient extorquée, Höss dit qu'il a tué... 1 500 000 personnes (voyez *J'ai tué seulement 1 500 000 personnes*, éd. de l'Amicale des déportés d'A., F.N.D.I.R.P., s.d., 1947 [?]). Dans sa deuxième confession, le chiffre est porté à... 3 millions (voyez, « Les âmes automatisées », Léon Poliakov, *Évidences* n° 7, janvier 1950, p. 28). En 1975, T.F.1, le 18 juin à 13 h 10, donne, ainsi que le veut la vérité officielle de nos jours... 4 millions de morts. A l'émission du soir, 20 h 30, ce chiffre est porté à 4,5 millions de morts. Max Gallo, pour sa part, donne dans *L'Express* du 16 juin, p. 70, le chiffre de 5 millions de victimes.

Ces chiffres prétendent faire état des gazés qui, eux, n'étaient pas « immatriculés ». Or, l'existence des sept chambres à gaz d'Auschwitz, ainsi que le soupçonnaient bien des historiens ou des avocats de plusieurs nationalités, n'est franchement plus soutenable. On a commencé à le voir au procès de Francfort (1963-1965). Aujourd'hui, même un Hermann Langbein évite tout développement sur ces chambres à gaz, qui constituent la pierre angulaire, pourtant, de l'entreprise de « génocide ».

Les journalistes du *Monde* ont-ils le souci de se tenir au courant des derniers travaux qui portent sur une question historique si fréquemment traitée dans votre journal (voyez les affirmations contenues dans le « Bulletin du jour » du 20 juin 1975) et, en ce cas, admettraient-ils de m'accorder une entrevue où je leur parlerai, à l'occasion, de mes travaux sur le nazisme vu par *Le Monde* ?

A quoi Jacques Fauvet répond cette simple phrase : « S'agissant des chambres à gaz, êtes-vous sûr que les Allemands ne les ont pas parfois détruites pour effacer les traces de leurs crimes ? » (24 juin 1975).

Trois mois plus tard, Faurisson s'insurge contre le compte rendu que donne Jean-Marc Théolleyre d'un ouvrage d'Hermann Langbein sur Auschwitz.¹ Le moins que l'on puisse dire du ton de cette lettre est qu'il ne cherche pas à amadouer pour convaincre :

Puis-je vous demander encore une fois quand votre journal se décidera à ne plus gonfler la baudruche la plus « hénaurme » de l'histoire contemporaine : celle des prétendues « chambres à gaz » hitlériennes ?

L'article susmentionné constitue une récidive. Votre journaliste consacre 167 lignes au livre d'Hermann Langbein, *Hommes et femmes à Auschwitz*. Il y moule du vent et donne à penser qu'il n'a pas lu le livre en question. (Il écrit, d'ailleurs, Kapo, alors que l'auteur prend la peine de rappeler que la bonne orthographe du mot est Capo.) Pas un instant il ne fait allusion au point capital : H. Langbein, spécialiste connu par ses publications sur Auschwitz depuis 1949, espèce de témoin professionnel aux procès contre les « criminels de guerre » (du camp des vaincus), manifeste dans son dernier ouvrage une stupéfiante discrétion en ce qui concerne la pierre angulaire, la clé de voûte de l'édifice d'« extermination », c'est-à-dire ces fameuses « chambres à gaz » d'Auschwitz et de Birkenau. Pas un chapitre sur trente n'en traite ! Mieux, pas une section sur 268 ! Selon une méthode traditionnelle le

¹ « A l'usage des générations futures, Autopsie d'Auschwitz. » Il s'agit de *Hommes et femmes à Auschwitz*, Fayard, 537 p., *Le Monde*, 19 mai 1975.

texte est saupoudré de termes comme « sélection » (au sens de sélection pour l'« extermination ») et le verbe « gazer » se rencontre à bon escient, mais rien sur l'essentiel. H. Langbein, si remarquablement remis à sa place par Paul Rassinier (à qui il avait tenté de faire la leçon lors du « procès de Francfort », interdit d'ailleurs à ce dernier) en vient, comme l'Institut für Zeitgeschichte, à ne plus répondre : « Zum Komplizierten Problem der Gaskammern. »
Dommage ! Il n'existe, de par le monde, aucun livre, aucune étude consacrée à ces prétendues « chambres à gaz ». H. Langbein, d'autre part, prouve involontairement, en vingt endroits de son texte (sur l'hôpital, sur Wirths, sur les écoles d'apprentissage pour les enfants détenus...) que la thèse de l'extermination est insoutenable.

Les spécialistes du *Monde* se tiennent-ils au courant de l'actualité ? Lisent-ils les études ou les témoignages qui se multiplient sur le « mensonge » ou l'« escroquerie » d'Auschwitz ? Connaissent-ils les statistiques du S.I.R. (D-3548 Arolsen), pourtant établies par un organisme partial ? Savent-ils que le « *Journal* d'Anne Frank » est un montage de Meyer Levin ?¹ Se rappellent-ils le prétendu « Document Gerstein » ? Et le livre de Miklos Nyiszli ? (cité par Langbein comme s'il était authentique).

J.-M. Théolleyre répond courtoisement, rappelle qu'à Buchenwald, où il était interné, l'usage voulait que l'on écrive Kapo et termine ainsi : « Je vous renvoie à la page 293 du livre de Langbein. J'y lis ceci qui n'est pas de Langbein mais de Höss, commandant d'Auschwitz : « Je devais garder l'air froid quand les mères allaient à la chambre à gaz avec des enfants rians ou pleurants ». (Lettre du 8 octobre 1975.) Mais cette correspondance reste privée, Faurisson n'est toujours pas publiable.

L'épisode suivant allait prendre des proportions plus grandes : à l'occasion de la sortie en français d'une brochure révisionniste (très probablement traduite, imprimée et diffusée par des gens d'extrême droite), Pierre Viansson-Ponté publie une chronique (17, 18 juillet 1977) :

Le Mensonge

Au courrier, une brochure. Elle porte, en gros titre sur fond rouge, la question suivante : « Six millions de morts le sont-ils réellement ? » Et, au-dessus, en guise de signature, la mention, « Historical Fact n°1 ».

La présentation et l'impression sont soignées, le texte - trente-six pages grand format - très serré et dense. Au verso du document, on apprend qu'il a été publié en Angleterre avant d'être traduit en français par une « Historical Review Press », qui a son siège à Richmond, dans le Surrey, et que son auteur est un écrivain nommé Richard E. Harwood, « spécialiste des aspects politiques et diplomatiques de la Deuxième Guerre mondiale », qui « travaille actuellement à l'université de Londres ».

On ne tardera guère à vérifier que cette brochure est assez largement diffusée, gratuitement bien sûr, par envois individuels et nominatifs, notamment à des journalistes ou écrivains dont les noms et adresses ont, semble-t-il, été relevés dans divers annuaires. Et sans doute est-elle également expédiée à d'autres catégories de destinataires.

« Six millions de morts le sont-ils réellement ? » Six millions de morts : le chiffre est connu. On devine aussitôt de quels morts il s'agit : les six millions de Juifs, victimes du génocide perpétré par les nazis. Cependant, on

¹ Faurisson commet là une erreur qu'il ne reprendra pas dans son étude ultérieure du *Journal* d'Anne Frank.

hésite encore à comprendre. Qui oserait soutenir que ces SIX millions de victimes ne sont pas « réellement » mortes ? Non, vraiment, ce serait trop énorme...

Eh bien, si ! La brochure a pour seul objet de « démontrer » que les nazis n'ont nullement exterminé, entre 1939 et 1945, six millions de Juifs, mais tout au plus « quelques milliers ». Encore ceux-là n'ont-ils pas été massacrés, fusillés, exécutés, gazés, brûlés, assassinés : ils ont été, pour la plupart, atteints par les épidémies de typhus ou d'autres maladies qui ont frappé l'Allemagne dans les derniers mois de la guerre ; ou bien ils ont été décimés par la faim. Des épidémies, une famine, dont la responsabilité incombe entièrement aux Alliés, qui écrasaient le Reich sous les bombes.

Sans entreprendre d'analyser de façon détaillée cette « démonstration » insensée, résumons-la. Dès 1933, les Juifs avaient « déclaré la guerre » à Hitler. Celui-ci a dû se défendre contre cet ennemi intérieur. Il a d'abord « encouragé » l'émigration juive vers les pays neutres, vers les États-Unis, de sorte que, en 1939, il ne restait plus, en Allemagne, en Autriche et dans les pays d'Europe qui allaient être envahis par l'armée allemande, que trois millions de Juifs tout au plus, au lieu de neuf millions dix ans plus tôt. Comment, dans ces conditions, aurait-il été possible d'en faire périr six millions ? D'ailleurs, dès 1948, ils étaient plus nombreux qu'en 1939.

Hitler a donc essayé, lit-on en substance, de leur trouver un foyer national pour les y « installer ». Il a songé à la Palestine, mais les Anglais ont refusé, puis la guerre a empêché de poursuivre la réalisation de ce projet. Il a pensé alors, en 1940, à Madagascar, mais la France, bien que vaincue et occupée, n'a pas voulu en entendre parler. Alors, il a décidé de « faire participer » les Juifs à l'effort de guerre allemand en les « installant » à l'Est dans les territoires occupés de Pologne, de Roumanie et de Tchécoslovaquie.

D'où les camps de concentration, le transfert des Juifs à l'Est constituant ce qu'on a appelé la « solution finale » de la question juive. Ces camps n'étaient que des centres de production, bien organisés et bien tenus. On y était astreint au travail, c'est vrai, mais bien traité, bien nourri, bien soigné - sauf peut-être dans quelques-uns, vers la fin de la guerre. Aucun d'entre eux n'a jamais comporté de « chambres à gaz », ni de véritables fours crématoires. Mensonges, calomnies, que tous les récits fabriqués de toutes pièces, les photos truquées, les livres et les films qui présentent ces camps comme des lieux d'extermination, de torture et de mort.

La preuve : d'un tourbillon de citations où se mêlent sans qu'on puisse s'y reconnaître la Croix-Rouge internationale, le journal *Die Tat* de Zurich dans son numéro du 19 janvier 1955 etc., il ressort que « 300 000 personnes moururent dans les prisons et les camps de concentration entre 1939 et 1945, victimes de persécutions politiques, raciales ou religieuses ». Or « toutes ces victimes n'étaient pas juives ». Ainsi parvient-on, ajoute la brochure, à l'« estimation la plus précise ».

La démonstration paraît méthodique. Elle est bourrée de chiffres, étayée de citations d'auteurs connus ou inconnus, obscurs ou imaginaires. Les témoignages allant à l'encontre de cette thèse sont lourdement réfutés : ainsi tous les aveux de nazis, par exemple, ont-ils été extorqués par la torture, systématiquement pratiquée par les Alliés après la défaite du Reich. On y trouve une foule de références impressionnantes, évidemment invérifiables ou alors, si on tente de contrôler l'une de celles, qui exceptionnellement, peut

l'être, grossièrement truquées. La dialectique consiste, comme il est classique en matière de propagande, à procéder par affirmations d'autant plus catégoriquement proférées et obstinément répétées qu'elles sont plus difficiles à faire admettre, puis à ajouter le minuscule détail en trompe-l'œil qui est censé authentifier l'invraisemblable.

Un exemple : la brochure se réfère à l'« éminent historien américain Harry Elmer Barnes » (?) qui, dans *Rampart Journal* (??) au cours de l'été 1967, aurait écrit en substance - mais la « citation » est évidemment donnée entre guillemets - qu'il n'y avait pas eu d'extermination systématique dans les « camps de la mort ». On doute encore ? Un peu plus loin, voici une preuve : « Berta Shirotshin (???) travailla au service de ravitaillement du camp de Dachau pendant toute la guerre ; elle déclara que les détenus qui travaillaient reçurent jusqu'au début de 1945, et malgré les privations croissantes en Allemagne, leur deuxième petit déjeuner réglementaire à 10 h tous les matins. » Oui, vous avez bien lu : leur deuxième petit déjeuner, chaque matin.

Tout cela paraît si stupide, si fantastique, si monstrueux de bêtise autant que d'ignominie, qu'on est tenté de jeter cette sale brochure en réprimant une envie de vomir, et puis de n'y plus penser. Eh bien ! on aurait tort !

On voudrait croire en effet que des allégations aussi inouïes ne peuvent être prises au sérieux que par un lecteur aveuglé par la haine raciale ou bien assez imbécile pour gober ces funambulesques énormités. Or, telle qu'elle est rédigée et présentée, la brochure risque d'impressionner un ignorant vraiment très sot peut-être, mais après tout, la clientèle des charlatans, marchands d'orviétan et escrocs de tout poil est assez étendue en ce siècle de lumières pour qu'on doive se montrer au moins réservé sur la crédulité et l'esprit critique de nos contemporains.

Mais, surtout, un « document » comme celui-là risque de trouver auprès de très jeunes lecteurs une certaine audience dans la mesure - elle est grande et c'est normal - où ils sont enclins, par pente naturelle, à mettre en doute l'histoire officielle telle qu'elle leur est enseignée, à prendre volontiers le contre-pied des idées reçues qu'on veut leur faire accepter comme autant de vérités établies. Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose...

Trente-deux ans ont passé. Des pères de famille, qui n'étaient pas nés au moment où l'avance des armées alliées en territoire allemand révélait l'horreur des camps de déportation et d'extermination, ont aujourd'hui des enfants de huit, dix ou douze ans. Si ces enfants lisent une telle brochure, sans que leurs parents soient en mesure de rétablir immédiatement les faits et de redresser les jugements, que peut-il en résulter ? Au mieux, un grand scepticisme à l'égard des atrocités hitlériennes, de nature à endurcir les esprits, à faire considérer comme excessives et au moins partiellement injustifiées les dénonciations des tortures, des massacres, des oppressions de toutes sortes. Au pire, la conviction que le mensonge est universel et permanent, qu'il ne faut croire personne et surtout pas l'histoire, que les peuples sont éternellement dupes, hier comme aujourd'hui, et sans doute demain.

Aussitôt Faurisson saute en piste et rédige une critique du critique :
« Comment travaille le journaliste Pierre Viansson-Ponté ? » :

« Le Mensonge » : tel est le titre que M. Viansson-Ponté, journaliste du *Monde*, vient de donner à son compte rendu d'une brochure anglaise (traduite en français), où se trouve niée l'existence réelle à la fois des « chambres à gaz » hitlériennes et du « génocide » des Juifs.

L'édition de cette brochure en français s'intitule maladroitement et avec une faute d'orthographe : *Six millions de morts le sont-ils réel[l]ement ?* Le journaliste dit que c'est la publication d'« une « Historical Review Press », qui a son siège à Richmond, dans le Surrey, et que son auteur est un écrivain nommé Richard E. Harwood ».

Le compte rendu se trouve à la page 13 du numéro du *Monde* daté 17-18 juillet 1977 (voy. copie ci-jointe). Il comprend 15 alinéas.

Alinéa 1. Le journaliste dit que cette brochure porte « en guise de signature, la mention « Historical Fact n° 1 »

Remarque : Il ne s'agit pas d'une manière de signature. Cette formule, encadrée, annonce le titre ! La signature apparaît en page 3a : « Richard E. Harwood ».

Alinéa 2. Le journaliste ne donne pas à son lecteur une référence qui lui permette de se procurer cette brochure, de la lire et de s'en faire une opinion personnelle. Cette référence s'imposait d'autant plus que, de l'avis même du journaliste, la maison d'édition n'est pas connue, elle serait « une » « Historical Review Press » (voy. ci-dessus).

Remarque complémentaire : Voici l'adresse de « H. R. P. » 23, Ellerker Gardens, Richmond, Surrey, TW10 6AA, England. (Adresse indiquée par la brochure elle-même.)

Alinéa 3. Le journaliste dit que « cette brochure est assez largement diffusée, gratuitement bien sûr ».

Remarque : Le journaliste n'explique pas le sens de ce « bien sûr ».

Alinéa 4. Le journaliste dit que « six millions de Juifs ont été victimes du génocide perpétré par les nazis ». Il ajoute que le nier serait vraiment « trop énorme ».

Remarque : Ce chiffre, ce « génocide », cette « énormité », le journaliste les pose comme trois évidences, qui ne souffrent pas la discussion.

Alinéa 5. Le journaliste dit que, pour R. E. Harwood, « les nazis, n'ont nullement exterminé, entre 1939 et 1945, six millions de juifs, mais tout au plus « quelques milliers » ».

Remarque : En réalité, ainsi que le journaliste le précisera dans la phrase qui suit celle-ci, R.E.H. dit qu'*aucun* Juif n'a été la victime d'une volonté d'*extermination*. Quant au chiffre des *pertes juives* (comme on dit : « les pertes alliées » ou « les pertes des populations civiles allemandes », par exemple) durant la Seconde Guerre mondiale, il ne fait de la part de R.E.H., l'objet que d'estimations si confuses et si contradictoires qu'on ne s'y reconnaît pas. Comparant, p. 8a, deux statistiques américaines, l'une de 1938 et l'autre de 1948, il en déduit que ces statistiques ne permettent qu'un chiffre « par milliers ». Mais, p. 34a, il paraît situer ces pertes autour d'un million quand il cite, d'une part le maximum de 1,2 million calculé par Paul Rassinier, et, d'autre part, le chiffre de 896 892 morts trouvé - prétend R.E.H. - par Raul Hilberg. Enfin, à la page 35, il estime à 300 000 le nombre de « personnes qui

moururent dans des prisons et des camps de concentration entre 1939 et 1945, victimes de persécutions politiques, raciales ou religieuses ». Il ajoute que « toutes ces victimes n'étaient pas juives ». Il est à noter, en passant, que R. E. H. attribue cette statistique à la Croix-Rouge internationale et qu'il renvoie son lecteur à *Die Tat*, numéro du 19 janvier 1955 (Zurich). Or, vérification faite, s'il apparaît vraisemblable que cette statistique provient en effet de la C.R.I., il faut dire que *Die Tat* ne le précise pas et surtout que le chiffre de 300 000 est celui des victimes allemandes, y compris les Juifs allemands. (Remarque à propos de ce chiffre : ce chiffre est considérablement exagéré. Le nombre des victimes recensées - c.-à-d. le seul nombre qu'un historien puisse retenir des « victimes de la persécution nationale-socialiste » - s'élevait au 31 décembre 1976 à 357 190, dont près de 51 000 pour les camps et sous-camps d'Auschwitz. Voy. Service international de recherches, D-3548 Arolsen, exposé présenté par A. de Coquatrix, directeur du S.I.R. à la conférence de Vienne le 12 avril 1977, 11 pages.)

Alinéa 5 (bis). Le journaliste ajoute : « Encore pour R.E.H., ces Juifs-là n'ont-ils pas été massacrés, fusillés, exécutés, gazés, brûlés, assassinés. Ils n'ont été les victimes que d'épidémies et de famine, comme les Allemands, à cause des Alliés. »

Remarque : R.E.H. mentionne en effet le typhus, les maladies ou épidémies, la faim ou la famine. Mais il cite encore les Juifs morts dans les guerres de partisans (p. 15a) ou lors du « soulèvement dramatique du ghetto de Varsovie » (p. 20b) ne dit nulle part que les Juifs, par une sorte de privilège, auraient échappé aux horreurs communes de la guerre (prises d'otages, exécutions, attentats, bombardements). Ce qu'il dit en revanche (le point sur lequel il insiste et sur lequel il défie qu'on lui oppose un démenti), c'est qu'Hitler n'a jamais donné l'ordre de tuer qui que ce fût à raison de sa race ou de sa religion. Il ajoute que parler, comme on le fait parfois d'un « ordre oral » ou de « formules enveloppées », cela revient à spéculer. Il insiste sur le fait que la qualité de Juif pouvait valoir internement et même déportation, mais non pas la mort. Il y a eu des camps de concentration, mais il n'y a pas eu de camps d'extermination. Les fours crématoires ont existé : on y brûlait des cadavres, au lieu de les enterrer. Les « chambres à gaz » sont une totale invention de la propagande de guerre.

Alinéa 6. Le journaliste dit que, pour R.E.H., « en 1939, il ne restait plus, en Allemagne, en Autriche et dans les pays d'Europe qui allaient être envahis par l'armée allemande, que trois millions de Juifs tout au plus, au lieu de neuf millions dix ans plus tôt ».

Remarque : L'historien ne parle pas de 1929 (1939 moins dix ans = 1929). Il dit qu'en 1933 il y avait, dans cette partie du monde, 6 500 000 Juifs : chiffre que des émigrations successives vers l'Ouest, le Sud et, surtout à partir de 1941, vers l'intérieur de l'U.R.S.S., ont réduit vers cette époque à trois ou quatre millions (p. 35a : quatre millions ; p. 35b : trois millions).

Alinéa 7. Le journaliste dit vrai, à quelques détails près.

Alinéa 8. Le journaliste dit que, pour R.E.H. : « Ces camps n'étaient que des centres de production, bien organisés et bien tenus. On y était astreint au travail, c'est vrai, mais bien traité, bien nourri, bien soigné sauf peut-être dans quelques-uns vers la fin de la guerre. »

Remarque : Le journaliste dit vrai, en substance. L'historien minimise les souffrances de certains déportés dans certains camps. Il n'a retenu que des

témoignages qui allaient dans son sens. Il a voulu démontrer qu'on s'était rendu coupable de colossales exagérations, dans la description de la vie des camps. Tenant compte de ce qui lui apparaissait comme trente ans d'une propagande d'horreurs, il a rappelé certains points des déclarations de Margaret Buber (-Neumann), de Charlotte Bormann (p. 25b), du Dr Barton (p. 29a-b) et de « centaines de déclarations sous serment faites pour les procès de Nuremberg » mais non mises en évidence (p. 28b). A propos de Bergen-Belsen (la plupart des photos d'horreur concernent ce camp partiellement hôpital), il parle de « chaos » à la fin de la guerre (p. 28b).

Alinéa 8 (bis). Le journaliste dit que, pour R.E.H., aucun camp de concentration « n'a jamais comporté de « chambres à gaz » », ni de véritables fours crématoires ».

Remarque : R.E.H. dit qu'il n'a pas existé une seule de ces monstruosité baptisées « chambres à gaz ». En revanche, il dit, sans équivoque, que des cadavres étaient brûlés dans des fours crématoires, de vrais fours crématoires, au lieu d'être enterrés. Il écrit : « Christophersen (auteur du *Mensonge d'Auschwitz*, 1973) reconnaît qu'il devait certainement y avoir des fours crématoires à Auschwitz puisque 200 000 personnes vivaient dans ce camp et qu'il y a des fours crématoires dans toutes les grandes villes de 200 000 habitants » (p. 20a). Il écrit encore, parlant de l'unique four crématoire de Dachau : « [Il écrit] semblable aux fours crématoires utilisés actuellement dans tous les cimetières; on l'employait tout simplement pour incinérer les cadavres des personnes mortes au camp à la suite de diverses causes naturelles, de maladies infectieuses spécialement. Ce fait fut prouvé d'une façon concluante par le cardinal Faulhaber, archevêque de Munich. Il fit savoir aux Américains [après la guerre] que trente mille personnes avaient été tuées à Munich au cours des bombardements alliés de septembre 1944. L'archevêque demanda alors [à l'époque] aux autorités allemandes d'incinérer les corps des victimes dans le four crématoire de Dachau, mais on lui répondit que c'était impossible puisqu'il n'y avait qu'un seul four qui ne pouvait pas incinérer autant de cadavres » (p.27a).

Alinéa 8 (ter). Le journaliste prête à R.E.H. la pensée suivante : « Mensonges, calomnies, que tous les récits fabriqués de toutes pièces, les photos truquées, les livres et les films qui présentent ces camps comme des lieux d'extermination, de torture et de mort. »

Remarque : Tout au long de sa brochure, l'historien donne des exemples spectaculaires de cette industrie du faux. Le Tribunal de Nuremberg [art. 19 des statuts] autorisait cyniquement l'usage du faux : « On décréta que « le Tribunal ne serait pas lié par des règles techniques de preuve » » (p. 12a). On se priva d'autant moins de fabriquer des faux qu'aucune poursuite judiciaire n'était possible pour usage de faux. Le commerce s'en mêla. Dans certains cas, même les Juifs s'émurent de la prolifération de ces faux : ex. : *Au nom de tous les miens*, de Martin Gray (p. 25a-b). L'historien traite de faux tous les mémoires, « aveux » ou « confessions » qui présentent les camps comme des lieux d'« extermination ». Les exemples qu'il donne paraissent sans réplique (Höss, Gerstein, Nyiszli, l'étonnant montage photographique de sa page 30a, etc., etc.). Dans un seul cas, son argumentation est sans valeur : dans celui du *Journal* de Anne Frank. Ce *Journal* est une supercherie littéraire aisément démontrable par d'autres moyens que celui qu'emploie R.E.H.

Alinéa 9. Le journaliste parle d'« un tourbillon de citations où se mêlent sans qu'on puisse s'y reconnaître la Croix-Rouge internationale le journal *Die Tat* de Zurich dans son numéro du 19 janvier 1955, etc. ».

Remarque : On peut se demander quel est le sens de ces mots à supposer qu'ils en aient un. Le journaliste se plaindrait-il de ce qu'il y a trop de citations ?

Alinéa 10. Le journaliste dit que R.E.H. étaye sa démonstration par des « citations d'auteurs connus ou inconnus, obscurs ou imaginaires ».

Remarque : Le journaliste, ne citant aucun exemple à l'appui de son affirmation, on ne peut savoir ce qu'il entend par « auteurs *inconnus* » et, surtout « *imaginaires* ».

Alinéa 10 (bis). Le journaliste dit que, pour R.E.H., « tous les aveux de nazis » ont été « extorqués par la torture, systématiquement pratiquée par les Alliés après la défaite du Reich ».

Remarque : Le journaliste omet de dire que les Américains eux-mêmes ont eu l'honnêteté de reconnaître qu'ils avaient fait un emploi systématique des tortures les plus graves dans de nombreux cas. Voy. prison de Schwäbisch Hall, procès de Malmédy, Sepp Dietrich, Jochen Peiper, Oswald Pohl, commission Simpson, juge Edward L. van Roden déclarant : « Sur les 139 cas de notre enquête, 137 de ces soldats allemands (dans la seule affaire de Malmédy) avaient reçu des coups de pied dans les testicules qui leur avaient laissé des blessures inguérissables. C'était un moyen standard utilisé dans ces interrogatoires par ces Américains. » [...] « Des hommes forts furent réduits à l'état d'épaves humaines prêtes à marmotter n'importe quels aveux exigés par le ministère public. » (p. 13 a-b.) L'historien évoque bien d'autres cas patents de torture pratiquée par les Alliés et, spécialement, par les Polonais et les Soviétiques (cas Wisliceny, Ohlendorf; Rudolf Höss...). Pour expliquer des cas extravagants comme ceux, par exemple, de responsables « avouant » l'existence de « chambres à gaz » dans des camps où les Alliés ont fini par admettre... qu'il n'y avait pas eu de ces « chambres », l'historien ne limite pas ses explications à des explications par la torture. Il parle également d'« aveux » « sous la contrainte », « ou parce qu'on [avait] promis [aux accusés] des peines réduites ». Voy. p. 16b, l'affaire Bach Zelewski. La menace de livrer un accusé aux Polonais ou aux Soviétiques, le chantage de la suppression des cartes d'alimentation accordées aux familles des accusés, les mesures de rétorsion brandies contre le soldat si l'officier n'« avoue » pas, et vice versa, la formidable pression morale que font peser sur un accusé la justice et l'appareil judiciaire de son vainqueur, le courage héroïque qu'il faut à des témoins à décharge pour venir défendre des « criminels » jugés d'avance et sans appel : tous ces éléments et bien d'autres, soit que l'historien les précise de lui-même, soit qu'ils apparaissent à l'évidence quand on garde présent à l'esprit ce qu'il dit sur d'autres sujets que les « aveux », constituent des explications à ces mêmes « aveux » ou « témoignages ».

Alinéa 10 (ter). Le journaliste dit que, dans la brochure de R. E. H., on « trouve une foule de références impressionnantes, évidemment invérifiables ou alors, si on tente de contrôler l'une de celles qui, exceptionnellement, peuvent l'être, grossièrement truquées ».

Remarque : Le journaliste ne fournit aucun exemple à l'appui de cette affirmation (voy. en effet, notre remarque sur « Un exemple », à l'alinéa suivant). On aimerait d'ailleurs savoir ce qu'est une référence « invérifiable »

(le journaliste a-t-il voulu dire : « incomplète » ?) et, surtout, une « référence évidemment invérifiable ».

Alinéa 11. Le journaliste écrit : « Un exemple : la brochure se réfère à l'éminent historien américain Harry Elmer Barnes » qui, dans *Rampart Journal* (??) au cours de l'été 1967, aurait écrit en substance - mais la citation est évidemment donnée entre guillemets qu'il n'y avait pas eu d'extermination systématique dans les « camps de la mort ». »

Remarque : Harry Elmer Barnes a été un historien de réputation internationale. Ses publications, en trente ans de carrière universitaire, ont été très nombreuses. Un livre d'hommages vient de lui être consacré par ses anciens élèves et disciples. Il compte 884 pages (Hardback éd.). *Rampart Journal of Individualist Thought* n'est pas une publication fictive. La référence « été 1967 » est exacte (vol. 3, no 2). L'article de H. E. B. s'y intitule « The Public Stake in Revisionism » (p. 19 à 41). Nulle part R. E. H. ne prétend citer H. E. B. « en substance » pour aller ensuite le citer « entre guillemets » ! D'emblée, il cite entre guillemets H. E. B. Quant au passage cité, il n'a nullement le sens qu'y trouve le journaliste. Ce passage, d'une importance capitale, montre que, tout de suite après la guerre, les vainqueurs ont tenté de faire passer certains camps de l'Ouest pour des camps, non pas de simple concentration mais d'extermination (Dachau, Buchenwald, etc.). Puis, quand il fut démontré que l'accusation n'était pas soutenable, on la reporta sur les camps de l'Est. Or, comme le remarque R.E.H., ces camps, et notamment ceux du complexe d'Auschwitz, n'étaient toujours pas visitables plusieurs années après la fin de la guerre. Par conséquent, le passage cité entre guillemets a la valeur d'un avertissement et d'un rappel salutaire pour quiconque oublierait cette « méprise » de l'immédiat après-guerre où Buchenwald l'emportait sur Auschwitz dans la propagande d'horreurs.

Alinéa 11 (bis). Le journaliste, après avoir fait suivre d'un point d'interrogation le nom d'H.E. Barnes, puis de deux points d'interrogation, celui de *Rampart Journal*, place trois points d'interrogation après celui de Berta Schirotschin.

Remarque : On ne peut tenir rigueur à l'historien de ce que tous les noms des détenus de Dachau ne soient pas universellement connus. Citant Ernst Ruff, Jan Piechowiak et Berta Schirotschin, il prend soin d'indiquer pour chacun sa qualité ou son emploi au camp de Dachau.

Alinéas 12 à 15. Ces quatre derniers alinéas n'appellent pas de remarques particulières. Le journaliste y exprime son opinion sur une brochure que, comme on a pu le constater, il a très superficiellement parcourue. Son jugement s'exprime dans les termes suivants : « stupide », « fantastique », « monstrueux de bêtise autant que d'ignominie », « cette sale brochure », « envie de vomir », « allégations aussi inouïes », « aveuglé », « imbécile », « funambulesques énormités », « ignorant », « très sot », « charlatans, marchands d'orviétan, escrocs de tout poil », « mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose ». Pour terminer le journaliste renouvelle l'expression de sa foi en l'horreur des camps de concentration et d'extermination.

C'est l'époque où Faurisson rédige une sorte de brève mise au point de ses recherches, intitulée « Le problème des chambres à gaz » que personne ne semble désireux de publier. Il insiste auprès de la rédaction du *Monde*, ce qui lui vaut une nouvelle réplique de Pierre Viansson-Ponté (6 août 1977) :

Je ne vous ai rien fait, sinon d'écarter des colonnes de notre journal vos libelles enflammés. J'avoue que je ne comprends pas pourquoi vous pouvez parler du « préjudice que je vous ai causé » et exiger réparation.

De deux choses l'une : ou bien vous vous jugez solidaire du nazisme chargé par quelque décret de la Providence de la mission de lui faire rendre justice et hommage, en écrivant et proclamant d'énormes absurdités. Alors, dans ce cas, en effet, je vous cause un préjudice en refusant d'entrer dans ce jeu, à mes yeux plutôt ignoble.

Ou bien, vous êtes réellement antinazi, comme vous l'écrivez uniquement soucieux de vérité historique. Dans ce cas, je suis tout prêt à vous entendre.

A une condition toutefois qui me paraît normale. Vous invoquez des « témoins » inconnus, révoquez tous les aveux qui ne vont pas dans votre sens, énoncez des affirmations sans preuves. J'ai le droit, comme je le ferais en face d'un spécialiste, d'un scientifique comme vous assurez l'être, d'invoquer, à mon tour, ma caution. Apportez-moi le témoignage d'une personne dont les qualités humaines et les connaissances historiques sur le sujet en cause soient unanimement reconnues, qui accepte de prendre en considération – je ne dis même pas d'approuver – vos affirmations, et alors je les publierai. Et puisque, dans vos textes, vous vous référez sans cesse à elle, je désigne comme arbitre et caution, Mme Germaine Tillion dont l'intégrité, le savoir et l'expérience en la matière sont au dessus de tout soupçon. Qu'elle me dise ou m'écrive que vous n'avez pas tort et je m'incline.

Je vais même plus loin. A défaut de Mme Tillion, j'accepterai de la même façon l'avis d'une autre personne à laquelle vous faites référence, Mme Olga Wormser-Migot, également historienne et spécialiste du système concentrationnaire qui a fait l'objet de sa thèse de doctorat et de plusieurs de ses ouvrages, et également estimable.

Il va de soi que, faute de la caution de l'une ou l'autre de ces spécialistes reconnues et probes, en qui j'ai toute confiance, je vous considérerai comme un falsificateur et un dangereux maniaque. Et qu'alors, je prendrai les dispositions nécessaires pour que vous cessiez de me diffamer comme vous le faites.

Une sorte de jury d'honneur, voilà ce que propose Viansson-Ponté. C'est évidemment bien mince pour résoudre un problème historique mais ce pourrait être suffisant pour laver Faurisson des accusations qui courent sur son compte. Ce dernier se met donc en devoir d'expliquer sa situation à Mme Wormser-Migot (18 août 1977) :

Chère Madame,

Il y a aujourd'hui trois ans et une semaine qu'en ouvrant le journal *Le Monde*, je découvrais un « témoignage » où une ancienne déportée, sans me nommer mais en me désignant, me traitait de « falsificateur », de « pauvre dément » et d'« esprit pervers ». Et cela parce que j'osais mettre en doute l'existence des « chambres à gaz » hitlériennes. Lors d'une entrevue que vous vouliez bien m'accorder à votre domicile et qui avait lieu le 24 septembre 1974, vous me faisiez savoir que vous aviez manifesté votre réprobation à

l'endroit de ce « témoignage » ; vous l'aviez même fait savoir à l'intéressée, c'est-à-dire à Charlotte Delbo.

Ce même jour, vous me proposiez d'intervenir auprès de M. Raymond Las Vergnas pour lui dire que vous désapprouviez le texte par lequel la Sorbonne Nouvelle portait condamnation de mes recherches.

Ce même jour encore, vous me prédisiez toutes sortes d'ennuis si je persistais dans la voie où je m'étais engagé. Vous me confirmiez ce que je savais déjà au sujet des ennuis graves que vous avaient valus vos trois pages sur « le problème des chambres à gaz ».

Vous ne vous trompiez pas. Voici une liste succincte des ennuis que j'ai rencontrés :

- Campagne de presse partie d'Israël en 1974, *Tribune juive-Hebdo*, *Le Canard enchaîné*, *Le Monde*, *Le Droit de vivre*, *L'Humanité* (paraît-il), le grand Rabbin Kaplan à la télévision ; on me nomme ; on me désigne ; on publie mon adresse personnelle ; je reçois un flot de lettres de menaces, parfois signées de leurs auteurs et sur papier à en-tête ; inscription injurieuse à mon domicile ; injures au téléphone ; ma fille insultée ; ma femme insultée ;

- La Sorbonne Nouvelle, déformant totalement l'esprit de recherches dont elle ne sait d'ailleurs rigoureusement rien, porte condamnation de Faurisson dont elle va jusqu'à dire qu'il n'appartient pas à la Sorbonne Nouvelle ;

- Mon U.E.R. porte également condamnation en des termes outrageants ; je ne suis ni entendu, ni informé, tout se passe dans mon dos ; je n'apprends les condamnations qu'après coup ;

- *Tribune juive-Hebdo* ayant suggéré que ma place n'est plus au S.N.E.Sup (j'appartenais au S.N.E.S., où j'avais été secrétaire de section, puis au S.N.E.Sup, depuis plus de vingt ans), je suis exclu de mon syndicat ; là encore je ne suis ni entendu, ni informé ; j'apprends la sanction par hasard et après coup ; je demande à être entendu. Peine perdue. J'envoie un papier à la « commission des litiges » qui expédie mon cas, sans autre forme de procès ;

- Lyon 2, ma nouvelle université, prend une décision sans précédent : elle décide de ne pas me proposer pour le poste de professeur sans chaire que je sollicitais. Vous savez que, lorsque une université veut bloquer la carrière d'un maître de conférences, elle n'agit pas de cette façon. Il lui suffit de classer en dernière position le nom du candidat. Agir autrement, agir comme on l'a fait dans mon cas, c'est prendre une très grave initiative qui ne peut avoir qu'un motif extrêmement grave, si grave même que le candidat devrait pour le moins être entendu, puis, la décision une fois prise, se voir notifier cette décision. Encore que sur ce point je m'avance peut-être beaucoup, étant donné que mon cas serait sans précédent. Toujours est-il que là encore je n'ai appris cette décision que par hasard et grâce à une indiscretion. Mais voyez plutôt comment, ensuite, on a pris ses aises avec la vérité. Je suis parvenu à mettre l'autorité universitaire au pied du mur, et cela grâce au tribunal administratif de Lyon et au Conseil d'État. Dans un premier temps on m'a dit qu'on me reprochait d'être nazi ; motif : je niais l'existence des camps de concentration ou des « chambres à gaz », *ad libitum*. Dossier de l'accusation : coupures de presse du *Canard enchaîné*, du *Monde*, etc. Dans un deuxième temps on m'a dit qu'on me reprochait non pas d'être nazi, mais d'être fou ; motif : même motif ; dossier : même dossier. Dans un troisième temps on est allé encore plus loin. On a totalement abandonné les deux accusations précédentes pour se

rabattre sur le motif suivant, un motif présenté cette fois au tribunal administratif : « M. Faurisson n'a jamais rien publié, et cela de son propre aveu. » Dossier cette fois-ci : une lettre de moi. Dans cette lettre, que j'avais adressée au président de mon université pour lui dire mon étonnement devant l'accusation de nazisme, j'avais effectivement écrit que, puisque *je n'avais rien publié*, je ne voyais pas sur quoi cette accusation pouvait être fondée. Il allait de soi que cette phrase signifiait que je n'avais jamais rien publié... qui puisse donner à penser que j'étais nazi. On a extrait cette phrase de ma lettre pour faire de moi un maître de conférences qui n'avait jamais publié un seul livre ou article. L'imputation était d'autant plus cynique que mon dossier de candidature contenait sur toute une page la liste de mes publications dont certaines sont passablement connues en France et à l'étranger ;

Je passe sur trois ou quatre ignominies que je pourrais ajouter à cette liste, je passe sur le fait que ma vie est devenue difficile ; je passe sur le fait que, sans argent, il me faut payer des avocats ; je passe sur le fait que ma femme souffre d'une grave dépression nerveuse à laquelle tant d'ennuis, malheureusement, ne sont pas étrangers.

Mais, voyez-vous, je me sens propre et je sais que bien des gens se sont salis. Je passe pour « nazi » comme, en d'autres temps, je passais pour l'« Angliche » et comme, si Hitler avait gagné la guerre, je passerais pour faire le jeu des « judéo-marxistes ».

Je vais droit mon chemin. Vous me disiez que je vous paraissais naïf. Entre nous, je me crois à peu près aussi naïf que Voltaire. Voltaire était naïf et, en bon Français, il était courageux par accès mais sans grande continuité. Mon travail, en fin de compte, je préfère le comparer à celui de Jean Norton Cru, qui a mené sa tâche à bien jusqu'au bout, malgré les outrages et sans désespérer des hommes.

Je suis arrivé à la conclusion que les « chambres à gaz » hitlériennes n'ont jamais existé. Mon enquête remonte à bien des années. Quand je suis allé vous trouver, j'en savais déjà très long sur la question. Parce que vous m'étiez sympathique, parce que je ne voulais pas vous froisser dans votre sensibilité et aussi – soyons franc – parce que c'est ma façon d'enquêter, je ne vous ai pas révélé, à l'époque, ce que je savais de précis sur les « documents » Höss ou Gerstein, sur les « témoignages » de Nyiszli et consorts. Je ne vous ai pas dit que je pouvais vous réciter les deux « dépositions » du Dr Bendel. Rappelez-vous ce que je vous ai, par la suite, écrit sur le « document » NO-365 : un exemple, parmi bien d'autres, de présentation malhonnête du Centre de documentation juive contemporaine.

Vous m'avez envoyé une photo de la « chambre à gaz » de Majdanek, d'autant plus précieuse, me disiez-vous, qu'elle datait d'un temps antérieur à la « frénésie muséographique qui a présidé à la transformation des lieux » (je vous cite de mémoire). Cette photo est celle d'une salle de douche. Quant aux lieux, je les ai visités en 1975 : comme supercherie grossière, on ne fait pas mieux. C'est à rire. J'ai visité Auschwitz et Birkenau en 1975 et en 1976. Je possède une abondante documentation photographique sur tout ce qui a trait aux « chambres à gaz » des deux camps. J'ai des copies de plans particulièrement intéressants et qu'on se garde bien de publier.

J'ai lu une foule de « documents », de « témoignages », d'« affidavits », de NO, de NI, de NIK, de PS, etc. à la fois de l'I.M.T., des N.M.T., du « Procès de Francfort » ou d'autres procès. J'ai étudié les sténogrammes du

« Procès de Jérusalem ». J'ai aussi lu bien des ouvrages de la tendance Hilberg-Reitlinger ou de la tendance Rassinier-Butz.

Je me demande quelle piste j'ai pu laisser inexplorée.

Ma première visite au Centre de documentation juive contemporaine remonte à 1967. Du début de 1974 à juillet 1977, j'ai passé des centaines ou des milliers d'heures dans ce même C.D.J.C., bien qu'on s'y soit ingénié à me rendre mes visites et mes conditions de travail de plus en plus difficiles. J'y ai exploré à fond le fichier « Extermination-gazage » et bien d'autres documents non répertoriés dans ce fichier. J'ai eu quelques entretiens avec MM. Wellers, Rutkowski et surtout avec M. Billig. Ce dernier, qui m'avait, en 1974, adressé une lettre où il se déclarait étonné qu'on puisse douter de l'existence des « chambres à gaz » parce qu'il en existait tant de preuves, a fini par reconnaître devant moi en mai 1977 qu'il n'était pas en mesure tout compte fait, de me fournir une preuve de l'existence d'une « chambre à gaz ». Et, comme j'insistais pour savoir s'il connaissait une personne capable de fournir une telle preuve, il me répondait qu'au fond il n'en connaissait pas. Il ajoutait, je dois le dire, qu'à son avis, s'il n'y avait pas eu de « chambre à gaz », il avait forcément existé un moyen industriel – il ne savait pas lequel au juste – de perpétrer un gigantesque massacre, un « génocide ».

J'aurais beaucoup à dire sur cette position de repli, mais passons.

Lors de notre entrevue du 24 septembre 1974, vous m'aviez dit : « Il ne faut pas attaquer les déportés. Je vous demande une chose : promettez-moi de ne rien écrire. » Ma réponse avait été : « Un article de moi peut sortir. Je m'y emploie. » Vous m'avez alors dit : « Envoyez-le moi. »

C'est ce que je fais aujourd'hui. Cet article, intitulé « Le problème des chambres à gaz », je l'ai envoyé le 26 juillet 1977 au journal *Le Monde*, qui hésite à le publier. *Le Monde* me doit réparation. Il m'a insulté le 11 août 1974 et il m'a refusé tout droit de réponse. Cette réparation, je l'obtiendrai tôt ou tard, d'une façon ou d'une autre. P. Viansson-Ponté me prend, figurez-vous, pour un sympathisant des nazis. Il se plaint de ce que, dans mes lettres à J. Fauvet ou à d'autres de ses collègues, je l'insulte. Il voit là probablement le signe de je ne sais quelle frénésie. Il a oublié le mal qu'il m'a fait le 11 août 1974. Je lui ai dit qu'il avait, de plus, gravement dénaturé le contenu de la brochure de R. Harwood dans son article du 17-18 juillet 1977. Je disais que je ne voulais pas, à mon tour, subir le même traitement (être l'objet de dénaturations, falsifications, adultérations, etc.). Je lui ai dit que dans le texte d'Harwood il y avait du très bon et du très mauvais, etc., etc. Il m'a écrit une lettre furibonde. Il m'a dit qu'il était prêt à m'entendre à condition que Germaine Tillion ou – à défaut – Mme Olga Wormser-Migot, lui dise ou lui écrive que je n'ai pas tort dans ma thèse sur les « chambres à gaz ». Je lui ai répondu que je ne pouvais avoir confiance en G. Tillion étant donné ses témoignages sur la prétendue « chambre à gaz » de Ravensbrück. J'ai ajouté : « D'accord pour Mme Olga Wormser-Migot. Ayons, vous, elle et moi une entrevue ensemble. Elle m'a aimablement reçu chez elle en 1974. Elle ne connaît pas mes dossiers. Mais en vingt minutes elle verrait bien ce qu'ils valent. »

A mon collègue Delpech – que je connais assez mal et surtout pour l'avoir rencontré au C.D.J.C. – vous auriez dit : « Attention ! Faurisson n'est pas un nazi. Il ne faut pas lui faire d'ennuis. » Je me demande au fond si ce soupçon de nazisme n'est pas également chez P. Viansson-Ponté la vraie pierre

d'achoppement. Voyez si, à défaut d'autre chose, vous ne pourriez pas le rassurer là-dessus.

Mon article est-il nazi ? violent ? agressif ?

Je vous dis que, s'il faut désamorcer toute cette affaire de « chambres à gaz » et de « génocide », cet article peut y parvenir. Les choses en ce moment évoluent vite, très vite.

Et puis tout cela est bien simple. Qu'on réponde à ma question : « Si les « chambres à gaz » n'ont pas existé, faut-il le dire ou le taire ? »

Je vous ai parlé sans détours. Répondez-moi de même.

La réponse est datée du 7 novembre 1977 :

[...] Je ne veux pas vous écrire un volume, mais seulement vous préciser ma position.

1° Votre visite m'avait beaucoup émue à tous points de vue. Je pensais surtout à cette persécution ininterrompue contre un homme de bonne foi ;

2° La première différence entre mes positions et les vôtres, et vous le savez, c'est que je crois à l'existence de chambres à gaz à Auschwitz et à Majdanek, ainsi qu'à la « chambre expérimentale » (1 m sur 2 sur 3) du Struthof ;

3° Dernière et principale différence :

Etant donnés les sentiments des déportés, profondément traumatisés par les souffrances subies, il est évident que votre attitude ne peut que les heurter. Il est des cas où l'Histoire se doit d'attendre que le Temps permette une étude sans agressivité de certains problèmes d'horreur.

Ecoutez-moi – et vous savez que je crois votre recherche pure de tout autre motivation que la vérité historique – votre attitude d'obstination à partir du moment où votre thèse a été contestée et où votre défense elle-même vous portait à vous opposer de plus en plus aux déportés, prêtait à confusion.

En effet, plus vous apportiez d'arguments au renforcement de votre propos, plus vous affirmiez sa vérité, plus vous sembliez aux yeux de certains laver Hitler d'une des accusations portées contre lui et ses camps.

Pour moi, cher Monsieur, un tel problème ne peut être traité que dans le contexte général du nazisme. Tortures, expériences, génocide, fours crématoires et charniers, horreurs portées à l'extrême, dites-moi si dans tout cela l'existence ou la non-existence de chambres à gaz présente aux yeux de l'histoire infâme de ces années une importance « de surcroît » assez capitale pour continuer sur ce point à meurtrir encore les déportés et à mettre votre propre existence en malheur ?...

Je vous rappelle que, dans une occasion semblable – il s'agit de ma thèse *Le Système concentrationnaire nazi* où, comme vous le savez, j'ai mis en doute et davantage l'existence de chambres à gaz à Ravensbrück et Mauthausen – et après des obstinations d'historiens qui ne servaient qu'à envenimer les choses, j'ai simplement introduit un rectificatif expliquant la position des déportés à ce sujet. Car pour moi les déportés comptent toujours d'abord.

Sachez que je suis prête, cher Monsieur, à vous aider dans toute la mesure de mes possibilités afin d'effacer de votre vie des accusations aussi nocives pour vous, votre travail et votre famille. Mais je vous prie de tout faire pour comprendre l'esprit de cette lettre.

C'est la raison pour laquelle je ne puis accéder à votre désir de rencontrer M. Viansson-Ponté en ma présence : il ne faut pas continuer de controverses sur un tel sujet. Je lui écris par contre par le même courrier.

J'insiste encore sur la nécessité d'un état d'esprit réaliste de votre part. Je suis prête à écrire à qui vous voudrez pour qu'il soit tenu compte de l'inanité des accusations qui vous atteignent. *Mais dans l'esprit de cette lettre exclusivement.*

L'arbitrage demandé par P. Viansson-Ponté n'aura donc pas lieu. Faurisson tente, en dernier recours, de plaider à nouveau auprès du *Monde* sa cause, celle du droit à la libre opinion (sous-entendu : le droit à rendre publique ladite opinion). Nuance de taille (14 octobre 1977) :

A MM. Fauvet et Lauzanne,

Malgré le ton extrêmement désagréable de ses lettres, j'ai honnêtement essayé de m'expliquer et de m'entendre avec M. Viansson-Ponté. En pure perte. Il est impossible de discuter avec quelqu'un qui a manifestement l'habitude des lectures hâtives. De plus M. Viansson-Ponté porte des coups, puis il se dérobe. En 1974, il m'a avec cet article de Mme Charlotte Delbo, porté un terrible coup dont j'ai essayé, à nouveau le 11 août 1977, de lui montrer toutes les conséquences, sur le plan professionnel, syndical, familial. Une seule de ces conséquences, si quelqu'un d'autre qu'un « nazi » avait eu à les subir, aurait dû susciter article et débat dans les colonnes de votre journal. M. Viansson, lui, se moque de ce qu'il ose appeler mes « démêlés » et il en décline la responsabilité. Il va jusqu'à dire que, dans l'article de 1974, je n'ai été « ni nommé, ni désigné ». Or, cet article, qui s'inscrivait dans une campagne de presse, commençait par une longue citation. Cette citation, on avait pu la lire dans *Yedioth Aharonoth* (26 mai 1974), dans *Tribune juive-Hebdo* (14 juin), dans *Le Canard enchaîné* (17 juillet) : l'auteur était nommé et son adresse était donnée et même répétée. Il s'agissait de Faurisson, maître de conférences à la Sorbonne. Les mêmes journaux ou d'autres revenaient sur cette affaire.

Le 14 mai 1974, votre collaborateur m'avait demandé l'autorisation de publier ce texte. Il écrivait en propres termes : « (Je) vous demande **si vous n'avez pas d'objection à formuler contre sa publication éventuelle.** » Je lui répondais, par lettre R.A.R. du 21 mai, que **je m'opposais** à cette publication d'une lettre **personnelle**. Or, le 11 août, précisément en pleine campagne de presse, je voyais paraître ce texte, sous la responsabilité de M. Viansson-Ponté. J'y étais, sous la plume de Mme Delbo traité de « pauvre dément », de professeur qui s'est documenté uniquement pour avoir « des preuves contre la vérité », d'« esprit pervers » : quant au titre de ce « témoignage », il me faisait tout simplement grief de « falsifier ».

N'importe quel honnête homme trouvera, je pense, de tels procédés indignes d'un grand journal. J'y vois, pour ma part, une bassesse comme je n'en découvre pas dans les autres publications qui m'ont attaqué. Et c'est *Le Monde* qui a eu cette conduite. Je ne l'admettrai jamais. Et, bien franchement, je ne crois pas que vous soyez prêts, tous deux, à lui trouver des excuses. Votre journal me doit réparation. Voilà trois ans que je la réclame. J'ai été correct avec vous. Je ne me suis laissé aller à aucun écart de langage. Rendez-

moi cette justice que ma réponse de 1974 (sur « le droit au doute et à la recherche ») ainsi que ma réponse de 1977 (sur « le problème des chambres à gaz ») sont d'un tout autre ton que la publication injurieuse, insérée dans votre journal, après des mois de réflexion peut-être, par M. Viansson-Ponté.

Le 6 août 1977, ce dernier m'adressait une étrange lettre dans laquelle il me disait qu'il n'accepterait de publier mon texte sur « le problème des chambres à gaz » qu'à la condition que Mme Germaine Tillion ou Mme Olga Wormser-Migot prennent en considération mes affirmations. Bien que je ne croie pas un instant ni à l'argument d'autorité, ni à la valeur des recommandations ou patronages, j'acceptais, dans un esprit de conciliation, d'ouvrir mes dossiers devant Mme Wormser-Migot. Pour Mme Tillion, dont le crédit est grand auprès des journalistes, elle s'est discréditée à mes yeux par ses « témoignages » réitérés sur la « chambre à gaz » de Ravensbrück... qui – les instituts historiques ont fini par l'admettre – n'avait jamais eu un commencement d'existence (voyez notamment, Martin Broszat, *Die Zeit*, 19 août 1960). Là-dessus, en réponse à mon acceptation du 11 août 1977, votre collaborateur m'écrit qu'il a interrogé Mme Tillion et Wormser-Migot et il ajoute : « L'une et l'autre, interrogées, me feront savoir qu'à leurs yeux votre thèse est absurde, votre obstination maniaque et qu'il n'y a aucune raison d'ouvrir un débat là où il n'y en a pas, dont la propagande [M. V.-P. dit curieusement la « contre-propagande »] pro-nazie ne manquerait pas de tirer argument. » Un peu plus loin, il écrit encore : « [...] faites-moi parvenir une caution écrite de Mme Wormser-Migot [...] ».

C'est se moquer des gens. C'est, une fois de plus se dérober. M. Viansson-Ponté, de la même façon, écrivait sur la brochure de Richard Harwood un compte rendu insultant. Il commençait d'ailleurs par ne fournir aux lecteurs et juges aucune référence qui permette de trouver cette brochure et de s'en faire soi-même une opinion. Puis, constatant l'abondance des réactions suscitées par une affaire qu'il avait pris la responsabilité de lancer, il vous laissait croire, si j'en juge par une lettre de M. Lauzanne du 22 juillet, qu'il reviendrait sur le problème évoqué et qu'il ferait état des réactions provoquées. En fait, rien n'est venu.

Tout cela est-il net et franc ? M. Viansson-Ponté est meilleur, la plume à la main et derrière un bureau que sous les projecteurs de la télévision. En direct et en pleine lumière, il est difficile d'esquiver la réplique éventuelle à un propos excessif ou insultant. J'ai remarqué qu'à la télévision les polémistes ne sont pas reconnaissables ; ils n'assument plus la moitié de ce qu'ils ont écrit.

J'assume pleinement la responsabilité de ma « libre opinion » sur l'imposture des « chambres à gaz ». Par son silence sur la question depuis trente ans, ou plutôt par un matraquage de propagande de guerre, c'est-à-dire sans possibilité de critique historique, la grande presse dans son ensemble et, malheureusement aussi *Le Monde* en particulier, ont encouru une effroyable responsabilité. Les temps sont mûrs pour revenir sur de pareilles erreurs. Je demande qu'aux contestataires de l'histoire officielle, *Le Monde*, sur ce point capital des « chambres à gaz », reconnaisse un autre droit que le droit au silence. Il y a la popularité de la fable, d'un côté ; et puis, de l'autre côté, il y a le devoir d'être vrai et la difficulté d'être vrai. Que *Le Monde*, à la fin des fins, respecte sur ce chapitre la liberté d'opinion et qu'il donne à l'accusé lui-même le droit de présenter lui-même sa défense. Trêve de censure ! Le droit que je réclame est élémentaire en démocratie : le droit au doute, à la recherche à la

libre opinion : *le droit de réponse*. Recevez, Messieurs, je vous prie, l'expression de ma confiance en votre discernement et en votre courage.

Tout cela ne mène à rien. L'hérésie est sans doute trop grave pour que la démocratie s'en mêle. C'est par le courrier des lecteurs de quelques revues de vulgarisation historiques qu'il fait passer quelques notes qui pourraient accrocher une discussion, mais en vain :

Dans *Historama* (novembre 1975, p. 10) :

[Nacht und Nebel]

Je me permets de vous signaler une erreur et une omission aux pages 87 et 88 de votre revue du mois de juillet 1975.

Erreur, le *Nacht und Nebel Erlass* est en fait du 7 décembre et non du 12 décembre 1941. Il est vrai, que sauf erreur de ma part, le texte de cette ordonnance n'a pas été retrouvé et que l'on cite toujours, comme cela a été le cas au grand procès de Nuremberg, le texte en date du 12 décembre qui y fait référence.

Omission, plus grave pour qui, du moins, a le souci de ne pas confondre l'histoire avec la propagande ou le journalisme : *Nacht und Nebel* est une expression inventée d'après les initiales N.N. couramment utilisées dans l'administration allemande (et aussi italienne) pour désigner soit l'anonymat de fait soit l'anonymat de contrainte. Dans le premier cas, il s'agit de *Nomen Nescio* (nom inconnu) et, dans le second, il s'agit de *Nomen Notetur* (nom à censurer). L'équivalent français en est soit *Inconnu*, soit *X* soit *sans autre renseignement*. Référence : *Deutsches Wörterbuch* de Jakob Grimm et Wilhelm Grimm, 1889, à l'article N.

Le livre de Walter Gorkel sur Keitel, traduit par R. Moreigne (Fayard, 1963), sans entrer dans ces explications, rappelle, p. 247, que la traduction de N.N. par *Nuit et Brouillard* n'est qu'une habitude qu'on a prise.

Ne pensez-vous pas, avec moi, qu'il importe de revenir sur certaines habitudes et de rétablir la vérité par un retour aux sources ? Nous nous trompons tous et très souvent mais ne croyez-vous pas que, de rectification en rectification, *Historama* peut apparaître comme une revue qui, à la différence de quelques autres, recherche la vérité ?

Dans *Historia* (août 1977, p. 132), la lettre est précédée d'un bref chapeau :

A la suite de la parution de notre numéro spécial « Les médecins S.S. », M. R. Faurisson, maître de conférences à Lyon, nous prend à partie dans une longue lettre dont nous avons décidé de publier des extraits, non sans avoir hésité, parce qu'elle exprime un courant d'une originalité aussi rare que provocante.

Ce courant tend à nier la tentative allemande d'exterminer les Juifs.

Parmi ses pionniers, le français Paul Rassinier, ancien déporté, qui écrivait en 1962 : « L'extermination des Juifs dans les chambres à gaz est un mensonge historique ». * Depuis, l'Américain Arthur Butz a publié dans le

* Note de l'Aaargh : *Historia* cite en la tronquant une phrase qui résume la pensée de Rassinier sur la question de l'extermination la revue a le mérite d'attribuer l'expression à son véritable auteur. Faurisson,

même esprit *The Hoax of the Twentieth Century* et l'anglais R. E. Harwood *Did Six Million Really Die ? (The imposture of gas chambers)* :

« J'ai l'honneur d'élever une protestation contre la nature de ce numéro spécial d'*Historia*, consacré aux « Médecins S.S. » [...]

« Comment pouvez-vous croire un instant à l'authenticité de la « chambre à gaz » du Struthof... que vous ne pouvez d'ailleurs montrer en photographie ? Vous êtes-vous demandé pourquoi aucun livre sur le Struthof, y compris le *roman* d'Allainmat, ne reproduit la photographie de cette « chambre à gaz » pourtant visitable et montrée telle qu'en son « état d'origine », dit l'inscription que vous trouverez sur place ? Comment avez-vous pu reproduire cette photographie de l'extérieur avec une cheminée de ce genre ? [...]

« Saviez-vous que Kramer [commandant du Struthof, puis de Bergen-Belsen, N.D.L.R.] est l'auteur d'une confession sur la « chambre à gaz » dont le vague et l'absurdité dépasse tout ce qu'on a pu « confesser » dans les procès de Moscou, de Cracovie (Höss) ou de Prague il n'y a guère ?

« Comment avez-vous pu reproduire la photographie de la p. 45 ? N'avez-vous pas lu le livre de Harwood, *Did Six Million Really Die?* Et surtout l'ouvrage d'Udo Walendy, *Bild « Dokumente » für Geschichtschreibung*, où cette photographie est étudiée aux pages 74 et 75 ?

« Je vous signale, en passant, que votre photographie est un montage de montage. Voyez la façon dont est posée sur « ses » épaules la tête du premier personnage de gauche. [...]

« Et la photographie de la p. 93 : la femme aux seins nus ! Comment n'avez-vous pas discerné que, là encore, il y avait montage. Regardez la tête de « Photomaton » ! (Voy. Walendy, *ibid*, p. 23.) [...]

« Comment pouvez-vous cautionner ainsi une propagande qui est celle qui a préparé le procès de Nuremberg ? Ne vous rappelez-vous pas le stupéfiant article 19 des statuts du Tribunal : « Le Tribunal ne sera pas lié par les règles techniques relatives à l'administration des preuves » ? N'est-ce pas d'un effroyable cynisme ? Ne devrait-il pas donner l'éveil à tout honnête homme ?

« J'ai été féroce ment antinazi. Je ne peux supporter le fascisme sous aucune forme. Mais (...) je vous adjure de garder constamment présents à la mémoire les procès de sorcellerie. Rappelez-vous les « aveux », les « preuves », les « témoignages ». Une sorcière n'allait pas dire à un tribunal : « Vous savez bien que tout cela est faux, que le sabbat est une invention et les rencontres avec le diable une autre invention. » Elle aurait rencontré une incrédule totale. Et pourtant elle aurait dit la vérité. Pour se défendre, il lui

lui, l'a « empruntée » à Rassinier, sans le dire et en la dénaturant complètement et l'utilise à tout bout de champ comme si elle était de son propre génie. Il ne manque pas de ses ignorances ou de ses pillages et l'Aaargh mettra bientôt une étude exhaustive à la disposition de ses lecteurs; elle n'a plus aucun sens ici, alors que chez Rassinier le « mensonge historique » était opposé au « fait historique » des chambres à gaz, remis en question par les recherches de l'auteur : « En tout cas, s'il était un jour établi qu'en plein milieu du XXe siècle, un fait historique de cette importance – qui implique de toutes façons la participation, bourreaux et victimes mêlées, de millions de personnes dont 6 millions sont mortes exterminées dans des chambres à gaz ou d'autre aussi horrible manière – ne peut être étayé que par un si petit nombre de documents et de témoins au surplus de qualité aussi douteuse, on pourrait alors affirmer sans aucune chance de commettre la moindre erreur qu'il s'agit, non pas d'un fait, mais d'un mensonge historique: la plus tragique et la plus macabre imposture de tous les temps. » (*Le Véritable procès Eichmann*, texte intégral sur le site, p. 111.)

fallait, selon la vieille loi encore en vigueur, plaider le vraisemblable et non le vrai.

« J'ai eu l'occasion de vous le dire et je le répète ici, je suis prêt à ouvrir devant vous tel de mes dossiers qu'il vous plaira sur cette imposture du génocide. Il paraît bien des livres sur la question. Les temps sont mûrs. »

Commentaire de la rédaction :

Que dans la vaste iconographie des camps de concentration, il y ait des photographies tronquées par des montages ou déformées par la légende dont les agences les accompagnent, c'est possible. Qu'il y ait eu moins de six millions de Juifs exterminés dans les camps, c'est également possible. Que plusieurs camps dépourvus de chambres à gaz en aient été dotés par la légende, c'est vrai. Mais n'y aurait-il eu « que » deux ou trois millions de victimes, n'y aurait-il eu de chambres à gaz que dans les camps situés en Pologne, la tragédie et l'épouvante restent les mêmes. Et comparer les innombrables témoignages, aveux et documents prouvant le génocide aux preuves qui servirent à envoyer les sorcières au bûcher est un défi qu'on n'a ni l'envie ni le besoin de relever. (F.X.V.)

Finalement, c'est une publication d'extrême droite, *Défense de l'Occident*, dirigée par Maurice Bardèche, de fasciste mémoire, qui accueille en juin 1978 la note de synthèse que Faurisson cherche à publier depuis longtemps. Comme il le dit en note, « il ne cautionne évidemment pas les opinions politiques de ceux qui le publient ».

Le « problème des chambres à gaz » (a)
par Robert Faurisson (b)

« Le Tribunal ne sera pas lié par les règles techniques relatives à l'administration des preuves [...] » (art. 19 des statuts du Tribunal militaire international [en fait : Tribunal militaire interallié siégeant à Nuremberg]).

« Le Tribunal n'exigera pas que soit rapportée la preuve des faits de notoriété publique, mais les tiendra pour acquis [...] » (art. 21 des mêmes statuts).

Personne, pas même les nostalgiques du III^e Reich, ne songe à nier l'existence des camps de concentration hitlériens. Tout le monde reconnaît également que certains de ces camps étaient dotés de fours crématoires. Au lieu d'enterrer les cadavres, on les brûlait. La fréquence même des épidémies exigeait la crémation, par exemple, des cadavres de typhiques (voyez les photographies de charniers).

Ce qui est contesté, en revanche, par de nombreux auteurs français, anglais, américains et allemands, c'est l'existence, dans l'Allemagne hitlérienne, de « camps d'extermination ». Ce terme désigne, chez les historiens de la déportation, des camps de concentration qui auraient été dotés de « chambres à gaz ». Ces « chambres à gaz », à la différence des « chambres à gaz » américaines, auraient été conçues pour tuer en masse. Les victimes auraient été des hommes, des femmes et des enfants dont Hitler aurait décidé

l'extermination à cause de leur appartenance raciale ou religieuse. C'est là ce qu'on appelle le « génocide ». L'arme par excellence, du « génocide » aurait été ces abattoirs humains appelés « chambres à gaz » et le gaz employé aurait été principalement le Zyklon B (insecticide à base d'acide prussique ou cyanhydrique).

Les auteurs qui contestent la réalité du « génocide » et des « chambres à gaz » sont appelés « révisionnistes ». Leur argumentation est à peu près celle-ci :

« Il suffit d'appliquer à ces deux problèmes les méthodes de routine de la critique historique pour s'apercevoir qu'on se trouve devant deux mythes qui, d'ailleurs, forment un ensemble indissociable. L'intention criminelle qu'on prête à Hitler n'a jamais pu être prouvée. Quant à l'arme du crime, personne, en fait, ne l'a jamais vue. On se trouve là devant une réussite particulière de la propagande de guerre et de haine. L'histoire est pleine d'impostures de ce genre, à commencer par les affabulations religieuses sur la sorcellerie. Ce qui, en la matière, distingue notre époque de celles qui l'ont précédée, c'est que la formidable puissance des médias est venue orchestrer d'une façon assourdissante, et jusqu'à la nausée, ce qu'il faut bien appeler « l'imposture du siècle ». Malheur à qui, depuis trente ans, s'avise de la dénoncer ! Il connaîtra – selon les cas – prison, amendes, coups, insultes. Sa carrière pourra être brisée ou compromise. Il sera dénoncé comme « nazi ». Ou bien on ne se fera pas l'écho de ses thèses, ou bien on déformera sa pensée. Pas un pays ne lui sera plus impitoyable que l'Allemagne. »

Aujourd'hui, le silence est en train de se rompre autour des contestataires qui ont osé prendre la responsabilité d'écrire que les « chambres à gaz » hitlériennes, y compris celles d'Auschwitz et de Majdanek, ne sont que mensonge historique. (c) Il y a là un progrès. Mais que d'insultes et de déformations, quand un historien comme Georges Wellers se décide enfin, dix ans après la mort de Paul Rassinier, à « exposer » une partie infime des arguments de cet ancien déporté qui a eu le courage de dénoncer dans ses écrits le mensonge des « chambres à gaz » ! Toute une presse, toute une littérature où s'étale un nazisme de sex-shop (et même un journal comme *Le Monde* (d) s'emploient à répandre l'idée que les nouveaux nazis oseraient nier l'existence des fours crématoires. Mieux : ces néonazis oseraient prétendre qu'aucun Juif n'a été gazé. Cette dernière formule est habile. Elle donne à entendre que les nouveaux nazis, sans contester l'existence des « chambres à gaz », poussent le cynisme jusqu'à prétendre que les Juifs seuls auraient bénéficié du privilège de ne pas passer à la « chambre à gaz » ! (e) La meilleure façon, pour un historien, de se renseigner sur les thèses réelles des disciples de Paul Rassinier est de se reporter à l'ouvrage de l'Américain A. R. Butz sur *The Hoax of the Twentieth Century* (l'imposture du XXe siècle). (f)

Pour ma part, je me permettrai de ne formuler ici que quelques remarques dédiées aux historiens qu'anime l'esprit de recherche.

Je leur ferai d'abord remarquer un paradoxe. Alors que les « chambres à gaz » constituent, aux yeux de l'histoire officielle, la pierre angulaire du « système concentrationnaire nazi » (et alors que, pour démontrer le caractère intrinsèquement pervers et diabolique des camps allemands par rapport à tous les camps de concentration passés et présents, il conviendrait de démontrer avec la dernière minutie le processus qui a conduit les nazis à inventer, à

fabriquer et à utiliser ces formidables abattoirs humains), on remarque, non sans étonnement, que dans l'impressionnante bibliographie de l'histoire de ces camps il n'existe pas un livre, pas une brochure, pas un article sur les « chambres à gaz » elles-mêmes ! Je demande qu'on ne se laisse pas abuser ici par certains titres prometteurs et qu'on examine le contenu même des écrits. J'appelle « histoire officielle » l'histoire telle que l'écrivent – sur le sujet des camps – des institutions ou des fondations à deniers partiellement ou entièrement publics comme, en France, le Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale ou le Centre de documentation juive contemporaine et, en Allemagne, l'Institut d'histoire contemporaine de Munich.

Il faut attendre la page 541 de la thèse d'Olga Wormser-Migot sur *Le Système concentrationnaire nazi, 1933-1945*, pour voir apparaître un développement sur les « chambres à gaz ». Encore le lecteur a-t-il trois surprises :

- Le développement en question n'est que de trois pages
- Il s'intitule : « Le problème des chambres à gaz » ;
- Ce « problème » n'est autre que celui de savoir si les « chambres à gaz » de Ravensbrück (en Allemagne) et de Mauthausen (en Autriche) ont réellement existé ; l'auteur conclut formellement qu'elles n'ont pas existé et n'examine pas le problème des « chambres à gaz » d'Auschwitz ou d'autres camps, probablement parce que là, il n'y a pas de « problème » – à son avis.

Or, le lecteur aimerait bien savoir pourquoi une analyse qui permet de conclure à la non-existence de « chambres à gaz » dans certains camps n'est subitement plus employée dès qu'il s'agit, par exemple, d'Auschwitz. Pourquoi l'esprit critique s'éveille-t-il ici et pourquoi, soudainement, tombe-t-il là dans la plus profonde léthargie ? Après tout, nous disposons pour la « chambre à gaz » de Ravensbrück, de mille « preuves », « certitudes » et « témoignages irréfutables », à commencer par les témoignages réitérés et circonstanciés d'une Marie-Claude Vaillant-Couturier ou d'une Germaine Tillion. Il y a mieux. Plusieurs années après la guerre, et cela devant les tribunaux *anglais* et *français*, les responsables de Ravensbrück (Suhren, Schwarzhuber, Dr Treite) continuaient d'avouer l'existence d'une « chambre à gaz » dans leur camp ! Ils allaient jusqu'à en décrire – vaguement – le fonctionnement ! Pour finir, on les exécutait à cause de cette « chambre à gaz » fictive, ou bien ils se donnaient la mort. Mêmes aveux, avant mort ou exécution, de Zieris pour Mauthausen ou de Kramer pour le Struthof. Aujourd'hui, on peut visiter la prétendue « chambre à gaz » du Struthof et lire sur place l'ébouriffante confession de Kramer. Cette « chambre à gaz », classée « monument historique » n'est qu'une supercherie. Il suffit d'un minimum d'esprit critique pour se rendre compte qu'une opération de gazage dans ce petit local dépourvu de toute étanchéité tournerait à la catastrophe pour le gazeur et les gens des environs. Pour faire croire à l'authenticité de cette « chambre à gaz », garantie « en état d'origine », on est allé jusqu'à donner un maladroit coup de burin dans une mince cloison dont on a ainsi brisé quatre carreaux de faïence. On a ainsi creusé le « trou » par lequel Kramer aurait versé les cristaux d'un gaz dont il n'a rien pu dire, sinon qu'avec un peu d'eau en surplus ce gaz tuait en une minute ! Comment Kramer empêchait-il le gaz de refluer par le « trou » ? Comment pouvait-il voir ses victimes par un regard qui ne permettait de voir que la moitié de la pièce ? Comment ventilait-il la pièce avant d'en ouvrir la bonne porte paysanne de bois grossier ? Peut-être faudrait-il poser des

questions à l'entreprise de travaux publics de Saint-Michel-sur-Meurthe qui, après la guerre, a transformé les lieux prétendument « en état d'origine ».

Longtemps encore après la guerre, des prélats, des universitaires, et puis aussi de simples gens, rendaient des témoignages d'une vérité criante sur les « chambres à gaz » de Buchenwald et de Dachau. Pour Buchenwald, la « chambre à gaz » devait disparaître en quelque sorte d'elle-même dans l'esprit de ceux qui l'avaient vue. Pour Dachau, on procédait autrement. Après avoir soutenu, à l'exemple de Mgr Pigué, évêque de Clermont, que la « chambre à gaz » avait notamment servi à gazer des prêtres polonais, (g) la vérité officielle devenait progressivement la suivante : « Cette « chambre à gaz », commencée en 1943, était inachevée en 1945, à la libération du camp. Personne n'a pu y être gazé. Le petit local présenté aux visiteurs comme « chambre à gaz » est, en réalité, parfaitement inoffensif et, alors qu'on possède tous les documents architecturaux imaginables sur les constructions de la « Baracke X... » (crématoire et environs), on ne voit pas sur quel document, ni d'ailleurs sur quelle enquête technique, on s'est fondé pour parler ici de « chambre à gaz inachevée » (?).

Aucun institut historique officiel n'a, pour accréditer le mythe des « chambres à gaz », fait plus que l'Institut d'histoire contemporaine de Munich. Le directeur, depuis 1972, en est M. Martin Broszat. Collaborateur de cet institut dès 1955, M. Martin Broszat devait se rendre célèbre par la publication (partielle !) des prétendus mémoires de Rudolf Höss, en 1958. Or, le 19 août 1960, cet historien devait annoncer à ses compatriotes ébahis qu'en définitive il n'avait jamais existé de « chambre à gaz » *dans tout l'Ancien Reich* mais seulement en quelques « points choisis », avant tout (?) en quelques points de Pologne, dont Auschwitz-Birkenau. Cette nouvelle surprenante, il prenait le parti de l'annoncer dans une simple lettre à l'hebdomadaire *Die Zeit* (p. 16). Le titre donné à la lettre était singulièrement restrictif : « Keine Vergasung in Dachau » (pas de gazage à Dachau). M. Broszat ne fournissait, à l'appui de ses affirmations, pas la moindre preuve. Aujourd'hui, près de dix-huit ans après sa lettre, ni lui, ni ses collaborateurs n'ont encore apporté la moindre explication à ce mystère. Il serait pourtant du plus haut intérêt de savoir :

– Comment M. Broszat prouve que les « chambres à gaz » de l'Ancien Reich sont des impostures

– Comment il prouve que les « chambres à gaz » de Pologne ont été réelles ;

– Pourquoi les « preuves », les « certitudes », les « témoignages » rassemblés sur les camps qui, géographiquement nous sont proches, n'ont soudain plus de valeur, alors que les « preuves », les « certitudes », les « témoignages » rassemblés sur les camps de Pologne resteraient vrais.¹

Par une sorte d'accord tacite, pas un historien officiel n'a publiquement soulevé ces questions. Combien de fois dans « l'histoire de l'histoire » s'en est-on remis à la pure et simple *affirmation* d'un seul historien ?

Mais venons-en aux « chambres à gaz » de Pologne.

¹ Note de l'Aaargh : Cette idée appartient à Rassinier et non à Faurisson, qui une fois de plus « emprunte » sans citer, comptant sans doute sur la difficulté qu'il y avait, en 1980, à trouver les ouvrages de Rassinier... Dans *Ulysse trahi par les siens*, Rassinier disait textuellement: « Mon opinion [au sujet des témoignages de déportés sur les chambres à gaz] finissant à la longue par s'imposer, on a commencé à me sortir des déportés de l'autre côté du rideau de fer avec lesquels la confrontation était, naturellement, impossible et qui, déclarant avoir assisté au supplice, le décrivaient minutieusement. »

Pour affirmer qu'il a existé des « chambres à gaz » à Belzec ou à Treblinka, on se fonde essentiellement sur le rapport « Gerstein ». Ce document d'un S.S. qu'on a « suicidé » (?) en 1945 à la prison du Cherche-Midi (h) fourmille de telles absurdités qu'il est depuis longtemps discrédité aux yeux des historiens. Ce « rapport » n'a d'ailleurs jamais été publié, y compris dans les documents du Nuremberg Military Tribunal, que sous des formes irrecevables (avec troncations, adultérations, rewritings...). Il n'a jamais été publié avec ses aberrantes annexes (le « brouillon » en français, les « *Ergänzungen* » ou « compléments » en allemand).

Pour ce qui est de Majdanek, la visite des lieux s'impose. Elle est, s'il se peut, encore plus concluante que celle du Struthof. Je publierai un dossier sur la question.

Pour Auschwitz et Birkenau, on dispose essentiellement des mémoires (i) de R. Höss, rédigés sous la surveillance de ses geôliers polonais. Sur place on ne trouve qu'un local « *rekonstruiert* » et des ruines.

Une exécution par le gaz n'a rien à voir avec une asphyxie suicidaire ou accidentelle. Dans le cas d'une exécution, le gazeur et son entourage ne doivent pas courir le moindre risque. Aussi, pour leurs exécutions, les Américains emploient-ils un gaz sophistiqué, et ceci dans un espace très réduit et hermétiquement clos. Après usage, le gaz est aspiré et neutralisé. Les gardiens doivent attendre plus d'une heure pour pénétrer dans le petit local.

Aussi se demande-t-on comment à Auschwitz-Birkenau, par exemple, on pouvait faire tenir 2000 hommes dans un local de 210 mètres carrés (!), puis déverser sur eux des granulés du très violent insecticide Zyklon B ; enfin **instantanément** après la mort des victimes, envoyer, sans masque à gaz, dans ce local saturé d'acide cyanhydrique une équipe pour en extraire les cadavres cyanurés. Deux documents (j) des archives industrielles allemandes répertoriées par les Américains à Nuremberg nous apprennent d'ailleurs que le Zyklon B adhérait aux surfaces, ne pouvait se ventiler par ventilation forcée, et exigeait une aération de près de 24 heures, etc. D'autres documents qu'on ne trouve que sur place, aux archives du musée d'État d'Oswiecim (k), et qui n'ont jamais été décrits nulle part, montrent par ailleurs que ce local de 210 mètres carrés, aujourd'hui à l'état de ruines, n'était qu'une morgue rudimentaire (« *Leichenkeller* »), enterrée (pour la protéger de la chaleur) et pourvue d'une seule et modeste porte d'entrée et de sortie.

Sur les crématoires d'Auschwitz (comme, d'une façon générale, sur tout le camp), on possède une surabondance de documents, y compris les factures, au pfennig près. En revanche, sur les « chambres à gaz » on ne possède rien : ni un ordre de construction, ni une étude, ni une commande, ni un plan, ni une facture, ni une photographie. Lors de cent procès, rien de ce genre n'a pu être produit.

« J'étais à Auschwitz et je peux vous assurer qu'il ne s'y trouvait pas de « chambre à gaz ». » A peine écoute-t-on les témoins à décharge qui ont le courage de prononcer cette phrase. On les poursuit en justice. (l) Encore aujourd'hui, quiconque, en Allemagne, un témoignage en faveur de Thies Christophersen, qui a écrit *Le Mensonge d'Auschwitz* (m), risque une condamnation pour « outrage à la mémoire des morts ».

Au lendemain de la guerre, les Allemands, la Croix-Rouge internationale, le Vatican (lui, pourtant, si bien renseigné sur la Pologne), tous

déclaraient piteusement, avec bien d'autres : « Les « chambres à gaz » ? Nous ne savions pas. »

Mais, demanderais-je aujourd'hui, comment peut-on savoir les choses quand elles n'ont pas existé ?

Il n'a pas existé une seule « chambre à gaz » dans un seul camp de concentration allemand : telle est la vérité.

Cette inexistance des « chambres à gaz » est à accueillir comme une bonne nouvelle qu'on aurait tort de tenir plus longtemps cachée. De même que dénoncer « Fatima » comme une imposture, ce n'est pas attaquer une religion, de même dénoncer les « chambres à gaz » comme un mensonge historique, ce n'est pas s'en prendre aux déportés. C'est répondre au devoir d'être vrai.

Notes

(a) L'expression est de Olga Wormser-Migot (*Le Système concentrationnaire nazi 1933-1945*) thèse, P. U F., 1968, p. 541.

(b) Maître de conférences à l'université de Lyon 2 (critique de textes et de documents). M. Faurisson nous demande de rappeler qu'il ne cautionne évidemment pas les opinions politiques de ceux qui le publient.

(c) Voyez, en plus de nombreux articles de presse, uniformément hostiles ou insultants, une étude de Hermann Langbein parue dans *Le Monde Juif* d'avril-juin 1975 (« Coup d'œil sur la littérature néo-nazie », p. 8 à 20). Hermann Langbein a été interné au camp d'Auschwitz. Il a témoigné dans de nombreux procès. Il exerce de hautes responsabilités dans le monde des anciens déportés. Un de ses récents ouvrages porte le titre en français, de *Hommes et femmes à Auschwitz* (Fayard, 1975, VII-529 p.). Pas un seul des trente chapitres de ce livre ne sont consacrés aux « chambres à gaz » ! En revanche, il y est à tout instant question de « sélection pour la chambre à gaz », de « cheveux de gazés », de « rescapés de la chambre à gaz », etc. Voyez aussi une étude de Georges Wellers dans *Le Monde juif* d'avril-juin 1977 (« La 'solution finale de la question juive' et la mythomanie néo-nazie », p. 41 à 84). Voyez, par ailleurs, une étude d'Ino Arndt et de Wolfgang Scheffler dans les *Vierteljahrtshefte für Zeitgeschichte* (publication de l'Institut d'histoire contemporaine de Munich, dir. Martin Broszat), d'avril 1976 (« Organisierte Massenmord an Juden in Nazi Vernichtungslagern », p. 105 à 135).

(d) Voyez *Le Monde* du 16-17 Octobre 1977, p.3 : « Des centaines de tracts néo-nazis ».

(e) Le comble de la déformation dans le compte rendu détaillé d'une brochure semble avoir été atteint, de ce point de vue, par M. Pierre Viansson-Ponté. Voyez, dans *Le Monde* du 17-18 juillet 1977, p. 13, son article sur « Le Mensonge », compte rendu de la traduction en français de *Did Six Million Really Die ?* (by R. Harwood, H.R.P., Richmond, Surrey, TW10 6AA [G.-B.] Adresse à Richmond : 23 Ellerker Gardens [Historical Review Press]. Première édition en 1975, 28 p. [dble col.]). Ceux qui ont revendiqué ou justifié l'assassinat de F. Duprat, diffuseur de cette brochure, ont repris à leur compte les fausses accusations de M. Viansson-Ponté (voy. *Le Monde*, 23 mars 1978, p. 7 et 26 avril, p. 91).

(f) Même éditeur que pour R. Harwood. Première édition en 1976, 315 p. (500 p. typo courante). Prix : 2 livres 50 pence. L'ouvrage est d'une valeur scientifique exceptionnelle.

- (g) *Prison et déportation*, édition Spes, 1947, p. 77.
- (h) Voyez la réflexion du médecin-légiste rapportée par Pierre Joffroy dans *l'Espion de Dieu – la Passion de Kurt Gerstein*, p. 262, Grasset, 1969.
- (i) *Kommandant in Auschwitz, Autobiographische Aufzeichnungen*, von Rudolf Höss. Eingeleitet und kommentiert von Martin Broszat, Deutsche Verlags Anstalt, Stuttgart, 1958, 184 p. Voyez, sur les gazages, les p. 126 et 166. L'entrée de l'équipe dans la « chambre à gaz » se fait « sofort » (p. 166).
- (j) Ces deux longs documents, d'une importance capitale, non exploités, semble-t-il, lors des procès Gerhardt Peters (directeur de la Degesch), sont cotés NI-9098 et NI-9912. Ils annihilent, sans réplique possible, le « témoignage » de Höss sur les « chambres à gaz ».
- (k) Photos Nég. 6228 sq.
- (l) Cas Wilhelm Stäglich, par exemple (voy l'ouvrage de Butz, s.v.).
- (m) « Die Auschwitz-Lüge », n°23 de *Kritik*, 2341 Kälberhagen ; Post Mohrkirch (All.), 1974, suivi de « Der Auschwitz Betrug », n° 27 (Das Echo auf die Auschwitz Lüge).

Robert Faurisson a fait suivre cet article d'un « complément » photocopie qu'il a envoyé, avec le texte, à différentes personnalités :

A. – Conclusions (de trente ans de recherches) des auteurs révisionnistes : – 1 Les « chambres à gaz » hitlériennes n'ont jamais existé.– 2 Le « génocide » (ou : la « tentative de génocide ») des Juifs n'a jamais eu lieu, en clair, jamais Hitler n'a donné l'ordre (ni admis) que quiconque fût tué en raison de sa race ou de sa religion. – 3 Les prétendues « chambres à gaz » et le prétendu « génocide » sont un seul et même mensonge. – 4 Ce mensonge, qui est d'origine essentiellement sioniste, a permis une gigantesque escroquerie politico-financière dont l'État d'Israël est le principal bénéficiaire. – 5 Les principales victimes de ce mensonge et de cette escroquerie sont le peuple allemand et le peuple palestinien. – 6 La force colossale des moyens d'information officiels a, jusqu'ici, assuré le succès du mensonge et censuré la liberté d'expression de ceux qui dénonçaient ce mensonge. – 7 Les partisans du mensonge savent maintenant que leur mensonge vit ses dernières années ; ils déforment le sens et la nature des recherches révisionnistes ; ils nomment « résurgence du nazisme » ou « falsification de l'histoire » ce qui n'est qu'un juste retour au souci de la vérité historique.

B. – Mes publications et une intervention officielle :

1 Une lettre à *Historama* (nov. 1975, p. 10) sur l'expression « N.N. » (laquelle n'a jamais signifié « *Nacht und Nebel* » (« Nuit et Brouillard »), mais « *Nomen Nescio* » (« Anonyme ») ; dans la pratique, interdiction faite à certains déportés de recevoir ou d'envoyer du courrier). – 2 Fragments d'une lettre à *Historia* (août 1977, p. 132) : « L'imposture du génocide ». – 3 Le 29 janvier 1978, au « Colloque national de Lyon sur : Églises et chrétiens de France dans la Deuxième Guerre mondiale », intervention sur l'imposture des « chambres à gaz » (voy. *Rivarol*, 16 février 1978, p. 5).

C. – Quelques-unes de mes fiches techniques :

1 Bibliographie du « problème des chambres à gaz ». – 2 Mes enquêtes au Struthof (1974), à Majdanek (1975), à Auschwitz (1975 et 1976) : 120 photographies. – 3 Des années de recherche au Centre de documentation juive contemporaine de Paris. – 4 Consultations des historiens spécialisés. – 5

Procès de « criminels de guerre ». Les sténogrammes du « procès Eichmann ». – 6 L'insecticide « Zyklon B ». – 7 Le « Protocole de Wannsee ». – 8 « Solution finale » signifiait « refoulement à l'Est ». – 9 Une visite, en sept. 1944, du représentant de la Croix-Rouge internationale au camp d'Auschwitz : dénaturations en tous genres du rapport original. – 10 Le « rapport Gerstein » et Léon Poliakov ou Georges Wellers. – 11 Les *Mémoires* de R. Höss : « œuvre » de J. Sehn, revue et corrigée par Martin Broszat. – 12 Les « chambres à gaz » visitables à Majdanek : une « arme du crime » jamais expertisée (*idem* pour toutes les « chambres à gaz » visitables). – 13 Les « aveux ». – 14 « Six millions d'assassinés » ou « cinq cent mille morts par tous faits de guerre » ? Le Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale (Henri Michel et Claude Lévy) refuse de publier les résultats globaux de sa propre enquête sur les déportés de France, « par crainte des associations de déportés ». – 15 *Le Mémorial de la déportation des Juifs de France* par Serge Klarsfeld : une œuvre tardive, hâtive, dépourvue de garantie scientifique ; un quart des Juifs de France a été « déporté » ou « refoulé » vers l'Est ; l'auteur n'a pas cherché à déterminer sérieusement le nombre des morts ; il ose déclarer « morts » ou « gazés » tous les déportés de France (la plupart provenaient de l'Est) qui ne sont pas revenus dès 1945 (!) se déclarer vivants soit à nos services (le chiffre du ministère des Anciens combattants est « officieux »), soit aux services officiels belges !!! Les journaux présentent ce « mémorial » comme un « annuaire de la mort », un « monument aux morts ». L'auteur a fait ce qu'il fallait pour entretenir l'équivoque... – 16 Les retombées politico-financières du « génocide ». – 17 La presse française devant le droit au doute et à la recherche. – 18 Comment travaille le journaliste Pierre Viansson-Ponté du *Monde*. – 19 Le « génocide » à la télévision française. – 20 L'université française et la tradition des procès de sorcellerie.

[Avertissement]

A la lecture de ces pages, certains pourront interpréter mes idées comme une tentative d'apologie du national-socialisme.

En réalité – pour des raisons que je n'ai pas à exprimer ici – la personne les idées ou la politique d'Hitler me séduisent aussi peu que celles d'un Napoléon Bonaparte. Je refuse simplement de croire la propagande des vainqueurs, pour qui Napoléon était « l'Ogre » tandis qu'Hitler aurait été « Satan » ou « Amalec ».

Il doit être entendu pour tout le monde que le seul souci qui m'anime dans mes recherches est celui de la vérité ; j'appelle « vérité » ce qui est le contraire de l'erreur et du mensonge.

Je tiendrai pour diffamation toute imputation ou insinuation de nazisme.

En conséquence, j'invite à la réflexion toute personne physique ainsi que toute personne morale, de droit public ou de droit privé, qui, par ses propos, discours, écrits ou actions, me contraindrait d'avoir recours à la loi.

Des copies de ces pages seront envoyées à des instances juridiques et administratives, ainsi qu'à des journaux, groupements et associations.

16 juin 1978.

La fameuse phrase : « Hitler n'a jamais ordonné... », écrite en plusieurs occasions par Faurisson, a créé un indéniable malaise chez la plupart de ses lecteurs. Elle a été montée en épingle et a servi à rejeter la totalité des arguments de Faurisson. Elle a bien évidemment suscité des discussions passionnées, y compris chez ceux qui étaient prêts à prendre les arguments de Faurisson en considération, mais elle restait pour beaucoup d'entre eux inacceptable. En 1979, Faurisson a rédigé, pour quelques-uns d'entre eux, cette explicitation :

« Jamais Hitler n'a ordonné ni admis que quiconque fût tué en raison de sa race ou de sa religion. » (a)

Explication de cette phrase :

Hitler a toujours considéré les juifs comme ses ennemis, et il les a traités en conséquence.

Hitler et les nazis disaient : « Les Alliés et les Juifs veulent notre anéantissement, mais ce sont eux qui seront anéantis. »

De la même façon, les Alliés et les Juifs ont dit : « Hitler et les nazis veulent notre anéantissement, mais ce sont eux qui seront anéantis. »

Pour un camp comme pour l'autre, il s'agissait avant tout de *gagner la guerre*, à la fois contre les militaires et contre les civils (hommes, femmes, vieillards, enfants confondus).

Le camp des vainqueurs de la dernière guerre a eu beau accumuler les mesures coercitives contre les minorités allemandes ou japonaises (jugées dangereuses en pleine guerre ou indésirables après la guerre), ces vainqueurs ont eu beau procéder à des internements en grand nombre, à des exécutions légales (selon la loi du vainqueur) ou arbitraires, à des poursuites administratives, policières et judiciaires contre les vaincus, et cela encore 34 ans après l'armistice de 1945, ils ont eu beau procéder à d'énormes déportations ou « déplacements » de populations civiles dans des conditions horribles, jamais cependant les autorités des Alliés n'ont ordonné ni admis que quiconque fût tué en raison de son appartenance à ces minorités ennemies, jugées dangereuses ou haïssables.

Il en va de même pour Hitler avec les minorités qui étaient du camp de ses ennemis, et qu'il jugeait dangereuses ou haïssables. (b)

Cela dit, les personnes qui croient qu'en matière historique on peut formuler des jugements sur les responsabilités de tel ou tel sont fondées à dire ceci : et Hitler et les Alliés portent, aux yeux de la morale et de l'histoire, l'entière responsabilité de tous les maux, de toutes les persécutions, de toutes les morts subies par les minorités civiles de tous les pays qui ont été en guerre ouverte de 1939 à 1945.

Notes

(a) Cette phrase choquante, je la crois conforme à la vérité. J'appelle vérité le contraire de l'erreur et du mensonge. J'estime que la vérité doit être admise par chacun de nous, quelle que soit l'opinion de celui qui la professe. L'histoire scientifique ne professe pas d'opinion et elle ne cautionne pas de principes. Les principes sont l'affaire personnelle de chacun d'entre nous. Sur ce plan-là,

n'essayons pas de nous cacher derrière l'histoire scientifique et de la faire parler : elle est une grande muette.

(b) Le 5 septembre 1939, Chaim Weizmann, président du Congrès juif mondial, a déclaré la guerre à l'Allemagne. Pour Hitler, les Juifs étaient les représentants d'une nation hostile belligérante.

Cette phrase me paraît au moins maladroite puisqu'elle est ambiguë. Même si l'on peut démontrer qu'elle recouvre une certaine vérité formelle, il n'en reste pas moins plus que probable qu'Hitler, comme d'ailleurs d'autres responsables politiques et militaires, devait fort aisément admettre que les Juifs, et les autres minorités non hostiles, non belligérantes, comme les Tziganes ou les homosexuels, meurent en grand nombre du fait des persécutions qu'ils subissaient. Ce genre de cynisme n'est évidemment l'apanage d'aucun genre de régime. Des gens continuent à mourir tous les jours à cause de persécutions raciales, religieuses, sexuelles, politiques. A mon avis, il serait possible de faire davantage pour les empêcher.

Mais revenons à l'affaire Faurisson.

Le clou est-il rivé ? Certainement pas. Le médium n'est pas bon. L'extrême droite n'offre guère de crédibilité quant à la recherche, au doute, au souci de la vérité. A la rentrée, Pierre Viansson-Ponté, dans sa chronique « Au fil de la semaine », reprend ses attaques contre l'école qui se dit « révisionniste » : « On peut s'étonner que les responsables de ces infamies ne soient pas identifiés et poursuivis : ils tombent sous le coup de la loi qui punit l'encouragement à la haine raciale.¹ « On peut certes se demander sur quelle curieuse confusion juridique se fonde ce rapprochement, et même se demander si c'est bien le devoir d'un journaliste que d'appeler à la délation de qui a des vues opposées aux siennes ; mais on doit reconnaître qu'il n'ose pas dénoncer nommément Faurisson dont les écrits ne lui sont que trop connus.²

¹ « Le Mensonge (suite) » 3-4 septembre 1979. A cette occasion, V.-P. met en cause « ce faussaire de Rassiner », ce qui aura pour conséquence l'entrée en scène des partisans de Rassiner à l'extrême-gauche. Voir plus loin p. 128.

² Si je me donne ainsi le droit d'être sévère à l'égard d'un journaliste dont j'ai déploré la disparition, c'est à la mesure même de la haute estime que j'ai toujours portée à ce qu'il écrivait. Je le tenais pour le meilleur journaliste de la politique intérieure française. La passion qu'il révèle en cette affaire est à mes yeux parfaitement compréhensible. Je l'ai longtemps partagée et je la crois honorable. On peut néanmoins tenter de voir au-delà des limites, souvent étroites, de l'irrationnel et de la passion.

CHAPITRE III

L'ÉCLATEMENT DE L'AFFAIRE

C'est l'affaire de l'interview de Darquier, ancien commissaire aux Questions juives dans le régime de Vichy, dans *L'Express*, qui allait mettre le feu aux poudres. Pour Faurisson, « le moment est venu ; les temps sont mûrs ». Le premier novembre 1978, campé sur ses dossiers, il envoie à différents journaux une lettre circulaire assez provocatrice :

J'espère que certains des propos que le journaliste Philippe Ganier-Raymond vient de prêter à Louis Darquier de Pellepoix amèneront enfin le grand public à découvrir que les prétendus massacres en « chambres à gaz » et le prétendu « génocide » sont un seul et même mensonge, malheureusement cautionné jusqu'ici par l'histoire officielle (celle des vainqueurs) et par la force colossale des grands moyens d'information. Comme le Français Paul cinquante-sept (ancien déporté résistant), comme l'Allemand Wilhelm Stäglich, comme l'Anglais Richard E. Harwood comme l'Américain Arthur R. Butz (auteur de *L'Imposture du XXe siècle*, ouvrage si remarquable qu'on ne parvient manifestement pas à lui répliquer), comme vingt autres auteurs, passés sous silence ou calomnie tout à loisir, je proclame ici comme je l'avais fait au colloque national de Lyon sur « Églises et chrétiens de France dans la Seconde Guerre mondiale » (27-30 janvier 1978) : « *Les massacres en prétendues « chambres à gaz » sont un mensonge historique...* ». Hitler n'a jamais ordonné ni admis que quiconque fût tué en raison de sa race ou de sa religion. Je ne cherche à outrager ni à réhabiliter personne. Jusqu'à preuve du contraire, je pense avoir conduit mes recherches selon les méthodes de routine de la critique historique. Je suis prêt à tout débat sur la question « chambres à gaz » et du « génocide », à toute confrontation, à toute interview dûment enregistrée : cela, j'ai eu l'occasion de le déclarer par écrit à maintes autorités, à maintes publications (*Tribune juive-hebdo*, par exemple), à maints organes d'information depuis quatre ans, et je le répète ici aujourd'hui. La lumière ne viendra ni du « docu-drame » *Holocaust*, ni de la L.I.C.A., ni d'une nième levée de boucliers ; elle ne pourra venir que d'un examen, à armes égales, des thèses en présence. Pour ma part, j'aime la lumière.

Au *Monde* personne ne cille. On connaît l'homme et on vit dans la terreur de le voir débarquer, cherchant à coincer un rédacteur dans un couloir pour le sermonner d'importance. Au *Matin de Paris*, on ne connaît pas l'affaire et la rédaction parisienne charge son correspondant à Lyon, Claude Régent, de prendre contact avec Faurisson. Ils se rencontrent, armés d'enregistreurs à cassettes, le 8 novembre au Sofitel. Selon la bande enregistrée, l'entretien débute ainsi :

R.F. : Il est bien entendu que je vous accorde cette interview à plusieurs conditions qui ont été précisées au téléphone. La première c'est qu'en

fin de compte, il s'agira d'une interview écrite. Nous allons bavarder un peu aujourd'hui, et puis vous poserez des questions. Ces questions, je les enregistrerai par écrit. Et puis, je tâcherai de vous apporter une réponse demain. [...] Cependant, pour *Le Matin*, je vais poser des conditions à mon tour. Mes conditions sont les suivantes : c'est une publication in extenso, ou ce n'est pas une publication. C'est à vous de décider. A votre avis, je dois vous remettre une interview écrite de quelle longueur de pages ?

C.R. : Très courte. Je n'ai pas fixé dès aujourd'hui une longueur vraiment.

R.F. : Nous devons être bien précis sur ce point, elle doit être complète, ou elle ne passe pas. C'est-à-dire que, par exemple, si je vous remets soixante lignes dactylographiées, ce sont soixante lignes dactylographiées avec titres, intertitres.

C.R. : Je ne peux pas m'engager pour cela.

R.F. : Bien. Seulement vous pouvez vous engager de la façon suivante : je vous demande, d'ores et déjà, de passer tout, si bref ou si long que ce soit. Ou vous ne passez rien.

C.R. : Je ne peux absolument pas prendre cet engagement, car ce n'est pas possible.

R.F. : Je ne veux pas d'une interview qui serait découpée, je m'y refuse absolument.

C.R. : On m'a demandé de venir vous voir, puisque vous avez écrit au *Matin*. *Le Matin* veut savoir ce que vous avez à dire. C'est tout, c'est aussi simple que cela. Moi je viens vous voir pour vous demander ce que vous avez à nous dire.

R.F. : Je vous ai répondu dans un premier temps que ce que j'avais à vous répondre, je le ferai par écrit. Et vous savez pourquoi : le sujet est très délicat. Je vous ai même dit que je voulais en la circonstance agir comme Mitterrand qui, a-t-il dit, ne donne d'interview qu'écrite. Il est évident que si je crains, n'est-ce pas, d'avoir à parler du sujet librement, si je veux que ce soit par écrit, c'est parce que je crains des déformations. La première des déformations que je puisse craindre, c'est celle d'un découpage, d'un raccourcissement. Eh bien, je n'en veux pas ! Je ne veux rien qui puisse déformer si peu que ce soit ma pensée. Le sujet est trop grave. Alors je comprends très bien, vous êtes très aimable, vous venez me trouver, vous me dites que vous ne pouvez pas prendre cette responsabilité. Eh bien, je pense que si j'habitais Paris, j'irais voir votre responsable de la rédaction et que peut-être nous pourrions nous mettre d'accord. Peut-être pourriez-vous vous-même – c'est une suggestion que je vous fais – vous mettre à nouveau en rapport avec lui et lui dire : voilà ce qu'il en est. Le sujet est extrêmement grave, vous comprenez, ce n'est pas une affaire de chien écrasé.

C.R. : Je ne peux pas dire : « voilà, c'est en place », avant de savoir ce que vous allez dire.

R.F. : Ce n'est pas cela. Si vous m'avez bien suivi, ce n'est pas cela que je dis. Je dis que vous n'avez pas à décider par avance.

C.R. : Je peux vous dire par exemple, vous allez écrire sur deux questions précises, ce que l'on appelle en termes journalistiques un feuillet, disons une page dactylographiée, soit 25 lignes dactylographiées. Je ne peux absolument pas vous dire si ça se passera intégralement.

R.F. : Écoutez, ce que je peux faire, n'est-ce pas, c'est fournir de toute façon le texte. Vous avez bien compris. Ce que je demande, c'est de fournir de toute façon le texte. Et je dis : « Mais ce texte n'est publié que s'il est publié intégralement. » C'est à ce moment-là que vous décidez. Vous décidez sous bénéfice d'inventaire, vous ne décidez pas à priori. Quand vous aurez entre les mains ces trois pages dactylographiées, eh bien, à ce moment-là, vous prendrez votre décision, et ce sera tout ou rien !

C.R. : C'est-à-dire que vous fournirez d'abord le texte, et après on décidera si oui ou non on passe.

R.F. : Exactement, ce texte, étant bien entendu que ce texte sont vos questions et mes réponses. Et le titre est extrêmement important, n'est-ce pas. Vous allez voir pourquoi, je vous l'expliquerai tout à l'heure. Le titre, je veux en être responsable.

C.R. : Alors là, vous bousculez les usages.

R.F. : Eh bien, tant pis pour moi, je le regrette pour vous. Je bouscule souvent beaucoup d'usages comme cela. Le titre est une chose capitale, et le titre par exemple pourrait être insultant. Dans l'atmosphère de polémique qui se développe autour de cette interview du dénommé Darquier, tout est possible. Toute calomnie, toute médisance, toute déformation sont possibles, à commencer par le titre. Je pourrais vous donner des exemples de titres qui seraient purement scandaleux.

C.R. : Le titre, ce n'est pas la personne qui est interviewée qui décide du titre.

Pensant qu'une sorte d'accord est établi, Faurisson éprouve le besoin de se présenter :

[...] Je m'appelle Robert Faurisson, je suis à demi-britannique. Pendant la guerre, étant enfant, j'étais surnommé l'Angliche et sur mon pupitre, je n'ai pas gravé le mot « liberté » comme Éluard, n'est-ce pas, nous invite à le faire. J'ai gravé « Mort à Laval », et j'écrivais comme cela, dès que je le pouvais, car j'étais courageux, « Hitler Dreck ». Je faisais un peu d'allemand, avec beaucoup de « résistance » à mes profs d'allemand, mais j'écrivais « Hitler Dreck ». Ca veut dire « merde ». Et puis, j'avais parmi mes camarades un dénommé Barbot ou Barberot que j'aimerais bien retrouver aujourd'hui, qui était pro-allemand, et qui s'était tout à fait réjoui le jour où j'ai dû dévisser mon pupitre, et aller faire racler ce pupitre où il y avait marqué « Mort à Laval ». Il s'était tout à fait réjoui, car ce jour-là, devant tous les petits camarades, on m'a fait honte de « vos Anglais qui courent dans le désert comme des lapins ». Vous savez, la phrase, je l'ai encore. Et ce Barbot ou Barberot peu de jours après le débarquement des Anglo-Américains en Afrique du Nord, quand les gens commençaient à sentir que ça tournait, est venu vers moi, m'a tendu la main, et m'a dit (excusez-moi, c'était le mot ; je crois me rappeler que c'était le mot) : « Cette fois-ci, ils l'ont dans le cul. » Je lui dis (mais d'abord j'ai refusé la main de Barberot, je suis raide hein !) :

- « Mais de qui veux-tu parler ? »

- « Eh bien, des Boches. »

- « Comment ? Toi, Barberot, des Boches ? »

Et le petit bonhomme m'a répondu, car nous faisions du latin, et je pense qu'il avait entendu cela la veille au soir de son père : « *Errare humanum est; perseverare diabolicum.* » Vous savez ce que cela veut dire : « l'erreur est

humaine, la persistance dans l'erreur est diabolique ». Je suis persuadé que M. Barberot *père* est, par la suite, devenu grand résistant, grand faux ou vrai résistant, n'est-ce pas. Et jusqu'au bout j'ai été, je dois dire, pétri de cette haine qu'on m'infusait dans ma famille, qu'on m'infusait à la radio. Je ne pouvais non seulement pas voir Laval, mais Darlan, je ne sais pas pourquoi, bête noire, et puis ça a été comme cela jusqu'au bout, et je peux vous rapporter une autre réflexion qui n'est pas du tout à mon honneur, et que je vous donne. Je me trouvais en congé en août 1944 dans un petit village de Charente et qui s'appelle Lapéruse. J'étais accoudé à la fenêtre, et j'avais à côté de moi mon frère qui est un peu plus jeune ; et mon frère et moi, nous regardions passer dans la rue du village un type torse nu, et derrière un F.F.I. avec la baïonnette. Je me tourne vers mon frère, et je dis : « Mais qu'est-ce qu'on attend pour le buter ce salaud-là ? » Car il n'y avait pas besoin de me faire un discours, un signe. Puisqu'il était au bout de la baïonnette d'un F.F.I., c'était forcément un collabo. Un collabo était un salaud ; un collabo ça se descend. Voilà comment j'étais. Et je trouve qu'il faut être très dur dans la vie, au moment de la lutte, mais quand c'est fini (et le nazisme est mort, et puis, il est bien mort le 30 avril 1945 ; il ne faut pas me raconter d'histoire, et bien fini) l'hallali, l'hallali n'est pas mon fort. Moi je prendrais presque le parti du cerf. Voilà comment j'agis. Ça, c'est pour les choses sentimentales et politiques. Et pendant la guerre d'Algérie, je vais vous dire ce que j'ai fait. C'est une chose qui peut se vérifier. J'ai apporté ma cotisation au Comité Maurice Audin, oui, mais ensuite, j'ai défendu un camarade qui était soupçonné d'être O.A.S. C'est comme ça que chez les vrais Britanniques on réagit. Je sais que c'est un peu difficile à comprendre quelquefois. Et j'ai horreur que l'on crache sur un cadavre, et je m'interroge toujours sur les raisons pour lesquelles on crache sur un cadavre. Je trouve troublante cette unanimité à propos de l'affaire Darquier de Pellepoix. Darquier de Pellepoix, c'est le type même d'homme que ça m'aurait réjoui qu'on abatte pendant la guerre. Moi, je me suis réjoui quand j'ai appris que Philippe Henriot avait été abattu. Quand j'entendais dire à la radio anglaise, dont je buvais toutes les paroles : « 4000 tonnes de bombes sur Hambourg », je disais : « C'est formidable, mais pourquoi n'y en a-t-il pas eu 8000 ? » Quand les femmes, les vieillards, les enfants grillaient au phosphore, moi je trouvais ça très bien. Oradour (625 morts) m'indignait ; Dresde où il y a eu probablement 135 000 morts, ville-hôpital, ville-musée, la Florence de l'Elbe, je trouvais cela normal, je trouvais cela très bien.

On ne retrouvera évidemment pas un mot de cet autoportrait dans l'article du journaliste. Faurisson entreprend alors d'expliquer la raison de ses recherches ainsi que ses conclusions. Le journaliste est choqué (on le comprend) et il commence à persifler (on le comprend moins) :

C.R. : Alors les gens qui étaient au Vel-d'Hiv, ils sont partis se promener, et ils sont tous revenus.

R.F. : Il faut que vous me posiez la question sur un autre ton.

C.R. : Vous voulez persuader qui, là ? Vous voulez prouver quoi ? Qu'il n'y a pas de juifs qui ont été déportés, qui sont...

R.F. : Alors, je suis obligé de reprendre. Mais il faut d'abord que vous me parliez gentiment, sinon, je ne peux pas vous répondre. Que ce soit clair ! Sinon, nous nous arrêtons tout de suite. Alors, je dis ceci : je pense à propos

des déportés, ce qu'en pensaient par exemple... je ne voudrais pas citer de noms parce que ça va tout de suite aiguiller dans un mauvais sens. Voici ce que j'en pense. Regardez tout ce qui est vrai parmi les souffrances. Il y a le fait que des gens ont été persécutés à cause de leur origine, soit raciale, soit religieuse. Pour les uns ça a pu être cette chose, qui est un drame affreux : perdre son métier. Pour d'autres : internés. Pour d'autres, séparés de leur famille. Pour d'autres, déportés. Pour d'autres, déportés puis internés et, très loin de leur pays, travailler dans des conditions souvent très dures, souvent mal nourris, en proie à toutes sortes d'épidémies. Il y a eu des ravages formidables et dus au typhus à Bergen-Belsen, ces fameux monceaux de cadavres que l'on nous montre. Il y a eu toutes ces choses-là. Il faudrait d'ailleurs ne pas oublier aussi tous les faits de guerre, qui peuvent être que, un homme, par son action prend des risques, fait de la résistance. Il devient un combattant. Moi vous savez, j'aurais eu deux ans de plus, vous en faites pas, j'en étais.

C.R. : Vous aviez quel âge à ce moment-là ?

R.F. : J'avais 15 ans en 1944. Toutes ces choses-là sont vraies, sont suffisamment affreuses. Alors moi, qu'est-ce que je vais dire pour répondre à votre question (que j'aurais souhaité d'une façon moins agressive) ? Ce que je veux, c'est cette chose bien humble qui s'appelle la recherche de la vérité, et qui s'appelle l'exactitude, parce que je trouve que ce n'est pas beau, ce n'est pas beau de mentir, ça n'est pas beau, de fabriquer cette espèce de nazisme de sex-shop que vous voyez en ce moment, et depuis longtemps. La curiosité qu'on porte à Adolphe est une curiosité absolument malsaine. Pour moi, il ne m'intéresse pas plus. Adolphe que Napoléon Bonaparte, ni ses idées, ni sa personne. Staline n'était pas un dieu. Hitler n'était pas le diable, comme ça, tout d'un coup surgi, n'est-ce pas. Non ! Alors, ce qui m'intéresse, c'est ça, et je crois que je fais œuvre saine.

C.R. : Alors est-ce que oui ou non, Hitler a-t-il tué des juifs ?

R.F. : Jamais Hitler n'a donné l'ordre de tuer. Et écoutez-moi bien, c'est important les mots que je vais dire ici, jamais Hitler n'a donné d'ordre de tuer des gens en raison de leur race, ou de leur religion. Qu'il ait dit, dix fois : « Les Juifs veulent notre mort, c'est nous qui aurons la leur... »

C.R. : C'est déjà pas mal.

R.F. : Mais enfin, enfin...

C.R. : Mais la « solution finale » ?

R.F. : La « solution finale », puisque vous me posez la question...

C.R. : Si ça n'existe pas !

R.F. : La « solution finale » existe absolument.

C.R. : C'est quoi la « solution finale » ?

R.F. : La « solution finale » (*Endlösung, Gesamtlösung*) la solution d'ensemble, c'est faire que les Juifs soient déportés. D'abord à Madagascar. Vous savez que c'est ce qu'on a appelé le *Madagascar Projekt*. Et j'en ai le texte. Ensuite quand la guerre a été européenne, qu'il n'en a plus été question, à ce moment-là, ça a été : mettre les Juifs le plus loin possible de l'Europe, dans un coin là-bas ; en attendant, les faire travailler pour ceux d'entre eux qui peuvent travailler. Mais vous avez le propos, il est d'Hitler, si on fait cas du propos d'Hitler n'est-ce pas, (vous pouvez toujours me dire, Hitler raconte des histoires, mais enfin, s'il raconte des histoires dans un sens, en raconte-t-il

dans l'autre ?). Hitler disant, n'est-ce pas : « Je les forcerai à fonder un État national » et cela, ça date si je ne m'abuse de septembre 1942.

C.R. : Alors qu'est-ce qu'ils faisaient dans ces camps, où ils mouraient, où... ?

R.F. : Alors, dans ces camps, ils ne mouraient pas tous, puisque, n'est-ce pas, les associations quand même d'anciens déportés sont nombreuses. Alors, à ce propos-là, je voudrais vous dire une chose que j'ai perdue de vue en cours de route, et qui est très importante, c'est à propos du chiffre. Eh bien, voilà ! Vous connaissez donc le Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale. Vous savez que c'est un service qui est rattaché directement au Premier ministre. Il est dirigé, si vous voulez, et les deux principaux responsables en sont M. Henri Michel et M. Claude Lévy. Or, une enquête a été entreprise sur la déportation, il y a très longtemps, plus de vingt ans je crois, pour, vous savez, ce que vous disiez tout à l'heure en ricanant : « Vous voulez les noms, etc. », eh bien, c'est un travail scientifique qu'ils ont entrepris département par département. Cette enquête, Monsieur, a été terminée en fin 1973. Vous n'en avez jamais vu paraître les résultats, et maintenant je vais vous dire pourquoi. Ce Comité publie en pages ronéotypées, et c'est de diffusion on peut dire confidentiel, un bulletin qui n'est pas à confondre avec la revue, la *Revue de la Seconde Guerre mondiale*, un bulletin, et dans ce bulletin voici ce que dit M. Henri Michel (alors, ce sont les numéros, je crois, 209 et 212, datés de janvier et d'avril 1974). Eh bien le « résultat d'ensemble de l'enquête » (qui a duré tant d'années, qui a fait travailler tant de gens) « ne sera pas publié », et la raison en est donnée, n'est-ce pas, « par crainte d'incidents avec certaines associations de déportés ». Autre formule : « Pour éviter les réflexions désobligeantes pour les déportés. »

C.R. : Alors, il y a eu combien de disparus ?

R.F. : Vous revenez à cette question, à laquelle je vous dis que personnellement, je ne suis pas en mesure de répondre, mais je dis qu'il y a des gens à qui il faut poser la question, en leur demandant, n'est-ce pas, de publier les résultats de leurs enquêtes sur la France...

Dans le courant de la conversation, le journaliste lance l'hameçon Darquier (c'est utile, il doit se demander si l'on pourra titrer « un émule de Darquier », c'est bon pour les ventes). Réponse de R.F. :

Monsieur Darquier de Pellepoix est un monsieur qui ne m'intéresse pas, c'est le type même de l'homme que toute ma vie je combattrai.

Ça ne mord pas. Faudra trouver un autre titre. L'entrevue se termine assez mal :

[...] Mes étudiants vont lire *Le Matin*. Malheureusement ils ne le liront pas, puisque moi je ne veux que de l'interview (n'est-ce pas, je l'ai bien précisé), l'interview écrite. Vous êtes bien d'accord ?

C.R. : Pas du tout !

R.F. : Comment ?

C.R. : Pas du tout, vous m'avez parlé, je ne vous ai rien dit au départ. J'utilise, c'est vous qui me l'avez dit.

R.F. : Non, non, vous m'avez dit, excusez-moi, vous m'avez bien dit que vous étiez d'accord sur le point suivant - ou alors ce serait extrêmement

grave, Monsieur - que vous m'accordiez une interview écrite, je n'accepte pas... oui, ça a été une conversation entre nous.

C.R. : Je ne l'ai pas dit, vous pouvez vérifier.

R.F. : Bon, écoutez Monsieur, vous êtes en train de me tromper et c'est très mal ce que vous faites, c'est très grave, vous n'avez pas le droit de faire ça.

C.R. : Je ne parlerai pas... pour moi.

R.F. : Je vous en ai parlé en confiance, comme ça, entre nous ; ce que vous faites...

C.R. : Vous croyez que je vais perdre moi, une heure à discuter avec vous, et ne pas faire d'article, non, c'est... pas... possible...

L'article du *Matin* allait justifier toutes les craintes de Faurisson¹. Le chapeau commence ainsi : « Darquier n'est pas seul. Certains qualifient de « déments » ses propos sur les camps d'extermination nazis. A Lyon, un enseignant, Robert Faurisson, le soutient. » Le même chapeau se termine par une allusion à la fin de l'entrevue avec Claude Régent qui a « enregistré au magnétophone deux heures d'interview. Peu après, Faurisson exigeait qu'elle ne soit pas publiée. Sans doute fut-il effrayé par l'énormité de ses propos ». Le journaliste, lui, n'est pas effrayé par l'inanité de son propos. Non content de ces déformations, on ajoute le mensonge pur et simple : il est dit que Faurisson « exerce les fonctions de conseiller historique des éditions du Baucens, à Bruxelles. Les titres de quelques-uns des ouvrages publiés sont explicites : *Le Mensonge d'Auschwitz*, *Le Protocole des Sages de Sion*, *La Vérité sur l'affaire Joachim Peiper* ». Claude Régent s'était bien gardé de demander à Faurisson ce qu'il en était. On verra d'ailleurs d'autres journaux reprendre cette calomnie à l'état pur, et même faire de Faurisson l'auteur des ouvrages mentionnés, comme Bernard Schalscha, dans *Libération*, qui recopie un peu hâtivement l'article paru la veille dans *Le Matin*². Pour couronner le tout, *Le Matin* affirme qu'avant 1969, alors qu'il enseignait à Clermont-Ferrand, « Robert Faurisson avait reçu un blâme à la suite de propos antisémites ».

Pour raccrocher le lecteur, la phrase « Le *Journal* d'Anne Frank est-il authentique ? » (qui n'a pas grand'chose à voir avec l'objet de la discussion) est utilisée quatre fois (chapeau, titre de l'article, deux fois dans le corps de l'article) et reprise une cinquième fois, dans une autre formulation, sous une photo d'Anne Frank, sans un seul mot de commentaire pour éclairer le sens de cette question. A quoi sert la malheureuse Anne Frank dans *Le Matin de Paris* ? A faire pleurer Margot, à détourner l'attention de ce qui est dit. On m'avait dit que ce journal était socialiste ; ça doit être une erreur.

Le reste de l'article consiste en considérations de M. Maurice Bernadet, président de Lyon II en extraits - partiellement falsifiés³ - du programme des cours de Faurisson, et en extraits hachés menu du texte de Faurisson intitulé « le problème des chambres à gaz ». Dans tout cela, pas un mot de ce que Faurisson a dit au cours de l'entrevue.

¹ 16 novembre 1978.

² *Libération*. 17 novembre 1978. Il termine son papier par une belle hypocrisie flicarde : « N'y aura-t-il que les étudiants habituels du cours de littérature française du vingtième siècle pour écouter lundi M. Faurisson à la faculté du quai Claude-Bernard, en salle 12, à 14 heures ? » Bravo, *Libé*. Remarque identique pour le *Quotidien du peuple*, 18-20 novembre 1978.

³ Parlant de l'ouvrage de A. R. Butz, *The Hoax of the 20th Century*, C. Régent ajoute qu'il a été traduit en français par François Duprat, un dirigeant d'extrême-droite, récemment assassiné. Pure invention. L'ouvrage n'est pas traduit.

Cet article et ses petites fantaisies allaient être repris tels quels dans le reste de la grande presse. Faurisson catapulta aussitôt une réponse. Mais dans un journal socialiste comme *Le Matin de Paris*, on ne s'embarrasse pas du droit de réponse. Faurisson a donc eu recours à la justice de son pays. Dans ses considérants, le tribunal reprend en partie le texte de cette réponse¹ :

Je ne donne d'interview qu'écrite. Votre journaliste en a été dûment prévenu, il s'est permis de tronquer et de lier bout à bout des fragments de mes écrits présentés au surplus comme ceux d'un antisémite.

Je ne m'intéresse ni au national-socialisme qui est mort et bien mort le 30 avril 1945, ni au néo-nazisme de nostalgiques, ni, surtout à l'envahissant nazisme de sex-shop colporté par les médias et même par les historiens officiels.

Quatre ans de réflexion sur la thèse de Paul Rassinier (authentique et courageux déporté résistant) et quatre ans de recherches personnelles y compris au Struthof, à Auschwitz, à Birkenau et à Majdanek m'ont convaincu que les « chambres à gaz » hitlériennes ne sont qu'une imposture ; [...] A supposer que les « chambres à gaz » n'aient pas existé faut-il continuer de le taire ou bien faut-il l'annoncer enfin, cette bonne nouvelle ?

Et le tribunal conclut sur ce sujet de la façon suivante :

Attendu que le directeur du *Matin* était en droit de refuser la publication d'une réponse dans laquelle l'auteur de l'article, accusé d'avoir tronqué et lié bout à bout des fragments des écrits de Faurisson, était ainsi mis en cause en termes insultants ; que par ailleurs, ce dernier abusait de ce droit en cherchant à imposer au journal la publication d'un écrit dans lequel il mettait l'accent sur l'« envahissant nazisme de sex-shop colporté par les médias et même par des « historiens officiels » », toutes considérations n'ayant aucun lien direct avec sa mise en cause par le journaliste.

Ainsi, on insulte un journaliste en décrivant très exactement ce qu'il a fait : tronquer et lier des textes. C'est une bonne chose à savoir. Il n'empêche que *Le Matin* a été condamné pour diffamation, l'histoire du blâme pour propos antisémites n'étant pour eux que « très vraisemblable », à ce qu'ils prétendent, « sans justification ». Mais, et c'est là l'extraordinaire, à la demande, routinière, de publication du jugement, le tribunal oppose un refus « en raison des circonstances particulières de la cause ». On a donc un journal qui diffame un particulier le fait est reconnu par un tribunal, mais ce particulier se voit dénier le droit de voir réparer publiquement ce que le jugement qualifie d'atteinte « à l'honneur et à la considération ». Que sont donc ces « circonstances particulières », sinon le désir commun du journal et du tribunal que l'image de Faurisson dans le public demeure entachée de cette accusation ?

Dans un effort d'humour involontaire, *Le Matin* publie en bas de la même page un article intitulé : « Comment avoue un innocent ». Pour qui se plonge dans cette affaire cauchemardesque, la question des aveux passés par un certain nombre de responsables nazis est évidemment d'une importance cruciale. Toute réflexion, à cet égard, sur la valeur que l'on peut attribuer à des aveux passés dans des conditions de contrainte extrême, doit être prise en considération. On apprend donc, dans cet article, que le groupe d'étude des problèmes posés par la peine de mort, animé par le député

¹ Jugement du tribunal de grande instance (1ère chambre, 1ère section), 2 mai 1979.

RPR. Pierre Bas, a décidé d'entendre un certain nombre de « grands témoins », dont Gilles Perrault, Mgr Fauchet, évêque de Troyes, et l'abbé P. Toulat. Gilles Perrault fit son exposé sur la fragilité du témoignage et « comment peut-on avouer lorsqu'on est innocent ? », avec référence à Arthur London. Je cite la fin du texte : « Le témoignage ne vaut pas mieux que l'aveu. Les conclusions dûment étayées par des expériences précises d'un groupe de chercheurs à l'université de Columbia sont à ce sujet atterrantes. On croyait jusqu'alors que l'œil humain fonctionnait comme une caméra, la mémoire restituant le film plus ou moins complètement, mais fidèlement. En fait, non seulement la mémoire mais le regard seraient sélectifs. L'œil verrait ce qu'il s'attend à voir, ce qu'il a envie de voir, ce qu'il est logique qu'il voie. Point n'est besoin de chercheurs universitaires pour savoir tout cela. Mais allez donc transposer ces considérations du plan pénal à celui des événements historiques... Qu'en penserait Me Badinter ?

Il serait fastidieux de rechercher dans l'ensemble de la presse les réactions à cette affaire. On y verrait seulement qu'au-delà des condamnations et des indignations, il n'y a pas d'information, pas de discussion spontanée¹. Ce sont les lettres de Faurisson au *Monde* qui relancent à chaque fois la balle.

Première lettre, le 16 décembre 1978 :

Ne niez jamais ! Pour avoir nié, comme Paul Rassinier et vingt autres auteurs révisionnistes, l'existence des « chambres à gaz » hitlériennes, je me vois traiter depuis quatre ans par les plus hautes instances universitaires, de « nazi », de « fou », de « Savonarole », de « jésuite », de personnage « nocif ». Or, avant 1974, j'étais non moins officiellement tenu pour un « très brillant professeur », un « chercheur très original », un homme doté d'une « personnalité exceptionnelle », un enseignant aux « remarquables qualités intellectuelles et pédagogiques » ; mes publications avaient « fait grand bruit » et ma soutenance de thèse en Sorbonne avait été jugée « étincelante ».

Le 16 novembre 1978, un journal qui avait obtenu un entretien de M. Bernadet (président de mon université) publiait sur mon compte d'abominables calomnies en préface à un montage de « déclarations » que j'avais faites sur le mensonge des « chambres à gaz ». M. Bernadet faisait immédiatement placarder l'article et l'accompagnait d'une affiche invitant les chers collègues à venir signer à la présidence un registre de protestations contre mes « déclarations ». Pour sa part, il déclarait à un autre journal que mon « équilibre intellectuel » était peut-être « atteint » et qu'il ne pourrait plus assurer ma sécurité. Dans un communiqué, puis dans une conférence de presse, il dénonçait le « caractère scandaleux » de mes « affirmations », qui, par ailleurs, « ne reposaient sur aucun fondement sérieux et ne méritaient que le mépris ».

En accord avec le recteur, M. Bernadet prend ensuite un arrêté de suspension de mes enseignements. Ni l'un, ni l'autre ne m'en préviennent à temps et je tombe dans un véritable guet-apens. Des éléments étrangers à notre université pénètrent jusqu'à mon bureau. M. Bernadet, qui est tout près de là et qui sait ma présence sur les lieux ainsi que ces allées et venues de gens excités, ne fait rien. Un petit groupe d'entre eux m'insulte et me prend en chasse dans les couloirs de l'université. Ce groupe me rattrape à la sortie. Il me rosse sur le trottoir. Puis il me reprend en chasse et m'agresse à nouveau, ainsi

¹ Comme le remarque M. René Frank, président du comité des enseignants amis d'Israël, « face aux scientifiques néo-nazis, on ne peut parler du nazisme en improvisant » (*Le Figaro*, 18 mai 1979).

qu'un de mes étudiants. Depuis trois ans, grâce à M. Bernadet, je suis un maître de conférences dont on bloque toute possibilité d'avancement parce que - motif officiel - outre que je réside à deux heures de Lyon, je n'ai, paraît-il jamais rien publié de ma vie, et cela « de [m]on propre aveu » ! Pour fonder son accusation, M. Bernadet a sorti de son contexte une phrase d'une lettre où je lui disais mon étonnement de m'entendre traiter de « nazi » alors que je n'avais jamais rien publié... qui pût le laisser croire (lettre, dont il ose donner lui-même la référence, du 12 décembre 1975). Cette stupéfiante accusation allait ensuite être confirmée par mon ministre, puis tout récemment, par le Conseil d'État, aux yeux de qui les motifs invoqués contre moi ne sont pas « matériellement inexacts » (la liste de mes publications figurait pourtant dans mon dossier) ! Je n'engagerai pas ici de discussion avec M. Bernadet et je ne relèverai pas dans sa lettre d'autres graves inexactitudes, habiletés et omissions. J'attends un débat public sur un sujet que manifestement on esquivait : celui des « chambres à gaz ». Au *Monde* que, depuis quatre ans, je sollicite en ce sens-là, je demande de publier enfin mes deux pages sur « La rumeur d'Auschwitz ». Le moment en est venu. Les temps sont mûrs.

Finalement, avec toutes les restrictions mentales des uns et des autres, les temps sont peut-être en train de mûrir, la discussion, ou ce qui en tient lieu, s'ouvre ¹ :

« Le problème des chambres à gaz (a) » ou « la rumeur d'Auschwitz »

Nul ne conteste l'utilisation de fours crématoires dans certains camps allemands. La fréquence même des épidémies, dans toute l'Europe en guerre, exigeait la crémation, par exemple des cadavres de typhiques (voy. les photos).

C'est l'existence des « chambres à gaz », véritables abattoirs humains, qui est contestée. Depuis 1945, cette contestation va croissant. Les grands moyens d'information ne l'ignorent plus.

En 1945, la science historique officielle affirmait que des « chambres à gaz » avaient fonctionné, aussi bien dans l'ancien Reich qu'en Autriche, aussi bien en Alsace qu'en Pologne. Quinze ans plus tard, en 1960, elle révisait son jugement : il n'avait, « avant tout » (?), fonctionné de « chambres à gaz » qu'en Pologne (b). Cette révision déchirante de 1960 réduisait à néant mille « témoignages », mille « preuves » de prétendus gazages à Oranienburg, à Buchenwald, à Bergen-Belsen, à Dachau, à Ravensbrück, à Mauthausen. Devant les appareils judiciaires anglais ou français, les responsables de Ravensbrück (Suhren, Schwarzhuber, Dr Treite) avaient avoué l'existence d'une « chambre à gaz » dont ils avaient même décrit, de façon vague, le fonctionnement. Scénario comparable pour Zeiris, à Mauthausen, ou pour Kramer au Struthof. Après la mort des coupables, on découvrait que ces gazages n'avaient jamais existé. Fragilité des témoignages et des aveux !

Les « chambres à gaz » de Pologne - on finira bien par l'admettre - n'ont pas eu plus de réalité. C'est aux appareils judiciaires polonais et

¹ *Le Monde*, 29 décembre 1978.

soviétique que nous devons l'essentiel de notre information sur elles (voy., par exemple, l'ébouriffante confession de R. Höss : *Commandant à Auschwitz*).

Le visiteur actuel d'Auschwitz ou de Majdanek découvre, en fait de « chambres à gaz », des locaux où tout gazage aurait abouti à une catastrophe pour les gazeurs et leur entourage. Une exécution collective par le gaz, à supposer qu'elle soit praticable, ne pourrait s'identifier à un gazage suicidaire ou accidentel. Pour gazer un seul prisonnier à la fois, pieds et poings liés, les Américains emploient un gaz sophistiqué, et cela dans un espace réduit, d'où le gaz, après usage, est aspiré pour être ensuite neutralisé. Aussi, comment pouvait-on, par exemple à Auschwitz, faire tenir deux mille (et même trois mille) hommes dans un espace de 210 mètres carrés (!), puis déverser (!) sur eux des granules du banal et violent insecticide appelé Zyklon-B ; enfin, tout de suite après la mort des victimes, envoyer sans masque à gaz, dans ce local saturé d'acide cyanhydrique, une équipe chargée d'en extraire les cadavres pénétrés de cyanure ? Des documents trop peu connus (c) montrent d'ailleurs : 1 - Que ce local, que les Allemands auraient fait sauter avant leur départ, n'était qu'une morgue typique (*Leichenkeller*), enterrée (pour la protéger de la chaleur) et pourvue d'une seule petite porte d'entrée et de sortie ; 2 - Que le Zyklon-B ne pouvait pas s'évacuer par une ventilation accélérée et que son évaporation exigeait au moins vingt et une heures. Tandis que sur les crématoires d'Auschwitz on possède des milliers de documents, y compris les factures, au pfennig près, on ne possède sur les « chambres à gaz », qui, paraît-il flanquaient ces crématoires, ni un ordre de construction, ni une étude, ni une commande, ni un plan, ni une facture, ni une photo. Lors de cent procès (Jérusalem, Francfort, etc.), rien n'a pu être produit.

« J'étais à Auschwitz. Il ne s'y trouvait pas de « chambre à gaz ». A peine écoute-t-on les témoins à décharge qui osent prononcer cette phrase. On les poursuit en justice. Encore en 1978, quiconque en Allemagne porte témoignage en faveur de T. Christophersen, auteur du *Mensonge d'Auschwitz*, risque une condamnation pour « outrage à la mémoire des morts ».

Après la guerre, la Croix-Rouge internationale (qui avait fait son enquête sur « la rumeur d'Auschwitz », (d) le Vatican (qui était si bien renseigné sur la Pologne), les nazis, les collabos, tous déclaraient avec bien d'autres : « Les chambres à gaz ? nous ne savions pas. » Mais comment peut-on savoir les choses quand elles n'ont pas existé ?

Le nazisme est mort, et bien mort, avec son Führer. Reste aujourd'hui la vérité. Osons la proclamer. L'inexistence des « chambres à gaz » est une bonne nouvelle pour la pauvre humanité. Une bonne nouvelle qu'on aurait tort de tenir plus longtemps cachée. (e)

Notes

(a) L'expression est d'Olga Wormser-Migot (*Le Système concentrationnaire nazi*, thèse PUF, 1968).

(b) « Keine Vergasung in Dachau », par le Dr Martin Broszat, directeur de l'Institut d'Histoire contemporaine de Munich (*Die Zeit*, 19 août 1960, p. 16).

(c) D'une part, photos du musée d'Auschwitz (nég. 519 et 6228) ; d'autre part, documents de Nuremberg (NI-9098 et NI-9912).

(d) CICR., *Documents sur l'activité du Comité international de la Croix-Rouge en faveur des civils détenus dans les camps de concentration en*

Allemagne (1939-1945), deuxième édition, Genève, juin 1946, série II, n°1, reproduisant partiellement (j'ai copié du texte intégral confidentiel) le document n° 9925 : Visite au commandant du camp d'Auschwitz d'un délégué du CICR (septembre 1944), p. 91 et 92. Une phrase capitale de ce document a été habilement amputée de trois mots dans le livre de Marc Hillel, *Les Archives de l'espoir* Fayard 1977, p. 257, et la phrase la plus importante (« Les détenus eux-mêmes n'en ont pas parlé ») a été sautée.

(e) Parmi la vingtaine d'auteurs qui nient l'existence des « chambres à gaz », citons Paul Rassinier, ancien déporté (*Le Véritable Procès Eichmann*, Les Sept Couleurs, 1962, distribué par M. Bardèche, 5, rue Rataud, Paris 5e) et, surtout l'Américain A. R. Butz pour son remarquable livre sur *The Hoax of the Twentieth Century* (L'Imposture du vingtième siècle), 1976, distribué par Historical Review Press, 23 Ellerker Gardens, Richmond, Surrey, TWIO 6AA (GB)

La même page comporte une réfutation par un spécialiste, M. Georges Wellers :

Abondance de preuves

M. Faurisson lance un défi : « Je défie quiconque de m'apporter le moindre commencement de preuve de l'existence d'une chambre à gaz » dans les camps de concentration nazis.

Il faut savoir que les chambres à gaz dans les camps où étaient exterminés les Juifs et les Tziganes (Auschwitz, Belzec, Maidanek, Sobibor, Treblinka) ont été détruites par les Allemands avant la fin de la guerre, à la seule exception de Maidanek.

Cela dit, il ne s'agit pas du tout du « moindre commencement de preuve », mais d'une abondance de preuve qui sont de trois sortes : a) archives allemandes ; b) témoignages des anciens S.S. ; c) témoignages des anciens détenus.

Par exemple, dans le cas d'Auschwitz, dans la correspondance entre les industriels constructeurs de quatre chambres à gaz perfectionnées à Auschwitz II (Birkenau) destinées à remplacer celles, « artisanales » aménagées au printemps de 1942 (« bunkers », dans le jargon du camp), il est question de « l'installation d'une chambre à gaz » (« *Bestellung einer Begasungskammern* »), etc. Ainsi, il est grotesque de prétendre qu'il n'y avait pas de chambres à gaz à Auschwitz, comme le fait le « témoin » Christophersen cité, bien entendu, par M. Faurisson et qui est allé les chercher, en 1944, à Auschwitz I, à Raïsko, à Bielitz, où elles ne se trouvaient pas. Quant à Birkenau (Auschwitz II), où elles se trouvaient derrière des clôtures interdites à tout étranger, il y est allé une fois pour prendre en charge cent détenues affectées à Raïsko, et il n'a rien vu. Tout cela donne la mesure de son « témoignage » fait en 1973 !

Toute la question est de savoir si ces chambres servaient pour les « poux », comme le dit Darquier, et comme semble le penser M. Faurisson, qui note que le Zyklon B est un violent *insecticide* (souligné par lui), ou pour les êtres humains.

En ce qui concerne les poux, il n'existe aucune indication positive. En revanche, en ce qui concerne les êtres humains, les preuves abondent.

Voici, par exemple, ce que l'on lit dans le journal du médecin S.S. Le professeur Kremer, découvert le 12 août 1945 à son domicile, et se rapportant

à la période où ce dernier s'est trouvé à Auschwitz et où il a participé à la sélection pour les chambres à gaz (*Sonderaktion*) : « 2-9-1942 : Ce matin, à 3 heures, j'ai assisté pour la première fois à une *Sonderaktion*. Comparé à cela, l'enfer de Dante paraît une comédie. Ce n'est pas sans raison qu'Auschwitz est appelé camp d'extermination. » « 12-10-1942 : j'ai assisté à une *Sonderaktion* dans la nuit (mille six cents personnes de Hollande). Scènes terrifiantes devant le dernier bunker. » « 18-10-1942 : J'étais présent à la onzième *Sonderaktion* sur les Hollandais par un temps froid et humide. Scènes atroces, avec trois femmes qui suppliaient qu'on leur laisse la vie. » S'agit-il des poux ou des êtres humains ?

Par comparaison, le même Kremer note : « 1-9-1942 : j'ai assisté l'après-midi à la désinfection d'un bloc avec Zyklon-B, afin de détruire les poux ». Ici il n'y a question ni de « *Sonderaktion* », ni de l'enfer de Dante, ni des scènes terrifiantes ou atroces, ni d'extermination...

Le 29 janvier 1943, dans la lettre envoyée par le chef des constructions d'Auschwitz au chef de l'administration centrale de la S.S. à Berlin sur l'état d'achèvement de construction (*Bauzustand*) du *Krematorium II* à Birkenau, il est question d'un four crématoire, d'un local pour les cadavres (*Leichenkeller*) et d'un local pour le gazage (*Vergasungskeller*). Pour des poux tout cela ?

En juillet 1945 et en mars et avril 1946, deux importants SS d'Auschwitz (Pery Broad, responsable de la *Politische Abteilung*, et Rudolf Höss, commandant d'Auschwitz), ont donné, devant les autorités britanniques, puis (le second) devant le Tribunal international et, bien avant, les « appareils judiciaires polonais et soviétiques », l'un ignorant l'autre, une description détaillée des chambres à gaz et de leur fonctionnement à Birkenau. Par la suite, au cours de différents procès des SS d'Auschwitz devant des tribunaux allemands, huit membres de la SS *interrogés comme témoins*, ont reconnu avoir vu de leurs yeux les chambres à gaz de Birkenau en fonctionnement. Aucun parmi quelques dizaines d'accusés n'a nié leur existence, mais seulement sa participation personnelle à leur usage.

Cinq évadés d'Auschwitz en 1943 et en 1944, parmi lesquels un officier polonais non juif, ont donné la description des chambres à gaz de Birkenau et leurs rapports ont été publiés par les soins de l'*Executive Office of War Refugee Board* du président des Etats-Unis en novembre 1944, en pleine guerre, en précisant que « l'Office a toutes les raisons de croire que ces rapports offrent une peinture exacte des faits horribles qui se passent dans ces camps ».

D'autre part, quatre manuscrits ont été trouvés au cours des fouilles effectuées sur le territoire de Birkenau, où, avant de mourir, leurs auteurs, tous membres des *Sonderkommando* affectés au nettoyage des chambres à gaz et à l'évacuation des cadavres vers les crématoires, les ont enterrés à différentes époques. Toutes ces missives d'outre-tombe parlent des chambres à gaz et de leur fonctionnement. Après la fin de la guerre, quatorze rares survivants parmi les membres des *Sonderkommando* de Birkenau ont, de leur côté, donné des descriptions identiques de ces chambres. Il reste à ajouter que la menace de finir ses jours dans une chambre à gaz de Birkenau appartenait à l'arsenal disciplinaire du camp et de ses kommando, et était inculquée à chaque détenu.

Toutes ces descriptions sont parfaitement concordantes quant à l'emplacement topographique de ces chambres à gaz à Birkenau, à leur

nombre, à l'époque de leur entrée « en service », à leur fonctionnement au gaz « Zyklon-B » et, bien entendu, à leur usage pour tuer les êtres humains.

N'empêche que sur le ton d'un spécialiste chevronné de l'assassinat de milliers d'êtres humains dans des chambres à gaz, M. Faurisson nous explique que leur utilisation « aurait abouti à une catastrophe pour les gazeurs et leur entourage « envoyés » « sans masque à gaz » « *tout de suite* (souligné par lui) après la mort des victimes... dans ce local saturé d'acide cyanhydrique... ». Car, dit-il, « le Zyklon B ne pouvait pas s'évacuer par une ventilation accélérée... ».

Tout cela n'est qu'un prétentieux bavardage d'un spécialiste de la critique des textes littéraires qui se prend pour un expert en meurtres collectifs. D'autres spécialistes, infiniment mieux placés, étaient d'une tout autre opinion. Par exemple, la lettre du 29 janvier 1943 citée plus haut dit : « L'entreprise Topf und Söhne n'a pas pu livrer à temps le dispositif d'aération et de désaération (« *die Be- und Entlüftungsanlage* ») commandé par la direction centrale des constructions, en raison de l'indisponibilité en wagons. Après l'arrivée du dispositif d'aération et de désaération l'incorporation de celui-ci sera aussitôt commencée, de sorte qu'on peut prévoir que le 20 février 1943 il sera complètement en service. » De leur côté, Pery Broad, Höss et d'autres disent tous que l'évacuation des cadavres se faisait après « le dégazage à l'aide des ventilateurs » (Broad) ; une demi-heure après [le gazage] (G.W.) le ventilateur électrique était mis en marche et les corps étaient hissés jusqu'au four par un monte-charge » (Höss, devant les Britanniques), etc.

Je ne sais pas si M. Faurisson est antisémite et partisan du nazisme. Il affirme ne pas l'être. Mais, ce que je sais, c'est que s'il l'était, il ne pouvait rien faire de plus, ni de mieux que ce qu'il fait pour calomnier et injurier les Juifs en les traitant d'imposteurs et pour innocenter le nazisme dans ce que ce dernier avait de plus abominable et de plus révoltant.

Mon propos ne s'adresse aucunement aux fanatiques, car il n'existe aucun espoir de les persuader de quoi que ce soit. Il s'adresse aux hommes et aux femmes de bonne foi ignorant les faits et qui risquent pour cette raison de prêter l'oreille aux affirmations fallacieuses des apologistes du nazisme.

Le lendemain, on trouve dans le même journal un long article d'Olga Wormser-Migot, intitulé « La solution finale » qui expose les grandes lignes de la thèse traditionnelle. On y trouve aussi une réponse de M. Bernadet, le président de l'université de Lyon II, ainsi qu'un témoignage du Dr Chrétien sur le camp du Struthof :

Un témoignage

Le Dr Hin, professeur d'anatomie, directeur de 1941 à 1944 de l'Institut d'anatomie de Strasbourg, était désireux de se constituer une collection de crânes juifs. Pour obtenir des squelettes en bon état, ce savant s'adressa donc à Himmler pour obtenir des Juifs vivants (on a retrouvé toute la correspondance). Les SS lui livrèrent donc, au camp de concentration de est-il, cinquante-sept hommes et trente femmes, qui furent parqués au block 13, isolé par des barbelés du reste du camp. Les déportés français de juillet 1943 (numéros entre 4300 et 4500) les ont vus (tous ces déportés français, dont je suis, ne sont pas encore morts). Une nuit d'août 1943, le block 13 se vida - les déportés français y furent ensuite transférés. Et les infirmiers du camp nous

confièrent, en secret, que ses occupants et occupantes étaient passés à la chambre à gaz du Struthof.

De fait, M. Henry Pierre, un Alsacien employé à l'Institut d'anatomie de Strasbourg, réceptionna quatre-vingt-sept cadavres (et releva les numéros d'Auschwitz tatoués sur les avant-bras) en août 1943. Le savant professeur Hin lui recommanda le silence : « Pierre si tu ne tiens pas ta langue, tu y passeras aussi. »

Les temps étaient durs, et le précieux travail de dépouillement de la chair pour dégager les squelettes ne put être fait à temps, et aux approches des Alliés, les criminels s'affolèrent. Des documents écrits montrent leur souci de faire disparaître les traces de ce crime monstrueux.

Les troupes françaises arrivèrent. On trouva une partie des cadavres, qui n'avaient pas encore été dépecés. Ils furent examinés et photographiés par le professeur Simonin.

Arrêté à Bergen-Belsen, Joseph Kramer, commandant du camp de est-il en 1943, a décrit longuement, devant le commandant Jadin, du tribunal militaire de la 10e région, comment, en août 1943, il avait, lui-même, selon les instructions de l'éminent professeur Hin, assassiné par les gaz ces quatre-vingt-sept malheureux, dans la chambre aménagée à la ferme du Struthof

D'autres victimes ont péri dans cette chambre à gaz : des preuves existent (écrits, témoins) de son utilisation, entre autres, pour des expériences sur l'ypérite...

Mais aux menteurs et aux faussaires (au lieu du « droit de réponse » discutable, qu'ils m'attaquent devant les tribunaux pour injure et diffamation : je les attends), il faut rappeler que ce que les nazis se permettaient à l'échelle artisanale sur le territoire français (Natzweiler-Struthof est en Alsace) ils l'ont fait à l'échelle industrielle à Bergen-Belsen et Majdanek, etc.

Les survivants des camps de concentration, les parents des millions de victimes qui ont râlé dans les chambres à gaz, disparaissent peu à peu. Ils voudraient bien que les disciples de professeurs Hin ne se parent pas de titres universitaires français.

Dr H. Chrétien,
détenu n° 4468 de Natzweiler.
Veuf de Rachel Zacharewicz, gazée à Auschwitz-Birkenau
avec le convoi du 2 septembre 1943.

Le 16 janvier, réponse de R. Faurisson dont j'ai déjà cité plus haut, p. 61, les premières lignes :

Les répliques que vient de susciter mon bref article sur « La rumeur d'Auschwitz », je les ai lues plus d'une fois en dix-huit ans de recherches. Je ne mets pas en cause la sincérité de leurs auteurs, mais je dis que ces répliques fourmillent d'erreurs, depuis longtemps signalées par les Rassinier, les Scheidl et les Butz.

Par exemple dans la lettre, qu'on me cite, du 29 janvier 1943 (lettre qui ne porte même pas l'habituelle mention de « Secret »), *Vergasung* ne signifie pas « gazage », mais « carburation ». *Vergasungskeller* désigne la pièce, en sous-sol, où se fait le mélange « gazeux » qui alimente le four crématoire. Ces fours, avec leur dispositif d'aération et de ventilation, venaient de la maison Topf & Fils d'Erfurt (N°4473).

Begasung désignait le gazage de vêtements en autoclaves. Si le gaz employé était le Zyklon-B - préparation de « B[lausäure] », c'est-à-dire d'acide prussique ou cyanhydrique - on parlait de « chambres à gaz bleues ». Rien à voir avec les prétendues « chambres à gaz-abattoirs » !

Il faut citer correctement le *Journal* du médecin Johann-Paul Kremer. On verra ainsi que, s'il parle des horreurs d'Auschwitz, c'est par allusion aux horreurs de l'épidémie de typhus de septembre-octobre 1942. Le 3 octobre, il écrira : « A Auschwitz, des rues entières sont anéanties par le typhus. » Lui-même, il contractera ce qu'il appelle « la maladie d'Auschwitz ». Des Allemands en mourront. Le tri des malades et des bien-portants, c'était la « sélection » ou l'une des formes de l'« action spéciale » du médecin. Ce tri se faisait soit à l'intérieur des bâtiments, soit à l'extérieur. Jamais Kremer n'a écrit qu'Auschwitz était un *Vernichtungslager*, c'est-à-dire, selon une terminologie inventée par les Alliés après la guerre, un « camp d'extermination » (entendez par là : un camp doté d'une « chambre à gaz »). En réalité, il a écrit : « Ce n'est pas pour rien qu'Auschwitz est appelé le camp de l'anéantissement (*das Lager der Vernichtung*). » Au sens étymologique du mot, le typhus anéantit ceux qu'il frappe. Autre grave erreur de citation : à la date du 2 septembre 1942, le manuscrit de Kremer porte : « Ce matin, à 3 h, j'ai assisté dehors, pour la première fois, à une action spéciale. » Historiens et magistrats suppriment traditionnellement le mot « dehors » (*draussen*) pour faire dire à Kremer que cette action se déroulait dans une « chambre à gaz ». Enfin, les scènes atroces devant le « dernier bunker » (il s'agit de la cour du bunker n° 11) sont des exécutions de condamnés à mort, exécutions auxquelles le médecin était obligé d'assister. Parmi les condamnés se trouvent trois femmes arrivées dans un convoi de Hollande : elles sont fusillées. (a)

Les bâtiments des « *Kremas* » de Birkenau étaient parfaitement visibles (b) de tous. Bien des plans et des photos le prouvent, qui prouvent également l'impossibilité matérielle radicale pour ces « *Kremas* » d'avoir eu des « chambres à gaz ».

Si, à propos d'Auschwitz, l'on me cite, une fois de plus des aveux, des mémoires ou des manuscrits - miraculeusement - retrouvés (tous documents que je connais déjà), je veux qu'on me montre en quoi leurs précisions imprécises diffèrent des précisions imprécises de tous les documents qui ont fait dire aux tribunaux militaires des Alliés qu'il y avait des « chambres à gaz » là où, en fin de compte, on a fini par reconnaître qu'il n'y en avait pas eu : par exemple, dans tout l'Ancien Reich !

J'avais cité les documents industriels NI-9098 et 9912. Il faut les lire avant de m'opposer les « témoignages » de Pery Broad et de R. Höss ou, pourquoi pas, les « aveux », après la guerre, de J.P. Kremer. Ces documents établissent que le Zyklon-B ne faisait pas partie des gaz qualifiés de ventilables, ses fabricants sont obligés de convenir qu'il est « difficile à ventiler, vu qu'il adhère aux surfaces ». Dans un local cyanuré par le Zyklon-B, on ne peut pénétrer, avec un masque au filtre « J » - le plus sévère des filtres - qu'au bout d'une vingtaine d'heures pour procéder à un test chimique de disparition du gaz. (c) Matelas et couvertures doivent être battus à l'air libre pendant une à deux heures. Or, Höss écrit (d) : « Une demi-heure après avoir lancé le gaz, on ouvrait la porte et on mettait en marche l'appareil de ventilation. On commençait immédiatement à extraire les cadavres. » Immédiatement (*sofort*) ! Et d'ajouter que l'équipe chargée de manipuler deux

mille cadavres cyanurés entrainés dans ce local (encore plein de gaz, n'est-ce pas ?) et en tirait les corps « en mangeant et en fumant », c'est-à-dire, si je comprends bien, sans même un masque à gaz. C'est impossible. Tous les témoignages, si vagues ou discordants qu'ils soient sur le reste (e), s'accordent au moins sur ce point : L'équipe ouvrait le local, soit immédiatement, soit « peu après » la mort des victimes. Je dis que ce point, à lui seul, constitue la pierre de touche du faux témoignage.

En Alsace la « chambre à gaz » du Struthof est intéressante à visiter. On y lit sur place la confession de Josef Kramer. C'est par un « trou » (*sic*) que Kramer versait « une certaine quantité de sels cyanhydriques », puis « une certaine quantité d'eau » : le tout dégageait un gaz qui tuait à peu près en une minute. Le « trou » qu'on voit aujourd'hui a été si grossièrement fait par un coup de burin que quatre carreaux de faïence en ont été brisés. Kramer se servait d'un « entonnoir à robinet ». Je ne vois ni comment il pouvait empêcher ce gaz de refluer par ce trou grossier, ni comment il pouvait admettre que le gaz, s'évacuant par la cheminée, aille se répandre sous les fenêtres de sa villa. Qu'on passe dans une pièce voisine et, là, qu'on m'explique cette affaire de cadavres conservés pour le professeur Hin dans des « cuves à formol », qui ne sont, en fait, que des cuves à choucroute et à pommes de terre, munies de simples abatants de bois sans étanchéité.

L'arme la plus banale, si elle est soupçonnée d'avoir tué ou blessé, fait l'objet d'une expertise judiciaire. On constate avec surprise que ces prodigieuses armes du crime que sont les « chambres à gaz » n'ont, elles, jamais fait l'objet d'une expertise officielle (judiciaire, scientifique ou archéologique) dont on puisse examiner le rapport. (f)

Si par malheur les Allemands avaient gagné la guerre, je suppose que leurs camps de concentration nous auraient été présentés comme des camps de rééducation. Contestant cette présentation des faits, j'aurais été sans doute accusé de faire objectivement le jeu du « judéo-marxisme ». Ni objectivement, ni subjectivement je ne suis judéo-marxiste ou néo-nazi. J'éprouve de l'admiration pour les Français qui ont courageusement lutté contre le nazisme. Ils défendaient la bonne cause. Aujourd'hui, si j'affirme que les « chambres à gaz » n'ont pas existé, c'est que le difficile devoir d'être vrai m'oblige à le dire.

Notes

- (a) *Auschwitz vu par les SS.*, éd. du musée d'Oswiecim, 1974, p. 238, n. 85.
- (b) Un terrain de football « se trouvait contre les crématoires de Birkenau » (celles-ci Borowski, d'après H. Langbein, *Hommes et femmes à Auschwitz*, Fayard, 1975, p. 129).
- (c) La réglementation française concernant l'emploi de l'acide cyanhydrique est aussi draconienne que l'allemande : voir décret 50-1290 du 18 octobre 1950, ministère de la Santé publique.
- (d) *Kommandant in Auschwitz*, Deutsche Verlagsanstalt, Stuttgart, 1958, p. 126 et 166.
- (e) *Justiz und NS-Verbrechen*, University Press Amsterdam, t. XIII (1975), p. 134 et 135.
- (f) La crédulité générale se contente de peu : qu'on nous montre une porte munie d'un œillon et de verrous à bascule (système espagnolette) et nous voilà devant... une « chambre à gaz » !

[Conformément à la loi du 29 juillet 1881, nous publions le texte de M. Faurisson. Toute réplique le mettant en cause ouvrirait à son profit un nouveau droit de réponse. Nous n'en considérons pas pour autant comme clos le dossier ouvert par les déclarations de Darquier de Pellepoix.]

G. Wellers répond sans citer Faurisson (voir p. 331).

Enfin, en réponse à un placard publicitaire du *Droit de vivre*, « le professeur Faurisson est assigné par la L.I.C.A. devant les tribunaux »¹ il envoie le texte suivant, dont seuls des extraits sont publiés, peut-être pour ne pas lui accorder plus de place que le placard incriminé (23 mars 1979) :

Pour un vrai débat sur les « chambres à gaz »

M. Wellers, qui me traite de « romancier », a éludé mes arguments et, en particulier, ceux qui touchent aux impossibilités matérielles du gazage. Employé dans cette prétendue « chambre à gaz » de 210 mètres carrés (en réalité : une simple morgue), le Zyklon-B aurait adhéré au plafond, au plancher et aux quatre murs. Il aurait pénétré les corps des victimes et leurs muqueuses (comme, dans la réalité, il pénétrait les matelas et les couvertures à désinfecter, qu'il fallait battre pendant une heure à l'air libre pour en chasser le gaz). L'équipe chargée de vider la « chambre à gaz » de ses 2000 cadavres aurait été asphyxiée à son tour. Il lui aurait fallu, sans même un masque à gaz, s'engouffrer dans un bain de vapeurs d'acide cyanhydrique et y manipuler des corps encore tout imprégnés des restes d'un gaz mortel. On me dit bien que Höss ne se souciait pas de la santé des membres de cette équipe. Soit ! Mais comme ces hommes n'auraient pu faire leur travail, je ne vois pas qui aurait évacué la « chambre à gaz » pour laisser la place à de nouvelles fournées. Quant au « dispositif d'aération et de ventilation », je répète qu'il est celui des fours, ainsi que l'atteste le document N0-4473. D'ailleurs le Zyklon-B est « difficile à ventiler » dans un vaste local et, de plus, il est explosible : on n'emploie pas d'acide cyanhydrique à proximité d'un four !

Quand Kremer et ses juges parlent de trois femmes fusillées à Auschwitz, ils ne disent rien d'in vraisemblable. En revanche, quand le même Kremer dit à ses juges qu'il a assisté à un gazage mais de loin, assis dans sa voiture, je ne le crois plus. Il précise en effet que la réouverture de la « chambre à gaz » s'opérait « un moment » après la mort des victimes. (a) Il y a la une impossibilité matérielle flagrante sur laquelle je ne reviendrai pas. Et puis, je constate que, pour tenter de nous expliquer une « confession », celle de Kremer, on s'appuie sur une autre « confession », celle, comme par hasard de Höss. Le point troublant est que ces deux confessions s'infirmement plus qu'elles ne se confirment. Voyez de près la description à la fois des victimes, du cadre, des exécutants et du mode d'exécution.

On trouve plaisant que je réclame une expertise de ces « armes du crime » qu'auraient été les « chambres à gaz ». On me fait remarquer qu'une chambre à gaz pourrait s'improviser en une minute dans un simple appartement. C'est une erreur. Une chambre à coucher ne peut devenir une chambre à gaz. Une asphyxie suicidaire ou accidentelle ne peut avoir de rapport avec une exécution par le gaz. Quand on veut tuer toute une foule de

¹ Cf. *Le Monde*, 29 mars 1979.

victimes avec un gaz quelconque et surtout avec de l'acide cyanhydrique, sans risquer moi-même d'être tué, de provoquer une explosion etc., il doit falloir mettre au point une machinerie extraordinairement compliquée. Il devient de plus en plus difficile de croire à l'existence de ces abattoirs humains qu'auraient été les « chambres à gaz ». Tout récemment, les photos aériennes d'Auschwitz et de Birkenau (documents des Américains Dino A. Brugioni et Robert G. Poirier en 19 pages et 14 photos) pourraient bien avoir porté le coup de grâce à la légende de l'extermination. On possédait déjà d'assez nombreuses photos « terrestres » des « Kremas » d'Auschwitz et de Birkenau, sans compter les plans. La nature des bâtiments et leur emplacement semblaient exclure toute possibilité d'un usage criminel. Les photos aériennes confirment cette impression. En 1944, même au plus fort de ce qu'ils appellent « la période de l'extermination », les Américains confessent leur surprise de ne pas voir ces fumées et ces flammes qui, dit-on, « jaillissaient continuellement des cheminées des crématoires et se voyaient à la distance de plusieurs milles ». Cette remarque, ils la font à propos de la photo du 25 août 1944 - lendemain de l'arrivée de cinq convois « à exterminer » (b) - , mais il semble bien qu'elle s'applique aussi aux autres photos : celles du 4 avril, du 26 juin, du 26 juillet et du 13 septembre 1944. En 1976, l'historien révisionniste Arthur R Butz avait fait une remarque prémonitoire. (c) Il avait écrit que, vu les recherches industrielles avancées que les Allemands menaient dans le complexe d'Auschwitz, les Alliés possédaient certainement dans leurs archives des photos aériennes du camp. Il ajoutait que, si on ne s'empressait pas de nous révéler l'existence de ces photos, c'est que probablement celles-ci ne fournissaient pas de preuves à l'appui des accusations portées contre les Allemands.

Des historiens français viennent de condamner sorboniquement ceux qui se permettent de mettre en doute l'existence des « chambres à gaz » homicides. Depuis quatre mois je ne peux plus donner de cours à mon université. La L.I.C.A. m'assigne en justice pour « falsification de l'histoire » et demande aux autorités de « suspendre [m]es enseignements [...] aussi longtemps que la justice n'aura pas statué ». (d) Mais personne, à ce que je vois, n'ose affronter à armes totalement égales le débat que je propose. Ma proposition est pourtant simple à satisfaire. Toute accusation devant se prouver, je demande qu'on soumette à l'épreuve d'une analyse historique de routine une preuve, une seule preuve précise, de l'accusation portée contre l'Allemagne sur le chapitre des « chambres à gaz ». Par exemple, parmi toutes les « chambres à gaz » qu'on fait visiter aux pèlerins et aux touristes, que les accusateurs m'en désignent une qui, à leurs yeux, aient vraiment servi à tuer des hommes à un moment quelconque.

En attendant, je remercie le nombre croissant de ceux qui, surtout parmi les jeunes, m'apportent leur soutien. Jean-Gabriel Cohn-Bendit écrit : « Battons-nous donc pour qu'on détruise ces chambres à gaz que l'on montre aux touristes dans les camps où l'on sait maintenant qu'il n'y en eut point. » (e) Il a raison. Finissons-en avec la propagande de guerre. Les horreurs réelles suffisent. Il est inutile d'en rajouter.

Notes

- (a) *Justiz und NS-Verbrechen*, University Press Amsterdam, t. XIII (1975), p. 20
- (b) *Hefte von Auschwitz*, n° 8 (1964), p. 60-61.
- (c) *The Hoax of the 20th Century*, p. 150.
- (d) *Le Droit de vivre*, mars 1979, p. 9.
- (e) *Libération*, 5 mars 1979. p. 4.

La bataille quitte l'air libre pour retrouver les souterrains, après la clause du *Monde* du 19 janvier : « Toute réplique le mettant en cause ouvrirait à son profit un nouveau droit de réponse. » Les attaques et les controverses viseront dès lors un ennemi anonyme, innommable, mais connu. On jugera si le procédé est équitable. Il en va de même dans le reste de la presse ¹.

En témoigne le conflit qui l'oppose à un journal lyonnais. Le principal intéressé en rend compte de la façon suivante (juillet 1979) :

Le 17, puis, à nouveau, le 18 novembre 1978, Robert Faurisson, maître de conférences à l'université Lyon II est vivement pris à partie par le journal *Le Progrès de Lyon*. Il envoie une lettre au journal en « droit de réponse ». Le journal refuse de publier sa lettre. R. Faurisson saisit la justice. Le jugement est rendu le 27 juin 1979 par le tribunal de police de Lyon. Le juge (unique) est Mme Baluze-Frchet. R. Faurisson est débouté. Dans son numéro du 30 juin 1979, le journal résume ainsi l'affaire : « Le tribunal a débouté M. Faurisson considérant que sa lettre au *Progrès* « contenait des affirmations contraires aux bonnes mœurs et à l'ordre moral ». » Ce résumé est exact. Le professeur est accusé de porter atteinte aux bonnes mœurs, c'est-à-dire à « l'ensemble des règles morales auxquelles la société ne permet pas qu'il soit dérogré ». Il porte aussi atteinte à « l'ordre moral », qui n'est pas à confondre avec « l'ordre public ». Il faut sans doute remonter au temps du Second Empire et à la législation en vigueur vers 1850 en France pour trouver mention de cet « ordre moral ». Les poursuites entamées contre Baudelaire et Flaubert ont dû l'être plus ou moins au nom de cet ordre-là. Au début de la III^e République, les nostalgiques de la monarchie donnèrent le nom d'« ordre moral » à la politique conservatrice définie par le duc de Broglie le 26 mai 1873 et qui devait préparer la restauration de la monarchie. Appuyée sur l'Église, elle entraîna des mesures antirépublicaines (destitution de fonctionnaires républicains, etc.). Cette politique fut celle du maréchal de MacMahon. Bref, « ordre moral » ne désigne plus, depuis longtemps, qu'une politique totalement réactionnaire ou rétrograde. On ne se vante plus guère d'être un défenseur de l'« ordre » et encore moins de « l'ordre moral ». Mme Baluze-Frchet reproche au professeur les deux phrases suivantes :

1. - « [...] quatorze ans de réflexion et quatre ans d'une enquête minutieuse [...] m'ont conduit à déclarer le 29 janvier 1978 aux participants d'un colloque d'historiens qui s'est tenu à Lyon que les massacres en prétendues « chambres à gaz » sont un mensonge historique. »

¹ Voir, par exemple, cet encadré du *Progrès de Lyon* (17 novembre 1978) titré « Un nom ? » « Nous connaissons, bien sûr, le nom du personnage mis en cause par le groupe des députés réunis à l'Assemblée nationale. Si nous ne l'avons pas livré jusqu'ici à nos lecteurs, c'est que nous nous refusions à offrir, sous le couvert de l'information, une publicité gratuite aux attardés du racisme et de l'antisémitisme. » Je trouve ce « sous-couvert » particulièrement délectable.

2. – « [...] La question est de savoir s'il est vrai ou s'il est faux que les « chambres à gaz » hitlériennes ont existé réellement. »

Mme le Juge déclare : « Ces dires sont contraires aux bonnes mœurs ». Elle ajoute : « il est constant que des millions de personnes, plus particulièrement juives, sont mortes dans les camps concentrationnaires nazis, victimes de différentes « machines à tuer », dont les chambres à gaz ». Mme le Juge poursuit : « Les chambres à gaz ont existé et [...] le simple fait de vouloir faire insérer dans un quotidien un article dont l'auteur se pose la question de leur existence porte atteinte aux bonnes mœurs. »

Mme le Juge va encore beaucoup plus loin. Elle reproche au professeur d'avoir porté atteinte à « l'honneur des membres du gouvernement, et principalement à son chef ». Ce chef est M. Raymond Barre, dont le fief électoral se situe à Lyon.

Qu'a fait Robert Faurisson pour porter atteinte à l'honneur d'aussi estimables personnes ?

La réponse est donnée par Mme le Juge. R. Faurisson, à qui ses collègues historiens se permettaient de faire la morale, leur rappelait deux choses :

a) Ils avaient, de leur propre aveu, obtenu de la presse locale et, en particulier, du *Progrès de Lyon*, qu'on fasse silence sur les déclarations de R. Faurisson au colloque de Lyon de janvier 1978 ;

b) Ils savaient tous parfaitement que le Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale (de MM. Henri Michel et Claude Lévy), comité directement rattaché au Premier ministre, chef du gouvernement, cachait depuis cinq ans le nombre *véritable* des *véritables* déportés de France.

R. Faurisson avait donc écrit à la meute de ses détracteurs et donneurs de leçons de morale : « Je traite de lâches ceux qui affectent d'ignorer cette pure et simple rétention de documents. » Il avait ajouté à l'adresse du journal qui joignait sa voix à celles des détracteurs (et qui, depuis 35 ans, entretenait ses lecteurs d'une histoire mythique de la dernière guerre) le reproche suivant : « Je vous reproche un silence et une collusion avec toutes sortes de pouvoirs officiels ou officieux depuis 35 ans. »

R. Faurisson avait aussi rappelé que le comité fonctionnait avec l'argent du contribuable et que si ce Comité cachait les résultats de son enquête de vingt ans, c'était, du propre aveu de M. Henri Michel, pour « éviter des heurts possibles avec certaines associations de déportés » (*Bulletin* – confidentiel - n° 209) et parce que la publication de ces résultats « risquerait de susciter des réflexions désobligeantes pour les déportés » (*Bulletin* n° 212, avril 1974). A aucun moment, R. Faurisson ne parlait de « membres du gouvernement » (au pluriel). Il écrivait seulement : « Ce comité officiel est directement rattaché au Premier ministre. » Cette précision figure constamment et en gros caractères sur les publications du comité en question.

Mme le Juge, pour terminer, stigmatise, d'une façon générale, dans la lettre du professeur, ce qu'elle appelle « les passages contraires à l'ordre moral » : ces passages qu'elle a cités et commentés.

CHAPITRE IV

DE LA MISÈRE EN MILIEU ENSEIGNANT

Première partie

On a vu le côté cour. Voyons le côté jardin, celui de la Mère des Arts, notre bonne université. Il n'est pas inintéressant de s'arrêter un instant pour voir comment, dans notre société au libéralisme avancé (?), au cœur du bastion des franchises universitaires, se trouve traité quelqu'un qui a des opinions déviantes.

L'article du *Matin* est du 16 novembre. Le lendemain, M. Bernadet, président de l'université Lyon 2, où enseigne R. Faurisson, prend un arrêté qui suspend « provisoirement » l'enseignement de celui-ci et lui interdit l'accès des locaux, à compter du 20. On a vu, dans la lettre de Faurisson au *Monde* (16 décembre 1978), les incidents qui se sont produits ce jour-là à l'université, où Faurisson était venu faire son cours, dans l'ignorance où il était encore de l'interdiction qui lui en était faite. Le président Bernadet justifiait sa décision de la manière suivante :

Considérant d'une part, l'émotion provoquée dans l'université et en dehors d'elle par le caractère désormais public des thèses que vous exprimez, émotion qui peut donner naissance à des troubles sérieux si vous vous présentez à l'université pour y donner vos enseignements, considérant, d'autre part, que Mme le ministre des Universités a prescrit l'ouverture d'une enquête et qu'il paraît souhaitable de prendre toute mesure conservatoire dans l'attente des résultats de cette enquête, j'ai décidé...

Les universitaires lyonnais ont toujours protesté qu'il ne s'agissait pas d'une sanction. Il n'empêche que le résultat était de rejeter le trublion et de créer une sorte d'isolement sanitaire. Certains de ses collègues, longtemps après, ont parlé d'un « climat de peur » qui leur a interdit de manifester à la brebis devenue soudainement galeuse la sympathie qu'ils éprouvaient jusque-là pour l'homme ou le collègue, dans l'ignorance des convictions qu'il tirait de recherches dont il ne s'ouvrait guère auprès d'eux.

Après la période de suspension, Faurisson devait reprendre ses cours de littérature (le programme portait sur Proust) le 8 janvier 1979. Les autorités universitaires avaient fait recouvrir les inscriptions : « Faurisson assassine les morts ». A l'heure dite se pressaient dans la salle une cinquantaine de manifestants que la presse a généralement qualifiés de « juifs ». Il semble en effet que, sous la houlette du Dr Aron, coordinateur des organisations juives de Lyon, beaucoup de ces manifestants appartenaient à l'Union des étudiants juifs de France, qui distribuaient un

tract, « Halte au mensonge et à la haine », titre curieux si l'on s'avise que le texte n'était dépourvu ni de haine ni de mensonge :

Jusqu'à quand devons-nous encore protester contre le réveil de la violence, du racisme et de l'antisémitisme, et se heurter chaque fois à la même indifférence, indifférence de celui qui n'est pas touché dans sa chair, dans son être, ou plutôt qui n'est pas encore touché dans son individualité ?

Le silence est complice d'où qu'il vienne. Mais plus grave que tout est le silence de ceux qui savent et qui ont pour fonction d'enseigner. Pire que tout est le silence des intellectuels.

Ainsi à Lyon un paisible professeur de lettres nie les chambres à gaz. Incroyable mais vrai, comme ces croix gammées qui prolifèrent un peu partout faisant de la violence raciste une réalité banale et quotidienne.

Mais quoi ? ne soyons pas trop sensibles : le professeur de Lyon M. Faurisson ne nous explique-t-il pas, arguments pseudo-scientifiques à l'appui, que « jamais Hitler n'a ordonné la mort d'un seul homme en raison de sa race ». M. Faurisson peut-il aussi facilement expliquer le sort réservé à des millions de victimes parmi lesquelles six millions de Juifs déportés et disparus ? A moins que « ces millions de victimes ne soient encore une invention sioniste » (*Libération*, 18 septembre 1978).

M. Faurisson se défend d'être antisémite et partisan du nazisme, mais ses propos diffamatoires et sa collaboration à des publications qui éditent entre autres *le Mensonge d'Auschwitz* et *le Protocole des Sages de Sion* l'inscrivent dans une longue tradition antisémite.

Il ne s'agit pas pour nous de polémiquer avec M. Faurisson ni avec aucun fanatique de son espèce mais nous devons tirer la leçon des récents attentats antisémites car Faurisson n'est pas seulement un personnage dont le délire fait hausser les épaules, c'est un **homme dangereux**.

Il convient qu'hommes et femmes de bonne foi ne soient pas les victimes d'un apologiste du nazisme qui, abusant de la tribune que lui offre sa profession, multiplie les **affirmations fallacieuses**.

C'est pourquoi nous demandons son **exclusion** définitive de l'université Lyon 2 et sa **radiation** du corps enseignant.

Les présidents de l'université, M. Bernadet, et de l'U.E.R. M. Claude Martin, s'étant déclarés incapables d'assurer sa sécurité physique, le professeur Faurisson réussit, en prenant maintes précautions, à quitter le bâtiment sans encombres. Déçus les manifestants affirmèrent qu'ils avaient seulement voulu « discuter » avec Faurisson, ce que ne laissait pas augurer leur tract.

La semaine suivante, le 15 janvier, Faurisson se présente directement à la présidence de l'université. La salle de cours est à nouveau emplie de manifestants de l'U.E.J.F. mais aussi de l'U.N.E.F., de la Ligue communiste, d'associations d'anciens déportés auxquels s'est joint le député Hamel (U.D.F.). Ils déclarent hautement qu'ils veulent « poser des questions » et distribuent le tract suivant :

Lundi dernier nous étions cent. Aujourd'hui nous revenons. Pourquoi ?
– Parce qu'il est intolérable que R. Faurisson, cet individu dangereux, puisse propager impunément une idéologie raciste et pernicieuse en déclarant notamment « jamais Hitler n'a ordonné la mort d'un seul homme en raison de

sa race », « les prétendus massacres en chambres à gaz et le prétendu génocide sont un seul et même mensonge » ;

– Parce que accumulant des affirmations pseudo-scientifiques, il s'efforce de gommer la vérité historique ;

– Parce qu'il est une **insulte** à la mémoire des disparus et une **injure** aux témoins encore vivants de ces atrocités ;

– Parce que la présence de R. Faurisson à l'université de Lyon 2 est une **offense** au corps enseignant ;

– Parce qu'il est une expression de la recrudescence du racisme et de l'antisémitisme en France.

C'est pourquoi aujourd'hui nous réclamons que des sanctions à la mesure de ses propos diffamatoires soient pris. [*sic*]

Nous vous demandons de sortir d'une indifférence qui vous rend complices et de nous rejoindre.

Union des étudiants juifs de France, avec le soutien de :
A.G.E.L.U.N.é.F., A.N.A.C.R., Cercles Barricades, Comité de coordination
des organisations juives de Lyon, Comité d'union de la Résistance
F.N.D.I.R.P., Impression, L.C.R., M.A.S.

M. Claude Martin et d'autres engagent Faurisson à aller « répondre à des questions, fournir des explications » mais reconnaissent très vite qu'ils ne peuvent pas assurer « des conditions normales d'enseignement », ni sa sécurité. Peu soucieux de rencontrer seul ces questionneurs musclés, Faurisson se retire. Il se souvient avec amertume du début de lynchage du 20 novembre, où l'une de ces « brutes électrisées de haine », selon ses propres termes, lui criait : « Maintenant qu'on connaît ta gueule, t'es foutu. » Au dire d'un témoin, certains manifestants cherchaient sans doute la discussion mais se révélaient vite incapables de se maîtriser.

La semaine suivante, il reçoit des informations confidentielles selon lesquelles des militants juifs doivent venir de Paris et qu'il y a des risques pour sa vie. Il se présente néanmoins à son cours mais au moment de commencer il est averti de l'arrivée des manifestants. Il sort, ils ne le reconnaissent qu'après l'avoir croisé ; c'est alors la chasse à l'homme dans les couloirs, puis dans la rue jusqu'à ce qu'il s'échappe en se cachant sur un chantier. Le soir, au téléphone, Claude Martin lui reproche de chercher à se faire passer pour une victime, et de mentir en disant que les incidents ont commencé dans l'enceinte de l'université.

On jugera plus à loisir des positions que prend Claude Martin, le supérieur hiérarchique direct de R. Faurisson, par un « document de la semaine » publié par le *Nouvel Observateur*¹ un texte qui « n'était pas destiné à la publication » mais qui avait été néanmoins « adressé pour information à la L.I.C.A. ainsi qu'à plusieurs quotidiens parisiens ». C. Martin y explique longuement dans quelles conditions R. Faurisson a été nommé à Lyon en 1973, au détriment d'un autre candidat « dont les travaux, d'autre part, étaient reconnus largement supérieurs ». On saura, par la réplique de Faurisson, que ledit candidat malchanceux était M. Claude Martin en personne.² Mais à toute chose malheur est bon puisque M. Martin allait se faire élire, pendant cette affaire, premier vice-président de Lyon 2. On conçoit que des gens pressés n'aient pas ce qui vient en traverse. Aussi C. Martin cherche-t-il à mettre entre lui et son

¹ *Le Nouvel Observateur*, n° 750, 26 mars 1979.

² *Le Nouvel Observateur*, n° 752, 9 avril 1979, p. 31.

proche collaborateur la plus grande distance possible. Tout en essayant, sans trop se compromettre, d'accréditer l'idée que Faurisson serait un antisémite de longue date, il relate toute l'affaire par le menu afin de montrer qu'il était impossible aux universitaires responsables, comme lui, d'agir autrement qu'ils ne l'avaient fait, c'est-à-dire, *grosso modo*, de faire passer le gêneur à la trappe pour ne pas être critiqué par les antifaurissoniens. On peut passer sur les petites mesquineries qui sont monnaie courante entre « chers collègues » pour ne relever que le trait principal d'une mentalité qui se donne ainsi à voir crûment : une surdité intellectuelle totale. Elle permet de discourir sans fin et d'inventer les arguments que l'on combat. M. Martin a bien mérité de la rhétorique, en particulier de la figure dite « ouverture du parapluie ».

Cet exercice de la désolidarisation active devait aller, dans la réponse qu'il fit à la réplique de Faurisson¹ jusqu'au travestissement complet de la réalité, puisqu'il affirmait, *in cauda venenum*² :

Suspendu le 20 novembre pour un mois, il s'est ensuite abstenu de revenir à l'université, faisant signifier par son avocat qu'il ne voulait pas « courir de risques mettant son intégrité physique, voire sa vie, en danger ». En dépit des garanties qui lui ont été formellement et officiellement données que l'université assurerait (comme elle l'a fait le 22 janvier) sa sécurité éventuellement menacée, M. Faurisson n'a pas reparu à Lyon 2 depuis deux mois et demi. Les règlements interdisant de rémunérer un autre enseignant pour assurer les cours pour lesquels M. Faurisson continue à être rémunéré, les étudiants ainsi abandonnés s'inquiètent...

Une nouvelle tentative de reprise des cours s'est soldée, le 7 mai, de la même manière que les autres. Vus par le côté de Faurisson, les prestiges de l'université sortent de cette affaire plutôt ternis. Personne, ou presque, ne prend sa défense au nom de la liberté de penser. Car les défenseurs attirés de cette liberté sont coincés : à trop appuyer sur le principe, ils pourraient faire figure de « partisans » de Faurisson, mais à trop le laisser malmener, ils font figure de pleutres. Il leur reste une voie étroite : affirmer que Faurisson a le droit de penser ce qu'il veut, dire que dans tous les cas ce qu'il pense est aberrant, et suggérer *mezzo voce* qu'il ferait mieux de penser en silence car on ne peut désapprouver trop fort les réactions qu'il suscite en s'exprimant ouvertement. Il n'est évidemment pas question un instant de se poser la question de savoir s'il y a un grain de vérité dans ce qu'il dit. On parle beaucoup mais on ne dialogue pas. Que les voies du conformisme sont parfois bien difficiles

La suite des événements et leur commentaire ressortent d'une lettre écrite par Faurisson le 21 mai 1979 au ministre des Universités, pour le motif que l'on verra à la fin :

A ma suspension de droit allait alors succéder une suspension de fait parfaitement illégale. La situation l'exigeait puisqu'on se déclarait incapable d'assurer le déroulement normal de mes cours. Le patron m'envoyait, le 29 janvier 1979, une lettre recommandée pour m'accuser de lâcheté (je n'avais pas osé affronter mes « contradicteurs », disait-il) et pour me faire savoir qu'un collègue assurerait mon cours de licence « jusqu'à la fin de cette année ».

Tous ces événements se produisaient alors qu'allait s'ouvrir la succession de notre patron socialiste à la tête de l'université Lyon 2. Un candidat se présentait parmi d'autres : mon directeur d'U.E.R., avec lequel il était de notoriété publique que j'entretenais jusque-là d'excellentes relations. Mais l'ambition peut conduire à des égarements. Le nouveau candidat à la

¹ *Le Nouvel Observateur*, n°752, 9 avril 1979, p. 31.

² *Le Nouvel Observateur*, n° 756, 7 mai 1979. « Le dernier mot de Robert Faurisson ». C Martin faisait savoir la semaine suivante qu'il ne désirait plus répondre.

présidence faisait savoir publiquement que, dans mon affaire, il épousait les vues de l'ancien président. Il allait même plus loin. Il publiait dans un hebdomadaire de tendance socialiste un très long article, puis un texte en réponse à ma réponse, où j'étais présenté comme un homme médiocre, comme un enseignant ayant reçu autrefois non pas un « blâme » mais – nuance ! – des « reproches verbaux » pour de prétendus propos antisémites. Cette pure affabulation s'accompagnait d'une insinuation plus perfide et plus grave : *on insinuait que j'étais un professeur qui avait déserté son poste et qu'on payait à ne plus rien faire.*

J'élevais une vigoureuse protestation contre cette ignominie. On me proposait alors d'essayer de reprendre mes cours pour les deux dernières séances de l'année, soit le 7 et le 14 mai. J'acceptais immédiatement cette proposition sans égard pour les risques que j'aurais peut-être une fois de plus à courir.

Malheureusement, par un fait dont j'aimerais bien avoir l'explication, les manifestants étaient mis au courant de mon retour. Une fois de plus, le 7 mai, ils envahissaient les lieux et s'y déplaçaient comme à domicile. Comme d'habitude, aucun contrôle de cartes n'était même tenté à l'entrée de ma salle de cours, où je ne pouvais d'ailleurs accéder ce jour-là. Le 14 mai, les manifestants revenaient sur place. Cette fois-ci enfin, pour la dernière séance de l'année, on se décidait à pratiquer un contrôle des cartes. Je pouvais faire cours mais seulement à une étudiante, car une seule étudiante avait pu franchir le barrage des manifestants. C'est sur ce nouvel échec que se terminait une année universitaire où je n'avais pu en fin de compte, donner que trois cours de licence : les 6 et 13 novembre et le 14 mai. Pour ce qui est des autres enseignements (cours de maîtrise et de certificat C 2), c'est clandestinement que j'ai pu les assurer dans l'arrière-salle d'un café de la ville à un petit groupe d'étudiants courageux.

Ce n'est pas vous, Madame, qui allez vous soucier de prendre ma défense.

Mon avocat a cherché à vous saisir de mon affaire quant il est devenu évident que les autorités de Lyon 2 étaient incapables de la résoudre. A la même époque je crois savoir que les autorités de police vous ont fait savoir que j'étais en danger de mort. Vous êtes restée totalement insensible aux appels qui vous étaient lancés. Vous avez fait répondre qu'il nous fallait passer par la voie hiérarchique, c'est-à-dire par le recteur. Mais vous saviez que le recteur nous avait depuis longtemps déclaré qu'en vertu du principe de l'autonomie des universités il ne pouvait intervenir dans cette affaire.

Tout cela est dans l'ordre des choses. Je ne vois là ni complot, ni conjuration, mais un conformisme de fer. Aussi longtemps que j'ai paru rester dans le rang, j'ai été, paraît-il, un « très brillant professeur », un « chercheur très original », une « personnalité exceptionnelle ». Du jour où j'ai heurté le tabou des « chambres à gaz », ma situation professionnelle est devenue intenable. Aujourd'hui, je me vois contraint à solliciter de votre haute bienveillance ma relégation dans l'enseignement par correspondance.

A la veille de la rentrée universitaire, il était nommé dans l'enseignement par correspondance.

Seule note rassurante, une pétition, suivie parmi d'autres de la signature du professeur Culioli, qui s'élève contre les mesures qui frappent Faurisson, réclame un

débat public, tout en se désolidarisant complètement de ses opinions.¹ Réclamer la liberté pour soi-même est chose normale. Réclamer la liberté pour les autres, paraît tout à fait extraordinaire : c'est pourtant le minimum dont une démocratie ait besoin.

1. – La droite, la gauche

L'extrême droite, de ses bulletins confidentiels à Minute s'est évidemment réjouie. Elle ne cherche pas à examiner l'argumentation de Faurisson puisque pour elle le nazisme est calomnié, probablement par une conjuration judéo-quelque chose. On notera que si elle peut faire usage, entre mille choses, des conclusions de Faurisson dans le cadre de son idéologie elle n'a pas utilisé l'homme. Il ne s'est prêté à rien.

Plus intéressantes sont les réactions du « monde politique », c'est-à-dire des partis qui battent l'estrade parlementaire. Un survol rétrospectif amène quelques surprises : à côté des manifestations prévisibles d'associations d'anciens déportés, d'organisations juives et de mouvement antiracistes, la gauche est restée à peu près silencieuse. La modération du P.C.F., en particulier,² est remarquable. Certes, il a depuis longtemps abandonné le mythe du « parti des 75000 fusillés » et il n'essaie plus de faire croire que la Résistance, c'était lui, et lui presque seul. Mais il ne perd habituellement pas une occasion, dans ce genre de circonstances, de faire monter aux créneaux ses Rol Tanguy et ses médaillés à l'accent rocailleux. On l'a bien vu au moment où Giscard a fait supprimer les célébrations du 8 mai. Le P.S., dont l'influence est grande à l'université de Lyon 2, ne s'est guère manifesté non plus. Tous ces gens ont visiblement d'autres chats à fouetter.

A droite, côté gaulliste, on ne bouge guère non plus, à part Joël Le Tac qui affirme avoir « vu fonctionner la chambre à gaz du Struthof »³ Ce sont les giscardiens qui sont en flèche. Pierre Sudreau (apparenté U.D.F.) demande, au nom du groupe des anciens résistants et déportés de l'Assemblée nationale, d'ouvrir une enquête sur « les propos scandaleux qui constituent une véritable apologie des crimes de guerre ».⁴ C'est Mme Saunier-Séité qui répond que le « gouvernement partage l'indignation exprimée par M. Sudreau ».⁵ En bonne position, on trouve aussi un député U.D.F. de Paris, Jean-Pierre Pierre-Bloch, qui signe un article dans le *Matin de Paris*.⁶ Un

¹ *Le Monde*, 2 décembre 1978 : « A un moment où les manifestations du racisme sont quotidiennes, où le président de la République fait déposer une gerbe sur la tombe de l'ex-maréchal Pétain, les affirmations de M. Faurisson et d'autres analogues doivent donner lieu à un débat public. En tout cas, la question est trop sérieuse pour que nous puissions accepter une mesure de suspension à la sauvette, qui contribue à esquiver le débat et qui fait de M. Faurisson un bouc émissaire. Nous avons encore la faiblesse de croire, malgré tout, que l'Université doit avoir une fonction critique. C'est pour cela, et parce que, d'une manière plus générale, de telles méthodes ne font que saper la démocratie et conforter le racisme, que nous nous élevons contre les mesures administratives arbitraires, fussent-elles dirigées contre des Faurisson. »

² Voir *l'Humanité*, 17 et 21 novembre 1978. Il semble bien qu'en Europe de l'Est, seul le quotidien varsovien *Zycie Warszawy* ait, au début de janvier 1979, consacré un article à l'affaire Faurisson.

³ *France-Soir*, 25 novembre 1978. Il semble dire que la chambre à gaz contenait cinq personnes.

⁴ *Le Monde*, 18 novembre 1978. Lorsque M. Sudreau dit : " véritable apologie ", il trahit la gêne qu'il éprouve à faire partager une affirmation que rien, pas même les propos de Faurisson rapportés à la manière du *Matin*, ne vient justifier. Encore un adepte de la lecture en diagonale.

⁵ Elle ajoute, selon *France-Soir* (19-20 novembre 1978) : " J'invite les présidents d'université, dans le cadre des pouvoirs et des responsabilités que leur confère la loi d'orientation et en respect avec la tradition d'humanisme des libertés universitaires, à mettre fin aux manifestations de totalitarisme et de racisme. " Et voilà Faurisson devenu alibi anticommuniste. C'est parfois très beau, l'humanisme.

⁶ *Le Journal – Quotidien Rhône-Alpes*, 24 mai 1979. Imaginons une seconde qu'elle en ait, du pouvoir

député U.D.F. du Rhône, M. Hamel, se joint aux gros bras qui veulent « questionner » Faurisson à l'université et, déclarant que « la liberté elle-même est altérée par certaines tolérances envers les falsifications graves de l'histoire », demande, angoissé, à Mme Saunier-Séité, ce qu'elle va faire. Hélas ! elle se déclare « peinée » de son « impuissance ». ¹ Le pompon, c'est certainement au Dr Gilbert Barbier, député U.D.F. du Jura, qu'il échoit, avec sa question écrite au Premier ministre demandant, « à propos des troubles internes à l'université de Lyon 2 » quelles sont « les mesures qu'il estime souhaitables pour introduire dans le droit positif français un système d'interdictions professionnelles ». Vive et tardive protestation de *l'Humanité* ² silence prudent de cet autre député giscardien de Lyon, M. Barre.

A première vue, on peut trouver étrange, et même paradoxal, que monte en première ligne la famille politique qui est par tradition et par héritage la moins liée à la Résistance et à la lutte contre le fascisme. A vrai dire, ils sont pratiquement les premiers depuis la guerre qui ne fondent pas leur droit de nous gouverner sur les services qu'ils diraient avoir rendus à la patrie aux heures sombres de l'occupation allemande. On se souviendra peut-être que M. Giscard d'Estaing, au moment de la campagne présidentielle, avait recruté son service d'ordre dans des groupes habituellement considérés comme fascistes. On a pu entendre, au cours d'un débat télévisé, M. Alain Krivine reprocher en personne à M. Poniatowski, le Père Joseph du président Giscard, d'avoir été, en son temps, un informateur de l'O.A.S., sans s'attirer d'autre réplique qu'un sourire benoît. Je ne veux pas dire par là que la politique giscardienne serait fasciste, ce serait sot, mais simplement que les giscardiens ne sont jamais apparus comme des obsédés de l'antifascisme. Ce sont pourtant eux qui sont les plus violents dans les attaques contre les opinions professées par Faurisson.

La seule cause que je vois à cette infraction à la logique politique, c'est leur situation d'hommes au pouvoir. Notre régime politique est fondé, en religion, sur la victoire, en 1945 des forces du Bien sur celles du Mal. Quoi que nous fassions (guerres coloniales, exploitation des pays pauvres, traitement des étrangers), nous appartenons à une généalogie du Bien et notre devoir, notre fidélité, est de frapper le Mal dès que, sournoisement, il relève la tête. J.R.R. Tolkien a déjà raconté cela, sur un mode plus gothique. Les détenteurs du pouvoir ont à charge, implicitement mais incontestablement, le maintien de cette pureté originelle. L'outil de ce maintien, c'est, indéfiniment repris, le récit des origines, le mythe fondateur dont la répétition renouvelle l'efficace. Comme les prêtres de Pharaon et de l'Inca, comme les griots des émirs soudanais, une caste de clercs doit veiller à l'orthodoxie de la récitation. Comment croire autrement qu'un petit prof tranquille puisse par quelques phrases soulever l'ire de nos modernes vestales en veston ?

2. – Plus loin, à gauche

Normalement, toute manifestation d'antisémitisme soulève les protestations unanimes de la gauche. Mais là, il y a eu des fausses notes : quelques individus, quelques groupes se sont avisés que l'antisémitisme n'était pas en cause, que la question était ailleurs et que l'on ne pouvait évacuer à si bon compte des interrogations irrépressibles.

¹ Voir l'éditorial de *l'Humanité* du 18 mai 1979. Pourquoi Andrieu ne découvre-t-il cette question du 22 décembre qu'à trois semaines du scrutin européen du 10 juin ?

² « La liberté d'expression des racistes », 24 novembre 1978.

Le journal *Libération* allait un temps servir de scène à ce théâtre d'un genre nouveau. On a déjà dit que, dans *Libé*, l'affaire commence par un simple démarquage du *Matin*, puis par quelques articles de la même eau. En marge de l'affaire, Serge July donne un commentaire qui rend un autre son. Il voit plutôt en Faurisson une sorte de pauvre prof poursuivant une marotte mais, surtout, il pose la question de ce que signifie l'interdiction de l'expression du racisme. Il y a là une volonté de voir certaines choses en face, qui, pour beaucoup, est assez nouvelle¹ :

Il y aurait désormais une affaire Faurisson, du nom de ce maître de conférences lyonnais qui entretenait la hiérarchie universitaire et ceux de ses élèves que cela intéressait, de ses recherches sur le « mensonge » des camps d'extermination nazis. Cette affaire repose dans les mêmes termes les problèmes déjà soulevés par la publication dans *l'Express* de l'interview de Darquier de Pellepoix : fallait-il ou non la publier, ou cet enseignant a-t-il le droit de s'exprimer sur ce qui constitue manifestement chez lui une obsession ? Il faut se méfier des unanimités. Trop c'est trop, et à en croire les clameurs, il n'y aurait pratiquement plus d'antisémites en France, à l'exception de Darquier et de cet enseignant. La France est vierge et le mal a des visages, contre lesquels le consensus national a pu enfin se reconstituer. La façade nationale, faite des pierres communistes, présidentielles, socialistes, gaullistes et intellectuelles est immaculée. Excellente opération où tout un chacun gagne l'absolution à peu de frais : « Contre le racisme, j'ai déjà donné au moment de l'affaire Darquier. » Un jeune a été condamné pour homosexualité ? Non j'ai déjà donné ; et si l'unanimité contre les gâteaux de l'antisémitisme servait à relativiser les autres manifestations de racisme ? Comme un gigantesque exutoire, comme une opération par laquelle notre société se cache à elle-même, ses cancers, ses horreurs, ses perversions.

Naturellement, cela ne va pas sans terrorisme intellectuel. Robert Faurisson a été présenté par la presse, et par *Libération* en particulier, comme un dangereux antisémite. Si l'on en juge par la lettre qu'il nous a adressée (*Libération* du mardi 21), ce maître de conférences évoque plutôt l'universitaire malade de l'enseignement supérieur, à l'image de centaines ou de milliers de ses collègues, qui véhiculent des obsessions au fonctionnement similaire. Qui dans ses études n'en a pas rencontré un, se donnant quotidiennement, pitoyable, en spectacle à des élèves qui n'en sont pas dupes et qui en rient ? Les journalistes connaissent bien cette multitude de paranoïaques qui font le siège de leurs rédactions, de volumineux dossiers sous le bras, et qui sont capables de raconter pendant des heures le complot dont ils seraient les victimes. Et si Robert Faurisson n'avait pas plus d'importance que cela ? Les détracteurs des asiles, qui militent, avec raison, pour la psychothérapie en milieu ouvert, connaissent bien ce type de situation, ils n'en sont pas pour autant des fourriers du racisme, ou du fascisme. L'université de Lyon a-t-elle fait autre chose en conservant à Robert Faurisson son poste ?

En retour, la manière dont on a fait « toute une affaire » de ses propos, prouve s'il en était encore besoin la volonté générale de se trouver un

¹ « Antisémitisme, vous avez dit antisémite ? », 9-10 décembre 1978. Voir une autre lettre d'élève, le 13 mars 1979.

antisémite quasiment caricatural - ce ne sont pas évidemment pas les plus dangereux - sur qui se libérer des angoisses d'une société.

La hiérarchie de l'horreur

Car en fin de compte, est-il pire de proclamer que « Hitler n'a pas tué un seul homme en fonction de sa race », comme l'affirme cet enseignant lyonnais – ce qui est tout simplement une contre-vérité définitive – ou d'affirmer, comme le faisait encore Henri Krasucki le numéro 2 de la C.G.T., lors de la visite de M. Kadar en France, que le soulèvement hongrois de 1956 était une contre-révolution, ce qui semble indiquer que la répression soviétique était justifiée ? Contre-vérité et contre-vérité : six millions de morts contre 25 000 : l'arithmétique impose-t-elle une hiérarchie de l'horreur ? La première affirmation serait-elle insupportable et pas la seconde ? Au nom de quoi ?

Est-il pire de faire comme certains gauchistes l'éloge du régime cambodgien – ce qui est une manière tout aussi insupportable de faire l'éloge d'un massacre – ou d'écrire comme ce journaliste de *l'Humanité* (16 novembre 1978) à propos des réfugiés du Hai Hong : « Le Vietnam blessé, saignant encore des plaies de la guerre, ne peut s'offrir le luxe d'une bourgeoisie créée par des fonds étrangers ? » Cet éditorial récent de *l'Aurore* assimilant les responsabilités de René Bousquet et de Jean Leguay dans la déportation des Juifs vivant en France, sous l'occupation nazie, à des « sottises » est-il pire que tel ou tel éditorial de François Brigneau sur l'immigration arabe, ou tel écrit hebdomadaire de Jean Cau dans *Paris-Match* sur les femmes ?

Les agressions et les contre-vérités contre telle ou telle catégorie sociale, nationale, culturelle ou sexuelle sont notre lot quotidien. Mille racismes, mille haines plus injustes les unes que les autres, mais tout autant douloureuses pour ceux qu'elles visent.

Les tartuffes modernes se recrutent dans tous les partis, et peu importe l'idéologie à laquelle ils émargent, se retrouvent à peu près tous pour interdire à ces exhalaisons de haine le droit de s'exprimer. A les suivre en bonne logique, il faudrait poursuivre inlassablement en justice une bonne partie de la société française, interdire de nombreux journaux, à commencer par *Minute*, *l'Humanité*, *le Quotidien du peuple*, *l'Aurore*, etc. Impensable naturellement, et il va de soi que cela serait intolérable et sans fin. A la base de leur raisonnement, le refus de regarder la réalité en face, d'entendre ces milliards de paroles quotidiennes qui renvoient l'écho d'une société gangrenée profondément par tous les racismes.

Faut-il alors s'en remettre définitivement à la justice, lui confiant la gérance de l'ensemble des rapports sociaux, quotidiens, des opinions et des pensées ? L'état de droit n'est pas loin. Effrayant lorsqu'il s'agit des interdictions professionnelles et de l'Allemagne, il aurait cessé de l'être dès lors qu'il s'agirait du racisme en tout genre

Interdire l'expression du racisme, c'est tout simplement militer pour le refoulement, pour le secret, le renfermement, et la conspiration. Et à terme, pour plus d'attentats, plus de meurtres. La spirale de l'état de droit est sans fin, et chacun sait que l'interdiction se généralisant, se nourrit de violences et entraîne de nouvelles interdictions. Je ne vois pas pourquoi, la violence ne serait pas aussi dans ce domaine un substitut à la parole alors qu'on l'admet pour le délinquant des grands ensembles par exemple. Quitte à choisir, mieux vaut à tout prendre, et en l'état de société, que l'antisémitisme et tous les racismes s'expriment plutôt qu'ils se pratiquent.

Tout se passe en fin de compte comme si les partisans de l'interdiction générale avaient peur, par les effets de la tolérance, de découvrir combien toutes les catégories de racisme imprègnent notre société. Outre leurs superbes, ils y perdraient l'illusion d'une société aseptisée, sans conflits, sans affrontements, sans risques, sans vérités, et dont les citoyens seraient des assistés émasculés de toutes possibilités de rébellion.

Qu'on cesse enfin de nous empêcher de voir la France telle qu'elle est. C'est le plus sûr moyen de laisser les racismes proliférer en sourdine et à l'ombre des unanimités officiels du moment. Il en coûtera ce qu'il en coûte généralement aux apprentis sorciers de l'amnésie : des lendemains qui déchantent dans la surprise générale.

A beaucoup d'égards, cet article est plutôt injurieux et a pu être ressenti comme tel par le professeur Faurisson. Il est cependant intéressant dans la mesure où, à l'inverse des commentaires habituels, il examine les conséquences de la liberté d'expression, y compris le droit au délire, et qu'il ne cherche pas à trahir ses principes à l'instant où leur application devient difficile. La seule hypothèse qu'il reste incapable d'affronter, c'est précisément qu'il y aurait quelque chose à considérer, bien en deçà du délire, dans les propos de Faurisson. Comme on le verra plus loin, *Libération* s'en est tenu là.

Revenant à Faurisson, nous trouvons une lettre de deux de ses anciens élèves¹ qui tourne en dérision les attaques parues dans la presse et se termine ainsi :

Quant à nous, anciens élèves ayant subi l'enseignement du très ignoble M. Faurisson, on serait plutôt contre tous les impérialismes, tous les fascismes, tous les racismes, pour le libre débat, pour le droit à la recherche et au doute.

Les autorités universitaires ont d'ailleurs dû, à plusieurs reprises, reconnaître qu'aucun élève, aucun étudiant ne s'était jamais plaint de leur professeur² et qu'ils ne semblaient même pas se douter, pauvres naïfs, que leur maître était aussi « nocif » (pour reprendre un terme employé par Alice Saunier-Séité à R.T.L. le 18 novembre 1978.) Nombreux même – sûrement des inconscients – qui lui ont fait connaître leur estime et leur soutien.

Une nouvelle dimension de l'affaire apparaît avec une lettre collective, publiée sous le titre « Connaissez-vous Rassinier ? », en réplique à l'article de J.-P. Pierre-Bloch (voir note 36), lettre vraisemblablement provoquée par le regain d'actualité donnée à cette question par l'affaire Darquier de Pellepoix et l'affaire Faurisson, chez d'anciens lecteurs de Rassinier³ :

Les déclarations d'un crétin particulièrement odieux, recueillies on se demande pourquoi, ont relancé la campagne sur les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité commis pendant le second conflit mondial – c'est-à-dire les crimes nazis – puisque les nazis et leurs complices sont les seuls à en avoir commis (?!). Mais ce Darquier de Pellepoix est tellement odieux et sa « pensée » tellement indigente que le débat nécessaire, s'est situé d'emblée à

¹ Par exemple, *Libération*, 18-19 novembre 1978. « Étonnant ! Étonnant ! », remarque Bernard Schalscha, à qui la puce vient à l'oreille. Mais il n'a pas d'oreille.

² *Libération*, 22 janvier 1979.

³ « Kulturkampf », 10 janvier 1979.

un niveau si lamentable qu'il n'est pas question d'y participer dans la forme et pour le moment.

Pourtant, un article de J.-P. Pierre-Bloch, député U.D.F. de Paris, (*Le Matin*, 22 novembre 1978), dont nous extrayons la phrase : « le mensonge laisse toujours des traces », qui tente une assimilation entre Darquier de Pellepoix et Paul Rassinier, auteur de plusieurs ouvrages et articles sur les camps de concentration allemands, nous oblige à prendre la plume.

M. J.-P. Pierre-Bloch a parfaitement le droit, dans sa conception du monde personnelle, d'assimiler l'un et l'autre – ce qui ne manque pas d'être révélateur de sa conception du monde elle-même. Par contre, il n'a pas le droit de couvrir cette assimilation par un mensonge, qu'il commet peut-être de bonne foi, mais que nous vous demandons de corriger.

M. J.-P. Pierre-Bloch écrit en effet dans les colonnes du *Matin* :

Cette «thèse», que reprend Darquier de Pellepoix, c'était celle de ce faussaire de Rassinier, dont la L.I.C.A. avait obtenu que ses abominables mensonges soient clairement condamnés par la justice de notre pays. C'est celle de Robert Faurisson, maître assistant à l'université de Lyon 2...

En ce qui concerne R. Faurisson, nous ne savons rien de ses thèses, autrement que par ouï-dire et attendons donc que la meute s'apaise pour en prendre connaissance et en discuter si elles le méritent. Quant à Darquier de Pellepoix s'il avait quelque chance de redevenir virulent, tous les moyens susceptibles de l'empêcher de nuire nous paraîtraient hautement souhaitables.

Mais pour ce qui est de Paul Rassinier, la formulation très équivoque de J.-P. Pierre-Bloch laisse entendre que celui-là aurait été condamné par la justice française pour ses œuvres.

En fait la L.I.C.A. n'a jamais « obtenu que ses abominables mensonges soient clairement condamnés par la justice de notre pays » pour la simple raison que c'est au contraire Paul Rassinier qui avait porté plainte en diffamation contre le directeur du *Droit de vivre*, organe de la L.I.C.A., qui le qualifiait notamment d'« agent de l'Internationale nazie ». A ce procès, dont on trouvera un long compte rendu très objectif dans *Le Monde* du 7 octobre 1964, les témoins de la partie civile faisaient « l'éloge de M. Rassinier, le pacifiste, le socialiste anarchisant et aussi le «malade de la vérité», selon l'expression de Me Raymond Geouffre de la Pradelle ». La preuve d'une quelconque collusion avec des nazis, anciens ou néo, ne fut nullement apportée.

Paul Rassinier fut cependant débouté de sa plainte et le prévenu Bernard Lecache relâché.

L'affirmation de J.-P. Pierre-Bloch est donc rigoureusement fausse.

Quel crédit lui reste-t-il pour se permettre de qualifier Paul Rassinier de faussaire sans donner la moindre preuve, sans avancer la moindre citation d'une falsification dont Rassinier se serait rendu coupable ?

Pour notre part, la lecture attentive et bouleversante des ouvrages de Paul Rassinier ne nous a pas permis de déceler de falsification, ni rien qui justifie un refus de discuter ses thèses.

Pour reprendre la fin de la plaidoirie de l'avocat de la partie civile à ce procès : « On peut discuter les thèses de M. Rassinier, s'y opposer et même les combattre mais on ne peut tenir le langage [de M. Lecache] » que tient J.-P.

Pierre Bloch dans les colonnes du *Matin*, et lors d'une récente émission de télévision, ainsi que nous venons de l'apprendre.

Ces assertions sont d'autant plus graves qu'elles semblent relever d'une véritable campagne d'automystification, puisque P. Viansson-Ponté, dans *Le Monde* du 34 octobre 1978, p. 9, affirme la même contre vérité: « La L.I.C.A. avait en 1964 fait condamner l'un de ces diffamateurs, P. Rassinier. »

Affirmation totalement démentie par les articles du *Monde* de l'époque.

Avant d'entreprendre un débat sur le fond, rappelons simplement que Rassinier fut un militant communiste révolutionnaire, animateur du *Travailleur de Belfort* avant la guerre, qu'il rompit très tôt avec le stalinisme et était en relation avec *La Révolution prolétarienne* de Monatte, Rosmer et Louzon ainsi qu'avec les Cercles communistes démocratiques à l'époque où il animait la Fédération communiste indépendante de l'Est. Il fonda, avec le commandant Lierre et Georges Bidault, le premier réseau de résistance efficace : le mouvement Libération-Nord, et s'occupa plus particulièrement d'aider les Juifs persécutés. Il fonda le journal clandestin *La IVe République*, auquel Radio Londres et Radio Alger faisaient écho. Déporté de la Résistance (19 mois) à Buchenwald et Dora, invalide à 95% des suites de la déportation, il était titulaire de la carte de résistant, de la médaille vermeille de la reconnaissance française et de la rosette de la Résistance, décorations qu'il ne portait pas, précisait-il en note d'un de ses livres.

Il fut aussi socialiste. Secrétaire général de la fédération socialiste du territoire de Belfort pendant quinze ans, il fut député socialiste à la deuxième Constituante. A partir des années cinquante, il se rapprocha des courants pacifiste et anarchiste. Après 1968, René Lefeuvre, éditeur des *Cahiers Spartacus*, nous dit l'avoir rencontré quelques années auparavant au banquet annuel de *La Révolution prolétarienne*. Il nous le décrivit comme un homme ulcéré par les attaques dont il était l'objet et conscient du fait que ses thèses avaient été utilisées par des courants d'extrême droite. Il n'avait pourtant rien perdu de sa détermination. Nous ne sommes pas parvenu à le rencontrer lorsque la découverte de ses livres attira notre attention. Nous avons appris son décès sans pouvoir en préciser la date.

Nous n'adhérons pas aux thèses de Rassinier.

Nous affirmons qu'elles méritent d'être connues et discutées.

L'assimilation de Paul Rassinier à un commissaire aux Questions juives de Vichy est *intolérable*.

Jacob Assous, Joseph Benhamou, Hervé Denes, Pierre Guillaume, Christine Martineau, Jean-Luc Redlinski, auxquels se joignirent Jean Barrot, Alain Caillié et Jean-Pierre Carasso.

Tout ceci n'empêche pas le tâcheron de service, le lendemain, de rapporter la tentative que fait Faurisson de reprendre ses cours en termes parfaitement diffamatoires.¹ Le 21 février, *Libération* rend compte en termes ironiques du manifeste des « trente-quatre laboureurs de la recherche historique » : faux débat, serpent de mer honteux, élucubrations. Le plumitif ne comprend pas pourquoi tout ce beau monde s'agite.

¹ 5 mars 1979.

D'autres le comprennent, et qui ne sortent pas du marais gauchiste. Résistant de la première heure, gaulliste de toujours, infatigable polyglotte et spécialiste éminent des cultures musulmanes, Vincent Monteil, qui a toujours eu son franc-parler, que ce soit vis-à-vis de l'armée dont il a été exclu ou du régime gaulliste qu'il a fustigé au moment de l'affaire Ben Barka, Vincent Monteil, donc, dresse l'oreille. Il écrit une lettre à *Témoignage chrétien* (29 janvier 1979) où il dit voir un « piège » dans les accusations portées contre Faurisson :

Je ne connaissais pas Faurisson. Mais ses travaux sur la déportation me paraissent mériter la plus grande attention. Ce n'est pas en le traitant d'antisémite et en le comparant à Me Ambre (?) [*un ancien pétainiste qui siège au conseil municipal de Lyon*] que « justice et vérité » seront servies « quoi qu'il en coûte ». Tout ce que demande Faurisson – et que je demande pour lui – c'est qu'il puisse s'exprimer, s'expliquer.

La vérité doit être dite. S'il y a eu beaucoup moins de Juifs tués par les nazis (sûrement pas six millions !), s'ils ont été exterminés par tous les moyens possibles (comme les autres déportés), et si Faurisson a finalement raison sur le « mythe des chambres à gaz », cela ne change pour moi absolument rien aux crimes des nazis et de leurs complices. Mais ce n'est pas en mentant, en truquant les faits, les photos et les chiffres qu'on évitera « le retour » des trop réelles abominations.

Mais ce son de cloche est bien isolé. Ce sera donc pour certains une surprise douloureuse quand explose la bombe Gaby Cohn-Bendit. Sa lettre, intitulée « Question de principe », a été refusée par *Le Monde*, mais elle a été lue au cours du procès opposant Faurisson au *Matin de Paris*. Selon des témoins, elle a fait taire une claque venue spécialement au tribunal pour huer Faurisson :

Il fut un temps qui dure encore où tout antisémite récusait un témoignage, une recherche historique, venant d'un Juif et décrétrait vendue aux Juifs toute recherche allant dans le même sens (qu'on se souvienne de l'affaire Dreyfus). Mais aujourd'hui nous commençons à assister au phénomène inverse : tout Juif, tout homme même de gauche, d'extrême gauche, récuse n'importe quel témoignage, n'importe quelle recherche historique venant d'un antisémite (ce qui me paraît déjà grave) et, pire, décrète antisémite n'importe quelle recherche qui, à propos des camps de concentration sur tel ou tel point important, sans doute, met en cause la vérité devenue quasi officielle, ce qui est inacceptable.

Juif d'extrême gauche, libertaire pour tout dire, je tiens à affirmer quelques principes auxquels je tiens d'autant plus aujourd'hui que tous ceux auxquels j'ai cru pendant vingt ans se sont effondrés les uns après les autres (il est long le chemin qui, du jeune communiste, opposant en 1956, m'a mené, ma dose de scepticisme augmentant à chaque étape, à des idées libertaires en passant par le trotskysme, l'ultra-gauche). De tous ces principes, il en est un qui peut se résumer en une seule phrase : la liberté de parole, d'écrit, de réunion, d'association doit être totale et ne supporte pas la moindre restriction. Ce qui implique qu'on laisse paraître et diffuser les textes les plus ignobles à mes yeux, qu'on refuse l'interdiction d'un seul livre, fût-ce *Mein Kampf* (ou demain le moindre texte de Staline ou du bêtisier de Mao), qu'on refuse l'interdiction d'un seul meeting, fût-ce de l'Eurodroite, qu'on refuse même

d'empêcher la diffusion d'un seul tract, fût-il ouvertement fasciste ou raciste. Ce qui ne signifie nullement rester silencieux ou inactif. Si les fascistes avaient le droit de distribuer leurs tracts dans les facultés, on pourrait se battre, physiquement même, si nécessaire, pour que la faculté d'Assas ne reste [132] pas leur monopole. La seule façon efficace de combattre les ennemis de la liberté est de leur accorder la liberté que nous revendiquons pour nous et de nous battre s'ils veulent nous la contester. Le fameux « pas de liberté pour les ennemis de liberté » est en fait le fourrier de tous les systèmes totalitaires et pas, comme on l'a cru, le rempart le plus efficace contre eux.

Pas le moindre mythe, pas le moindre mensonge

Alors que ceux qui nient l'existence des camps de concentration et du génocide le disent ! A nous d'empêcher que ce mensonge devienne crédible. En a-t-il fallu des années à la gauche pour trouver le courage de combattre les mensonges du P.C. sur l'existence des camps en U.R.S.S. ! En 1948, qui l'osait, mis à part quelques isolés d'extrême gauche, quelques libéraux, et la droite ? Si nous voulons être crédibles pour la génération à venir, et d'autant plus que le temps passera, il ne nous faut pas laisser subsister le moindre mythe, le moindre mensonge, la moindre erreur. Battons-nous donc pour qu'on détruise ces chambres à gaz que l'on montre aux touristes dans les camps où l'on sait maintenant qu'il n'y en eut point, sous peine qu'on ne nous croie plus sur ce dont nous sommes sûrs Les nazis avaient des camps modèles à montrer aux bonnes âmes de la Croix-Rouge ; ne nous laissons pas aller à faire l'inverse.

Je ne veux pas ici entrer dans la discussion sur les chambres à gaz : y en eut-il ou pas ?

S'il y en eut, dans quel camp exactement ? Ont-elles été l'instrument systématique ou accessoire du massacre ? Car pour moi, si ce fait a son importance, j'avoue ne pas comprendre l'attitude qui consiste à penser que si cette pièce était enlevée en partie, voire en totalité, au système concentrationnaire, tout s'écroulerait.

Le nazisme cesserait-il alors d'être une horreur ? Deviendrait-il justifiable ? Les chambres à gaz, voilà l'horreur, et non les millions de morts ? Sans gaz, plus d'horreur, simplement de graves entorses à la légalité, comme diraient nos staliniens de service ?

Même problème quand on discute du chiffre des victimes juives du nazisme. La difficulté de fixer un chiffre, que cela choque ou non notre sensibilité, apparaît à tout historien et rend tout chiffre discutable, là encore, je ne comprends pas qu'il faille atteindre absolument un certain seuil au dessous duquel on semble craindre que tout puisse devenir acceptable et donc, fasse le jeu du nazisme.

Une logique absurde

On peut, quand on a vécu cette époque, et vu disparaître une partie de sa famille, répugner à la discussion sur le mode d'extermination et le nombre des victimes. Mais l'historien ne peut évacuer ce problème. Je trouve monstrueuse cette conclusion d'un certain nombre d'historiens (*Le Monde*, 21 février 1979 : « Il ne faut pas se demander comment techniquement, un tel meurtre de masse a été possible. Il a été possible techniquement puisqu'il a eu lieu. Tel est le point de départ obligé de toute enquête historique sur ce sujet. Cette vérité, il nous appartenait de la rappeler simplement : il n'y a pas, il ne peut y avoir de débat sur l'existence des chambres à gaz. »

Malgré le respect que j'ai pour les historiens signataires de cet article dont certains ont même joué un rôle non négligeable dans mes positions actuelles, je me demande : « Mais quelle est donc cette logique absurde ? » C'est justement parce que le meurtre de masse a eu lieu, ce que pour leur part, ni Rassinier, ni Faurisson ne mettent en doute, qu'on peut se demander justement comment, y compris techniquement, il a pu avoir lieu. Il n'y a que ceux qui nient le génocide qui n'ont pas en toute logique à se poser la question du comment.

Il serait trop long et pourtant fondamental d'étudier tout ce qu'on a depuis plus de trente ans, justifié au nom de la lutte contre le nazisme, à commencer par feu le stalinisme ; les millions de Juifs morts sont utilisés constamment comme contre-argument à toute critique de la politique d'état d'Israël par exemple.

Quant à moi je préfère pour garder leur souvenir, défendre sans relâche le droit à la liberté, empêcher toute velléité de chasse aux sorcières, de persécutions vis-à-vis de groupes, minorités, individus, pensant et agissant autrement que moi. Ce que je me refuse à faire, y compris aux néonazis, je ne suis pas prêt à accepter qu'on le fasse à des hommes comme Rassinier ou Faurisson dont je sais qu'ils n'ont rien à voir avec eux, et le procès intenté à ce dernier me rappelle plus l'Inquisition qu'une lutte contre le retour du pire.

Deux jours après, arrive une autre lettre, de Pierre Guillaume, un ancien membre du groupe Socialisme ou Barbarie qui fut ensuite longtemps le tenancier d'une librairie borgne, La Vieille Taupe:¹

Que savent les Français des massacres de Sétif ?

Le téléfilm *Holocauste* est un crime contre la vérité historique. En dépit des bonnes intentions de ses zéloteurs, c'est surtout un crime contre la mémoire des victimes, de toutes les victimes, des atrocités de toutes les guerres.

Des millions de Juifs ont été victimes de persécutions abominables par le seul fait qu'ils étaient juifs. Des centaines de milliers de nationaux américains ont été persécutés et internés aux U.S.A. pendant la guerre du seul fait qu'ils étaient d'origine japonaise. Des millions d'Allemands sont morts parce qu'ils étaient allemands, des millions de Russes, de Polonais, d'Ukrainiens sont morts parce qu'ils étaient russes, polonais, ukrainiens.

La guerre consiste toujours à tuer des gens simplement parce qu'ils sont dans l'autre camp et à s'inventer les meilleures raisons du monde pour se justifier. C'est le rôle de la propagande de guerre, qui est toujours dans une large mesure une auto-intoxication.

Les Juifs se trouvaient dans une situation particulièrement atroce du seul fait que leur communauté transnationale entrerait en conflit avec l'internationalisme auquel l'Allemagne avait été conduite, et parce que leur culture les conduisait à résister à la logique totalitaire, bien qu'ils fussent pour la plupart totalement intégrés à la société allemande.

La déportation sans nuance d'une minorité gênante n'est pas un fait exceptionnel dans l'Histoire. C'était le cas des Sino-Vietnamiens dès avant le

¹ 7 mars 1979. Au royaume des aveugles, les borgnes sont rois (N.d. E.)

conflit en cours. Certains s'en arrangent en se persuadant que ce sont des membres de la bourgeoisie Miracle de l'idéologie !

Les Français savent-ils qu'Eichmann, lors de sa visite en 1943, a été scandalisé des conditions de vie faites aux Juifs dans le camp de Gurs (Pyrénées-Atlantiques) ? Savent-ils que dans ce même camp, créé sous le gouvernement Daladier, pour les *accueillir*, les républicains espagnols avaient connu des conditions identiques à celles des camps allemands ? Ils sont morts de froid et de faim selon la même mécanique inexorable et « involontaire ».

Il n'est pas établi, sur le plan de l'histoire scientifique, qu'Hitler ait ordonné « l'exécution d'un seul Juif par le seul fait qu'il fût juif ». De même, lorsqu'il ordonna le bombardement de Dresde, inutile sur le plan militaire, Winston Churchill n'a pas ordonné « l'exécution d'un seul Allemand par le seul fait qu'il fût allemand ».

Que savent les Français des massacres de Sétif le 8 mai 1945 et de la répression à Madagascar ? Ni plus ni moins que ce que les Allemands savaient d'Auschwitz. Sont-ils collectivement coupables ? Ni plus, ni moins.

La manipulation morbide de la mauvaise conscience ne mène à rien, sinon à de nouvelles croisades.

La propagande de guerre nazie pouvait manipuler pour entretenir le moral des troupes, des policiers, des gardiens de camp, autant d'atrocités commises par les ennemis de l'Allemagne que la propagande alliée, de son côté, pouvait manipuler des atrocités commises par les Allemands. Ni l'un ni l'autre camp ne s'en est privé. La surenchère dans la description horrifique de l'ennemi est le ressort des guerres devenues « démocratiques ».

L'antinazisme sans nazi qui règne sur le monde est devenu l'exutoire d'une société déboussolée qui ne parvient pas à affronter ses problèmes réels.

On ne lutte pas contre les mécanismes inexorables des oppressions réelles avec des images d'Épinal. Ce ne sont pas les scènes porno-horrifiques qui permettent de comprendre les mécanismes réels sauf par le fait qu'Holocauste présente en lui-même, et se dévoile comme une tentative grossière de prise de pouvoir idéologique par l'union sacrée des directeurs de conscience patentés.

Voilà ce qu'il faut penser !

Regardez où cela vous mènera si vous résistez à nos leçons !

Les manipulations de l'atrocité conduisent le spectateur sensible à l'hébétude ou engendrent une cuirasse d'insensibilité qui constitue le meilleur allié de n'importe quel totalitarisme.

La réaction : « Tout ça c'est du passé » ou encore : « Hitler ? Connais pas » est une réaction de santé.

Le seul résultat durable de la projection d'Holocauste sera celui de toute propagande de guerre :

Persuader tous ceux qui participent à des mécanismes bien concrets d'oppression que ce à quoi ils participent est négligeable en regard de ce qu'a déjà fait l'ennemi mythique : les nazis. Les discours et les intentions des zéloteurs d'*Holocauste* n'y changeront rien.

Que savent les Français de l'effroyable répression de la manifestation des « Français d'origine nord-africaine » contre le couvre-feu, le 17 octobre 1961, dans Paris et la région parisienne ?

Que savent les Français des conditions de vie des centaines de milliers d'Algériens de tous âges regroupés dans les camps, et de ce qu'ils seraient

devenus si la France avait été engagée dans une guerre paroxystique mettant l'existence de la nation en jeu ?

Ce n'était pas le cas, et la bourgeoisie française et son état sont parvenus à faire la paix sans que même le niveau de « vie » des Français soit sérieusement compromis. Cependant, dans ce contexte relativement bénin, M. Alex Moscovitch déclarait au conseil municipal de Paris : « Cinq millions de Français peuvent être du jour au lendemain atteints dans leurs biens et dans leur vie en raison de circonstances qu'ils n'ont ni voulues ni déclenchées. » Pour pallier cette menace, M. Moscovitch proposait une solution radicale : « Tous les agents de l'ennemi doivent être renvoyés du territoire métropolitain. Voici deux ans que nous demandons la possibilité de le faire. Ce qu'il nous faut, C'est très simple et très clair : l'autorisation, et suffisamment de bateaux. Le problème qui consisterait à faire couler ces bateaux ne relève pas, hélas ! du conseil municipal de Paris » (a)

Après avoir vu *Holocauste*, n'importe quel soldat français ayant fait la guerre d'Algérie, même s'il a participé à des « corvées de bois », sera persuadé qu'il demeure radicalement différent des nazis. Il n'est différent que de l'image qu'on donne des nazis, comme les nazis eux-mêmes en sont différents. En tout cas il se dira : « Il n'y avait quand même pas de chambre à gaz. »

Pourtant, dans l'Oranais, plusieurs centaines d'Algériens furent enfermés dans des caves à vin et furent asphyxiés par des émanations de gaz carbonique. Ceux qui les ont enfermés entassés dans un local exigü le savaient-ils ? Rien ne les a-t-il alertés pendant l'agonie des malheureux ?

On n'a pas cherché à le savoir. L'enquête a été très sommaire et ne permet pas de conclure. Mais, s'ils avaient été allemands, et à plus forte raison nazis, personne n'aurait douté une seconde qu'ils fussent coupables.

Note

(a) *Bulletin municipal officiel de Paris*. Débats des assemblées, conseil municipal de Paris, séance du 27 octobre, page 637. Il s'agissait d'un propos réfléchi. M. Moscovitch devait le confirmer, le 15 janvier 1963, à l'occasion d'un procès en diffamation intenté par lui-même : " J'ai effectivement regretté que les ennemis de la France ne soient pas exterminés et je le regrette encore !" (*Le Monde*, 17 janvier 1963). Cité d'après le remarquable et courageux livre de Pierre Vidal-Naquet : *La Torture dans la République*, Petite Collection Maspéro

Inévitable réponse du type qui croit sans doute qu'on s'est trompé et qu'en écrivant à *Libération* (8 mai 1979) on pensait s'adresser en réalité à *Minute* :

Quand l'antisémitisme transpire

On a encore, hélas ! décroché le pompon à *Libération*. On a publié en champ libre, hier, un texte à propos d'*Holocauste* qui pue, qui transpire l'antisémitisme. C'est le droit de l'auteur, P. Guillaume, d'être antisémite, consciemment ou non. Mais c'est notre droit, et cela aurait dû être notre devoir, de ne pas le publier. D'autant que l'auteur est lui-même directeur d'une maison d'édition la Vieille Taupe, qui publie notamment les *Cahiers*

Spartacus, et qu'il peut donc publier son « opinion » chez lui. La liberté d'expression, en ne le publiant pas, n'aurait donc en rien été altérée. Cette fameuse liberté d'expression ne peut en effet servir de paravent au fait qu'à *Libération*, ce n'est pas la première fois qu'un tel incident se produit. De temps à autre, des relents antisémites émergent à la surface, se cachant maladroitement derrière les voiles du non-conformisme. Ce n'est pas seulement une question d'idée : c'est une question de ton. Il y a déjà eu l'affaire Flatto Sharon : l'objectif n'était pas d'exposer des thèses antisémites, mais le ton était antisémite. En suite, l'incident VXZ 375, qui passait en revue les nouveaux philosophes du seul point de vue de ce qu'ils sont : homosexuels ou juifs. Aujourd'hui encore, dans le numéro que vous avez entre les mains, Guy Hocquengheim commente le débat sur un ton si léger, si roquet – quoi qu'on pense du débat, que cela fait mal au ventre : il est des fois où l'antisémitisme se suggère plus qu'il ne se dit et c'est le cas Avec le texte d'hier : « Que savent les Français des massacres de Sétif ? » cela fait, décidément, une fois de trop. De même que je n'ai rien à faire, rien à discuter avec des antisémites, et je continue à ne pas voir ce que *Libération*, mon journal, peut avoir à faire ou à discuter avec eux. *Minute* peut très bien les accueillir, sans qu'on s'en mêle.

Il y a deux choses dans l'article cité plus haut, dans *Libération* daté d'hier, et intitulé « Que savent les Français des massacres de Sétif ? » Il y a d'abord l'argument bien connu qui consiste à dire que les Juifs n'ont pas été les seuls, et qu'en conséquence de quoi ils commencent à nous pomper en exigeant toujours la première place au « hit-parade de l'horreur », comme le dit si ignoblement Guy Hocquengheim. On peut discuter de l'argument et il a d'ailleurs été discuté au cours du débat des dossiers de l'écran. Là où la généralisation de l'horreur devient suspecte, c'est lorsque son objectif manifeste est de noyer le poisson, c'est-à-dire le Juif. En renvoyant tout le monde à dos, en se lamentant sur les multiples horreurs dont le monde est le théâtre, en écrivant comme Pierre Guillaume que « la déportation d'une minorité gênante n'est pas un fait exceptionnel dans l'histoire », en rappelant les Algériens de Sétif, les Allemands de Dresde ou les républicains espagnols, on ne vise pas à parler de tout cela, on vise à ce que les Juifs ferment leurs gueules. Car tout naturellement, sous la plume de ce genre d'auteur, quand les Juifs l'ouvrent, cela devient immédiatement de la « propagande », selon une association d'idée désormais classique : Juif/propagande : « La manipulation morbide de la mauvaise conscience ne mène à rien, sinon à de nouvelles croisades. » Le tour est joué : c'est de la « manipulation ». Tout cela n'est encore qu'opinion. Mais à lire de plus près le texte on s'aperçoit qu'en plus il y a une thèse historique : « Il n'est pas établi sur le plan de l'histoire scientifique, qu'Hitler ait ordonné l'exécution d'un seul Juif par le seul fait qu'il fût juif » Non seulement il y a eu d'autres qui ont été exterminés, mais en plus les Juifs n'ont pas été exterminés « parce qu'ils étaient juifs. » C'est le miracle de l'argument du seau percé : on ajoutera bientôt qu'en plus, les Juifs n'ont pas été exterminés du tout. J'arrête là. Il n'y a pas lieu de discuter avec P. Guillaume : ce n'est pas véritablement une « libre opinion » C'est une assertion, une affirmation, qui en plus est manifestement fausse. On peut penser ce que l'on veut de l'extermination des Juifs ou des Tziganes. Mais on ne peut pas tenter de faire croire, comme Faurisson, qu'il n'y a pas eu extermination, ou comme ce P. Guillaume, qu'elle n'a peut-être pas eu lieu (il ne parle que de déportation), et que si elle a eu lieu, ce ne serait pas sur des critères « Juifs »

ou « Tziganes ». Il n'y avait aucune raison pour que *Libération* publie ce faux champ libre; Il y avait au contraire toutes les raisons, que j'ai exposées plus haut, pour qu'on ne le publie pas. La liberté d'expression n'est pas liberté de dire n'importe quoi, en tout cas pas dans notre journal.

L'apprenti-censeur se fait moucher par Jean-Pierre Carasso, ce qui semble clore provisoirement le débat public puisque ensuite personne ne se hasarde à en reparler:¹

Quand l'antisémitisme transpire la bonne conscience respire !

Il n'y avait pourtant pas longtemps que *Libé* avait publié – question de principe – la lettre de Gaby Cohn-Bendit. Et bien, voilà, plouf ! Ça n'a pas raté, et dans *Libé* même, faut le faire ! Notre camarade Pierre Guillaume – dont nous n'avons pas à étaler les états de service devant le premier Julien Brunu venu – émet-il le moindre son discordant dans le grand concert de lamentations holocaustiennes, le martyr de service ne l'a pas raté : les grands mots sont lâchés, c'est un antisémite. Retors, l'accusateur ne manque pas de prendre les précautions d'usage : c'est peut-être un antisémite *inconscient*. Alors, merde, il faut que ce terrorisme, ce chantage – et je pèse mes mots – cesse.

Je me nomme Carasso et, si mon père n'avait pas réussi à convaincre un employé de l'état civil complaisant, en 1941, du fait que Lévi était le prénom musulman de son père !!! je me nommerais Lévi-Carasso. Cela suffit-il aux docteurs de la loi ? Puis-je prendre la parole ?

Je suis un partisan convaincu de l'éradication du judaïsme (eh ! les linguistes, traduisez donc ça en allemand, S.V.P.) comme de l'éradication du catholicisme, du christianisme, du mahométanisme, etc. jusqu'à l'animisme inclusivement. Quand je lis, en tête du *Monde* (daté du 8 mars) « Nouvelles exécutions d'homosexuels en Iran » je me dis qu'Adolf doit rigoler sous les débris du bunker et ma conviction antireligieuse se renforce. Quand j'entends dire – car je ne suis pas vicieux au point d'assister à ces guignolades – que Mme Veil a déclaré que les camps en U.R.S.S., ce n'est pas pareil parce que les déportés le sont pour délit d'opinion et que je constate, le lendemain, que l'antisémite (notoire, celui-là, mais faut pas le dire, c'est amnistié !!!!) Hersant, dans un titre barrant tout le journal qu'il possède illégalement décerne à la ministre un satisfecit qui la déclare **bouleversante**, je me dis qu'il devrait y avoir des limites, ne serait-ce que de *décence* au confusionnisme débridé qui tient lieu d'idéologie et de béquilles au capitalisme moribond (oui, oui, je prends mes désirs pour des réalités).

Je pense aussi, avec un antisémite célèbre, enterré en Angleterre, (a) que « la véritable Gemeinwesen de l'homme, c'est l'homme ». Je pense que tout ce qui s'oppose à la réalisation de cette Gemeinwesen (communauté, être ensemble) fait le jeu de mes ennemis et que lorsque ces ennemis sont juifs, c'est précisément parce que je ne suis pas antisémite et ne peux pas l'être que je ne crains pas de les désigner comme ennemis.

¹ *Libération*, 12 mars 1979.

Quand le baron Guy de Rothschild écrit qu'il se sent étranger en Israël, le célèbre couple de chasseurs de nazis Beate et Serge Klarsfeld (c'est quand même plus excitant que de chasser le bébé phoque, non ?) vont-ils le déclarer antisémite ? Presque. En tout cas, il s'est rétracté vite fait, le baron ! Devant le tollé qu'il a naïvement déclenché.

Eh bien ! moi, dont l'ambition serait de ne me sentir étranger nulle part, je déclare que je me sens strictement étranger partout, dépossédé de mon être et de mon humanité par le système abject qui règne sur la planète entière et que j'exige, vous m'entendez, monsieur Brunn, j'exige pour mes amis et moi, comme pour tous les autres, le droit de le clamer sans me faire abreuver d'insultes ineptes par ceux-là mêmes qui font profession de lutter pour un monde meilleur, comme on dit.

Dans le même temps, se poursuivait à *Libération* une discussion qui n'est pas apparue dans ses colonnes. En même temps que Julien Brunn remettait son article au journal, Pierre Guillaume lui soumettait le texte de la lettre que l'on trouvera ci-dessous. Elle révélait certains aspects inattendus de l'affaire, et en particulier que le texte publié le 7 mars, « Que savent les Français des massacres de Sétif ? », était en réalité corédigé par Faurisson. C'était rendre possible l'hypothèse selon laquelle Faurisson n'était pas fou - un pas que *Libération*, à ce moment-là, ne pouvait sans doute pas franchir. Cette lettre n'a donc jamais été publiée :

Je vous remercie d'avoir bien voulu publier mon texte en « champ libre ». Je regrette un peu que vous n'ayez pas maintenu le titre que je lui avais donné : *déconstruire un délire ou atrocités : mode d'emploi*. Car ce texte a une histoire. Il est inachevé. Il expose de façon très sommaire les thèses classiques du mouvement révolutionnaire sur la guerre, la propagande de guerre et le nazisme. Mais il n'a pas été écrit dans le calme, par un directeur de conscience qui expose ce qu'il faut penser. Il a été écrit dans une situation très concrète, et particulièrement tragique, pour trouver une issue pratique à cette situation.

J'avais rencontré le professeur Faurisson fin novembre. J'ai trouvé un homme désespéré et sur le point de s'enfermer définitivement dans un délire paranoïaque caractérisé, bien que très explicable. J'ai aussi trouvé un homme possédant à fond son sujet (200 kg de documents de travail représentant le dépouillement de plusieurs tonnes de textes) et dont les travaux allaient très au-delà, mais dans le même sens que les thèses de la Vieille Taupe. (En deux mots, depuis 1970, la Vieille Taupe partageait pour l'essentiel les thèses de Paul Rassinier.)

Il fallait donc, impérativement, sous peine de subir une nouvelle défaite difficilement réversible, affirmer dans la pratique :

- 1° – le droit à l'hypothèse et à l'erreur pour tout travail scientifique ;
- 2 – le droit au délire pour tout homme, tant que ce délire ne nuit pas concrètement à autrui, et ce, même si Faurisson avait été fou, antisémite ou nazi.

Par un bonheur immérité, il n'était ni l'un ni l'autre.

Pourtant, la fraction la moins radicale (à mon sens) de la Vieille Taupe répugnait à lier son sort à une cause qui paraissait perdue d'avance. Oubliant qu'il ne s'agissait pas de défendre Faurisson mais bien de défendre nos principes, en pratique.

Mes forces ne suffisant plus à la tâche, et notamment mes forces caractérielles (j'étais moi-même sur le point de craquer), il devenait vital pour

le développement de la situation d'obtenir de l'appui et donc d'obtenir l'accord de tous sur un même texte, sans concession ni double pensée.

Ce texte devait donc intégrer la fameuse phrase qui semblait rendre Faurisson indéfendable : « Hitler n'a jamais ordonné l'exécution d'un seul Juif par le seul fait qu'il fût juif », en montrant que cette phrase était strictement vraie, même si Hitler se foutait pas mal de ce que devenaient les Juifs en pratique.

Ce faisant, je prouvais en pratique que j'étais prêt à suivre Faurisson jusqu'au bout, et je lui montrais également qu'on était arrivé à un point où il ne pouvait plus se désintéresser de la signification humaine de ses vérités scientifiques. Accessoirement, il s'agissait de prouver à tout le monde que Pierre Vidal-Naquet, qui prenait dans le Monde du 21 février 1979 la tête de la croisade anti-Faurisson des historiens, n'était pas une crapule, et qu'au contraire nos objectifs, à terme, coïncidaient.

Ce texte fut donc lu et approuvé par la Vieille Taupe. Il fut ensuite lu et corrigé par Faurisson (la version originale contenait des chiffres insuffisamment étayés) et approuvé sans réserve.

Se sentant soutenu, Faurisson recommença à s'alimenter normalement et ses symptômes paranoïaques disparurent complètement.

Le texte que vous avez publié constitue donc un texte commun Faurisson-la Vieille Taupe. Il constitue l'affirmation pratique de ce qui permettra la renaissance de la théorie révolutionnaire pratique : « Ne jamais rejeter ce que contient de vrai le discours de l'adversaire au nom de ce que l'on sait qu'il contient de faux. Tout homme a toujours d'une certaine manière, raison. » (Reich, introduction à la Fonction de l'orgasme, cité de mémoire.)

C'est en allant au-delà des vérités partielles, en les approfondissant, qu'on arrive à l'universalité, pas en niant ce qui gêne et en faisant des compromis (politiques). J'espère ne pas vous avoir trop agacé par mes exigences de rigueur.

P.S. : La Vieille Taupe a été une librairie dont j'ai été le fondateur, fermée en 1972. Au sens historique, la Vieille Taupe n'appartient à personne et n'est pas un groupe formel. C'est le mouvement même qui transforme les conditions existantes, ce concept recouvre donc tous ceux qui participent, individuellement, sous leur seule responsabilité personnelle, au développement d'une situation. L'idée d'une « fraction » plus ou moins « radicale » n'est qu'une plaisanterie, non dénuée de sens.

Devant le refus opposé par *Libération* à la publication de cette lettre qui montre que le journal a publié du Faurisson sans le savoir, situation qui n'est pas sans créer des remous, comme le départ discret de Pierre Goldmann qui ne supporte plus de collaborer, même épisodiquement, à un organe où il voit qu'écrivent des « antisémites », Pierre Guillaume et Jean-Gabriel Cohn-Bendit proposent le texte suivant au service des « petites annonces » de *Libération*, qui le refuse aussitôt. *Le Monde* accepte de la passer en placard publicitaire (1500 F) puis se ravise, sur intervention de la direction :

Le soutien apporté par Jean-Gabriel Cohn-Bendit et la Vieille Taupe au professeur Faurisson a constitué pour beaucoup un traumatisme et créé une situation aux développements potentiels incalculables.

La L.I.C.A. accuse le professeur Faurisson d'être un faussaire.

Si quiconque apporte la preuve que le professeur Faurisson a commis un seul faux, Jean-Gabriel Cohn-Bendit et la Vieille Taupe s'engagent à rompre immédiatement avec le professeur Faurisson et à consacrer autant d'efforts à le faire savoir qu'ils en ont consacré à le soutenir jusqu'ici.

Cette offre de mars 1979, pour autant que l'on sache, est toujours valable.

C'est finalement ailleurs que se poursuit cette entreprise d'éclaircissement mené par quelques éléments de ce que l'on peut appeler peut-être l'ultra-gauche. On voit ainsi apparaître, en mars, en particulier à Lyon, un tract intitulé : « Les chambres à gaz sont-elles indispensables à notre bonheur ? » Après avoir résumé les débuts de l'affaire, il se continue ainsi :

Le professeur Faurisson est un homme seul.

Aucun groupe, aucune organisation ne l'a soutenu et ne le soutient.

Parmi ceux qui se sont manifestés en sa faveur, à des titres divers par des lettres à la presse ou des témoignages, on ne relève que des antifascistes et des antiracistes convaincus. (Entre autres Jacob Assous, José Benhamou, J.-P. Carasso, J.-P. Chambon, J.-G. Cohn-Bendit, H. Denés, P. Guillaume, C. Martineau, V. Monteil, J.-L. Redlinski, etc.

Ne serait-il pas temps de réfléchir ?

Tous ceux qui ont pris la peine de s'informer ont découvert que le professeur Faurisson est viscéralement antitotalitaire. Ils savent aussi qu'il n'a fait que poursuivre le travail de déconstruction de la rumeur commencé par Paul Rassinier (résistant irréprochable) sur les camps de Buchenwald et de Dora, où il a été lui-même déporté 19 mois (arrêté en octobre 1943, torturé 11 jours par la Gestapo, revenu invalide à 95%) et par J. Ginsburg, sur le camp de Maidanek, où il fut lui-même déporté racial avec toute sa famille.

Tous ceux qui ont pris la peine de s'informer savent que Faurisson est de bonne foi, et qu'il est convaincu, comme Rassinier et Ginsburg, qu'avec ou sans chambres à gaz, les camps de concentration hitlériens ont atteint le paroxysme de l'horreur, horreur différente, horreur peut-être plus fondamentale, plus radicale que la représentation à sensation qu'on en donne.

Alors, si « le ventre est encore fécond, qui donna naissance à la bête immonde », croit-on réellement lutter contre le « retour au pire » en luttant sans risque contre un homme seul ou en s'acharnant contre le cadavre qu'on déterre d'un nazisme fantasmé, au lieu de s'attaquer au ventre lui-même, qui nulle part sur la planète n'a été détruit, et qui continue d'engendrer des horreurs et des atrocités, évidemment différentes du nazisme fantasmé et du nazisme réel, qui ne renaîtra jamais dans la forme.

Au fait... Une atrocité peut en cacher une autre.

La mise en spectacle de l'horreur absolue n'a-t-elle pas servi à masquer tous les autres ?

Il ne saurait y avoir de vérité officielle en histoire.

Le principe de l'interdiction professionnelle est pire que le mal qu'on prétend abattre.

Des personnes sans qualité.

Circulait également cette « Ultime suggestion venue de la maison des morts après un long débat entre Galilée, P. Rassinier, Jésus-Christ, K Marx et C. von Clausewitz » :

Moi, Robert Faurisson, fils de feu Robert Faurisson, âgé de cinquante ans, comparaisant en personne devant ce tribunal et debout devant vous, Très éminents et révérends Juges, assigné par la Sainte L.I.C.A. et les Très Saintes Associations de déportés et victimes, Grands Inquisiteurs dans toute l'Humanité contre la Perversité Nazie, les yeux sur le Rapport Gerstein que je touche de mes propres mains.

Je jure que j'ai toujours cru, que je crois à présent et que, avec la Grâce de l'Antifascisme, je continuerai à l'avenir de croire tout ce que la Sainte L.I.C.A., apostolique et résistante, tient pour vrai, prêche et enseigne.

Mais parce que – après que la Sainte Télévision m'ait notifié l'ordre de ne plus croire à l'opinion fausse que l'existence des chambres à gaz pour exterminer les juifs est une simple conjecture basée sur des rumeurs et des aveux contradictoires, dont certains ont été reconnus mensongers par la Sainte L.I.C.A. elle-même ; et ne pas maintenir, défendre, ni enseigner, soit oralement, soit par écrit cette fausse doctrine ; après avoir été notifié que ladite doctrine était contraire à la Sainte Thèse Officielle ; parce que j'ai écrit et fait imprimer divers textes dans lesquels j'expose cette doctrine condamnée, en présentant en sa faveur une argumentation très convaincante, sans apporter aucune solution définitive ; j'ai été, de ce fait, soupçonné véhémentement d'hérésie, c'est-à-dire d'avoir maintenu et cru que les chambres à gaz, conçues expressément comme abattoirs humains industriels, n'avaient jamais existé.

Pour ce, voulant effacer dans l'esprit de ces Inquisiteurs et de tout Antifasciste fidèle, ce soupçon véhément, à juste titre conçu contre moi, j'abjure et je mande d'un cœur sincère et avec une foi antifasciste non simulée, les erreurs et hérésies susdites, et en général toute autre erreur et hérésie et entreprise contraire à la Sainte Résistance ; je jure à l'avenir de ne plus rien dire, ni affirmer de voix et par écrit, qui permette d'avoir de moi de semblables soupçons, et s'il m'arrivait de rencontrer un hérétique ou présumé tel, je dénoncerai à ce Tribunal, à la Sainte L.I.C.A., ou à la Police de mon lieu de résistance.

Je jure aussi et promets d'accomplir et d'observer strictement les pénitences qui m'ont été ou me seraient imposées par ce Tribunal ; et si je contrevenais à l'une de mes promesses et serments, je me soumetts à toutes les peines et châtiments qui sont imposés et promulgués par la Sacrée Résistance et les autres Constitutions générales et particulières contre de semblables délinquants.

Avec l'aide de la Sainte Télévision et du document Gerstein original que je touche de mes mains.

Moi, Robert Faurisson, soussigné, j'ai abjuré, juré, promis et engagé comme ci-dessus ; et en foi de quoi pour attester la vérité de ma propre main, j'ai signé la présente cédule de mon abjuration et je l'ai récitée mot à mot à Paris au Palais de Justice le...

Les bordiguistes de *Programme communiste* republient un article de 1960 : « Auschwitz ou le grand alibi », avec cette note liminaire:¹

L'article que nous reproduisons met à nu les racines réelles de l'extermination des Juifs, racines qu'il ne faut pas chercher dans le domaine des « idées », mais dans le fonctionnement de l'économie capitaliste et les antagonismes sociaux qu'il engendre. Et il montre aussi que si l'Etat allemand a été le bourreau des Juifs, tous les états bourgeois sont coresponsables de leur mort, sur laquelle ils versent maintenant des larmes de crocodiles.

Chez les fantassins de *La Guerre sociale*, on imprime une affiche-tract qui reprend de larges extraits d'un article,² précédé d'une présentation (en gras dans le texte) pour les besoins d'une distribution à Lyon, en juin 1979. Faisant très bien le tour de la question, elle s'intitule :

Qui est le Juif ?

Il y a quelques décennies l'Europe était en proie à une vague d'antisémitisme. Avant que les nazis déportent une partie de la population juive, les Juifs étaient déjà menacés dans leurs biens et leurs emplois. Ainsi les professeurs juifs étaient empêchés d'enseigner. Si aujourd'hui tout le monde déplore ces persécutions, il faut remarquer qu'à l'époque il n'y avait pas tant de monde que ça pour s'y opposer.

Les temps semblent avoir bien changé. Toute résurgence d'antisémitisme en Europe se heurte bien vite à la gauche, au milieu universitaire, à l'état. Ainsi il suffit que l'on apprenne qu'un professeur de Lyon 2. Robert Faurisson, partagerait des idées semblables à celles de l'ancien commissaire de Vichy aux questions juives, Darquier de Pellepoix, pour que l'heure de son cours soit publiée dans la presse, que des bonnes volontés l'empêchent de poursuivre son enseignement de littérature française et que la direction de son U.E.R. pour protéger le calme universitaire, suspende cet enseignement. Sans doute finira-t-on par le pousser cette année ou l'année prochaine hors de l'Université. Faurisson n'est pas seulement attaqué dans sa vie professionnelle, mais aussi dans sa vie privée, à travers sa famille, en tant que « sale nazi ». Certains trouveront ces méthodes déplorables, mais enfin quand même considéreront que l'on ne peut défendre en toute impunité n'importe quelle opinion. On sait trop où cela peut mener. Le fascisme, le racisme sont déjà passés une fois. Maintenant ils ne passeront plus. Les lignes Maginot vont tenir.

Et si les lignes Maginot, comme il est dans leur nature de l'être, étaient déjà tournées ? Et si c'était Faurisson qui était devenu le Juif ? Darquier de Pellepoix, qui finit tranquillement ses jours en Espagne a organisé la déportation des Juifs. Robert Faurisson serait un émule de Darquier de Pellepoix. mais enfin Faurisson a-t-il préconisé la déportation de qui que ce soit ? Non, le crime de Faurisson est de soutenir que l'on ne peut parler au sens strict de génocide et qu'à propos des « chambres à gaz » on peut parler de

¹ " De l'exploitation dans les camps à l'exploitation des camps ", *La Guerre sociale*, n°3, juin 1979, p. 9-31 (B. P 88, 75623 Paris Cedex 13)

² Mai 1979, p. 35

légende. Cela se rapproche effectivement des déclarations de Darquier à un journaliste de *L'Express*. Mais que faut-il reprocher à Darquier : d'avoir participé à la déportation des Juifs. ou de tenir maintenant de tels propos ? Darquier de Pellepoix et Faurisson peuvent se retrouver sur un certain nombre de points sans que cela suffise à faire de Faurisson le complice de Darquier.

A la base de tout cela, il y a le postulat que l'existence des « chambres à gaz » est un fait absolument irréfutable. Ensuite que toute remise en cause de ce fait absolument irréfutable ne peut avoir directement ou indirectement qu'une origine nazie ou antisémite. Ainsi Faurisson emboîterait-il le pas à Darquier, et s'il n'est pas un antisémite plus ou moins bien déguisé, c'est dans la mesure où il est un hurluberlu, et de toute façon un hurluberlu dangereux. On écarte au départ l'idée que la remise en cause de l'existence des « chambres à gaz » peut avoir comme origine, non le fait de camoufler des atrocités et de se disculper comme c'est le cas pour Darquier mais le désir de la vérité.

Or il suffit d'avoir le goût de la vérité et de s'être penché sur cette question pour savoir que l'existence des « chambres à gaz » est un fait beaucoup moins évident que ce qu'on nous en dit. L'étude des conditions techniques d'une telle opération, les contradictions dans les aveux des S.S. rendent les « preuves » bien fragiles. Ceux qui se sont érigés en spécialistes de la question et sont soutenus par l'ensemble de la presse le savent, et c'est pourquoi ils cherchent à empêcher le débat.

Le doute sur l'existence des « chambres à gaz », n'est pas d'origine d'extrême droite. Il fut d'abord le fait de Paul Rassinier dont il n'est pas inutile de rappeler que, résistant de la première heure, il a été arrêté et torturé par la Gestapo, puis déporté à Buchenwald. Le passage de l'affaire Darquier de Pellepoix à l'affaire Faurisson instruit sur le fonctionnement des mass media, mais non sur le processus de remise en question de l'existence de « chambres à gaz ». Darquier utilise Rassinier pour se disculper et la presse utilise Darquier pour mieux discréditer des vérités et ne pas affronter les positions de Rassinier.

La légende des « chambres à gaz » a été officialisée par le Tribunal de Nuremberg où les nazis étaient jugés par leurs vainqueurs. Sa première fonction est de permettre au camp stalino-démocratique de se distinguer absolument de celui des nazis et de leurs alliés. L'antifascisme et l'antnazisme leur ont permis de justifier leurs propres actes de guerre et ont continué à justifier aussi beaucoup d'ignominies depuis. Chez ceux qui auraient réussi à préserver le monde de la barbarie.

Les temps angoissés que nous vivons, et qui se rapprochent par certains côtés de la situation d'avant-guerre, à défaut de pouvoir affronter réellement les causes de leurs problèmes, ont besoin de se trouver des boucs émissaires et de se rassurer sur leur légitimité. Dans un premier temps, avec le prétexte de se prémunir contre un recommencement. on réutilise les vieux ennemis, on ravive la propagande de guerre contre le barbare vaincu hier. Mais le capital au fur et à mesure qu'il va s'enfoncer dans la crise et sentira le danger révolutionnaire va chercher à donner aux populations des ennemis plus concrets et concentrer les responsabilités sur tel groupe social interne ou tel ennemi extérieur.

Notre position est d'empêcher autant que possible l'expérimentation des états de tension et la mise en place de mécanismes de haine. Nous n'avons qu'un ennemi : les rapports de production capitalistes qui dominent toute la

planète et non tel ou tel groupe social. Les bourgeois et les bureaucrates eux-mêmes ne doivent pas être attaqués en tant qu'hommes. mais seulement dans la mesure où ils s'identifient à leur fonction et à leur profit et défendent la société de classes.

On s'est interrogé pour savoir qui manipulait Faurisson. en soupçonnant l'extrême-droite. Nous qui sommes révolutionnaires entendons en tout cas le soutenir. Et certainement pas en vertu d'un droit général à la liberté d'expression ou d'enseignement. Pas seulement non plus par réflexe de solidarité humaine, mais parce que Faurisson est attaqué pour avoir cherché et fait progresser la vérité.

Mais soutenir Faurisson et ses recherches n'est-ce pas permettre à l'antisémitisme de se rallumer ? Le premier impératif reste celui de savoir quelle est la vérité. Et cette vérité, faudrait-il risquer pour empêcher une remontée d'antisémitisme d'en laisser le monopole aux antisémites ? Jeux suspects et dangereux. La vérité ou sa recherche ne saurait être antisémite.

Ne serait-ce que par les remous provoqués par la presse, la question de l'existence des « chambres à gaz » ne pourra plus être longtemps refoulée, et le doute sur la vérité officielle fera inévitablement son chemin. Par rapport à cette situation de fait, nous pensons qu'il faut d'abord précipiter les choses. Que l'évolution ne se fasse pas en douceur, de réajustement en rectification de détails, comme cela a déjà commencé depuis quelques années, ménageant les mensonges des uns, la bonne conscience des autres, et permettant aux troisièmes d'alimenter quelque nouvelle philosophie. Ce qui est en cause, ce n'est pas tant tel mensonge particulier que le fonctionnement de ce qui produit, fait évoluer et remplace les contrevérités quand elles ont fait leur temps. Ensuite il faut empêcher que cela puisse alimenter l'antisémitisme. La meilleure leçon est de ne pas laisser la vérité à l'extrême droite, de montrer que des Juifs aussi défendent ce qui leur paraît être la vérité, même si elle contrevient à la mythologie de l'holocauste. Il faut expliquer les mécanismes sociaux réels qui ont produit l'antisémitisme, la déportation et la décimation en camp de concentration des internés juifs ou non-juifs. Montrer que la lutte contre les racismes de toute nature s'épuise vite et reste superficielle si elle n'est pas directement lutte contre le capital.

Sur cinquante livres consacrés à l'Allemagne dans une bibliothèque municipale ordinaire, trente portent sur 1939-1945, dont vingt sur la déportation. La vision des camps projetée pour le grand public est celle du règne de l'horreur à l'état pur, guidée par une seule logique, celle de la terreur. Elle repose sur une description apocalyptique de la vie en camp et sur des analyses historiques affirmant que les nazis ont planifié l'extermination de millions d'hommes, en particulier six millions de Juifs. Certains auteurs, comme David Rousset, vont plus loin : les nazis ne voulaient pas seulement tuer, mais dégrader, faire prendre conscience à des « sous-hommes » de leur condition par un avilissement mesuré et de leur sous-humanité par une déchéance organisée. [...]

La mise en avant des crimes nazis a pour première fonction de justifier la Seconde Guerre mondiale et plus généralement la défense de la démocratie contre le fascisme : la Seconde Guerre mondiale ne serait pas tant un conflit entre des nations ou des impérialismes qu'une lutte entre l'humanité d'une part et la barbarie de l'autre ; les dirigeants nazis étaient, nous dit-on, des monstres et des criminels qui s'étaient emparés du pouvoir. Ceux qui ont été pris après

la défaite ont été jugés à Nuremberg par leurs vainqueurs. Il est essentiel à cette vision de montrer chez les nazis une volonté de massacre. Bien sûr, il y a des tueries dans toutes les guerres, mais les nazis, eux, voulaient tuer. C'est là le pire et c'est d'abord cela qu'on leur reproche. Le moralisme aidant, on ne les blâme pas tant pour avoir fait la guerre, car un état respectable peut s'y laisser aller, mais pour avoir été sadiques. Les bombardements intensifs et meurtriers de Hambourg, Tokyo, Dresde, les deux bombes A, tous ces morts sont justifiés comme un mal nécessaire pour éviter d'autres massacres dont l'horreur viendrait de ce qu'ils auraient été, eux, systématiques. Entre les crimes de guerre nazis et les pratiques de leurs vainqueurs, il n'y aurait aucune comparaison possible. Laisser entendre le contraire serait déjà se faire le complice, conscient ou inconscient, de ces crimes et permettre qu'ils se reproduisent. La justification de 39-45 n'est pas une petite affaire. Il faut donner un sens à cette tuerie inégalée qui a fait des dizaines de millions de victimes : car peut-on admettre que c'était pour résorber la crise économique de 1929 et permettre au capitalisme de repartir d'un bon pied ? Cette justification soutient l'antifascisme d'aujourd'hui et de demain et donc la gauche qui s'en nourrit en excusant ainsi sa participation au système. [...]

Les morts en déportation sont mis en avant au détriment des millions d'hommes qui meurent de faim chaque année à travers le monde. Nannen, le rédacteur en chef du magazine allemand *Stern*, déclare, à propos des persécutions antisémites : « Oui, je le savais, et j'étais trop lâche pour m'y opposer. » Il nous confie que sa femme, à la suite des images d'*Holocauste*, s'est mise à pleurer, en se souvenant qu'ayant à peine vingt ans, elle dépassait les femmes juives qui faisaient la queue et qu'elle se faisait servir avant elles. Aujourd'hui, il y en a encore qui continuent à être servis avant les autres et nous ne pouvons ne pas le savoir. Récemment, Jean Ziegler, présentant le livre de René Dumont *Paysans écrasés, Terres massacrées*, nous apprenait que « la seule récolte mondiale de céréales de 1977 – un milliard quatre cent millions de tonnes – aurait suffi à nourrir correctement entre cinq et six milliards d'êtres humains. Or, nous ne sommes pour l'instant qu'un peu plus de quatre milliards sur terre, et tous les jours douze mille d'entre nous meurent de faim ».

On reprochera aux nazis d'avoir organisé la mort de façon scientifique et d'avoir tué au nom de la science avec des expériences médicales sur des cobayes humains, mais ces pratiques ne sont nullement leur monopole. Le journal *Le Monde* titrait au lendemain d'Hiroshima : « Une révolution scientifique ».

Mais l'idéologie, ce n'est pas seulement la mise en avant de certains faits pour soutenir les vainqueurs contre les vaincus, les souffrances passées contre les souffrances présentes. Ces justifications sont sous-tendues par toute une conception qui est le produit des rapports sociaux capitalistes et tend à en mystifier la nature. Cette conception est largement commune aux démocrates et aux fascistes. Elle ramène les divisions sociales à des questions de pouvoir et considère la misère et l'horreur comme le résultat de crimes. Elle est systématisée par une pensée antifasciste, antitotalitaire, mais d'abord contre-révolutionnaire. C'est l'inexistence révolutionnaire du prolétariat bien plus que le danger nazi ou fasciste, actuellement assez faible qui donne à cette idéologie sa force et lui permet de reconstruire l'histoire à son profit. En effet, la mise en scène et la falsification historiques ne sont pas un monopole

stalinien. Elles s'épanouissent aussi dans une ambiance démocratique de liberté de pensée et d'expression.

Notre souci n'est pas de rééquilibrer, dans un esprit de justice, les torts et le nombre de cadavres et de renvoyer tout le monde à dos puisque les crimes nazis ne seraient dans le fond que des crimes du capital, dont on pourrait allonger indéfiniment la liste en espérant ainsi mieux condamner le système. Il n'est pas non plus d'excuser les crimes d'état au nom d'une fatalité socio-économique qui se servirait de la main des hommes en leur évitant de devoir rendre des comptes à qui que ce soit. On ne sort pas de la vision politico-judiciaire en répétant que le grand responsable c'est la société, c'est-à-dire tout le monde et personne. Si cette vision doit être critiquée, c'est que le mode d'accusation du capital est tout autant son mode de justification. Il s'agit de démonter cette mise en scène par laquelle le système, c'est-à-dire aussi des politiciens, des intellectuels, se sert de la misère et de l'horreur qu'il produit pour se défendre contre la critique réelle de cette misère et de cette horreur. [...]

Lire Rassinier

Les camps sont un produit du capitalisme non seulement dans leur origine mais aussi dans leur fonctionnement. L'intérêt des ouvrages de Paul Rassinier et notamment du *Mensonge d'Ulysse* est de permettre une conception matérialiste de la vie, et donc de la mort, à l'intérieur des camps.

Paul Rassinier (1906-1967) adhère au Parti communiste en 1922. Il ralliera l'opposition de gauche et sera exclu en 1932. Il milite à la gauche du P.C. puis passe à la S.F.I.O. pour participer à la Gauche révolutionnaire de Marceau Pivert. Devant la montée des périls, il défend les thèses pacifistes. La guerre ayant éclaté, il sera résistant de la première heure. Arrêté par la Gestapo en octobre 1943, torturé puis déporté à Buchenwald et Dora durant dix-neuf mois, il reviendra grand invalide.

Après la guerre, Rassinier écrivit dans des organes pacifistes et libertaires mais aussi dans des revues d'extrême droite. Ses ouvrages sur la question concentrationnaire furent édités à compte d'auteur ou par des éditeurs d'extrême droite. Ceux qui en tirent argument contre lui sont ceux qui auraient voulu qu'il ne soit jamais édité. La plupart des ouvrages de Rassinier sont épuisés. La Vieille Taupe (B.P. 9805, 75224 Paris Cedex 05) vient de rééditer *le Mensonge d'Ulysse*.

En 1962, dans l'introduction au *Véritable Procès Eichmann*, P. Rassinier s'explique ainsi : « Les hostilités terminées, s'il n'y eut sur le moment que peu de gens à penser qu'il était nécessaire de passer au crible les horreurs et les responsabilités de la Seconde Guerre mondiale, il est remarquable que ces gens aient été surtout de droite et qu'ils aient, en outre, fondé leur attitude sur les principes au nom desquels les intellectuels de gauche avaient refusé Versailles vingt-cinq ans plus tôt. Quant aux intellectuels de gauche, dans leur écrasante majorité, ils ont approuvé et exalté Nuremberg au nom de principes dont, au temps de Versailles, ils reprochaient le caractère réactionnaire à ceux de la droite qui les faisaient leurs, et le phénomène n'est pas moins remarquable. Il y a là, en tout cas, un assez curieux chassé-croisé dans le secteur des principes et c'est dans ce chassé-croisé que s'inscrit mon drame personnel. » Et il explique sa démarche : « Tout était à recommencer à partir de zéro : prendre les faits un à un, les étudier dans leur matérialité et enfin les replacer correctement dans leur contexte historique. Je commentai donc par un

fait historique sur lequel, pour l'avoir vécu, je me croyais le mieux renseigné : le phénomène concentrationnaire. Comme il était au premier plan de l'actualité et que tous les débats publics s'y ramenaient, on m'excusera si j'ai pensé que jamais l'occasion ne serait plus favorable. *Le Mensonge d'Ulysse* fut donc mon premier acte de fidélité aux principes de la gauche de 1919. » [...]

Les « chambres à gaz »

Rassinier est d'abord connu ou plutôt attaqué pour avoir osé nier que des « chambres à gaz » aient été l'instrument d'un meurtre de masse. Il n'est pas question ici de reprendre l'ensemble de ses arguments et de vouloir régler définitivement la question. Comme tout un chacun, nous tenions pour un fait établi l'utilisation de « chambres à gaz » en vue d'un massacre aux proportions industrielles. Si contestataires et si méfiants que nous puissions être, l'idée que l'on ait pu organiser un bluff à pareille échelle et sur un sujet aussi macabre ne nous était pas venue spontanément. Pourtant, à la lecture de Rassinier, nous avons été fortement ébranlés. Et nous avons été encore plus ébranlés par le débat qui a eu lieu récemment dans la presse, ou plutôt par la façon dont on l'empêche d'avoir lieu. [...]

On joue sur le respect dû aux morts et aux souffrances des survivants. Et sur la peur de tous de se retrouver du côté des bourreaux. Pour ne pas couvrir des crimes, certains seraient même prêts à tuer. Le bon sens, qui nous dit par la bouche de Lénine que l'on ne peut tromper beaucoup de gens très longtemps, est-il prêt à reconnaître que, dans cette affaire des « chambres à gaz », il s'est peut-être abusé ? Ce serait « trop gros », se dit-il, et il se rendort dans les bras de la bonne ou de la mauvaise conscience.

Mais n'y a-t-il pas les témoignages des déportés et les aveux des bourreaux ? Beaucoup de gens ont effectivement « vu » des « chambres à gaz », même là où il est reconnu qu'il n'y en avait pas. En fait, ils en avaient surtout entendu parler. Les aveux ne sont pas suffisants en eux-mêmes. Les S.S. étaient vaincus, leurs illusions et leur cause étaient écroulées. Une menace d'exécution pesait sur eux et ils cherchaient à se disculper en invoquant des ordres introuvables et un projet qui les aurait complètement dépassés. La complaisance à l'égard de leurs interrogateurs s'est dans plusieurs cas révélée payante. Il n'est pas besoin d'évoquer la torture, même si son utilisation paraît établie dans certains cas. La torture d'ailleurs ne suffit peut-être pas à venir à bout d'hommes qui croient encore en leur cause. Quand celle-ci s'est effondrée, des pressions physiques et morales minimales suffisent à anéantir ceux pour lesquels il ne reste plus que l'identification aux vainqueurs et l'instinct de conservation. Ce que l'on admet pour Boukharine peut valoir aussi pour Höss, commandant d'Auschwitz, détenu dans une prison en Pologne, et qui a été exécuté en 1947.

Rassinier s'est appliqué à montrer que les documents sur lesquels repose la foi en l'existence des « chambres à gaz » et en leur fonction exterminatrice étaient suspects à cause de leur origine et aussi de leurs contradictions. Les contradictions les plus graves apparaissent entre leurs descriptions du « gazage » et les contingences réelles d'une telle opération.

La rumeur des « chambres à gaz » se développe à l'intérieur des camps de concentration. Elle s'explique, notamment par la mortalité extraordinairement élevée qui règne, par les transferts fréquents de camp à camp, par la pratique de *Selektion* qui avait pour objectif de séparer les inaptes au travail de la masse des détenus et par la confusion entre crématoires et

« chambres à gaz ». Des témoignages de détenus montrent que, croyant être gazés parce que l'on avait changé le lieu des douches ou parce qu'ils étaient contraints d'aller à l'infirmerie, il n'en était finalement rien. A quoi s'oppose évidemment l'argument choc que ceux qui auraient effectivement été gazés ne sont plus là pour le raconter. Cette rumeur a été systématisée après la guerre, notamment parce qu'elle permettait aux membres de la *H.-Fuehrung* de se disculper et d'occulter son rôle.

Mais la fonction idéologique des « chambres à gaz » dépasse de loin les intérêts particuliers de certains. Et c'est là qu'il n'est pas inutile de quitter le terrain mesquin de la recherche historique pour s'élever avec Jean Daniel au plan de la philosophie politique.

Selon le directeur du *Nouvel Observateur* dans son éditorial du 6 novembre 1978, « L'oubli interdit » : « La campagne a commencé dans les années 1950, avec le livre minutieux de Paul Rassinier, un parlementaire français, de formation socialiste, et qui a fait lui-même – mais oui ! – un court séjour dans un camp. » La manière de J. Daniel ne s'embarrasse pas de minutie. Elle est plutôt lyrique. Et J. Daniel ne se soucie pas de réfuter Rassinier. Il lui suffit de dénoncer les « croisés du racisme » qui utilisent les argumentations de Rassinier. D'ailleurs Rassinier est difficilement réfutable puisque les nazis, et c'est ce qui fait toute l'horreur de la chose, auraient réussi à commettre un crime parfait : « Rêve démoniaque s'il en fût, conçu par un Lucifer technocrate dans la plus hautement scientifique des hystéries. Le regroupement des damnés, leur acheminement, l'organisation des camps, la sélection pour l'extermination : rien n'est laissé à l'improvisation. Rien ne laissera de trace : c'est l'inférieur processus du crime parfait. Sa spécificité, c'est sa perfection ; son essence, sa radicalité ; son horreur magique, son aptitude à évoquer le néant et l'infini. Les racistes ont toutes les raisons de craindre d'en être accusés. C'est un acte sans précédent, né de rien et qui ne va nulle part ».

Mais, à en croire J. Daniel, nous avons eu de la chance, car la France s'est ressaisie pour son salut : « Il y a eu dans le mystérieux inconscient collectif, comme l'obscur sentiment qu'il suffisait que s'écroule la croyance au génocide pour qu'aussitôt reparût, libéré et torrentiel, non seulement l'antisémitisme mais ce racisme latent, dont peuvent être victimes toutes les minorités, ce racisme qui plonge l'esprit dans les ténèbres avec l'irrépressible mouvement de la marée noire sur l'océan. » Le poète, ou mieux l'albatros, les ailes encore pleines de goudron, par un audacieux renversement transforme une pollution à la surface des mass media en un sursaut venu des profondeurs l'être social.

Un journaliste en mal de copie et de célébrité a été interviewer, le micro et l'appareil-photo dissimulés, une vieille crasse qui avait plus ou moins réussi à se faire oublier. Toute la presse s'empare de l'affaire avec le prétexte de discuter sur l'utilité ou la nocivité pédagogique de la publicité au racisme de Darquier de Pellepoix, préférant évidemment s'alimenter des propos d'un Darquier que de devoir discuter sérieusement des positions d'un Rassinier. Mais, de toute façon, on ne voit pas très bien dans toute cette banalité où peut se trouver le mystérieux inconscient collectif.

L'inversion de Jean Daniel en soutient une autre qu'il reprend à un volatile de son espèce, Louis Martin-Chauffier, cité par l'archevêque de Marseille dans son homélie de la Toussaint – peut-être pour faire oublier les silences du Vatican à l'égard du nazisme. Martin-Chauffier, nous dit

l'archevêque, est l'« auteur de l'une des plus belles méditations sur la déportation » : « On ne doit pas répondre à la violence par la haine. Mais l'oubli serait démission. L'oubli est interdit. On ne saurait oublier tout ce qui s'est commis, sous peine de voir se recommencer tout ce qui aura été ou oublié ».

A la compréhension des conditions économiques et sociales qui engendrent la destruction d'êtres humains avec une telle ampleur, on oppose le mythe d'un plan conscient et démoniaque. A la lutte contre ces conditions économiques et sociales, on oppose la nécessité de se souvenir. Il suffirait qu'on oublie pour que tout recommence. L'inconscient collectif, alias les mass media, se feront donc les gardiens de ce cauchemar. Voilà légitimé un spectacle de l'horreur qui, loin de prémunir contre quoi que ce soit, ne fait que banaliser l'atrocité et donner au public le sentiment de l'impossibilité d'intervenir. C'est du passé ou c'est trop loin, de toute façon cela se passe derrière l'écran de télévision. Mais cela n'est pas simplement passivité et distance, il y a aussi une complaisance et une fascination pour l'horreur qui ne manquent pas de se trouver de bonnes raisons.

C'est que l'horreur n'existe pas seulement à la périphérie de notre monde et derrière les barbelés où on la concentre, elle s'insinue de notre mode de vie sous les images de la tranquillité heureuse pour parfois surgir sous la forme du crime, de l'accident bête ou de comportements pathologiques. Et cette horreur confusément ressentie, il faut la cerner, lui donner un sens, en faire un spectacle pour tenter de la maîtriser. Renvoyer à une pulsion de mort, expression fondamentale de l'inconscient collectif ou individuel, ne fait que cacher comment ce mode de production précis fait effectivement peser sur les hommes une permanente menace de destruction. Et nous ne parlons même pas de l'armement nucléaire ou de toute autre menace plus limitée et réelle de mort mais du sentiment diffus qui habite les hommes coupés de la communauté humaine et réduits à une insertion sociale précaire (le couple, l'entreprise) de risquer d'être et en fait d'être toujours plus ou moins en trop. La crise accentue l'insécurité économique et affective. On cherche à se débarrasser de ceux supposés prendre les places et à concentrer le rejet de la destruction sur des boucs émissaires.

Si malheureusement une situation semblable à celle de l'Allemagne, qui s'est retrouvée au paroxysme de la crise avec sept millions de chômeurs se reproduisait sans qu'il y ait de possibilité d'abattre les rapports de production capitalistes, il y a toutes les chances qu'un fort racisme et même un racisme d'état renaîtrait. Il y a aussi toutes les chances que pour la plupart, les intellectuels antinazis d'aujourd'hui seraient prêts à lui chercher et à lui trouver des justifications.

L'antisémitisme hitlérien est et doit être présenté comme un fait unique dans l'histoire, puis servir à faire oublier et surtout mystifier la nature de toutes les horreurs que notre monde produit. On évoque les conditions particulières qui ont présidé à l'avènement du nazisme, mais c'est pour mieux s'en dégager et atteindre à l'universel. Raymond Aron dit (*France-Soir*, journal de l'ex-antisémite Hersant, du 15 février 1979) : « Si on veut éviter la barbarisation, il faut insister sur le fait que le nazisme a représenté d'unique. Il a été le seul à concevoir, sur la décision de quelques personnes, l'extermination d'une population entière. Peut-être Staline a-t-il sacrifié encore plus de gens. Mais c'est depuis les exterminations hitlériennes que nous avons peur des hommes.

Que cette chose ait été possible, nous en sommes tous encore terrifiés. C'est pourquoi, plutôt que de partir de banalisation, il faut dire que, dans une certaine mesure, nous avons tous participé à cela. »

Avec Jean Daniel, nous avons appris que cette extermination avait quelque chose de satanique. Raymond Aron nous dit que, depuis que cela s'est passé, nous avons peur des hommes et que chacun de nous y a participé. Satan est à l'intérieur de chacun d'entre nous : c'est le retour du péché originel. [...]

L'histoire est elle-même historiquement produite. L'image que l'on se fait du passé est le résultat de la sélection et de l'interprétation des faits, suivant la nature des forces qui se sont affrontées et suivant les rapports de forces qui se sont successivement établis. Ainsi, en France, l'histoire scolaire met en scène, de Vercingétorix à De Gaulle, l'affirmation du fait national en effaçant la lutte de classe. Le conformisme général considère qu'aujourd'hui la science historique a décisivement rompu avec toute légende des origines pour constituer un enchaînement chronologique de faits établis. Mais si la reconstitution du passé prend une allure scientifique, elle s'opère aussi plus que jamais sous l'égide de l'état.

La vision projetée de la Seconde Guerre mondiale et de l'univers concentrationnaire, avec toute la force que lui assure les mass media, est là pour légitimer le présent, comme ce présent du capital tend aussi à se légitimer immédiatement par la représentation qu'il impose sans cesse de lui-même à travers les mécanismes de production de l'actualité. Cette vision est d'ailleurs susceptible d'évoluer. Le capital cède à la vérité quand il n'a plus besoin de tel mensonge particulier. Une révélation qui vaut de graves ennuis aujourd'hui à ses « auteurs » sera approuvée chez d'autres, ou à titre posthume quand les temps seront mûrs. Mais le problème pour la théorie révolutionnaire n'est pas seulement de dénoncer tel ou tel mensonge particulier, mais de démonter les mécanismes qui assurent la production et la reproduction de l'idéologie et de ses délires.

3. – La L.I.C.A., c'est quoi ?

« La Ligue contre l'antisémitisme déclare antisémites tous ceux qui prononcent le mot «juif» (à moins que ce ne soit dans les conditions rituelles d'un discours aux morts).

La Ligue refuse-t-elle tout débat public, et se réserve-t-elle le droit de décider sans aucune explication de ce qui est antisémite ou non ? »

Gilles Deleuze, « Le Juif riche », *Le Monde*, 18 février 1977, p. 26.

La L.I.C.A. poursuit Faurisson pour falsification de l'histoire. Il faut disposer d'une très haute autorité morale pour s'ériger ainsi en gardien jaloux de la vérité. Je suis tout à fait disposé à faire crédit à cette vénérable institution, que je ne connais guère. Ayant participé en 1963 à la création d'un comité anti-apartheid, je me suis trouvé ensuite pendant plusieurs années en relation « de travail » avec des organisations antiracistes. Je n'ai pas souvenir d'avoir rencontré dans ces occasions des gens de la L.I.C.A. Mais nous étions parfois en relation avec le M.R.A.P. et je crois comprendre que les rapports qu'entretiennent le M.R.A.P., et la L.I.C.A. ne sont pas précisément ceux de la plus franche camaraderie. Cela explique peut-être la curieuse défaillance de la L.I.C.A. à certains moments de l'action publique contre l'apartheid. J'ignore le pourquoi de ces antagonismes, et peu m'importe. Pour en savoir

plus, je n'ai pas trouvé mieux que d'examiner quelques numéros de son mensuel, *Le Droit de vivre*.

J'ai tiqué au compte rendu du film *Voyage au bout de l'enfer* de M. Cimino, non certes parce que le critique y prend des Ukrainiens pour des Polonais, mais parce qu'il le dit « plus qu'un excellent film. Un monument ». ¹ Pour moi, c'est un monument de bêtise et de racisme. Il n'est sûrement pas besoin d'avoir traîné ses bottes dans les rizières vietnamiennes pour s'en rendre compte. L'insupportable caricature de ces Asiatiques hurlants, ces « jaunes robotisés et inhumains », comme le dit le critique, ne lui a pas tout à fait échappé : « Michaël Cimino ne se donne pas la peine d'entrer dans la vie, dans la peau des Vietnamiens. Manque d'intérêt ? Pas le sujet ? Racisme ? » On ne tranche pas. Ce point d'interrogation est vertigineux. Que la grande presse bêtifie devant ce tissu de falsifications, qu'elle flatte la bonne vieille idée de « péril jaune » ravivée par le fait que ces jaunes sont des rouges, rien là que de très normal. Mais qu'un journal dont la raison d'être est l'antiracisme ne soit pas fichu d'identifier et de dénoncer le racisme très explicite de cette superproduction, voilà qui me rend songeur. Le critique souhaite même que l'on fasse un film du même genre sur la guerre d'Algérie. On voit d'ici les ratonnades à la sortie des cinémas

Deuxième surprise, de taille celle-ci, la présence dans la rédaction du *Droit de vivre* de Paul Giniewski, chargé de la critique littéraire. C'est un sioniste fervent dont les idées semblent s'accorder assez bien avec les vues exprimées dans ce journal. Qu'il trouve sa pâture dans des livres qui veulent démontrer que « l'antisémitisme est consubstantiel à l'idéologie de gauche », en faisant des anarchistes des précurseurs d'Hitler et en affirmant, contre l'évidence quotidienne, que « la gauche est antisioniste par nature » ², tout cela ne fait que refléter des positions politiques pour le moins conservatrices. Mais il y a autre chose. J'ai déjà rencontré les écrits de ce pourfendeur de la gauche à propos de l'Afrique du Sud et j'ai eu l'occasion, à propos d'un de ses livres de l'épingler pour quelques perles. ³ Il faut dire que les défenseurs de l'apartheid en France sont assez rares. A l'époque, à part quelques militants d'extrême droite, Giniewski était le seul propagandiste de Prétoria, bien avant Jacques Soustelle. « Il faut aider l'Afrique du Sud, non l'attaquer » (p. 131 de l'ouvrage cité en note) car pour lui l'apartheid (comme tout se retrouve !) est une sorte de « sionisme obligatoire » par le retour des « Bantous » vers les « foyers nationaux », ces bantoustans dont il se déclare un chaud partisan. Les dirigeants sud-africains, comme MM. Soustelle et Giniewski refuseront certainement l'étiquette de « racistes ». Mais qui niera que la

¹ Avril 1979, « L'antisémitisme socialiste », p. 32.

² En 1967, j'écrivais ceci : « Il convient peut-être de signaler pour ce qu'elle vaut la récente production du chantre attitré de l'apartheid en France, Paul Giniewski, *Livre noir-Livre blanc* (Paris, 1966) qui se présente comme le « dossier du Sud-ouest africain ». Certains livres sont réjouissants parce qu'on y trouve tout ce qu'on pouvait en attendre : ainsi l'étalage de l'ignorance et de la stupidité devant les résultats de l'histoire et de l'anthropologie (les vrais peuples sont les « peuples élus », p. 26, « le nazisme est aussi oublié à Windhoek qu'il l'est à Bonn » p. 46. L'auteur prend soin de souligner qu'il n'est pas raciste ; la preuve ? Il proteste contre les stéréotypes raciaux et s'en explique : « le nez large et aplati du Bantou n'est pas plus « laid » que le nez droit de l'Européen : c'est le moyen dont l'a doté la nature pour respirer correctement dans les marécages et les sous-bois humides de ses ancêtres » (p. 185). » M. Giniewski persiste et signe : dans un article récent, « Esquisse d'une réponse juive à la nouvelle droite » (*Le Monde*, 3 novembre 1979, p. 2) il reprend textuellement la même phrase. En treize ans, le Bantou est devenu un Noir et la « nature » est devenue l'« évolution ». Cf. *Aletheia*, 6, avril 1967, p. 144-5. Voir aussi, du même Giniewski, « L'économie sud-africaine », *Le Mois en Afrique*, juillet 1967, et *Bantustans*, Le Cap, Human et Rousseau, 1961 ; *Une Autre Afrique du Sud*, Berger-Levrault, 1962 ; *The Two Faces of Apartheid*, Chicago, Regnery, 1965 ; *Livre noir-livre blanc*, Berger-Levrault, 1966 ; *L'An prochain à Umtata*, Berger-Levrault, 1975.

³ Mai 1979.

politique qu'ils soutiennent est l'expression la plus achevée du racisme contemporain et que l'une de ces racines plonge précisément dans la politique hitlérienne ? Qu'un journal dont l'antiracisme serait la raison d'être accepte dans sa rédaction un écrivain qui met sa plume au service de l'apartheid est un paradoxe qui dépasse mon entendement.

Mais si leur antiracisme est à éclipser, peut-être les gens de la L.I.C.A. sont-ils des historiens pointilleux, des gardiens sévères de l'objectivité. Certes, ce n'est pas bien grave, quand on évoque la chute d'Idi Amin,¹ qualifié de « digne émule du nazisme raciste », d'oublier de mentionner qu'il était parvenu au pouvoir avec l'appui actif des services israéliens qui l'ont fait longtemps bénéficiaire de leur aide et de leur soutien. Bokassa aussi. Simple oubli sans doute.

Mais quand je tombe sur une photo montrant quelques Arabes, assis, en train de deviser, avec la légende suivante : « Quelques-uns des 500 000 non-Juifs qui vivent en Israël dans des conditions de parfaite égalité civique », je me dis que l'enthousiasme pour la vérité le cède à des préoccupations où sa place est réduite. Si, dans l'article qui accompagne cette photo,² je lis les lignes suivantes : « Pour opposer au sionisme un message politique d'une nature semblable on inventa le mythe du panarabisme fondé sur une prétendue unité où furent rassemblés pêle-mêle les pays les plus divers » et, plus loin, que la notion illusoire de « monde arabe est un racisme, sournois ou déclaré », je comprends que nous sommes dans une officine de propagande sioniste, où l'on se soucie de la vérité historique comme d'une guigne. On peut pourtant concevoir un sionisme qui n'aurait nul besoin de ce genre de propagande grossière. Mais comme tous les doctrinaires, ces gens de la L.I.C.A. se servent de l'histoire quand elle les arrange, sinon ils la déforment brutalement. On commence à trouver curieux que ce journal puisse en même temps s'appeler *Le Droit de vivre* et brûler d'une haine si violente à l'égard des Palestiniens qui, après tout, ne demandent que ce « droit de vivre » chez eux.

Cette haine à l'égard de ses ennemis, la L.I.C.A. la pousse au delà des limites que les lois imposent. Par exemple, ceci : « François Brigneau est nuisible à une société civilisée. Par souci d'écologie, il serait utile de le priver du droit d'écrire des insanités »³ ; ce qui justifierait évidemment ledit Brigneau, qui écrit dans *Minute*, à formuler les mêmes souhaits à l'égard de la L.I.C.A. On va même plus loin : « Ceux qui marcheront sur ses traces [celles de Darquier de Pellepoix] ne feront pas d'aussi vieux os ». Et c'est la L.I.C.A. qui s'arroge le droit de désigner ceux qu'elle croit voir marcher sur les traces de Darquier. Je crois que cela s'appelle des menaces de mort. Il me semble que les tribunaux répriment ce genre de délit.

Quant à moi, je ne vois pas très bien ce qui qualifie la L.I.C.A. pour s'ériger en gardien de la vérité historique. Elle la confond un peu trop avec la propagande politique et ce mélange des genres est assurément très fâcheux.

¹ Albert Stara, « Le racisme contre la paix », mars 1979, p. 15.

² Mai 1979, p. 4.

³ Chronique de Raphaël Jerusalmy, décembre 1978, p. 23

CHAPITRE V

LE RÉVISIONNISME A L'ÉTRANGER

L'affaire Faurisson n'est pas sans avoir des répercussions à l'étranger. Mais il faut savoir, pour en apprécier la portée, que différents auteurs ont fait connaître, ici et là, des points de vue d'ailleurs fort divers, qui sont souvent étiquetés sous la marque unique du révisionnisme. En attendant qu'un bilan de cette littérature, très inégale, soit disponible,¹ on peut rassembler quelques données sur les conditions dans lesquelles se déroulent ces « débats », ou ces « affaires ».

C'est en Allemagne que les problèmes se posent avec le plus d'acuité. Certains textes révisionnistes y ont été publiés, mais plusieurs auteurs ont été soumis à des tracasseries et des abus divers.² Thies Christophersen a eu sa maison incendiée. Wilhelm Stäglich, un petit magistrat à la retraite, a vu sa solde réduite d'un cinquième pour cinq ans (?). Surtout, plusieurs ouvrages (ceux de Stäglich, la traduction allemande de Butz, et d'autres) sont classés comme « dangereux pour la jeunesse » (le *quod juventutem corrumpet* de nos vieilles grammaires latines). C'est la mise à l'index, *Indizierung*. Il y a aussi des interdictions professionnelles (Udo Walendy, professeur d'histoire et d'autres), des procès, etc. Cette répression s'exerce sur des opinions actuelles, et non sur ce qu'auraient été ces gens dans le passé. Tout cela m'est apparu comme plutôt surprenant, si je le confronte avec tout ce que je lis sur une Allemagne fédérale si prompte à blanchir les anciens nazis, à passer l'éponge, à souhaiter l'oubli, si réticente à juger les criminels nazis.³ Les deux aspects coexistent sans doute : on ne voit pas pourquoi l'Etat allemand (on devrait dire les États allemands, la R.D.A. étant logée à la même enseigne) se priverait des services de tous ceux qui faisaient l'ossature administrative et économique de l'Allemagne hitlérienne. L'adhésion à la N.S.D.A.P., le parti nazi, était à peu près obligatoire pour mener une quelconque activité publique. Les États actuels peuvent parfaitement accepter les services, et l'expérience, de ces gens-là, comme en France où l'on trouve dans les sphères dirigeantes nombre d'individus qui ont fait allégeance à Pétain, tel notre ancien ministre de l'intérieur, M. Marcellin. Ne parlons pas des mussoliniens, des franquistes, des salazaristes qui sont toujours dans les allées du pouvoir ; à ces continuités dans le changement, une seule condition : les apparences de la conversion aux bienfaits de la démocratie parlementaire. Faut-il entrer dans le détail de la farce de la « dénazification » instaurée par les Alliés au lendemain de la guerre ?

Ce qui est pourchassé aujourd'hui en Allemagne, à droite comme à gauche, c'est la déviation de pensée. L'Allemagne peut accepter que d'anciens nazis, S.S., ou autres se réunissent et manifestent leur nostalgie d'anciens combattants, mais elle redoute de soulever le couvercle de la marmite de sorcière où se mijotent les grands mythes du temps présent. Je me souviens de reportages dans *Le Monde*, il y a

¹ C'est le sujet d'une thèse de troisième cycle que Gabriel Cohn-Bendit espère déposer incessamment.

² Voir, sous les noms cités, les références dans notre « orientation bibliographique », en fin de volume.

³ Voir l'affaire Lischka, et son adjoint Heinrichsohn, maire d'un village, fort apprécié de ses administrés, *Le Monde*, 10 novembre 1979.

quelques années, où l'on montrait qu'un certain malaise allemand venait du fait que ce pays a le corps d'un géant économique et la tête d'un nain politique. Cela arrange surtout les autres puissances présentes en Europe. Le nœud gordien de cette contradiction est évidemment la question de la culpabilité collective du peuple allemand. Vaste question dans laquelle je préfère ne pas entrer pour le moment. Il faut seulement savoir qu'elle n'est pas clairement tranchée en Allemagne, et qu'elle ne le sera pas par des considérations d'ordre moral. C'est l'opportunité politique, l'équilibre militaire européen, l'évolution économique qui relègueront cette question au musée. C'est selon qu'on aura besoin de l'abaissement de l'Allemagne comme puissance du centre de l'Europe que l'on suscitera la philosophie politique d'une histoire qui justifiera l'orientation de l'avenir.

En attendant, les débats sont bridés. En voici deux exemples : l'historien britannique David Irving écrit en allemand pour un éditeur berlinois du groupe Springer un livre intitulé *Hitler und seine Feldherren*, Hitler et ses généraux. Il en corrige les épreuves. Il s'aperçoit, après la publication, qu'on a gravement amputé et remanié son texte. Il faut dire que Irving, qui ne met pas en doute la thèse de l'holocauste, mais qui a concentré ses recherches sur la personne et les actes d'Hitler, n'a rien trouvé qui lui permette de prouver que Hitler ait pris la responsabilité d'une extermination massive. Cela, il le dit. Il ajoute que, puisque cette extermination est un fait, le coupable doit être ailleurs. Il en déduit que c'est sans doute Himmler, qui aurait caché tout cela à son Führer. On peut se demander ce qui arrivera quand il étudiera de près la carrière d'Himmler. L'éditeur a sans doute trouvé qu'Irving se fait l'apologiste d'Hitler, et il a pris sur lui de remanier le texte. L'auteur proteste, puis il publie son ouvrage en anglais avec, dans son introduction quelques commentaires sur Ullstein Verlag, l'éditeur allemand¹ :

Le responsable de l'édition trouva beaucoup de mes arguments détestables et même dangereux, et sans m'en informer il les supprima ou même les changea du tout au tout : dans leur texte imprimé Hitler n'avait pas dit à Himmler qu'il ne devait y avoir « pas de liquidation » des Juifs (30 novembre 1941) ; il lui avait dit de ne pas utiliser le mot « liquider » publiquement en relation avec le programme d'extermination. C'est ainsi qu'on falsifie l'histoire ! (Ma proposition de publier la note d'Himmler en fac-similé n'a pas eu de réponse.) J'interdis toute nouvelle impression du livre, deux jours après sa parution en Allemagne. Pour expliquer leur action, les éditeurs berlinois soutinrent que mon manuscrit exprimait des vues qui étaient « un affront à l'opinion historique établie » dans leur pays.

Hellmut Diwald est un historien fort connu en Allemagne. Il est l'auteur d'une biographie de Wallenstein² qui a connu un grand succès, il a dirigé une encyclopédie de l'histoire européenne,³ très bien reçue aussi, et il enseigne à l'université d'Erlangen. En 1978, il publie une *Histoire des Allemands*⁴ (et non une impossible histoire de l'Allemagne) qui se présente comme une remontée dans le temps. Les premières réactions sont très bonnes, entre autres celle du chancelier Schmidt. Puis *Der Spiegel* attaque férocement l'ouvrage : il y a de quoi. L'auteur refuse la « criminalisation » de l'histoire allemande ; tout en reconnaissant l'immensité des crimes hitlériens, il constate que le poids de la culpabilité collective a rendu l'Allemagne malade, que les Alliés portent la lourde responsabilité d'avoir démembré l'Allemagne et de l'avoir

¹ Page XVII, David Irving. *Hitler's War*, Viking Press, New York, 1977, XXIII-926 pages. L'édition allemande est de 1975.

² Wallenstein, Herbig, 564 p.

³ *Propylaen Geschichte Europas*, 1975.

⁴ *Geschichte der Deutschen*, Propylaen, Berlin, 1978, 764 p. 2e édition, février 1979.

déracinée de son passé pour mieux y exercer leur influence. Thèses évidemment tout à fait discutables, marquées à droite sans aucun doute. La polémique est assez violente et jusque-là, rien que de très normal.¹ Mais la pression se fait si forte que l'éditeur (qui appartient aussi au groupe Springer) retire l'ouvrage de la circulation et le réédite en février 1979, avec trois pages entièrement modifiées, qui portent sur la « solution finale ». Parmi les phrases supprimées figurent celles-ci :

Depuis qu'a été lancée l'accusation selon laquelle Hitler aurait donné l'ordre à la S.S. par le canal de Himmler et de la direction de la Sûreté du Reich, d'annihiler physiquement les Juifs européens, le problème d'Auschwitz demeure protégé par une obscurité totale, et d'autant plus qu'Auschwitz remplit encore une autre fonction essentielle depuis la capitulation de 1945 dans le complet avilissement moral des Allemands (p. 164). A propos de ces faits [les gigantesques déportations de Juifs vers l'Est] dont l'arrière-plan est l'horrible privation de leurs droits dont furent victimes les Juifs sous le IIIe Reich, on a publié après 1945 de nombreux écrits et on a avancé maintes affirmations qui ne s'appuyaient sur aucune preuve, et qui élargissaient cyniquement le domaine de la honte. On a exploité l'un des événements les plus atroces de l'époque moderne par des tromperies, des mystifications, des exagérations délibérées dans l'intention de disqualifier totalement un peuple (p. 164).

Et il entre ensuite dans certains détails de l'histoire d'Auschwitz-Birkenau, détails qui sont également supprimés au profit d'un texte qui ne veut plus du tout dire la même chose. La presse de droite a eu beau jeu de crier à la censure,² et à juste titre.³ Dans une interview donnée à *Die Welt*, entre les deux éditions, le professeur Diwald s'était expliqué sur beaucoup de sujets (« criminaliser l'histoire d'un peuple, c'est le rendre malade », la question de la responsabilité collective, Adenauer et la division de l'Allemagne, l'identité allemande). Il peut paraître intéressant de relever une question et sa réponse⁴ :

¹ Cette discussion, qui a fait rage dans la presse allemande, aurait pu faire l'objet de quelques commentaires dans la presse française. Il n'y a eu que *le Figaro Magazine* du 12 mars 1979, qui ne parle pas de la deuxième édition. Dans *Le Monde*, rien, sauf une allusion tardive, venimeuse et anonyme d'Alfred Grosser : « Tout un ensemble de faits peu reluisants montrent qu'il faut surtout continuer à évoquer le pire passé pour qu'il ne soit pas justifié, transfiguré non seulement par des excités ayant le goût des bottes et la passion de l'antisémitisme, mais par tel historien de renom publiant une scandaleuse histoire d'Allemagne chez un éditeur réputé d'outre-Rhin. » (*Le Monde*, 5 juillet 1979). Chez les biologistes, ce genre de théorie a pour nom le fixisme.

² « (Pourquoi le professeur H. Diwald ne doit pas écrire la vérité) », *Deutsche National Zeitung*, 2 mars 1979.

³ La nouvelle édition comporte une photo de plus, montrant des rangées de cadavres dans le camp de Nordhausen, « à la fin de la Deuxième Guerre mondiale ». Sans jouer au Faurisson, je trouve cette photo à peu près identique à celle que publie, dans son volume intitulé *la Déportation*, la Fédération nationale des déportés, internés et résistants patriotes (295 p., 1968) à la page 227. La légende de cette photo est la suivante : « A Nordhausen, bombardé le 4 avril par l'aviation américaine, des monceaux de cadavres jonchaient la cour de la Boelke Kaserne (photo prise par les services américains le 15 avril 1945). Avant leur départ, les S. S. avaient achevé les blessés. » Il semblerait donc que les prisonniers aient été d'abord victimes des bombes américaines. L'ouvrage allemand aurait pu montrer d'autres photos des horreurs des camps. Mais celle-ci a l'avantage de montrer que beaucoup de prisonniers ont été d'abord victimes de la guerre. L'ouvrage allemand omet ces précisions.

⁴ 11 *Die Welt*, 20 novembre 1978 : « Deutschland-Kein Wintermarchen ».

Die Welt : Vous êtes vous-même d'opinion que des problèmes essentiels de l'histoire contemporaine ne sont en aucune façon aussi définitivement élucidés qu'on le croit généralement. Et même à propos de la question juive, vous écrivez qu'il reste « malgré toute la littérature encore quelques points qui ne sont pas clairs ».

Diwald : Nous ne pouvons pas nous satisfaire de beaucoup de ce qui a été publié jusqu'à aujourd'hui, et de la présentation qui en est donnée. Nous devons réécrire sur des sujets entiers. A cet égard, la question de la documentation est décisive. La partie la plus importante des documents contemporains ne nous a pas encore été rendue accessible, et cela nous réserve encore beaucoup de surprises. Les Russes n'ont encore publié aucun document ; les Français maintiennent également leurs archives fermées. Les Américains choisissent avec une extrême prudence ce qu'ils nous rendent. C'est ainsi que nous demeurons toujours sous une tutelle vraiment singulière.

Exit Diwald. Enter Bennett. La scène se passe en Australie. John Bennett y est connu pour être, depuis sa fondation en 1966, le secrétaire du *Victorian Council for Civil Liberties*, une sorte de ligue des droits de l'homme en plus actif, plus proche du quotidien, que la nôtre. On sait les Anglo-Saxons plus sourcilleux que nous dans la conception et la défense des droits des individus, et Bennett, avocat, s'est montré fort actif dans ce domaine. Il est, sur la scène australienne, un homme de gauche, et connu comme tel. Je m'en suis assuré auprès d'Australiens de ma connaissance. Fin 1978, il diffuse parmi quelques universitaires et journalistes de Melbourne l'ouvrage de Butz, déjà cité, accompagné d'un memorandum, dont le texte est bientôt rendu public¹ :

1. Personne n'a jamais été accusé de meurtre sur quelqu'un faisant partie des deux, quatre, six millions (?) de gazés ; c'est-à-dire personne n'a été accusé d'avoir ouvert les boîtes de Zyklon B ;

2. Il n'existe pas de photo de corps dans une chambre à gaz bien que l'on dise qu'il y ait eu 10000 gazages dans différents camps ;

3. Les « chambres à gaz » d'Auschwitz ne peuvent pas être examinées puisque, selon Reitlinger, le seul à expliquer ce qu'elles sont devenues, elles furent démontées, dans un autre camp et qu'elles sont « tombées dans l'oubli » ;

4. Les principales preuves de « gazage » données à Nuremberg sont les dépositions de Höss et de Gerstein, qui sont aussi peu probantes que les déclarations des procès de Moscou de 1936 ;

5. Le Vatican, la Croix-Rouge., les services de renseignement anglais et allemand (comme Canaris et Oster. qui étaient aussi des agents anglais) ainsi que la résistance allemande à Hitler (une sorte de *who's who* de la société allemande) ignoraient ou ne croyaient pas aux rumeurs de gazages ;

6. Personne n'a essayé de répliquer aux arguments de Butz ;

7. Il n'y a aucune référence aux gazages dans aucun document allemand saisi : les Alliés détenaient des hangars pleins de documents et de films nazis, mais ils ont dû se fonder sur les « confessions » de Höss ;

8. Il a été dit en mars 1943 que deux millions de Juifs avaient été tués et que quatre millions de plus allaient être tués C'est une prédiction curieusement exacte du chiffre de six millions retenu à Nuremberg ;

¹ *National Times*, 10 février 1979.

9. Les photos utilisées par les Alliés pour prouver les gazages sont des photos de gens morts du typhus ou de sous alimentation à Dachau et Belsen ;

10 Le Zyklon B a été utilisé par les forces armées allemandes et dans tous les camps de concentration comme désinfectant, en particulier pour combattre le typhus. La procédure normale pour les nouveaux arrivés dans tous les camps était la douche et la désinfection des vêtements. Beaucoup de gens sont morts dans les camps et ont été incinérés pour prévenir les épidémies ;

11. Le camp d'Auschwitz n'a pas été bombardé par les Alliés parce qu'ils ne croyaient pas que c'était un camp d'extermination. Les Alliés surveillaient étroitement ce vaste complexe industriel parce qu'il était le centre où les techniques de fabrication du caoutchouc synthétique étaient les plus avancées Les États-Unis avaient besoin de caoutchouc synthétique depuis Pearl Harbor ;

12. Il est impossible d'estimer le nombre de Juifs qui sont morts en raison de la politique nazie car le Congrès juif mondial a refusé de recenser les Juifs après la guerre. Il est probable que 700000 à 1500000 Juifs périrent à cause des mauvais traitements, de la sous-alimentation, du typhus, de la destruction des ghettos, des représailles, des assassinats arbitraires et des « expériences médicales » ;

13. Des gens comme Simon Wiesenthal (les Assassins sont parmi nous) ont essayé de traquer des responsables de la solution finale par l'évacuation vers l'Est (par exemple Eichmann) et des médecins nazis (par exemple Mengele) mais ils n'ont pas cherché à traquer des membres de la S.S. qui ont vraiment assassiné deux à six millions de personnes par les gaz, en particulier par le Zyklon B à Auschwitz.

Les Australiens, qui ne vont quand même pas nous apprendre ce qu'est la civilisation, ont eu l'étrange idée de débattre de cette question dans la presse. Des articles polémiques, des lettres indignées furent publiés dans les plus grands journaux.¹ Il ne semble pas que quiconque ait eu recours aux tribunaux pour imposer ses vues, ce qui montre à quel point la patrie des kangourous reste arriérée.

En Italie, la presse a beaucoup parlé de l'affaire Faurisson. Le 19 avril 1979, la télévision suisse italienne de Lugano a invité Robert Faurisson et Pierre Guillaume à un grand débat avec Enzo Collotti (auteur de *Germania nazista*, Turin, Einaudi), Wolfgang Scheffler (collaborateur de l'Institut d'histoire contemporaine de Munich, expert auprès des tribunaux allemands) et Mmes Rolfi et Tedeschi (déportées à Ravensbrück et à Auschwitz). Le débat, prévu pour une heure, a duré deux heures cinquante minutes, et a bouleversé les programmes. En raison de l'intérêt suscité dans le public, l'émission a été rediffusée le 6 mai. La presse transalpine a abondamment commenté cette émission (reçue dans plusieurs régions d'Italie), dans des termes équivalents à ceux de la presse française. C'est à la suite de cette projection qu'Antonio Pitamitz, collaborateur de *Storia illustrata*, publiée par Mondadori, a proposé une interview écrite à Faurisson. Le texte en est paru en août et a suscité à nouveau d'abondants commentaires. Le débat s'est d'ailleurs poursuivi sur plusieurs numéros. Cette interview est publiée ici, en annexe, pour la première fois en français.

¹ *The Age*, 3, 15 et 29 mars 1979. *The Australian*, 26 mai 1979. *Nation Review*, 7 juin 1979. *ABC TV*, 25 avril 1979. *New Statesman*, 7 septembre 1979. *Quadrant*, septembre 1979, etc.

Serait-ce parce que les Italiens ont la conscience moins chargée que les Français qu'il leur est plus facile d'envisager de débattre de ce genre de question ?
Signalons enfin que circule aux États-Unis, dans les milieux universitaires, une pétition qui réclame pour Faurisson le droit de poursuivre ses recherches sans entrave. Elle a reçu, parmi les premières signatures, celles de Noam Chomsky et d'Alfred Lilienthal.

DR. ROBERT FAURISSON HAS SERVED AS A RESPECTED PROFESSOR OF TWENTIETH CENTURY FRENCH LITERATURE AND DOCUMENT CRITICISM FOR OVER FOUR YEARS AT THE UNIVERSITY OF LYON-2 IN FRANCE. SINCE 1974 HE HAS BEEN CONDUCTING EXTENSIVE INDEPENDENT HISTORICAL RESEARCH INTO THE "HOLOCAUST" QUESTION.

SINCE HE BEGAN MAKING HIS FINDINGS PUBLIC, PROFESSOR FAURISSON HAS BEEN SUBJECT TO A VICIOUS CAMPAIGN OF HARASSMENT, INTIMIDATION, SLANDER AND PHYSICAL VIOLENCE IN A CRUDE ATTEMPT TO SILENCE HIM. FEARFUL OFFICIALS HAVE EVEN TRIED TO STOP HIM FROM FURTHER RESEARCH BY DENYING HIM ACCESS TO PUBLIC LIBRARIES AND ARCHIVES.

WE STRONGLY PROTEST THESE EFFORTS TO DEPRIVE PROFESSOR FAURISSON OF HIS FREEDOM OF SPEECH AND EXPRESSION, AND WE CONDEMN THE SHAMEFUL CAMPAIGN TO SILENCE HIM.

WE STRONGLY SUPPORT PROFESSOR FAURISSON'S JUST RIGHT OF ACADEMIC FREEDOM AND WE DEMAND THAT UNIVERSITY AND GOVERNMENT OFFICIALS DO EVERYTHING POSSIBLE TO ENSURE HIS SAFETY AND THE FREE EXERCISE OF HIS LEGAL RIGHTS.

Compte tenu de l'attitude de l'université française dans cette affaire, nous nous bornons à publier le texte original de cette pétition sans traduction. Aucune signature nouvelle n'est sollicitée.

Les originaux ont été remis au tribunal. Ils comportent le nom et l'adresse de ces signataires : 500 signatures étrangères au 31 octobre 1979.

CHAPITRE VI

DE LA NÉCESSITE DE L'AFFAIRE FAURISSON

L'affaire Faurisson, ou plutôt, pour lui donner sa véritable dimension, la question de savoir ce qui s'est véritablement passé pendant la guerre dans certains camps de concentration nazis, n'est pas le premier acte de cette tragi-comédie qu'est l'évolution de la *représentation collective* du monde concentrationnaire dans le public. En France, ce prologue a été écrit par Paul Rassinier avec *le Mensonge d'Ulysse*, et avec *le Véritable Procès Eichmann ou les Vainqueurs incorrigibles* et, surtout, le *Drame des Juifs européens*¹ où il dépiaute quelques uns des principaux témoignages sur les chambres à gaz et où il pulvérise l'étude la plus solide des statistiques concernant le nombre des disparus dans les communautés juives d'Europe, celle de l'Américain Hilberg.² Le texte tardif et polémique de Georges Wellers, « La «solution finale» et la mythomanie néo-nazie »³ n'y répond que très partiellement et reste étroitement prisonnier des conventions de lecture et d'interprétation des documents dont Rassinier montre précisément qu'elles ne vont pas de soi.

Rassinier a été violemment attaqué et réduit à se faire publier à l'extrême droite. Comme le disent ceux qui viennent de rééditer *le Mensonge d'Ulysse*, la Vieille Taupe : « Ceux qui reprochent à Paul Rassinier de s'être fait éditer par un éditeur d'extrême droite sont ceux qui eussent souhaité qu'il ne fût pas publié du tout. » J'accorderai volontiers qu'on trouve dans ses écrits des outrances de langage et, parfois, des affirmations discutables. Mais discuter n'est pas rejeter ni vilipender. Il faudra bien, un jour, réhabiliter Rassinier.

Il a écrit trop tôt, semble-t-il. Faurisson, quinze ans plus tard, écrit-il aussi trop tôt ? L'horizon a quelque peu changé. Comme s'en plaignent quelques publications juives, on voit disparaître les « tabous psychologiques érigés autour des Juifs et du judaïsme ». L'auteur de cet article l'attribue à « l'effacement dans la mémoire collective du génocide nazi et la progressive dilution du sentiment de culpabilité nourri depuis lors par les non-Juifs. En un mot, le génocide ne paie plus et nos pauvres morts ne nous créent plus de droit moral sur un Occident qui fut six millions de fois justiciable d'un châtement ». ⁴ C'est une vérité de La Palisse : au nom de quoi les générations d'après-guerre devraient-elles se sentir coupables d'attitudes et d'actions politiques qui ne sont pas les leurs ? qui même dans la plupart des cas sont à l'exact opposé ? Les crimes nazis appartiennent en propre aux hitlériens, à la rigueur à leurs complices, mais sûrement pas à ceux qui se sont montrés antifascistes et antiracistes.

¹ Voir notre « orientation bibliographique ». [Aaargh: Nous ne la reproduisons pas.]

² *The Destruction of the European Jews*, Quadrangle Books, Chicago, 1961, rééd. 1967.

³ *Le Monde juif* ; Paris C. D. J. C., n° 86, avril-juin 1977, p. 41-84.

⁴ P. Gérard, « Requiem pour une idée acquise », *Information juive*, n° 288, Paris, janvier 1979.

Un autre élément de la dissolution progressive des tabous en question a certainement été l'attitude d'Israël face à la question palestinienne. Jusqu'à la guerre des Six-jours comprise, l'opinion française était imbue d'une sorte de sionisme de transfert : au crime d'Auschwitz correspondait une réparation de fait qui était l'existence d'un Israël mythiquement pacifiste et socialisant. Le surgissement de la question palestinienne, et surtout le refus catégorique et absolu des Israéliens, et avec eux des sionistes, d'envisager même de chercher une solution au déracinement massif de populations qu'ils avaient provoqué, a servi de révélateur : militarisme, intransigeance, bombardement des civils, représailles collectives, assassinats politiques¹, ces attitudes agressives et cette « raideur de la nuque » ont imposé une autre image d'Israël qui n'est plus superposable sur celle de la réparation due aux Juifs en raison des torts que l'Europe hitlérienne leur a causés. L'opprimé devenu oppresseur, *sic transit gloria*.

Tout cela mériterait bien sûr de plus amples développements. Je constate simplement qu'à la suite de l'effritement de certains tabous, un espace de discussion publique s'est ouvert après 1967 sur la politique israélienne et le sionisme ; autrement dit, les imputations injurieuses d'antisémitisme lancées contre les critiques du sionisme ne sont plus prises au sérieux, et n'empêchent pas le débat. On peut se demander, au vu des réactions soulevées par l'affaire Faurisson, s'il existe une chance de voir se créer de même un espace de discussion sur la réalité, le détail de l'ampleur et des modalités, des persécutions hitlériennes. Pour l'instant, tout est figé, en raison des efforts de ceux qui veulent embaumer des souvenirs, imposer le respect d'une image de l'histoire qui n'est pas particulièrement intelligible. Certains ne sont pas loin de croire que l'on assiste à la naissance d'une nouvelle religion, celle de l'holocauste, avec ses dogmes et ses desservants. Je suis pour ma part convaincu qu'il y a là un détournement, que c'est plutôt du côté de ceux qui cherchent à se poser des questions que se trouve la possibilité de retrouver et de maintenir le sens qu'avaient pour les victimes les souffrances que leur imposait la tyrannie. L'arsenal des célébrations, monuments et autres mémoriaux n'est qu'un travestissement du véritable souvenir.

La responsabilité des intellectuels de gauche est engagée. Le choix est très simple : ou l'on bétonne les positions acquises, on conforte une histoire établie en cautionnant toutes ses lacunes et ses scories, en attendant, comme dans *le Désert des Tartares*, l'arrivée des barbares ; ou l'on se donne une marge d'évaluation critique et l'on accepte l'idée qu'il y a de quoi, dans le passé proche, repenser des événements qui servent de fondation au monde actuel. Jusqu'à présent, les réactions sont dans l'ensemble négatives. Mon expérience en la matière se résume à peu près à ceci : lorsqu'on aborde cette question avec une vieille connaissance, la première réaction est un choc (c'est aussi ce qui m'est arrivé). Ensuite, après un temps d'explication qui est variable, on me concède qu'il peut y avoir un problème de savoir historique, qu'après tout il se pourrait que la question puisse se poser. Mais aussitôt joue le déplacement de la question : « Admettons que la question se pose, as-tu pensé aux conséquences ? Si c'est vrai, ça va conforter les néo-nazis, ça va reposer la question juive, ça va faire ceci, ça va faire cela » Autrement dit, l'importance de la vérité (dont on ne sait pas encore ce qu'elle sera, dans la mesure où l'on parviendrait à s'en approcher) est entièrement subordonnée à l'usage – polémique ou incantatoire – que l'on prévoit d'en faire ou que l'on redoute que d'autres en fassent.

¹ Voir la remarquable enquête de Vincent Monteil sur les agissements du Mossad, le service spécial israélien, en Europe, *Dossier secret sur Israël - le Terrorisme*, Guy Authier, Paris, 1978, 414 p.

C'est bien à cela que se réduit chez nos clercs la liberté de penser : une marchandise dont la valeur est strictement d'usage. Face aux affirmations qui me paraissent évidemment provocatrices de Faurisson, l'intelligentzia se hâte de bazarder ses propres principes. Les journaux, les revues, les éditeurs, et jusqu'aux imprimeurs, se récusent puisqu'ils en ont – qui le niera ? – la liberté. Je ne parle pas de la peur puisqu'ils rejettent tous l'idée qu'ils pourraient redouter d'entamer le débat. Par conséquent, grâce à la prodigieuse liberté dont nous jouissons, sous la protection vigilante de la gauche, nous avons le choix d'avoir recours à la bonne vieille méthode du *samizdat*.

Nous avons aussi la liberté de nous faire éditer par nos ennemis politiques, pourvus, dans l'imaginaire de la gauche, de fonds évidemment inépuisables. Souffrez que nous déclinions cette offre généreuse. Méditez un instant sur cette situation, et sur ses prolongements. Qui pourra en réchapper moralement intact ?

12 novembre 1979.